mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 26 NOV. 1971
78400 — 18 gagnants de $5,000.
8400 — 144 gagnants de $ 500.
400 — 1458 gagnants de $ 100.

■ la météo
Nuageux avec neige légère. Min. et max. 20 et 32.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fénal — VOL. LXII - NO 274 — Montréal, samedi 27 novembre 1971 — 15 CENTS

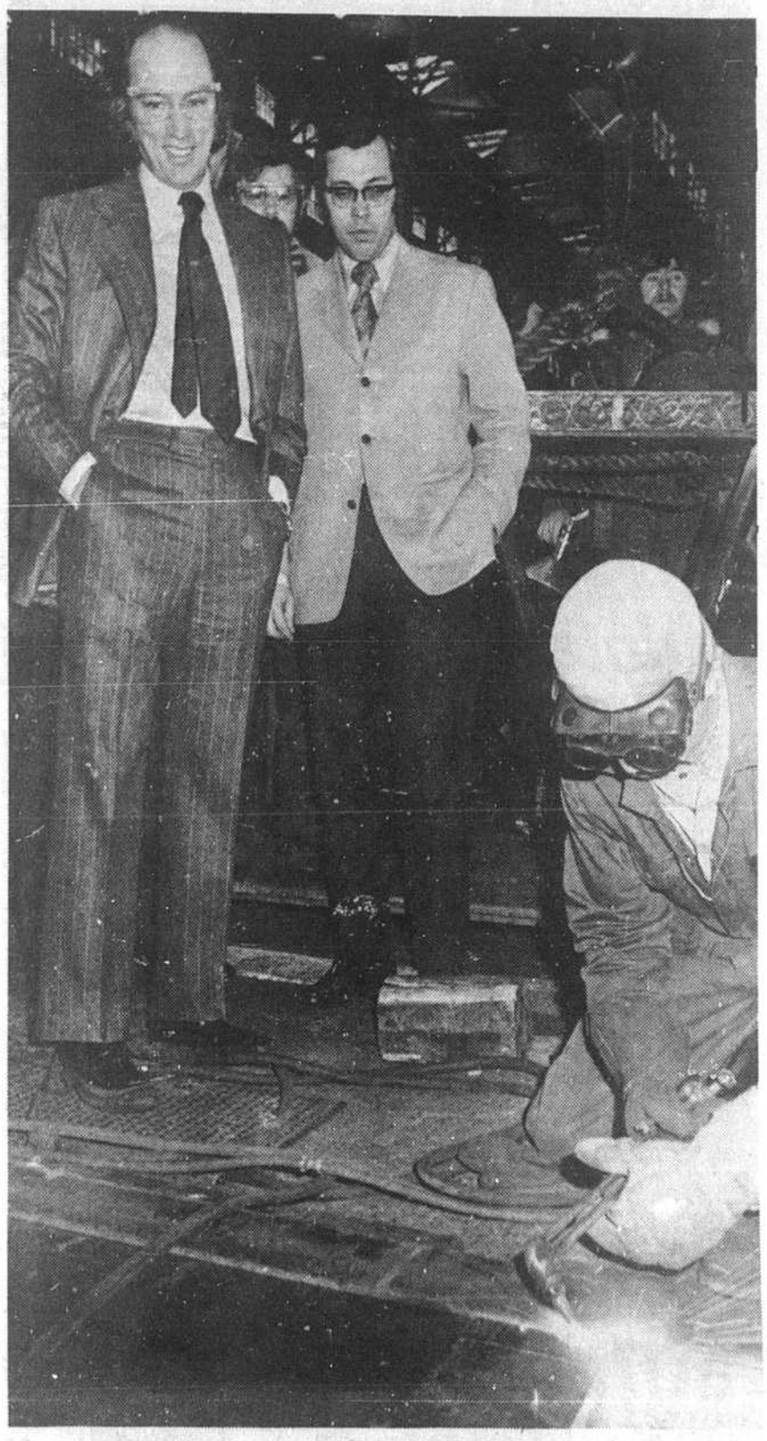

Au cours d'une tournée dans l'est de Montréal, M. Pierre Elliott Trudeau a visité l'usine de fabrication de locomotives MLW-Worthington. Les quelque 1,000 travailleurs ont accueilli plutôt froidement le premier ministre, le président de leur syndicat refusant même de l'accompagner dans sa visite des lieux. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Trudeau en tournée pré-électorale dans l'est de Montréal

Nous pouvons gouverner en employant la manière forte

par Pierre Richard

"Si la population désire être gouvernée par la manière forte, nous sommes capables de le faire. Nous l'avons d'ailleur prouvé en octobre dernier en prenant des décisions fermes et rapides qui n'ont pas plu à plusieurs", a déclaré hier le premier ministre Trudeau à quelque 400 hommes d'affaires de l'est de Montréal.

M. Trudeau s'est empressé d'ajouter: "Mais dans l'intérêt de la paix sociale, nous préférons recourir à la consultation et à l'information. Nous préférons rencontrer et discuter avec les membres des unions ouvrières, avec les étudiants dans les cegeps et les universités, avec les représentants des clubs sociaux."

Dans une tournée pré-électorale dans les comtés de l'est de Montréal où le Parti québécois a obtenu le plus de succès lors de la dernière élection provinciale, le chef du Parti libéral a visité hier matin l'usine MLW-Worthington et a déjeuné avec les hommes d'affaires de l'est au restaurant Sambo.

Autant l'accueil des hommes d'affaires fut chaleureux, autant celui des quelque 1,000 ouvriers de l'usine Worthington a été froid. Accompagnés des dirigeants de l'entreprise dont la plupart étaient incapables de prononcer un seul mot en français, le premier ministre Trudeau, le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier et les députés Antonio Thomas et Arthur Portelance, ont fait le tour de la vaste usine de fabrication de locomotives.

Ici et là, le premier ministre questionnait un ouvrier et se faisait photographier en sa compagnie. Quelques-uns ne cachaient pas leur joie de parler au premier ministre; mais dans l'ensemble une certaine froideur.

Interrogés au hasard, plusieurs travailleurs nous ont confié leur scepticisme, sinon leur désaccord, avec une telle visite dont la saveur électorale était manifeste.

Le président du syndicat local des métallos, M. Marcel Bureau, a refusé d'accompagner le premier ministre dans sa visite de l'usine.

Dans un texte qu'il a distribué aux employés de l'usine, M. Bureau affirme:

Voir page 2: Trudeau

La surtaxe a fait moins de chômeurs que prévu

OTTAWA (par J.-P. B.) – Une étude du gouvernement fédéral indique que l'accroissement du nombre des chômeurs, à la suite de l'imposition par les Etats-Unis de la surtaxe de dix pour cent sur les importations sera moins important qu'on ne l'avait d'abord prévu.

C'est ce que le ministre suppléant à l'industrie et au commerce, M. Alastair Gillespie, – M. Jean-Luc Pepin est présentement à Genève – a déclaré hier aux Communes.

M. Gillespie a laissé entendre que le nombre des chômeurs pourrait être d'environ 44,000 et il a dit que le gouvernement étudie la situation de près.

Le ministre Pépin avait dit croire, au mois de septembre, quant à lui, que si la surtaxe était maintenue pendant un an, 50,000 emplois seraient perdus.

M. Gillespie a fait cette déclaration en réponse à une question du leader NPD, M. David Lewis, qui voulait savoir si le chiffre de 44,000 chômeurs était exact et si le gouvernement avait utilisé le fonds spécial de 80 millions pour venir en aide aux industries canadiennes affectées par la surtaxe.

Le ministre a précisé que l'aide accordée en vertu de cette mesure spéciale s'élève à $1,585,000 seulement et que le gouvernement a reçu des demandes d'aide pour une valeur d'environ $8 millions. Il a dit que l'aide accordée touche 3,700 personnes.

M. Gillespie a ajouté, aux applaudissements de plusieurs députés libéraux, que le gouvernement avait son espoir qu'il ne sera pas nécessaire d'accorder le fonds de 60 millions en entier et

Voir page 2: Surtaxe

Le maire Drapeau est accusé de s'être soustrait au fisc

par Guy Deshaies

M. Jean Drapeau, maire de Montréal, devra se présenter en cour pénale, le lundi, 6 décembre prochain, pour répondre à deux chefs d'accusation inscrits contre lui en vertu de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

Aux termes des chefs d'accusation, le maire Drapeau n'aurait pas produit de rapports personnels d'impôt sur le revenu en 1968 et en 1969 et aurait, de plus, omis de répondre à un ordre du ministère du revenu l'enjoignant de produire ses rapports d'impôt pour les années susdites.

Deux dossiers ont été constitués, un pour chacune des années où l'on reproche à M. Drapeau d'avoir failli à son devoir de citoyen de produire un compte rendu de ses revenus personnels.

Pareils délits, s'ils sont avérés, sont punissables de prison mais, dans la plupart des cas, les coupables doivent rendre leur dette au trésor public et sont, de plus, condamnés à payer des amendes de même que l'intérêt des sommes dont le trésor public a été privé.

Les deux plaintes, portées par la Gendarmerie royale du Canada, ont été signées par le juge Cyrille Morand et le juge a aussitôt émis les sommations enjoignant le premier magistrat de Montréal de se présenter en cour criminelle, le 6 décembre. Les sommations seront ou ont été signifiées au domicile du maire, rue Des Plaines, mais M. Drapeau n'a pas encore annoncé cette nouvelle aux journalistes.

C'est par hasard que les chroniqueurs judiciaires, au palais de justice, sont tombés, hier, sur les deux dossiers du maire Drapeau.

Une semaine après Pompidou

Nixon rencontrera Heath aux Bermudes

SAN CLEMENTE (Californie) (AFP) – Le président Nixon et le premier ministre Edward Heath de Grande-Bretagne s'entretiendront les 20 et 21 décembre aux Bermudes, une semaine après le sommet Nixon-Pompidou aux Açores, a annoncé la "Maison Blanche de l'ouest" dans un communiqué qui devait être publié simultanément à Londres.

M. Nixon sera l'invité du premier ministre Heath et leur réunion "a été arrangée conformément au voeu du président d'avoir une série d'entretiens avec les dirigeants des principaux pays alliés (des Etats-Unis)".

Le président Nixon sera accompagné aux Bermudes par les secrétaires d'État William Rogers et au Trésor John Connally, ainsi que par son conseiller, M. Henry Kissinger.

M. Heath, pour sa part, sera accompagné de sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office, et de M. Anthony Barber, chancelier de l'échiquier.

Le sommet Nixon-Heath se déroulera très vraisemblablement près de Hamilton, la capitale de l'archipel des Bermudes, à 600 milles marins à l'est de la Caroline du nord. Les Bermudes ont déjà été le cadre de trois conférences internationales.

La dernière rencontre entre MM. Nixon et Heath remonte au 17 et 18 décembre 1970.

Comme la rencontre des présidents Nixon et Pompidou, celle que donnera le premier ministre britannique et le chef de l'exécutif américain sera consacrée principalement à la crise monétaire internationale.

Dès le début de la crise provoquée par la décision américaine d'annuler la convertibilité du dollar, le gouvernement britannique avait pris une position très voisine de celle de la France. C'est ainsi que Londres avait, par trois fois, protesté contre la surtaxe de 10% à l'importation aux Etats-Unis et les dégrèvements fiscaux consentis aux acheteurs américains de produits américains. La Grande-Bretagne est également favorable à une dévaluation du dollar et d'une révalorisation du prix de l'or.

Il est certain, par conséquent, qu'après avoir écouté le président Pompidou aux Açores, M. Nixon entendra de la bouche de MM. Heath et Barber un langage à peu près semblable.

En dehors de ces problèmes financiers et commerciaux, ou la prochaine entrée effective de la Grande-Bretagne au Marché commun doit prendre une place considérable, Britanniques et Américains passeront en revue l'ensemble des relations Est-Ouest, le conflit entre l'Inde et le Pakistan, la situation au Proche-Orient et l'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale.

Il n'est pas douteux que l'adhésion britannique a la communauté européenne n'est pas sans inquiéter Washington, où l'on craint, avec l'accroissement du potentiel européen, une véritable guerre commerciale entre les deux continents.

Cette rencontre au sommet donnera lieu à un échange de vues très large, puisqu'il n'y en a pas eu entre les deux hommes depuis un an, et que beaucoup d'événements se sont produits depuis, notamment la décision du président Nixon de se rendre à Pékin et à Moscou et l'admission de la Chine aux Nations unies.

A ce propos, la date exacte du voyage

Voir page 2: Nixon

La Presse: on cherche une formule de solution

Les parties impliquées dans la recherche d'un règlement à La Presse, c'est-dire le gouvernement québécois, la direction de l'entreprise et le front commun FTQ-CSN, étudiaient au plus haut niveau hier soir diverses formules de négociation accélérée qui permettent de trancher le conflit.

La nature des solutions envisagées n'a pas été divulguée, mais il semble que l'heure soit décisive.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les représentants patronaux et les comités syndicaux de négociation se sont rendus au ministère du travail, rue Crémazie, où les attendait M. J. O. Leblanc, sous-ministre du travail.

Le syndicat des journalistes et le comité patronal de négociation, qui avaient suspendu leurs entretiens dans la journée, sont alors restés sur leurs positions, chacun exigeant que les pourpar-

Voir page 2: La Presse

Paul Rose, coupable d'enlèvement

Douze jurés de langue française ont déclaré Paul Rose coupable d'avoir, le 10 octobre 1970, à Saint-Lambert, enlevé le ministre Pierre Laporte dans le but de le séquestrer contre son gré.

Les jurés ont délibéré durant plus de trois heures avant de rendre ce verdict qui a été accueilli par le juge Fernand Legault avec satisfaction.

Le magistrat a remercié les jurés et leur a dit que leur verdict de culpabilité était le seul verdict logique à rendre.

Toutefois il semble que c'est la première fois dans les annales judiciaires du Canada qu'un accusé est absent de la cour pour le verdict.

Paul Rose, on le sait, a été expulsé définitivement de la cour, il y a quelques semaines parce qu'il avait refusé de se lever pour l'arrivée du juge en cour.

Hier, il semble que les haut-parleurs, dans les coulisses de la cour, rue Parthenais, ne fonctionnaient pas bien car le conseiller juridique de l'accusé, Me Jean-Serge Masse, est venu demander par la suite quel était le verdict et quand la sentence serait prononcée.

Le juge Legault donnera cette sentence le 30 novembre prochain. Rose est passible de la réclusion perpétuelle. Hier, dès après le verdict, à 20h, Me Masse a dit

Voir page 2: Rose

M. Sharp à Toronto

Le Québec doit pouvoir se réaliser dans les limites d'un État fédéral

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Le Québec doit chercher à réaliser ses aspirations et ses objectifs particuliers dans le cadre qu'impose à tous ses membres un Etat fédéral. Nous pouvons y arriver si nous le voulons vraiment. Quant à nous (le reste du Canada) nous devons nous adapter à la réalité canadienne. Nous devons accepter de vivre dans un pays où il existe deux majorités".

C'est ce que le ministre des affaires étrangères du Canada, M. Mitchell Sharp a soutenu hier soir à Toronto du haut de la chaire du Holy Blossom Temple, de la communauté juive torontoise, haut lieu religieux et intellectuel.

M. Sharp participait alors comme plusieurs personnalités canadiennes et québécoises, au seminar intitulé "Le Canada et le Québec, un an après". Le leader du Parti-québécois, M. René Lévesque, doit porter la parole demain à ce seminar.

Le ministre Sharp, qui est le bras droit du premier ministre Trudeau, a proposé la reconnaissance des deux majorités canadiennes à ses compatriotes dans une longue série de réflexions sur le problème national du Canada et sur les manifestations de violence au Québec. Il a voulu "communiquer certaines pensées sur l'état de la nation, sur l'unité canadienne au sens le plus large du terme".

M. Sharp s'est dit convaincu que la grande majorité des habitants du Québec sont Canadiens avant d'être Québécois et il a demandé à ses auditeurs d'écouter avec prudence les propos de M. Lévesque "qui contestera peut-être cette hypothèse simple et fondamentale".

"Je vous demanderai d'écouter attentivement", a plaidé le ministre." Afin de vous rendre compte dans quelle mesure ses arguments sont fondés sur des faits observables et dans quelle mesure ils découlent, au contraire, de son enthousiasme pour la cause à laquelle il a choisi de se consacrer".

M. Sharp a fait ensuite profession de foi dans le multiculturalisme du pays: "En termes sociaux, a-t-il dit, nous reconnaissons clairement que nous sommes une société multiculturelle plutôt que biculturelle... Le travail de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (on l'appellerait sans doute aujourd'hui commission sur le bilinguisme et le multiculturalisme) nous a permis d'avoir une image plus claire de ce que nous sommes, c'est-à-dire des bilingues".

Après avoir soutenu que le pluralisme canadien ne s'épanouira que dans une plus grande unité canadienne, M. Sharp a

Voir page 2: Sharp

Alors que des médiations sont formulées

Les Pakistanais affirment avoir repoussé les Indiens sur 5 fronts

KARACHI (AFP) – Le président du Pakistan, le général Yahya Khan, a interdit hier le parti nationaliste Awami et ordonné l'arrestation de certains de ses dirigeants.

Le parti nationaliste Awami, qui est le deuxième parti politique interdit au Pakistan depuis mars dernier, après la Ligue Awami de cheikh Mujibur Rahman est né en 1957 d'une scission à l'intérieur de la Ligue Awami et est dirigé par Maulana Bhashani, actuellement en Inde avec le mouvement "Bangla Desh".

Cette interdiction a pour effet, selon les spécialistes indiens, de priver de leur liberté d'action toutes les forces politiques issues des élections générales de décembre 1970 à l'exception du Parti populaire de M. Zulficar Ali Bhutto.

Le décret présidentiel d'hier est considéré en effet par ces mêmes spécialistes comme révélateur. Il s'agit cette fois, souligne-t-on, de frapper non plus le mouvement sécessionniste des Bengalis pakistanais, mais un parti politique actif au Pakistan occidental.

La dissolution semble indiquer que des remous graves se sont produits au Pakistan occidental, notamment au Beloutchestan et au sein de la minorité pathane des confins de l'Afghanistan, estiment les observateurs.

Selon d'autres observateurs, l'interdiction du parti Awami pourrait également refléter des divergences ou des mécontentements au sein de l'armée.

Sur le plan militaire, l'armée pakistanaise a annoncé hier qu'elle avait repoussé des attaques de l'armée indienne sur cinq fronts.

Selon une dépêche émanant de Dacca, l'armée régulière a obligé des troupes indiennes à reculer, dans les régions de Jessore, Benapole, Comilla, Chittagong et Sylhet, le long de la frontière.

Selon le même communiqué, les troupes indiennes auraient subi de lourdes pertes, au moins 330 tués, en plus d'avoir abandonné derrière eux quantité d'armes et de munitions.

Le porte-parole pakistanais a souligné que les troupes indiennes massées tout le long de la frontière étaient très actives et que des renforts ne cessaient d'affluer.

Un affrontement d'envergure, ayant débuté jeudi soir, dans la région de Hilli, dans le nord du Bengale, opposait toujours hier l'armée régulière pakistanaise à des éléments révolutionnaires. Dacca maintenait que l'ennemi était indien.

Pour sa part, le ministre indien de la défense, M. Jagjivan Ram, a averti hier le Pakistan que s'il forçait l'Inde à la guerre, celle-ci aurait lieu "en territoire pakistanais, dans ses villes, ses rues et ses maisons".

M. Ram, qui a fait cette déclaration au cours d'une réunion publique, a annoncé que l'armée indienne avait détruit dimanche dernier 13 chars pakistanais en guise d'avertissement. "La leçon que l'Inde donnera cette fois-ci au Pakistan l'obligera à devenir un bon voisin", a dit le ministre de la défense.

La journée a été par ailleurs fertile en initiatives diplomatiques, plusieurs médiations et propositions de bons offices ayant été formulées.

Ainsi, on apprenait que le gouvernement pakistanais a demandé a la Suede et à la Suisse de prêter leurs bons offices pour empêcher l'éclatement d'une guerre généralisée avec l'Inde.

On ajoutait que le gouvernement de Berne a consulté le gouvernement suédois sur cette démarche pakistanaise. Le

Voir page 2: Pakistan

suites de la première page

TRUDEAU

"Je ne veux pas servir de caution morale à un premier ministre qui veut donner l'impression qu'il s'intéresse aux travailleurs alors qu'il se sent bien plus proche des élections générales que des travailleurs."

A l'usine Worthington comme au restaurant Sambo, la limousine du premier ministre a dû franchir un groupe d'une cinquantaine de "gars de Lapalme" qui manifestaient paisiblement.

A la sortie du restaurant Sambo, d'un signe bien connu du bras, M. Trudeau leur a réitéré son invitation à manger de la m...

Aux hommes d'affaires et aux représentants des clubs qui, dans un mémoire au premier ministre, disaient leur inquiétude par rapport au phénomène grandissant de la drogue chez les jeunes, M. Trudeau a déclaré que cette question préoccupait son gouvernement et que celui-ci met des sommes importantes à la disposition des centres de dépannage et des laboratoires de recherche.

M. Trudeau a cependant ajouté: "L'alcoolisme est un fléau beaucoup plus important pour le Canada que la consommation de la marijuana. Les jeunes qui ont recours à la drogue ont ma sympathie mais non mon conseil. Je leur dis: Pourquoi chercher à vous évader de cette façon alors qu'il y a tellement de choses emballantes qui se présentent à la jeunesse. Voyagez. Allez aux Indes ou descendez l'Amazone, mais faites quelque chose!"

Le premier ministre a aussi commenté le phénomène de la contestation et l'émergence de groupes locaux.

S'adressant toujours aux hommes d'affaires, il a déclaré: "Votre mémoire est un exemple de contestation constructive. Vous pouvez faire valoir votre point de vue de façon rationnelle car vous êtes en contact avec les zones d'influence. Mais il ne faut pas oublier les gens qui sont perdus dans l'anonymat, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur couleur, soit à cause de leur langue; ceux-là sont davantage portés à gueuler et à employer la violence. Mon gouvernement fait tout en son pouvoir pour promouvoir les initiatives locales. Perspectives-Jeunesse en est le plus bel exemple".

M. Trudeau a de plus accueilli favorablement la suggestion des hommes d'affaires d'aménager un parc le long des rives du fleuve Saint-Laurent, sur une partie du territoire des ports nationaux. Il a ajouté qu'il attendait des plans précis de la part de la Ville de Montréal à ce sujet.

Quelques participants à ce déjeuner ont confié leur impatience par rapport à la lenteur des gouvernements à faire disparaître les voies ferrées dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. M. Gérard Pelletier a précisé que cette question est devant la Commission des transports et que la construction de l'autoroute transcanadienne fera disparaître ces voies qui sont la cause de nombreux accidents.

Questionné à nouveau sur l'opportunité de créer un régime présidentiel au Canada, M. Trudeau a réitéré, tout comme la veille au soir devant ses électeurs du comté Mont-Royal, sa foi dans le régime parlementaire et a ajouté qu'il y avait assez de problèmes importants au Canada pour ne pas perdre son temps à discuter sur de telles questions.

A une autre question, le premier ministre canadien a répondu qu'en principe il était bien d'accord pour exempter les vieillards de tout impôt, mais qu'une telle mesure viendrait s'ajouter au fardeau fiscal qui pèse déjà très lourdement sur les classes moyennes. Il ne faut pas oublier, a ajouté M. Trudeau, que le Canada est l'un des pays au monde, y compris les pays socialistes, qui consacre le plus d'argent à la sécurité sociale.

A la suite de ce déjeuner, M. Trudeau et les députés libéraux de l'est de Montréal ont rencontré les représentants d'une trentaine de journaux de quartiers et de divers groupes ethniques, échangeant quelques mots avec chacun et posant pour leurs photographes.

Jeudi soir, M. Trudeau avait participé à une assemblée dans son comté de Mont-Royal et avait rencontré les représentants du Conseil des Eglises chrétiennes de Côte-des-Neiges; cette dernière rencontre avait été perturbée par l'intervention de quelques membres de la communauté noire qui se sont élevés contre le fait que l'on discute de leurs problèmes sans les avoir invités.

Hier soir, le premier ministre devait visiter un club de jeunes et participer à une assemblée des libéraux de l'est de Montréal au centre Maisonneuve.

LA PRESSE

lers se poursuivent sur ses propositions exclusivement.

A la table des syndicats FTQ, les textes relatifs à ce qui a fait l'objet d'un accord verbal entre les typographes et La Presse ont été déposés, mais les problème majeures de la juridiction syndicale et des droits de gérance sont demeurés en suspens.

SHARP

rejeté l'idée de statut particulier pour le Québec, affirmant que ce concept fait appel à des attitudes de condescendance de la part des Canadiens anglais.

"Des personnalités aussi différentes que Robert Stanfield, Tommy Douglas et Claude Ryan brandissaient ce concept comme le remède à tous les maux du Québec", a fait valoir le ministre "Ils l'ont tous rapidement abandonné, en partie parce qu'il était impossible à définir, mais essentiellement parce que le concept même faisait appel à l'idée erronée qu'il fallait quelque chose "pour le Québec".

M. Sharp a dit croire, quant à lui, que le Québec d'aujourd'hui, se tourne vers le Canada et le reste de l'univers et qu'il a cessé d'être replié sur lui-même dans une espèce d'enclave.

M. Sharp a demandé à ses auditeurs de reconnaître que "nos concitoyens francophones ne se considèrent plus comme la minorité francophone d'un Canada anglophone, mais comme une partie intégrante de la grande culture française universelle qui se partage le Canada sur une base d'égalité, avec les Canadiens d'expression anglaise".

M. Sharp a recommandé à ses auditeurs d'adopter une attitude de compréhension amicale envers le "séparatisme spirituel" des Québécois.

Il a défini ce terme comme étant "un sentiment né tout naturellement du particularisme québécois, de la langue, de la culture et de l'histoire d'un groupe qui possède bien ses tensions internes, mais qui présente en Amérique du Nord un visage relativement unifié".

M. Sharp a soutenu que l'on peut attribuer à ce "séparatisme spirituel" une part des 24 pour cent du vote populaire recueillis par le parti de M. René Lévesque aux dernières élections provinciales. "Je ne veux pas en exagérer l'importance, mais je suis certain qu'il y a là un facteur à considérer", a-t-il dit.

M. Sharp a enfin condamné en termes sévères la violence qui s'est manifestée au Québec pendant les dix dernières années. Il a affirmé que la violence n'était pas l'avant-garde du séparatisme québécois mais qu'elle était plutôt "la déformation extrémiste d'un mécontentement fondamental qui se fait jour devant nos conditions de vie et qui, pour certaines raisons, est ressenti plus profondément au Québec que dans d'autres provinces du Canada. Quant aux terroristes du FLQ, on peut maintenant les prendre sans risque d'erreur pour ce qu'ils sont vraiment – ni plus ni moins des criminels".

Le ministre a toutefois souligné que la violence était plutôt un symptôme qu'une maladie en soi et qu'il faut savoir déceler rapidement la vraie nature du mal et y trouver un remède approprié.

Se référant aux problèmes sociaux vécus en Grande-Bretagne à la fin du 18ième siècle, et à la révolte des Luddites, M. Sharp a dit qu'il était instructif de noter que les dernières mesures de répression appliquées alors par l'Etat n'ont pas enrayé le mouvement autant que le regain de prospérité d'une société qui avait su s'adapter.

PAKISTAN

gouvernement suédois aurait toutefois, décidé de ne rien faire et de laisser au Conseil de sécurité des Nations unies le soin de prendre éventuellement des mesures pour empêcher l'extension du conflit.

Le Pakistan attendrait un jour ou deux pour juger du résultat de sa démarche et aussi de l'évolution dans le sous-continent avant de porter le problème devant le Conseil de sécurité.

A ce propos, les Etats-Unis n'ont encore pris aucune décision sur l'opportunité de soumettre le conflit indo-pakistanais au Conseil de sécurité et poursuivent leurs efforts diplomatiques pour éviter une aggravation de la situation, déclarait-on hier au département d'Etat.

Le porte-parole du département, M. Charles Brav, s'est efforcé de dissiper l'impression donnée par la presse américaine que le gouvernement Nixon penchait maintenant pour un recours au Conseil de sécurité.

De leur côté la Belgique et l'Italie envisagent de porter le conflit du Pakistan oriental devant le Conseil de sécurité, déclarait-on dans les milieux diplomatiques des Nations unies.

Une décision à cet effet pourrait être prise au début de la semaine prochaine. Elle s'accompagnerait vraisemblablement d'un projet de résolution demandant à tous les intéressés d'observer un cessez-le-feu et de faire preuve de la plus grande modération pour empêcher l'aggravation de la situation.

La Turquie a indirectement entrepris des démarches diplomatiques, notamment auprès des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine, en leur demandant d'user de leur influence pour mettre fin aux hostilités entre l'Inde et le Pakistan, indiquait-on hier de source autorisée à Ankara.

Cette initiative fait suite à un message adressé dans ce sens par le général Yahia Khan, président du Pakistan, à M. Cevdet Sunay, président de la république turque.

Enfin, à la Nouvelle Delhi, M. Swaran Singh, ministre indien des affaires étrangères, a indiqué que l'Inde pourrait prendre l'initiative d'envoyer un émissaire à Pékin afin de normaliser ses relations avec la Chine populaire.

M. Singh, qui répondait à des questions des membres de la Chambre haute du parlement, a ajouté que l'attitude chinoise vis-à-vis de l'Inde, avec qui les relations diplomatiques sont rompues depuis 1962, avait "manifestement" changé depuis quelque temps. Le ministre indien des affaires étrangères a indiqué que des contacts avaient déjà eu lieu dans différentes capitales entre les ambassadeurs des deux pays. "Nous avons discuté avec des dirigeants chinois à Pékin et à la Nouvelle Dehli", a-t-il ajouté.

NIXON

en Chine doit être annoncée d'ici au premier décembre et l'on s'attend déjà qu'il se situera en mars. La visite en URSS est prévue pour le mois de mai.

Pour ce qui est de la suite, un troisième sommet apparaît d'ores et déjà certain avec le chancelier Willy Brandt de la RFA, en janvier prochain sans doute.

SURTAXE

que cette somme était simplement un fonds de réserve devant servir dans les cas d'urgence.

M. Gillespie a dit que le gouvernement avait reçu seulement 250 demandes dont 60 avaient été acceptées. Une rumeur voulait que le gouvernement avait jusqu'à maintenant reçu quelque 1,300 demandes de renseignements concernant l'aide spéciale à l'industrie manufacturière.

Le ministre a précisé que si seulement 60 demandes ont été acceptées cela ne voulait pas nécessairement être que les 190 autres seront refusées.

ROSE

qu'il avait relevé au moins 27 motifs très sérieux d'appel, dont les expulsions de Rose qui n'a pu présenter de défense, ni faire de plaidoyer. Rose n'a pu davantage interroger la plupart des témoins de la Couronne.

Le conseiller juridique de Paul Rose a qualifié ce procès inédit d'une "somme de précédents illégaux" et a déclaré que la défense se pourvoierait en appel.

Paul Rose, déjà condamné à la prison à vie pour le meurtre de Pierre Laporte, a eu l'occasion de présenter au tribunal plus de 20 requêtes qui ont été rejetées, pour la plupart, sur le banc, par le juge Fernand Legault. Rose a demandé que soit recusé le tableau des jurés, que le panel des jurés soit rejeté et rechoisi, que les lieux soient visités, etc. Il a aussi fait des requêtes en mistrial alléguant à chaque fois qu'il y avait eu irrégularités dans la marche des procédures.

Le juge Legault, du reste, n'a pas nié ces irrégularités mais il a expliqué qu'il fallait que la cour décide, qu'elle ne pouvait pas laisser les parties se débattre entre elles sans intervenir et que, finalement, la cour d'appel, pourrait éventuellement disposer des prétentions de la défense.

Mais le plus extraordinaire et le plus inquiétant dans ce deuxième procès de Paul Rose c'est l'interprétation que l'on a faite de l'article 557 du code pénal. Le juge Marcel Nichols, le 14 février dernier, après 20 jours de procès, avait expulsé Paul Rose définitivement de la cour en alléguant les dispositions de l'article 557 qui stipule qu'un accusé peut être éloigné et gardé hors de la cour "lorsqu'il se conduit mal en interrompant les procédures au point qu'il serait impossible de les continuer en sa présence". A cette époque, Paul Rose, moins expérimenté en matière judiciaire, plus énervé sans doute puisqu'il avait été arrêté une vingtaine de jours plus tôt, était beaucoup plus rébarbatif que maintenant. Jusqu'à un certain point, pouvait-on prétendre qu'il interrompait les procédures bien qu'il le faisait en posant des questions.

Le juge Nichols avait longuement hésité à expulser l'accusé qui, de surcroît, se défendait seul. Il avait cependant demandé au Barreau de déléguer un "amicus curiae" comme observateur dès après l'expulsion et, conformément à l'article 557 (paragraphe 3), il avait permis à Paul Rose de faire une défense (un témoin) et de présenter à ses pairs un plaidoyer.

Le juge Nichols ne se doutait peut-être pas qu'il venait de créer un précédent qu'on répéterait en oubliant les gants blancs. Car le juge Legault, lui, a expulsé définitivement Paul Rose de la cour parce que ce dernier ne s'était pas levé lors de l'entrée du juge en cour. Précisons que depuis le 18 octobre, jamais Paul Rose ne s'est levé à l'entrée du juge. Il a été cependant expulsé pour cette raison, un mois après le début du procès, alors qu'on allait justement faire une preuve de voir-dire sur une déclaration non signée que la police attribue à Rose. Le refus d'accueillir le juge en cour en se levant constitue-t-il une interruption des procédures telle qu'on ne puisse les continuer en la présence de l'accusé? Et surtout que Rose, à ce deuxième procès avait mené sa défense d'une manière plus fidèle à l'orthodoxie de la cour. Il avait dit qu'il acceptait, quoique à regret, de "jouer le jeu" et de se servir des armes de défense prévues par la loi. Certes, certaines de ses interventions ont été plus ou moins outrageantes pour la cour, ces contre-interrogatoires ont été parfois au delà des règles permises, mais le Rose de ce procès s'est conformé bien davantage aux règles que celui du 25 janvier dernier devant le juge Nichols.

Hier, après que le procureur ad hoc de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, eût terminé son réquisitoire, le juge Legault a demandé à Rose s'il voulait se soumettre aux conditions édictées pour sa réadmission en cour, à savoir des excuses au tribunal. Rose, sachant que rien légalement ne prévoit des semblables pratiques, a rétorqué, par écrit: "Je continue de m'opposer aux procédures illégales telles les excuses à la cour." Le juge Legault ne lui aura donc pas permis de présenter une défense non plus que de faire le moindre plaidoyer devant ses pairs.

Ce singulier dénouement de ce procès s'ajoute au non moins dramatique choix des jurés qui a été fait en partie par la Couronne seule. L'un des jurés est le voisin de Pierre Laporte, victime du délit que l'on impute à Rose et un autre s'est déclaré partial et a été choisi. Les deux premiers n'ont pas été questionnés par les vérificateurs à qui personne n'a demandé d'avis sur la partialité ou l'impartialité des candidats.

Procès unique, inédit, inspiré du premier procès pour meurtre, mais cette fois caractérisé par des irrégularités plus grossières. Paul Rose a déjà inscrit en appel le verdict de culpabilité prononcé contre lui pour le meurtre de Pierre Laporte. Il s'adressera de nouveau à la cour d'appel pour faire examiner ce procès qui s'achève par une nouvelle condamnation.

Guy DESHAIES

M. Trudeau s'adresse aux libéraux

La société juste n'est pas pour demain: c'est un idéal

C'est par un rappel de son objectif de "société juste" que le premier ministre Trudeau a mis fin hier soir devant quelques 600 partisans libéraux à sa visite de 24 heures dans la région métropolicaine.

A ses partisans de l'est de Montréal, réunis au Centre Maisonneuve, M. Trudeau qui était entouré d'une dizaine de députés de la région de Montréal, a déclaré: "Il y en a dans notre société qui, en utilisant la propagande insidieuse ou en organisant des manifestations, ne respectent pas la liberté des autres. Pour notre part, nous du Parti libéral, nous harmonisons notre action sur le principe de la liberté humaine."

Et, parlant de la "société juste", le premier ministre canadien a affirmé: "Nous n'avons jamais promis que la société juste serait pour demain matin. C'est une ligne, une voie que nous tentons de suivre. Toutes nos politiques sont dirigées vers un objectif de mieux-être, de justice et de liberté."

Tout comme à ses visites à l'usine MLW-Worthington et au restaurant le Sambo, au cours de la journée d'hier, M. Trudeau a été accueilli hier soir par une manifestation des "Gars de Lapalme".

Alors que le midi, le premier ministre leur avait lancé un nouveau "mange de la m...", hier soir, les "Gars de Lapalme" lui ont remis son invitation au moyen d'une chanson. Non décontenancé M. Trudeau s'est mis à battre la mesure avec ses deux bras.

Comme exemples d'efforts vers la "société juste", M. Trudeau a cité le principe de péréquation selon lequel les régions riches donnent aux régions pauvres, la loi sur les langues officielles, la politique fédérale envers les Indiens et le multiculturalisme.

Abordant les relations entre Ottawa au Québec, le premier ministre canadien a déclaré: "Nous avons la chance, nous libéraux, d'être au pouvoir au provincial et au fédéral. C'est sûr que nous nous disputons quelquefois, M. Bourassa et moi. Mais ça n'a jamais été aussi bien; la raison, c'est que nos deux gouvernements ont pour principe de base le respect de la liberté humaine."

Avant de participer à cette assemblée, M. Trudeau a visité la Caserne, un club sportif de jeunes dans le quartier Maisonneuve. Ce club est dirigé par le père Normand Bernard et reçoit l'aide de la Ville de Montréal et du service de police montréalais. Quelques jeunes ont fait une démonstration de karaté.

A ces jeunes, le premier ministre a dit: "Nous aussi, à Ottawa, nous avons un club. Ce club doit faire des lois pour un très grand pays, le Canada. Mais ces lois, ça ne vaut rien s'il n'y a pas un peuple qui veut vivre, jouer et travailler ensemble."

M. Guy Saint-Pierre annonce:

Le Québec sera doté d'un réseau de 26 centres pour enfants handicapés

par Renée Rowan

Le Québec sera doté, à brève échéance, d'un réseau de vingt-six centres spécialisés pour l'enfance exceptionnelle, au niveau du primaire, a annoncé hier soir M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'éducation, à la conférence de presse qui a marqué l'ouverture du 9e congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, placé cette année sous sa présidence.

Ces centres conçus, bâtis et équipés spécialement pour recevoir chacun 150 enfants handicapés physiquement ou mentalement seront situés un peu partout à travers la province en fonction des bassins de population et des ressources sur le plan des spécialistes de l'enfance exceptionnelle. Chaque centre aura une équipe multidisciplinaire dont le rôle sera de tenter de réintégrer le plus rapidement possible l'enfant dans un milieu de vie normal.

Ces centres s'inspireront d'expériences pilotes entreprises à Chambly et à Valleyfield.

D'autre part, a dit le ministre, l'accent sera mis dès l'an prochain, sur le pré-scolaire dans les zones grises de Montréal et de la province où l'on tentera de rejoindre directement non seulement l'enfant mais également la mère. L'éducation pré-scolaire, a souligné M. Saint-Pierre, permettra un dépistage plus rapide des troubles d'apprentissage tout en favorisant un meilleur développement des pré-requis en vue d'une intégration dans les classes régulières.

Le livre blanc du ministère des affaires sociales sur l'enfant inadapté a été rendu public vendredi. A quand celui du ministère de l'éducation?

Tout probablement en janvier, a répondu le ministre Saint-Pierre qui a souligné l'effort qui est fait actuellement pour un dialogue constant entre les deux ministères. On tente sans cesse, a-t-il ajouté, d'augmenter les communications entre les deux groupes.

Des efforts considérables ont été faits depuis quelques années au Québec pour répondre aux besoins de l'enfance inadaptée. "Il y a cinq ans, c'était la plus grande noirceur. Depuis, beaucoup de progrès ont été accomplis. On répondait alors à 3 ou 4% des besoins de cette clientèle. Aujourd'hui, on rejoint 45% de ceux qui doivent recevoir des soins." (On trouvera à la page 11 le compte rendu du discours inaugural du congrès).

Le PQ fait aujourd'hui un examen de conscience

C'est aujourd'hui que le Conseil national du Parti Québécois se réunit à Montréal, en séance extraordinaire, pour tenter de conjurer les menaces de dissension qui pèsent sur le Mouvement depuis la manifestation du 29 octobre dans laquelle le Comité exécutif du PQ avait refusé d'entraîner le Parti.

Le malaise que les instances supérieures du Parti cherchent à dissiper a été porté à la connaissance du public par l'hebdomadaire de gauche "Québec-Presse" qui a fait état au début du mois de la dissidence du député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns. Celui-ci, mécontent de la non-participation de son groupe à la manifestation violente du 29 octobre, a soutenu que le PQ n'était rien de plus qu'une "aile avancée du Parti libéral".

Pour sa part, M. René Lévesque a démenti la plupart des informations diffusées par "Québec-Presse", selon lesquelles une trentaine d'associations de comtés de la région montréalaise se seraient désolidarisées du comité exécutif qui avait pris la décision de ne pas participer à la manifestation syndicale du 29 octobre. Le leader du PQ a toutefois reconnu que les propos prêtés à M. Burns étaient authentiques. Au cours d'une conférence de presse, M. Lévesque a même déclaré que M. Burns pouvait quitter le Parti s'il n'était pas satisfait.

Par la suite, MM. Burns et Lévesque se sont abstenus de poursuivre leur débat, du moins en public. Divers témoignages recueillis par le leader ont d'autre part indiqué que la très grande majorité des militants péquistes se rangeaient à l'avis du Comité exécutif et appuyaient sans réserves M. Lévesque. D'autres, moins nombreux, lui ont fait savoir qu'ils auraient souhaité que le PQ participât à la manifestation syndicale contre La Presse, mais qu'ils ne condamnaient pas pour autant la direction du président. Enfin, un noyau de dissidents, fidèles à M. Burns, ont clairement exprimé leur désaccord et laissé entendre qu'ils songeaient à quitter les rangs du Parti.

La réunion d'aujourd'hui sera entièrement consacrée à l'examen de cette affaire.

Dans l'entourage du Comité exécutif, on souligne toutefois que les discussions au sein du Parti sur les stratégies et les orientations, parfois vives et bruyantes, sont des signes de santé et de démocratie. Mais il ne peut s'agir, a-t-on précisé de "déchirements" ou de "divisions profondes" comme l'ont prétendu des adversaires du Parti, à droite et à gauche.

Les mêmes informateurs ajoutent toutefois que si des divergences profondes appellent des décisions plus graves et des règlements de compte, la direction du Parti n'hésitera pas à faire face à ses responsabiliés.

Rappelons que le Conseil national regroupe environ 150 personnes: membres du comité exécutif, députés élus, représentants des associations de comtés et cadres permanents.

$25,000 aux "Partenaires Associés"

Le ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration a accordé un montant de $25,000 pour fins de recherches aux "Partenaires Associés, Inc." un organisme sans but lucratif qui s'occupe tout simplement de trouver du travail aux personnes de 45 ans et plus.

C'est M. Marcel Prud'homme, secrétaire parlementaire du ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, qui a fait connaître la nouvelle officiellement, lors d'une brève cérémonie hier matin dans les locaux de "Partenaires Associés, Inc." A cette occasion, il a remis un chèque de $12,500 à M. Georges Gauthier, président de cet organisme. Ce chèque sera suivi de deux autres au montant de $6,250 chacun.

Quelques minutes auparavant, M. L.E. Duquette, directeur général du ministère pour le Québec, et M. Gauthier avaient signé une entente selon laquelle "Partenaires Associés, Inc." s'engage, à la faveur des montants susmentionnés, à fournir au ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration des renseignements pertinents sur les personnes qu'ils aident.

QUÉBEC

Suite de la page 3

ferait enquête depuis une dizaine de jours, croit-il savoir.

"Toujours, dans toutes les Bourses du monde, admet M. Tetley, il y a toujours une relation avec la pègre. Au Québec, si elle existe, cette relation, elle n'est pas forte."

Il répète que le Financial Post n'implique qu'un seul membre de la Bourse locale, et que cette affaire, si elle est très importante, n'est pas grave.

Il n'a pas reçu de plaintes impliquant des relations possibles entre la pègre et la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Selon le ministre, le gouvernement, par ses services d'enquête au revenu, à la justice et aux institutions financières, a les moyens qu'il faut pour agir rapidement, le cas échéant. Mais, réitère-t-il, "personne n'est coupable avant d'être trouvé coupable".

La publicité aux enfants

Les Communes relèguent aux oubliettes un projet de loi

OTTAWA (CP) – Après être tombés d'accord sur la nécessité de mettre un frein à la masse de publicité s'adressant aux enfants – particulièrement à cette période de l'année –, les députés de tous les partis ont relégué aux oubliettes un projet de loi qui aurait justement pu assurer le freinage désiré.

M. James A. McGrath, député conservateur de Saint-Jean-Est et père de six enfants, avait obtenu la permission de présenter à la Chambre ce projet de loi proposant un contrôle plus sévère de la publicité s'adressant aux enfants.

Les membres des autres partis se sont déclarés favorables à ce projet de loi. Ils ont cependant discuté au-delà de la période de temps permise. Aucun vote n'a en conséquence été pris et le projet de loi de M. McGrath a été placé à la queue de la longue liste de projets qui attendent leur tour. Il ne reviendra vraisemblablement pas de sitôt devant la Chambre.

"Votre femme ne vous pardonnera jamais d'avoir écarté ce projet en parlant au-delà du temps alloué", a lancé M. M. M Grath au député libéral d'Algoma, M. Maurice Foster, qui parlait encore à 18 heures, heure de la limite fixée. M. Foster est père de quatre enfants.

M. McGrath et Mme Grace MacInnis, néo-démocrate de Vancouver-Kingsway, ont tous deux déclaré que le code d'éthique adopté le mois dernier par l'Association canadienne des radio-diffuseurs, était nettement inadéquat.

Le code, dont l'application est laissée à la bonne volonté des annonceurs contient, selon Mme MacInnis, un grand nombre de directives "vagues" et en conséquence faciles à contourner.

Soins dentaires: pas de problème

QUEBEC (PC) – Les 1,619 dentistes disponibles que compte présentement le Québec seraient en mesure de satisfaire à la demande dans une proportion de 99.8 pour cent, si le régime de soins dentaires pour les enfants de 0 à 7 ans entrait en vigueur immédiatement.

C'est ce que démontre une étude faite pour le compte de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), au début de 1971, en vue de l'extension du régime des soins dentaires pour les enfants de 0 à 7 ans prévue par la loi 69.

Portant le nom de "Rapport sur les soins dentaires", cette étude n'a pas été rendue publique, mais le directeur de la division de la santé dentaire au ministère des Affaires sociales, le Dr Gilles Pelletier, en a communiqué les grandes lignes au cours d'une interview.

Le rapport souligne que cette satisfaction à 99.8 pour cent de la demande serait possible en dépit du fait que le Québec ne compte qu'un dentiste pour 3,680 personnes alors que le rapport est d'un dentiste pour 2,950 au Canada.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 27 novembre 1971

C'est la détention à vie pour les 3 prévenus du Casa Loma

Après deux journées et demie de délibérations et au terme d'un procès qui durait depuis le 17 septembre dernier, trois individus intimement mêlés à la vie nocturne montréalaise ont été déclarée coupables, au début de la soirée d'hier, de l'un des trois meurtres commis à la Casa Loma, le 12 mars dernier.

C'est par ailleurs avec la plus complète stupeur qu'une cinquantaine de personnes, la plupart d'ascendance italienne, ont écouté les douze jurés rendre successivement un verdict de culpabilité contre Jos Di Maulo, Jos Tozzi et Julio Ciamrro.

Pendant une dizaine de minutes, alors que les trois prévenus, qui n'avaient manifesté aucune émotion particulière au moment du verdict, se sont tenus silencieux à l'avant de la cour, quelques-uns ont laissé seulement échapper ici et là un seul mot: "Incroyable".

Les trois prévenus avaient été accusés du meurtre de Jean-Claude Rioux, un jeune homme qui, comme eux, avait été quelques minutes plus tôt témoin de deux autres assassinats présumément commis par un autre individu qui attend présentement son procès devant les Assises.

Presque tout le monde serait alors sorti de l'établissement de la rue Ste-Catherine, pris de panique, et Rioux, qui était apparemment l'ami d'un des antagonistes de ces deux crimes, aurait été retenu par les accusés sur place.

Ils sortirent un peu plus tard, mais Rioux fut retrouvé sur le parquet, avec les deux autres victimes, la gorge tranchée, par un instrument que l'on n'a pu identifier.

C'est une jeune serveuse, Paulette Gingras, qui avait été la dernière à voir le jeune homme, son ami.

Elle fut contre-interrogée pendant des journées entières par les divers avocats de la défense, dans l'espoir d'annuler l'impact de son témoignage.

La même attitude devait être adoptée par la défense, à l'endroit de "Tiny" Bull, gardien de nuit qui n'a jamais déclaré avoir été témoin du meurtre, mais qui soutint que les trois accusés étaient là, et apparemment les trois seuls, au moment où le crime fut commis.

En défense, on tenta à plusieurs reprises de faire porter des soupçons sur d'autres personnes, et notamment sur le témoin Bull, que l'on représenta comme un malade qui ingurgitait chaque jour une forte quantité de médicaments.

Le verdict du jury rendu, le juge Maurice Cousineau, qui avait présidé ce long procès, a immédiatement prononcé la sentence de détention à vie, obligatoire dans les circonstances.

Di Maulo et Tozzi étaient mêlés de près à l'administration de la Casa Loma, le premier comme gérant de l'un de ses bars; le second comme administrateur général, cependant que Ciamarro était, à l'époque, le gérant du Cesar's Palace, autre club du quartier Park Extension.

Québec enquête mais doute que la pègre ait pu pénétrer la Bourse de Montréal

par Gilles Lesage

QUEBEC – Estimant qu'il n'y a rien de grave, le gouvernement n'a pas l'intention pour l'instant de décréter une enquête spéciale sur l'affaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Les enquêtes en cours relèvent des services réguliers des organismes en cause, et elles ne seront pas complétées avant trois ou quatre semaines.

C'est ce que le ministre des institutions financières, M. William Tetley, a fait savoir hier, partiellement à l'Assemblée nationale, partiellement devant les reporters qui l'ont interrogé par la suite.

Ce n'est qu'hier en effet qu'un député s'est décidé à poser une question sur les allégations du Financial Post suivant lesquelles la Mafia se serait jusqu'à un certain point infiltrée dans le marché des valeurs mobilières du Québec, ce qui implique la responsabilité de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

M. Guy Joron (PQ-Gouin) a demandé au ministre de faire le point.

M. Tetley a répondu qu'une enquête conjointe du ministère de la justice et du ministère des institutions financières avait été instituée pour examiner les faits allégués par l'hebdomadaire torontois, et dont le ministère avait eu vent depuis un bon moment déjà, pour certains de ces faits.

Le ministre a noté qu'une seule compagnie est mentionnée par le journal financier. "C'est un problème important, mais je ne crois pas qu'il va affecter les Bourses et l'industrie des valeurs mobilières au Québec."

Il note également que les dispositions de la loi 63 adoptée en juillet dernier facilitent le travail d'enquête. Par contre, les commissaires actuels ont été nommés à vie, avant l'adoption de la loi. Je ne peux pas changer ce fait, sauf que, dans la loi, nous avons stipulé qu'à l'avenir les commissaires seraient nommés pour dix ans."

M. Joron a alors demandé au ministre s'il était prêt à se servir des dispositions de la loi qui lui permettent de demander à la Cour d'appel de faire enquête.

"Tout d'abord, a répondu le ministre, nous faisons enquête aux deux ministères, et nous allons décider après ce qu'il faut faire. Je peux dire que j'ai fait moi-même enquête depuis plusieurs semaines et nous allons décider au moment propice de la prochaine étape." L'enquête porte sur les allégations du Financial Post, "et d'autres que nous avions reçues depuis longtemps".

Il a ajouté que la Bourse fait également enquête, "ce qui est son devoir et son droit", et que les deux rapports seront mis ensemble. Il est impossible, dit-il, de prévoir quand ces enquêtes conjointes seront terminées.

Hors de la Chambre, par la suite, le ministre a dit qu'elle dureront trois à quatre semaines. Il ne croit pas pouvoir en rendre les conclusions publiques, pour le cas où des procédures (criminelles ou autres) seraient intentées. "Ce serait donner nos idées à la défense", a-t-il expliqué. Il nie qu'il s'agisse d'enquêtes-maison.

Le ministre a dit que presque chaque jour, il reçoit des plaintes anonymes, à propos desquelles il fait toujours enquête. Mais la plupart ne sont pas fondées. "Des fois, il y a quelque chose d'important."

Dans ce cas-ci, son ministère ferait enquête sur certaines choses "depuis plusieurs semaines" et le Financial Post a dévoilé certains autres faits que le ministère ne connaissait pas. Quant à la Bourse, elle

Suite à la page 2

Une cinquantaine de "gars de Lapalme" ont accompagné le premier ministre Trudeau dans sa visite d'une journée dans l'est de Montréal. À la sortie du restaurant Sambo où il a déjeuné avec quelque 400 hommes d'affaires de l'est de Montréal, M. Trudeau leur a d'ailleurs réitéré, par un signe du bras, son invitation à manger de la m . . .

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Morency, Lanctôt et Roy reprennent leur liberté

par Guy Deshaies

Claude Morency, François Lanctôt et André Roy, tous trois incarcérés depuis le 21 juin 1970, ont été remis en liberté, hier, après que le juge Antonio Lamer leur eut accordé chacun deux cautionnements de $950.

Cette décision fait suite à l'acquittement de Morency prononcé par douze jurés mercredi sur quatre chefs d'accusation, soit un hold-up commis le même jour au même endroit et plus précisément à la coopérative étudiante de l'AGEUM, le port de déguisement et enfin le recel de l'argent, soit $28,000 qui proviendrait du vol de $58,000 perpétré à l'U. de M.

Malgré les protestations du procureur de la Couronne, Paul Bélanger, le juge Lamer a décrété que puisque Morency avait été acquitté du recel de l'argent volé et que la même accusation pesait contre les deux co-accusés, il était raisonnable de présumer que ces derniers avaient de bonnes chances d'être aussi acquittés.

L'octroi du cautionnement a été accueilli par des cris de joies de la part des amis et parents des trois jeunes gens. Mme Lanctôt, mère de Francois et aussi de Jacques Lanctoçt qui, lui, est à Cuba, en exil, depuis la libération de son ôtage James Cross, a fondu en larmes tandis que le père de Claude Morency s'est précipité dans le prétoire afin de serrer la main au juge Lamer.

Rappelons que le célèbre Paul Rose, qui subit présentement un procès "in abstentia pour l'enlèvement de Pierre Laporte n'est pas étranger à l'acquittement de Morency et par conséquent à la remise en liberté des trois co-accusés, présumés felquistes.

Rose a été le témoin-clé de la défense. Il a raconté que le 28 mai 70, c'est lui qui avait fait le vol à main armée à la caisse pop du centre social de l'U. de M. et à la coopérative étudiante. M. Rose, qui qualifie cette opération de "réquisition", a raconté en détails les péripéties du forfait en ajoutant qu'il était accompagné de MM. Jacques Lanctôt et Marc Carbonneau, les deux exilés de Cuba.

C'est lui que les jurés ont cru et non pas les policiers qui, en contre-preuve, après son témoignage, sont venus dire que Paul Rose, dès après son arrestation, avait avoué avoir fait le vol en compagnie de Morency et des autres co-accusés dans cette affaire. Les jurés, précisons-le encore, n'ont pas retenu non plus la "déclaration" de Morency, écrite par un policier non signée, que la Couronne a produite comme pièce "incriminante".

Hier, parents et amis des trois jeunes gens ont fourni les cautionnements nécessaires et Morency, Lanctôt et Roy ont repris leur liberté après 17 mois et cinq jours de détention. Ni Lanctôt, ni Roy n'ont encore subi de procès. Celui de Lanctôt commence lundi. C'est Me Lemieux qui agira encore une fois pour la défense.

Subvention à Union Carbide

OTTAWA (PC) – Le gouvernement fédéral a accordé une subvention de $1,268,000 à la compagnie Union Carbide of Canada Ltd pour l'agrandissement de son usine de Beauharnois, au Québec, afin d'y produire des alliages ferreaux.

La subvention représente 10 pour cent du coût d'immobilisation approuvée, estimé à environ $12,686,000.

On prévoit y créer quelque 70 emplois.

●

TORONTO (PC) – Vingt-quatre ours polaires qui avaient établi domicile aux abords du dépotoir de Churchill, au Manitoba, ont été rendus inoffensifs au moyen de calmants et transportés à 300 milles au sud-est de Churchill en DC-3 de Trans-Air. L'opération a duré cinq semaines et coûté $12,000.

Le budget de la CUM sera présenté bientôt

par Pierre Richard

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, a déclaré hier au Devoir qu'il s'attendait à ce que Québec présente d'ici une semaine le projet de loi sur l'intégration des services policiers sur l'île de Montréal.

C'est là la réponse que nous attendons du gouvernement avant de présenter notre budget pour l'année 1972, a précisé M. Saulnier.

Le président du comité exécutif de la CUM a de plus affirmé qu'il attendait une réglementation du gouvernement Bourassa permettant à la CUM d'intégrer les divers services d'évaluation.

Lorsque ces deux réponses seront données à la CUM, nous pourrons alors déposer un projet de budget, a ajouté M. Saulnier.

Le budget de la CUM aurait dû être présenté le 15 octobre dernier. Un projet de loi présenté par le gouvernement accordait un délai jusqu'au 15 novembre. Il y a une douzaine de jours, le gouvernement a modifié le texte de ce projet de loi, étendant le délai jusqu'au 1er décembre. Le projet de loi n'a pas encore été adopté.

Cette date devra être reculée encore une fois, a précisé hier M. Saulnier.

Et de continuer: "Avant de présenter notre budget, nous voulons savoir à quoi nous en tenir sur les questions d'intégration des services policiers et d'intégration des services d'évaluation."

On se rappelle que, le 23 septembre dernier, le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, annonçait l'intention du gouvernement de faire adopter une loi décrétant l'intégration des services policiers sur le territoire de la CUM dès le 1er janvier prochain. Le gouvernement avait précédemment écarté le projet de règlement en ce sens adopté par la CUM. A un mois de l'échéance, le gouvernement n'a pas encore rendu public le texte de ce projet de loi.

aujourd'hui

A 11h30, le ministre de l'éducation, M. **Guy Saint-Pierre,** participe à l'émission "Contact" sur les ondes de Radio-Canada.

●

A 14 heures, au sous-sol de l'église, 1175 rue Alexandre-de-Sève, l'**Amicale Sainte-Brigide** convoque toutes ses anciennes (professeurs et élèves) à sa 42ème assemblée annuelle.

●

A 16 heures, le ministre de la justice, M. **Jérôme Choquette,** est conférencier invité à 10ème réunion annuelle de la conférence des **juges municipaux** du Québec à l'hôtel Sonesta.

●

A 17h30, au Foyer de la Bibliothèque nationale, a lieu la **remise du prix Marie-Claire Daveluy.**

●

A 20 heures, au 1604 rue Saint-Denis, **ouverture du Vidéothéâtre** du Vidéographe.

●

A 20 heures, à la salle Saint-Pierre-Apôtre, 1160 rue Panet, **partie de cartes** au profit des oeuvres paroissiales. Entrée: $1.

●

A 20 heures, à la salle paroissiale de l'église Saint-Louis-de-France, 750 est rue Roy, **partie de cartes annuelle** de l'Association des femmes célibataires.

●

A 20h30, au Centre des loisirs Saint-Victor, 2600 Fletcher, le service des loisirs organise **une danse de la Sainte-Catherine.** Prix d'entrée: $1.50.

●

DIMANCHE

A 14 heures, un **colloque sur la préparation à l'âge mûr** marque la fin du programme-anniversaire organisé au cours du mois par les résidents et l'administration du Manoir Décarie, du quartier Snowdon, 5820 Décarie.

●

A 14 heures, le Club Hélios organise **un bazar** au profit des personnes âgées.

●

A 20h30, au Carrefour international 6020 Wilderton, M. Michel Chartrand traite **du rôle des syndicats au Québec.**

●

A 23 heures, à **"Politique Atout",** à la TV de Radio-Canada, l'animateur Pierre Nadeau et le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, interviewent le premier ministre **M. Bourassa.**

PARTI QUÉBÉCOIS
EN PRIMEUR AU QUÉBEC
CARTES DE NOËL INDÉPENDANTISTES
1 douz. 1.75
Disponible au prix du gros :
729-1847, 321-4656
Frais de poste : 1 doz. 0.15
2 doz. 0.24
3 doz. 0.45
Faites votre chèque ou mandat de poste au nom du Parti Québécois Comité Olier et adressez-le à :
Parti Québécois
3765 Jean-Talon est,
Montréal 453, Qué.
Carte toute occasion faite à la main, signée RITHA GINGRAS
0.50 l'unité $5.30 la doz.

CES 3 NOUVEAUX VINS
FINS DE BOURGOGNE
DU MARQUIS DE
JOUENNES D'HERVILLE
sont enfin à votre disposition
dans les magasins de la S.A.Q.

No. 449G $2.95
Blanc
No. 436B $3.05
Rouge
No. 436 $3.05
Rouge
Pour renseignements :
Tél.: 342-4423 (514)

VOUS CHOISIREZ ENTIÈREMENT A VOTRE AISE...
TOUT SUR LA MUSIQUE CLASSIQUE
chez
RENAISSANCE MUSIC CORP.
Musique et méthodes vocales et instrumentales • Partitions d'orchestre • Musique de chambre • Musique d'avant-garde et contemporaine • Textes et livres musicaux • Musique de flute à bec • Manuscrits, etc.
5175 ouest, Sherbrooke Tél.: 484-4747

À L'OCCASION DU MOIS DU LIVRE JUIF
Une soirée avec
JACK LUDWIG
Célèbre écrivain canadien
Sujet: "La Génération sans souvenirs"
Le 28 novembre à 20 heures
EXPOSITION ET VENTE DE LIVRES
du 28 novembre au 5 décembre
Plus de 1.500 ouvrages
d'intérêt juif exposés
au Centre Saidye Bronfman
5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine
sous les auspices :
du Congrès Juif Canadien, Région de l'Est
de la Bibliothèque Juive Publique
du Centre Saidye Bronfman du Y.M. - Y.W.H.A.
ENTRÉE LIBRE
Pour de plus amples renseignements, s'adresser : 844-8621, local 295

COOPÉRANT OUTRE-MER?
• Êtes-vous préoccupé (e) par le **Tiers-Monde?**
• Désirez-vous mieux **connaître** sa situation? ses espoirs? ses besoins? ses problèmes?
• Voulez-vous même **coopérer** outre-mer?
Alors, adressez-vous au :
CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
4824, chemin Côte des Neiges,
Montréal 247. - Tél.: 735-4561

Le ministre est penaud, sa p'tite amie a choisi "la vraie amour"

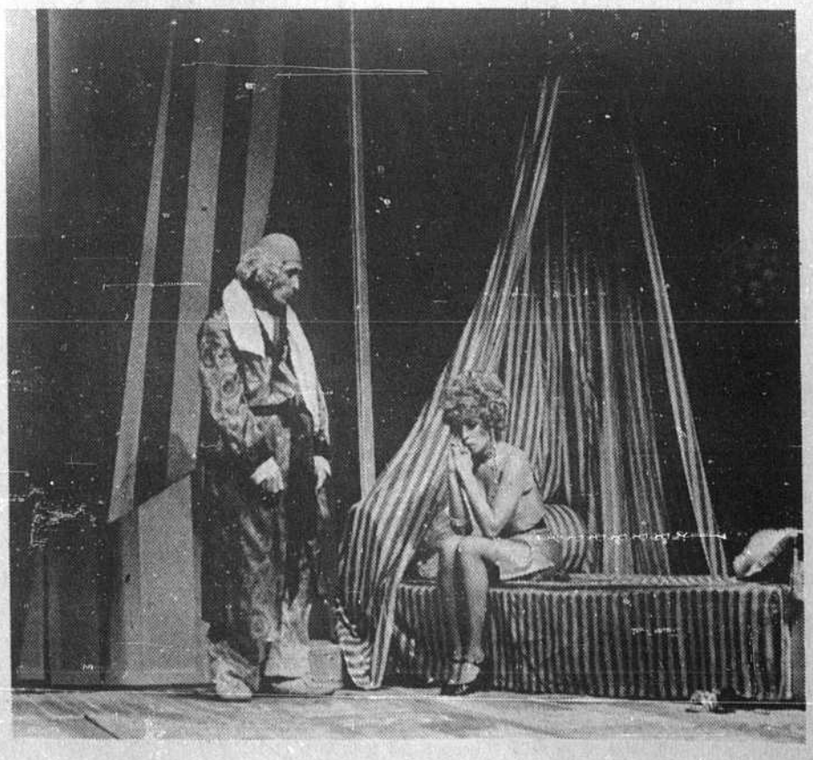

Benoit Marleau (Michele) et Angèle Coutu (Angela) dans une scène touchante de la pièce de Dario Fo, LES ARCHANGES qui remporte un succès retentissant chaque soir auprès des spectateurs du TNM. "On n'a jamais vu des ovations comme ça" commentent les membres de la troupe qui jouent sous la direction d'Olivier Reichenbach, responsable d'une mise en scène d'une folle imagination. Les décors son signés Guy Neveu, les costumes, Wendell Dennis.

Une musique électronique qui, alternativement, donne du vague à l'âme ou recrée une ambiance de cirque a été mise au point par Michel Hinton d'après la partition originale de Fiorenzo Carpi.

Les autres membres de la distribution sont : Jean Besré, Jacques Brouillet, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.

À l'affiche du Port-Royal jusqu'au 18 décembre. À ne pas manquer.

éditorial

L'autoroute est-ouest

La décision précipitée du gouvernement provincial de construire, à la faveur d'un prêt fédéral, l'autoroute est-ouest sans même consulter les populations directement affectées par un projet aussi considérable, avait pu jusqu'à maintenant jouir d'un certain bénéfice du doute. Depuis mercredi, le fardeau de la preuve est renversé. La commission d'audiences publiques populaires a publié en effet cette semaine un rapport qui dresse de ce projet aux répercussions économiques et sociales encore mal mesurées un bilan non seulement troublant mais accablant.

Déjà engagé dans la réalisation du projet, le gouvernement de M. Robert Bourassa pourrait être tenté de faire la sourde oreille aux recommandations de cette simple commission de citoyens que présidait Mlle Madeleine Joubert. Il suffit au contraire de relire la déclaration faite à la législature ontarienne par le premier ministre William Davis, mettant fin à la construction déjà commencée de l'autoroute Spadina, pour constater qu'à Montréal comme à Toronto, et peût-être même davantage ici, ce sont les contestataires du projet qui défendent le bien public et l'intérêt de la majorité avec les arguments les plus probants.

•

La commission Joubert n'a pas voulu endosser toutes et chacune des représentations qui lui ont été faites par les personnes et les organismes qui ont bien voulu se prévaloir de ses audiences publiques. Devant le refus gouvernemental d'entendre la population, la commission a cependant tenu à se faire l'écho des sentiments et des arguments de la grande majorité d'entre eux, massivement opposés au bouleversement urbain que va constituer l'autoroute est-ouest.

Or, le bilan dressé dans le rapport est accablant. Si l'autoroute est complétée, quelque 3,300 logements auront été détruits, alors que c'est par milliers que depuis dix ans Montréal a démoli des logis, surtout familiaux, sans que la ville ou l'entreprise privée puisse combler cette carence économique et sociale déjà scandaleuse. Si le projet n'est pas arrêté c'est quelque 65,000 personnes qui auront été déplacées, et c'est un nombre incalculable d'autres, travailleurs, artisans, commerçants, dont l'activité communautaire et économique sera irrémédiablement frappée. Le gouvernement n'a souvent même pas eu la décence élémentaire de dédommager dans le passé les familles déplacées par ses projets: voudrait-il compenser les pertes collectives qui frappent les quartiers charcutés par l'autoroute qu'il ne le pourrait pas aujourd'hui.

Fondamentalement, c'est l'idée même d'une autoroute en milieu urbain qui est contestée et contestable. Elle ajoute à la pollution déjà dangereusement élevée du centre-ville. Elle enlaidit des quartiers qui, plus que la banlieue encore, en raison de tous les inconvénients qu'ils supportent déjà, ont besoin de beauté, de silence et de désencombrement. Elle va encourager plus d'automobilistes à engorger le centre-ville, lors même que dès 1946 on déplorait l'erreur fondamentale, en matière de transport urbain, de privilégier l'automobile. Pis encore: loin de stimuler le développement de l'Est et du centre-ville, le projet Pinard va éloigner davantage les travailleurs des industries qui s'en iront encore plus loin, et risque même de ruiner certaines artères commerciales, et retarder – comme l'enseigne l'expérience américaine – la revitalisation du coeur de la métropole, sans parler du port de Montréal dont l'espace vital sera compromis.

Si au moins le projet créait vraiment des emplois, la priorité que lui accorde le gouvernement Bourassa conserverait quelque vraisemblance. Mais de tous les investissements que l'on pouvait faire c'est celui qui produit le moins d'emplois, et encore les accorde-t-il à des travailleurs spécialisés peu touchés par le chômage. Durant l'hiver 1970-71, jamais plus de 1,200 hommes n'auraient trouvé du travail grâce à l'autoroute. En revanche, plusieurs compagnies seront affectées par le trajet choisi et plusieurs centaines de travailleurs perdront leur emploi ou seront forcés de se déplacer ainsi que leurs dépendants.

De tous les problèmes auxquels il faut accorder la priorité à Montréal – et là réside la pièce la plus accablante du dossier – le transport automobile était le moins urgent, et la construction de logements familiaux et l'extension multiple du métro restent les plus graves. La commission d'enquête n'a pu faire la lumière sur les motifs réels qui ont poussé les autorités provinciales à choisir cette priorité qui n'en était pas une pour les Montréalais: on y trouverait peut-être l'explication de l'incroyable stagnation sociale qui frappe la métropole et de son déclin économique.

•

Pendant qu'une semblable décision était prise à Québec et endossée à l'hôtel de ville de Montréal, confronté à un choix fondamental analogue, le gouvernement de l'Ontario décidait d'arrêter les travaux de construction de l'autoroute Spadina en pleine ville de Toronto. Il est intéressant de noter que les principes fondamentaux que les Montréalais invoquent contre le projet Pinard sont justement les motifs principaux de la décision prise par le gouvernement Davis, avant les élections qui l'ont reporté au pouvoir avec une popularité accrue.

Le rapport Joubert a été remis mardi au ministre de la voirie du Québec, M. Bernard Pinard et ses collègues du cabinet devraient relire attentivement la déclaration faite à la législature de Toronto le 3 juin dernier. Le premier ministre Davis reconnaît d'abord que des sommes considérables ont déjà été dépensées dans la préparation et la construction du projet. Le gouvernement ontarien s'abstient formellement de juger les actes des administrations précédentes. Mais c'est une politique "pour l'avenir" qu'il adopte, sachant que l'enjeu dépasse le projet lui-même qui est devenu un symbole pour toute la population, non seulement de Toronto mais de l'Ontario.

Pourquoi Queen's Park a-t-il opté pour d'autres moyens de transport urbain et décidé de ne plus encourager la prolifération de l'automobile? En dernière analyse, le gouvernement devait choisir un système desservant l'automobile ou un système qui servirait mieux les citoyens. Les citoyens ont eu la priorité. L'Ontario, en tranchant de la sorte, ne prenait pas un risque aveugle. Non seulement a-t-on mesuré les coûts grandissants de l'autoroute urbaine mais, plus important encore aux yeux de M. Davis, c'est l'expérience américaine qui démontre maintenant la "futilité" ultime de l'automobile comme solution au problème du transport urbain. Telle est bien la conviction des citoyens de Montréal qu'instruisent les exemples de Boston, Philadelphie, New York et San Francisco.

•

L'affaire de l'autoroute est-ouest ne doit pas pourrir. Le rapport Joubert doit marquer non la fin de l'opposition au projet Pinard mais le départ d'une nouvelle campagne d'opinion publique. Les citoyens des quartiers touchés ont été "enfoncés" sans leur avis ni leur consentement, pendant que les banlieusards s'enlisaient dans leur torpeur sociale. A Montréal comme à Toronto, l'autoroute est non seulement un enjeu concret mais un symbole des priorités des hommes politiques et du peu de respect qu'ils ont pour les besoins économiques et sociaux fondamentaux des citoyens.

L'autoroute ne doit pas se rendre dans l'est.

Jean-Claude LECLERC

Un cas d'ignorance ou d'imprévoyance?

par Claude LEMELIN

On n'a plus à se demander quelle furie pousse William Tetley à poser le pied de plat en plat: en s'enfargeant sur l'affaire de La Prévoyance, il l'a lui-même avoué.

C'est le mythe de l'impuissance. Mythe que l'on ne s'attend pourtant pas à trouver dans le jardin d'un politicien, dont la fonction sociale est justement l'exercice du pouvoir.

Mais notre ministre des institutions financières cultive sa flasque laitue avec le zèle d'un Marc-Aurèle. Le gouvernement du Québec déclarait-il mercredi – envers et contre le droit, l'intelligence et le sens commun – est complètement démuni devant la cession projetée de la société d'assurance La Prévoyance à la "Insurance Company of North America".

La Prévoyance détient pourtant une charte québécoise; à ce titre, elle est donc régie par la législation sur les assurances adoptée par l'Assemblée nationale, comme à toute autre loi que celle-ci pourrait adopter à l'avenir, si nécessaire avec une clause de rétroactivité. La législation sur les assurances n'assujettit pas encore les transactions sur capital-actions des sociétés au visa du surintendant (après l'affaire de l'Industrielle, on aurait pourtant dû faire preuve d'un peu de prévoyance, sans jeu de mot!); mais le surintendant dispose d'une multitude d'instruments de pression; et toute société d'assurance a intérêt à ce que celui-ci ne devienne pas trop tracassier.

En l'occurrence, William Tetley, est à peu près tout-puissant – à son insu, semble-t-il. Selon la volonté du gouvernement Bourassa, La Prévoyance se vendra ou ne se vendra pas aux Américains.

Quelle doit donc être la volonté du ministre? "Il faut étudier toute la question dans son ampleur, en tenant compte du fait qu'il y a du chômage au Québec", a dit mercredi son fondé de pouvoir en matière financière, William Tetley. On ne voit guère ce que le chômage vient faire dans cet esquif! Les profits de La Prévoyance ont augmenté de plus de 30 pour cent en 1970; quelle raison pourrait l'inciter à mettre à pied ses secrétaires et ses comptables? Mais le réflexe de colonisé est indéracinable chez le député de Notre-Dame de Grâce: toute entrée de capitaux (même hypothécaire ou infinitésimale) est présumée source d'emplois, d'efficacité et de mystérieux avantages...

Mais il y a plus que les emplois. Il y a aussi la morale. Morale exemplaire, sans doute, pour cette "ligue des droits de l'homme d'affaires" qu'est indéfectiblement, on l'a vu hier, la Chambre de commerce de la Province de Québec. Car M. Tetley a proclamé bien haut, mercredi, que le déteneur des actions de contrôle de La Prévoyance, M. Jean-Louis Lévesque, peut disposer de ces actions comme bon lui semble: en somme, il peut agir, dans son intérêt personnel, contre les intérêts de la collectivité.

Car il serait préjudiciable aux intérêts de la collectivité québécoise que le contrôle d'une société d'assurance autochtone passe à l'étranger. Cela signifierait que la disposition du million de dollars de profits réalisé par La Prévoyance, en exploitant un marché québécois, appartiendrait désormais à une de ces sociétés "dont la tête est ailleurs", dont parle le Rapport Gray. Cela signifierait aussi que le contrôle du portefeuille de la société, riche de $46 millions, échapperait entièrement aux Québécois. Il s'agit pourtant de leurs propres épargnes!

Peut-être le problème pourrait-il être posé autrement si le marché de l'assurance au Québec était contrôlé à 80 pour cent par des sociétés autochtones, ou si le gouvernement réglementait avec la rigueur qui s'impose la politique de placements de ces sociétés.

Mais ce n'est pas le cas. Et pour préserver le peu que les étrangers n'ont pas raflé dans ce secteur, Québec doit bloquer la transaction qui se négocie. Et si Jean-Louis Lévesque veut vraiment se départir de La Prévoyance, il devra trouver un acheteur autochtone et francophone. Il s'en trouve qui pourront lui offrir une plus-value intéressante, même si elle reste inférieure à l'offre américaine; mais ce n'est tout de même pas trop exiger des rares privilégiés que la population québécoise a enrichis qu'il leur soit interdit d'aliéner à l'étranger les entreprises d'ici. La législation québécoise des assurances doit être amendée à cet égard. Comme l'a déjà été la législation fédérale.

L'information gouvernementale

1- Un mariage de raison farfelu

par LAURENT LAPLANTE

Laurent Laplante commentait dans le numéro de novembre de la revue "Média" l'information gouvernementale qu'il a connue dans l'administration provinciale, notamment comme directeur de l'Office d'information et de publicité du Québec. Voici la première tranche de cet article.

> **"Si l'intellectuel devient mercenaire de l'industrie de l'information, il faut bien qu'il se conforme aux décisions prises par d'autres".**
> **(C. Wright Mills, LES COLS BLANCS,**
> COLLECTION POINTS, Librairie François Maspero, Paris, 1966, pages 176-177).

De l'information gouvernementale, je parlerai de façon subjective. Je ne m'en vante ni ne m'en cache. Je constate et là s'arrête la précaution oratoire. Je l'ai vécue et je ne puis faire autrement.

J'estime devoir en parler, car cette pauvre information gouvernementale, qui ne volait pas déjà bien haut, vient de prendre encore dans l'aile une autre demi-tonne du plus mauvais plomb. Point n'est d'ailleurs besoin de trahir de secrets d'Etat pour en parler de façon sentie: l'incohérence des déclarations publiques suffit amplement sans qu'on appelle à la rescousse les quelques secrets que l'Office d'information n'a pas encore réussi à livrer aux journalistes.

Je ne suis pas impartial ni stoïque, mais je ne me sens pas vindicatif. Et je termine là ce trop long préambule.

Le virage classique

Le 25 juin 1970, on parlait beaucoup de "dosage" dans le maniement de l'information gouvernementale. Le député Robert Burns, participant au débat sur les crédits du ministère des Communications, demandait au ministre L'Allier "si c'est l'Office lui-même qui fait ce dosage-là, quitte à se faire blâmer, s'il le fait mal éventuellement". L'autre hypothèse, celle d'un dosage par le gouvernement, faisait sursauter M. Burns: "Si le dosage est contrôlé par le ministère, à toutes fins pratiques, ce serait le gouvernement qui dicterait des politiques, et là, je crains le dosage". Réponse du ministre L'Allier: "A mon avis, le principe même de la neutralité de l'Office d'information et de publicité fait que **c'est l'Office qui doit assumer sa responsabilité dans ce domaine".**

Deux minutes plus tard, le ministre Pierre Laporte intervenait dans le débat: "Je pense que, théoriquement, l'Office d'information doit de plus en plus devenir une société autonome. C'est l'ambition de tout gouvernement raisonnable. Je pense que, de ce point de vue, nous pouvons rendre au premier ministre qui a précédé celui qui est actuellement en fonction l'hommage que, dans ce domaine, il a fait du travail".

Un an plus tard, M. L'Allier et le gouvernement actuel ont, eux aussi, fait du travail: ils ont soumis le bill 37 qui demande brutalement l'abrogation des dispositions législatives qui concernent l'OIP!

Le ministre l'Allier n'avait pourtant pas refusé de s'engager. Au contraire. A M. Burns qui voulait savoir si "le contrôle du ministère s'exerce jusque dans le domaine professionnel ou dans l'exercice de la profession des gens de l'OIP", le ministre L'Allier répondait, au cours du même débat: "M. le Président, à cette question précise, jusqu'à maintenant, non. **Il n'est pas question que cela change avec le nouveau gouvernement".** Pas question? Mon oeil!

Ce virage ressemble à plusieurs autres et il faut se poser le problème en termes beaucoup plus amples.

Une relation particulière

Dans la plupart des pays du monde, l'information gouvernementale ne mérite pas le respect des journalistes indépendants. Le Québec ne fait pas exception à la règle. D'une part, l'immense majorité des textes produits par l'Office d'information se rendent à la poubelle sans avoir été lus par qui que ce soit; d'autre part, le Québec remet périodiquement en question, soit par ses élus, soit par ses journalistes, tous et chacun des mécanismes d'information du gouvernement. Au palier fédéral, Information-Canada n'avait pas encore vu le jour que déjà Jean-Louis Gagnon devait s'installer sur une sellette que McArthy lui-même n'aurait pu mieux fignoler.

On dit donc du directeur de l'OIP qu'il s'asseoit sur un fauteuil en pente. En fait, dès qu'on parle de l'Office d'information, on entend parler de Potvin, de Paulette, de Major, de Paré, de Cyr, de Laplante, de Rondeau ou de Loiselle. Tous directeurs, tous éphémères. La semaine même où je prenais place dans ce fauteuil valseur, l'éditorialiste Sylvio St-Amant présentait cyniquement ses meilleurs voeux au "futur conseiller-cadre". En guise de comparaison, constatons qu'en soixante ans **Le Devoir** a connu quatre directeurs et que l'OIP en a connu le double en moins de dix ans. Pour que six ou huit fonctionnaires en arrivent ainsi à mécontenter des ministres différents dans des gouvernements aux convictions différentes, il faut vraiment que la relation soit fort délicate entre l'information et le pouvoir politique. La pente du fauteuil n'y est pour rien et les atomes crochus non plus. Quand le ministre L'Allier sera passé à l'Union Nationale, le problème sera le même et le nouveau ministre responsable pratiquera une nouvelle opération sur l'exsangue information gouvernementale.

Cette relation est d'autant plus délicate que personne n'a osé jusqu'à maintenant la définir avec précision. Les directeurs de l'OIP se sont succédé sans que jamais une commission parlementaire les force à s'expliquer ou à décrire leurs difficultés. Les hommes politiques, de leur côté, ont juxtaposé avec la dernière désinvolture les coups de guillotine et les protestations d'innocence. A les entendre parler, le premier de leurs soucis consiste précisément à mettre l'information gouvernementale au service du public et à l'abri des pressions politiques et des préjugés partisans. Pourtant, le bref régime Bertrand excepté, aucun des ministres responsables de l'information gouvernementale n'a hésité jusqu'à maintenant à balayer d'un revers de main soit une équipe soit une orientation soit un organisme soit un budget.

Les hommes en cause importent donc assez peu. De Bona Arseneault à Jean-Jacques Bertrand, il y a un monde, comme il y a une différence croissante entre Gérard Lebel et Jean-Paul L'Alier.

A, coups de théories

La belle **théorie des contenus** ne résiste pas non plus totalement. De suaves amateurs persistent à distinguer savamment la quincaillerie et le message, le **hardware** et le **software**, exactement comme si un satellite de communications américain n'était pas à la fois terriblement technologique et puissamment culturel. Ceux-là vous regardent avec pitié et vous suggèrent la panacée de leur crû: "Pourquoi ne faites-vous pas la distinction entre l'information gouvernementale qui est d'ordre administratif et l'information politique que vous laisseriez aux attachés de presse? Vous auriez beaucoup moins de difficultés". Ceux-là ne comprendront pas aisément qu'un projet de loi du ministre Castonguay peut faire l'objet d'un exposé factuel, alors que des hommes comme Bourassa, Garneau et Gérard-D. Lévesque réussiront à politiser même les rapports statistiques les plus dépouillés.

La **théorie de l'autonomie totale** non plus ne satisfait pas totalement. Le jour où l'Office d'information pourra se moquer du gouvernement autant que pouvait le faire Radio-Canada, les politiciens du Québec recréeront pour notre plaisir un pendant québécois à Information-Canada.

L'information gouvernementale répond, en d'autres termes, à un besoin légitime de faire connaître au public les décisions de l'administration et de l'exécutif. Il est difficile de s'en remettre aveuglément à un intermédiaire qui demeurerait libre de ne passer que ce qui lui convient.

Revenir aux personnes

L'autonomie des structures importe d'ailleurs beaucoup moins que l'indépendance d'esprit des responsables. Encore là, c'est le ministre Pierre Laporte qui fournissait le 25 juin 1970 les coordonnées gouvernementales: "Les hommes qui sont à Radio-Québec ou qui sont à l'Office d'information, ce sont eux qui vont être les jouets du gouvernement ou qui vont décider d'exercer par eux-mêmes une neutralité dont ils sont personnellement imbus". Le politicien roué qu'était M. Laporte n'avait quand même pas le goût de s'abandonner candidement aux fonctionnaires. Il savait cependant que l'information – denrée strictement inconnue du militant libéral orthodoxe aussi bien que des penseurs à la Charles Denis et à la Guy Morin – va dépérir et s'avilir si on resserre sur elle le carcan gouvernemental. "Je pense, disait-il, qu'on doit fondamentalement se fier à l'honnêteté professionnelle des gens qui font partie de l'OIP. C'est fondamental. On doit les entourer de la protection nécessaire pour qu'ils puissent exercer librement leur métier. Comme dans des choses humaines, on doit avoir un frein, un moyen de vérifier, une inquiétude; pour ces gens, la commission parlementaire sur les Communications peut chaque année, à la demande de l'opposition ou à la suggestion du gouvernement, étudier la façon dont les membres de l'OIP, de Radio-Québec ou de quelque autre organisme, se sont conduits" (1).

A compter du moment où les comparutions statutaires permettent d'aérer l'information gouvernementale, il devient possible de confier à l'Office d'information autre chose que les lois votées. Graduellement, au fur et à mesure que la crédibilité de la boîte s'améliore, au fur et à mesure que les media se sentent en contact avec des professionnels différents, mais aussi intègres qu'eux, l'information gouvernementale peut englober les livres blancs, la documentation factuelle sur les projets de lois, voire des sondages d'opinion publique. Or, la crédibilité est aujourd'hui le dernier des soucis du ministère des Communications.

(A suivre)

lettres au DEVOIR

Le Front commun et l'intérêt des travailleurs dans le secteur public

C'est après des délibérations sérieuses et une réflexion serrée que nous avons décidé de maintenir notre participation au Front commun syndical pour négocier avec le Gouvernement et ses "partenaires". Il est clair toutefois que ce n'est pas là ce que M. Pépin met en lumière dans ses déclarations. Il y a dans son attitude et dans ses déclarations un contexte tout à fait incompatible avec cette vérité et qui sert à mon avis très mal les intérêts communs de tous les syndiqués.

C'est pourquoi nous ne saurions tolérer, pas plus de Pépin que de quiconque, que l'on nous isole comme il le fait pour ainsi faire de nous le bouc émissaire de toutes les embardées que nous ménage la négociation actuelle. En même temps que la C.S.N. nous maraude sans vergogne, en même temps qu'elle nous plonge dans un corridor dont elle détermine elle-même l'issue, alors même qu'elle nous traite avec une intolérance que nous sommes les seuls jusqu'à maintenant à mesurer vraiment, voilà que Pépin nous éclabousse d'une façon tout à fait inadmissible.

Je crois donc dans les circonstances qu'il doit être su de tous:

– que la C.E.Q. ne "snobe" pas le syndicalisme, au contraire;

– qu'Yvon Charbonneau n'est pas le valet de pied de Marcel Pépin mais le président légitime de la C.E.Q.;

– que de tels soubresauts de susceptibilité de la part d'un "colonel syndical" ne peuvent que desservir les intérêts supérieurs du syndicalisme;

– que les "belles journées" du gouvernement sont aussi bien faites des bavures à la Pépin que des subtilités à la Charbonneau;

– que quiconque recherche à court, moyen et long terme la meilleure coalition des forces syndicales ne saute pas sur le premier accident de parcours, sur le premier détour **nécessaire** pour jouer la "Vierge offensée";

– que quiconque se conduit ainsi donne beaucoup l'impression à ses collaborateurs qu'il nourrit d'autres ambitions que la réalisation, au meilleur coût, d'un Front commun syndical qui serve l'intérêt des travailleurs;

– que quiconque fait état de ses succès de maraudeur dans de telles circonstances cherche plus à diviser qu'à rassembler.

Il aurait suffi que Pépin croit le moindrement à la nécessité de ce Front commun pour qu'il oriente sa démarche vers le respect de ses compagnons d'armes, pour qu'il insiste sur le caractère positif de tout ce que la C.E.Q. s'est imposé de rajustement pour se rapprocher et enfin se souder aux principes du Front commun.

Pépin a préféré nous excommunier parce que cela sert mieux sa gloriole personnelle. Pépin a refusé de participer au ralliement du Forum se faisant remplacer par un message d'une remarquable tartuferie parce qu'il manquait de réflecteurs de son côté dans cette manifestation.

Pépin compte 5,000 enseignants dans ses rangs. La C.E.Q. se transforme en centrale: la proie est alléchante. Les universités, les écoles privées, les C.E.G.E.P., l'éducation permanente, les C.O.F.I., etc., offrent autant d'autres champs d'un intérêt évident. Pépin a tout compris cela et son dernier coup est calculé dans ce sens: les forces vives de la C.E.Q. croiront que la C.S.N. est "dynamique, militante, gagnante"; que la C.E.Q. est "bourgeoise, docile, emmerdante".

Les dés sont pipés: au premier coup dur, il suffira de montrer la C.E.Q. du doigt pour expliquer la secousse. A court terme Pépin pourra faire celui qui aura bien voulu mais...; à moyen terme on aura terni sinon sali l'image de la C.E.Q. qui ne saura plus attirer les clientèles flottantes; à long terme on aura divisé les enseignants qui, partagés entre deux instruments collectifs, auront à la C.E.Q. le triste sort de vivre dans un "royaume divisé contre lui-même..."

Peut-être verra-t-on dans la présente un alarmisme exagéré. Je suggère d'analyser tous les signes des temps présents et de réagir immédiatement et dorénavant à chacun d'eux.

Marcel DUHAIME, enseignant,

Montréal, 24 novembre 1971.

P.S. Pendant ce temps nous n'avons toujours que 30% des travailleurs québécois qui sont syndiqués...

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement versé par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

C'est aux radicaux du PQ de faire des concessions

par JEAN DORION

La position du peuple québécois n'a rien de commode; non seulement a-t-il des ennemis fort habiles mais encore est-il affligé d'amis qui le sont moins.

Il m'apparaît évident que le PQ est, dans les faits, une coalition entre "radicaux" et "modérés" visant à obtenir la libération du Québec, condition non suffisante mais indispensable à la libération des Québécois, quel que soit le cadre dans lequel on envisage d'accomplir cette dernière. Or la raison d'être d'une coalition entre "radicaux" et "modérés" n'est pas de permettre aux premiers d'imposer les objectifs maxima, qui leur sont propres, aux seconds, mais de permettre à tous d'atteindre les buts minima communs.

Combien de fois faudra-t-il répéter que le temps presse, que la minorité "canadian" ne cesse de grossir sur notre territoire même et que nous devons rallier le plus de forces possible et le plus vite possible à l'intérieur d'une majorité franco-québécoise toujours plus fragile et dont les divisions permanentes prennent, dans ce contexte de quasi-agonie, un caractère toujours plus tragique?

Combien de fois faudra-t-il dénoncer ceux qui, en s'appuyant sur toutes sortes de mythes, tentent de mettre le PQ au service de leur idéologie particulière? Voici quelques-uns de ces mythes:

Premier mythe: le PQ ne peut compter que sur les seuls ouvriers: Un lecteur du Devoir a déjà réfuté cette croyance (Jean Daoust. Et si le contraire était vrai, LE DEVOIR, 10 novembre 1971). En fait, c'est dans les quartiers de la classe moyenne à Montréal (Ahuntsic, Fabre, Olier, Saint-Laurent, Bourassa, Outremont, etc) que les francophones ont voté le plus massivement en faveur de l'indépendance. seules, la présence dans ces quartiers de fortes minorités anglophones et l'absence de l'Union nationale ont permis aux Libéraux de s'en tirer. L'analyse de Bernard Smith (Le coup d'Etat du 29 avril, Ed. Actualité, 1969) montre même, pour ne citer qu'un exemple, que dans les polls comptant moins de 10% d'anglophones, c'est à Outremont que le PQ a obtenu ses meilleurs résultats, soit 60.9% des suffrages, contre 40.1% dans les polls semblables du comté de Saint-Jacques, par exemple.

"Ne serait-ce pas parce que la majorité de la classe ouvrière est restée profondément conservatrice, partagée entre deux partis réactionnaires, que le PQ, avec une minorité de votes, a réussi à devancer les libéraux (dans les comtés du sud-est de Montréal)?", poursuit ce lecteur du DEVOIR, qui conclut:

"Le PQ a surtout des appuis dans la classe moyenne, intellectuelle et syndicale, et c'est le "peuple" agacé (et insécurisé?) par ces fauteurs de troubles que le PQ ne veut pas s'aliéner. Ça peut gêner nos théoriciens marxistes de reconnaître qu'il y a probablement plus d'étudiants que de chômeurs, plus d'enseignants que d'assistés-sociaux, plus de syndiqués que de non-syndiqués... à nos manifestations, mais si les prévisions de Marx ne se sont même pas réalisées dans l'Europe industrialisée, n'est-il pas anachronique de croire qu'elles le seront dans l'Amérique post-industrialisée? La lecture, même très rapide, de n'importe quel sociologue actuel, (Touraine, Marcuse, Galbraith ...) nous explique que les assauts dirigés contre le pouvoir surgissent et sont portés par la classe moyenne et non par la classe ouvrière qui, en Amérique, est la plus intégrée après la haute-bourgeoisie elle-même, à l'idéologie libérale."

Deuxième mythe: Le courant indépendantiste est irréversible: Quoi qu'il arrive, disent certains, on s'en va vers l'indépendance: ce qui devrait nous préoccuper est donc strictement l'après-indépendance. Pour ces gens, le PQ est une sorte de laboratoire où on peut mettre dès maintenant à l'essai toutes sortes de théories.

Rien pourtant, ne devrait justifier une si belle assurance. L'expérience d'un autre peuple, placé dans une situation relativement semblable à la nôtre, devrait peut-être nous instruire: le Parti indépendantiste de Porto-Rico, après avoir conquis la deuxième place aux élections de 1952, avec 19.1% des voix, a vu depuis sa part du vote dégringoler à chaque scrutin, pour se retrouver à 2.8% des suffrages aux élections de 1968, à cause du discrédit jeté sur l'idée d'indépendance tout au long de cette période par les attentats terroristes et les manifestations de violence de certains éléments trop pressés et extérieurs à ses rangs.

L'année 1968 a vu une population effrayée porter au pouvoir le gouverneur Luis Ferré, partisan de l'intégration totale de Porto-Rico aux Etats-Unis. Est-ce vraiment à ce genre de réaction que nous voulons pousser les travailleurs du Québec? (On retrouvera les chiffres montrant l'ascension et la chute du PIP de 1944 à 1962 dans l'ouvrage de Robert W. Anderson, Party politics in Puerto Rico, Stanford, Cal., Stanford U. Press, 1965, p. 43)

Troisième mythe: la calcul politique est par essence malhonnête: Le mythe des "purs" par excellence, c'est la croyance qu'on peut et qu'on doit en politique se passer de calcul. On n'a qu'à aller droit au but et tout le monde (ou presque) va tôt ou tard finir par être d'accord. Ceux qui ont assisté au dernier congrès national du Parti québécois ont pu entendre le champion de cette thèse, Pierre Bourgault, pourfendre les compromis et citer en exemples De Gaulle, Castro, et Hô Chi Minh. Parlons-en donc de De Gaulle: on peut se demander comment il aurait pu décoloniser l'Algérie s'il ne s'était d'abord laissé porter au pouvoir par les partisans même de l'Algérie française.

Parlons-en donc de Castro, qui se montra pour le moins modéré le plus longtemps possible, de crainte, avouera-t-il plus tard, d'effrayer la bourgeoisie cubaine, dont l'appui lui fût si important pour prendre le pouvoir. Voici entre autres ce qu'il déclarait, de son Q.G. de la Sierra Maestra, le 15 mai 1958, six mois avant sa prise du pouvoir, à l'un de ses défenseurs américains, le journaliste Jules Dubois: "I never have been , nor I am, a Communist. If I were, I would have sufficient courage to proclaim it". (Jules Dubois, **Fidel Castro,** N.Y., Bobbs-Merrill, 1959, p.262).

Parlons-en donc de Hô Chi Minh, qui n'hésita pas à dissoudre, en 1941, le Parti communiste indochinois qu'il avait lui-même fondé, pour prendre la tête d'une coalition où la bourgeoisie vietnamienne était fortement représentée. Hô décerna en 1945, à l'Empereur Bao Daï qui venait d'abdiquer, le titre de "Conseiller Suprême", nomination qui dut sembler peu orthodoxe aux "purs" de son ex-parti. Il signa même avec les Français les accords de Fontainebleau concédant à ceux-ci des bases militaires et des privilèges économiques au Vietnam.

A ses "radicaux" et à ses "purs", qui gueulaient pas mal fort, il fit comprendre que mieux valait l'occupation des Français pendant encore vingt ans que celle des Chinois pendant mille ans. (Cf. l'excellente biographie: **Hô Chi Minh** par Jean Lacouture, Paris, Seuil, 1968 et l'article du même auteur: "Qui est l'oncle Hô", dans **Historia,** no 251 p. 102 à 109).

La stratégie et les calculs sont inhérents à toute oeuvre politique. A partir du moment où l'on juge indispensable une coalition entre "radicaux" et "modérés", ce sont toujours les radicaux, quelle que soit leur importance numérique au sein de celle-ci, qui doivent faire les concessions. En effet, advenant un échec de la coalition, ce sont les radicaux qui y perdront le plus. Si le PQ échoue, par exemple, les "modérés" ne perdront que l'indépendance (!); les radicaux perdront non seulement l'indépendance, mais aussi tous les objectifs ultérieurs qu'ils se sont fixés.

Inversement, quand les "radicaux" veulent forcer les "modérés" à dépasser l'objectif minimum commun, sous prétexte que "chacun doit mettre de l'eau dans son vin", ils ne se rendent pas compte que cette invitation est inacceptable: c'est une trahison pour les "modérés" que de dépasser leurs objectifs; ce n'en est pas une pour les "radicaux" que de rester en deçà des leurs, en attendant que la conjoncture se prête à de nouveaux progrès.

Ce n'est donc pas "prendre le pouvoir sous de fausses représentations" que de proposer au peuple un programme de compromis entre des groupes dont certains intérêts sont communs, d'autres divergents, pour permettre de sauver ce qui apparaît à tous comme un minimum indispensable. Ce n'est pas non plus "prendre le pouvoir sous de fausses représentations" que d'éviter, comme moyen de publiciser une situation, des actions qui nous feront mal juger par la majorité; en quoi cela peut-il aider qui que ce soit de ruiner l'image (un mot honteux, je sais) du PQ auprès de secteurs de la population qui, pour n'y être pas encore acquis, demeurent perméables à nos idées.

Mais, au contraire, il y aurait fausse représentation si, pour avoir participé à une manifestation tournant à la violence (elles tournent presque toutes à ça) les Péquistes passaient pour des malfaiteurs. J'invite les dirigeants syndicaux qui se réjouissent tant d'avoir rassemblé 14,000 personnes au Forum, (dont beaucoup d'étudiants et de simples spectateurs, tel l'auteur de cette lettre) à faire un petit sondage auprès de leurs membres. Ils seront peut-être surpris de voir le peu d'appui sur lequel ils peuvent compter. Et que dire des 70% de non-syndiqués que compte la population active du Québec? Aurait-on déjà oublié les leçons de la crise d'octobre?

On comprendrait que notre gauche refuse l'alliance avec les autres éléments du PQ, si le programme du Parti représentait un recul par rapport à la situation prévalant actuellement au Québec. Mais qui prétendra sérieusement que tel est le cas?

Par exemple, on aurait pu accuser le PQ d'opportunisme, voire de trahison, si, dans les circonstances, il avait gardé un silence complice pour ne pas déplaire à Power Corporation. Or le PQ a parlé, et ce, longtemps avant la manifestation du 29, invitant ses membres et sympathisants à boycotter La Presse. Cette consigne peut s'avérer coûteuse pour le Parti (le boycotter pouvant devenir le boycotté) mais la direction du PQ a accepté d'en payer le prix. René Lévesque a consacré à la nécessité de ce boycottage au moins deux de ses chroniques quotidiennes, en plus d'avoir attaqué maintes fois, depuis au moins deux ans, Power Corporation, le monopole qu'elle détient, et la censure qu'elle exerce.

A la lecture de ce texte, certains me traiteront peut-être d'opportuniste ou de réactionnaire. Mais en tant qu'individu, je n'ai cure de mon "image". La cause de la libération du Québec passe bien avant cela et si j'ai pu faire réfléchir quelques-uns de nos "purs" je m'estimerai grandement récompensé.

Tout le pays profitera des programmes de réhabilitation

par MARCEL PRUD'HOMME,
secrétaire parlementaire à la main-d'oeuvre et à l'immigration

Récemment, devant deux clubs Kiwanis de Montréal, le député Prud'homme traitait des perspectives nouvelles qui s'ouvrent au Canada en matière de réhabilitation des détenus. Voici les principaux extraits de cette conférence.

(...) Les spécialistes conviennent à l'unanimité que 80 pour cent de nos détenus peuvent être réhabilités. Par conséquent, j'estime qu'il est tout à fait naturel que des lignes de conduite soient établies en vue de servir la majorité de nos détenus tout en maintenant un contrôle sur les 20 pour cent des détenus qui restent et qui sont considérés comme dangereux.

Les nouvelles réformes sont basées sur le principe qu'un détenu est toujours un citoyen qui, tôt ou tard, retournera vivre en société et qui a droit à sa dignité humaine. Mais en vue de réaliser cet objectif, la participation à part entière de la société est nécessaire, de manière à ce qu'un mode de vie soit créé, dans nos institutions, qui se rapproche le plus possible de la vie normale des citoyens. Le Solliciteur général a lancé ce nouveau programme à la suite des consultations sérieuses et prolongées qu'il a eues avec les divers groupements intéressés.

Le gouvernement est pleinement conscient du fait qu'une modification des objectifs entraîne certains risques, mais l'existence de ces risques compte beaucoup moins que le fait que la société tend à tirer des bénéfices considérables du point de vue tant social qu'économique, à la suite de ces modifications.

Par exemple, il en coûte environ $10,000. par année au gouvernement pour garder un détenu dans une institution, alors qu'il ne lui en coûte que $415. environ lorsqu'un détenu est placé en libération conditionnelle.

Au cours du mois de juin, plus de 5,200 délinquants étaient en libération conditionnelle à travers le Canada. Une étude effectuée par la Commission nationale des libérations conditionnelles indique que 2,078 détenus en libération conditionnelle, c'est-à-dire 78 pour cent d'entre eux, avaient trouvé un emploi.

Ce groupement a gagné, au cours de ce mois-là seulement, presque $857,000. En se basant sur de tels résultats et sur le montant d'argent que ces mêmes personnes ont gagné au cours de toute une année, on arrive à un total de plus de 10 millions de dollars et l'impôt sur leur revenu, tant fédéral que provincial, a été estimé à près de 1.3 million de dollars.

Du point de vue des bénéfices que la société doit en tirer, du fait même que de tels programmes visent la majorité des détenus, ces personnes, lorsqu'elles retourneront vivre en société, auront de meilleures aptitudes à s'adapter à notre société, qui se transforme constamment, étant donné qu'elles y auront été préparées par un programme de réhabilitation progressive et éclairée. (...)

La section à sécurité maximale de Saint-Vincent-de-Paul a été fermée; la plupart des détenus de l'ancien pénitencier de Kingston ont été transportés à Millhaven.

Ces modifications que nous venons de mentionner sont basées sur le raisonnement suivant: grâce à ce processus, on s'attend à ce que le climat de tension qui régnait dans les anciennes institutions soit remplacé par une ambiance plus détendue qui favorise davantage la réhabilitation de chacun des détenus.

De plus, l'on est à mettre au point actuellement des plans pour un plus grand nombre de centres de prélibération.

Dans un autre domaine, le Service des pénitenciers étudie la possibilité de permettre les visites de la famille des détenus dans des conditions qui doivent se conformer davantage aux normes de l'intimité.

On réfléchit beaucoup également à la possibilité de permettre aux détenus de sortir, en se basant sur l'adoption d'un système de congés qui ressemblerait sensiblement au système des "permissions" militaires.

Le Solliciteur général a également favorisé la création de Comités de détenus dans 36 des institutions que comprend le système. Chacune des institutions a son propre Comité. Les détenus ont déjà fait part de leur enthousiasme envers ce projet. La formation de ces Comités va permettre d'établir une coopération et un dialogue plus satisfaisants entre les détenus et le personnel de correction.

Une autre mesure en vue d'humaniser les institutions pénitentiaires a été prise récemment lors de la publication de nouvelles directives au sujet des coiffures des détenus et des vêtements que ceux-ci doivent porter. On a également laissé tomber la coutume quelque peu humiliante d'identifier les détenus au moyen de numéros inscrits sur leurs vêtements.

Dans les programmes qui visent à améliorer les conditions à l'intérieur des institutions, le gouvernement a l'intention d'appliquer davantage la théorie des "unités communautaires" qui est déjà en vigueur dans certaines institutions.

Parmi les réformes les plus importantes qu'on a proposées, j'aimerais signaler la nouvelle conception du travail et de l'activité industrielle au sein des pénitenciers. Nous savons déjà que l'organisation actuelle des industries dans nos institutions tend à produire des mauvaises habitudes de travail. On estime que la cote d'efficacité des détenus vaut à peu près le tiers de celle de l'ouvrier normal. En vue de résoudre ce problème, deux projets sont à l'essai.

Dans l'institution à sécurité minimale de William Head sur l'île de Vancouver, on appliquera le barème normal des traitements en vue de la construction d'un édifice dont l'institution a besoin. On exigera que les détenus se conforment aux mêmes exigences que celles de l'industrie privée quant aux heures de travail et au rythme de production.

Au lieu de l'allocation quotidienne actuelle qui varie entre .55c et .85c, les détenus recevront le salaire fédéral minimum, ce qui les rendra à même de payer les frais de logement et de pension à l'institution, d'acheter leurs vêtements, de contribuer à soutenir leur famille, de mettre de l'argent de côté en vue de leur libération éventuelle, de payer leurs impôts et d'être admissibles aux prestations sociales en vertu des Lois sur l'assurance-chômage et sur les accidents de travail.

Une fois en liberté, le détenu sera peut-être moins enclin à piller une banque: bien au contraire, il aura déjà un compte en banque à son nom. Il est même concevable, comme c'est le cas pour d'autres ouvriers, qu'il reçoive des prestations d'assurance-chômage pendant qu'il cherche de l'emploi.

A Drumheller, en Alberta, le programme en est déjà à un stade plus avancé: les détenus se sont entièrement chargés de la construction, de l'organisation et de l'exploitation d'un terrain de golfe et tous les bénéfices qu'ils en retirent sont placés dans un fonds qui leur appartient. Ce projet-pilote montrera qu'on peut confier des responsabilités aux détenus et, par conséquent, les laisser agir comme ils le feraient dans une communauté ordinaire.

Un autre projet important est entré en application dans le domaine de l'éducation correctionnelle. En septembre dernier, le collège communautaire de Saint-Laurent, à Kingston, a rendu les cours qu'il offre accessibles aux détenus du pénitencier de Collins Bay. L'institution fera donc partie du campus et les détenus pourront suivre les mêmes programmes, bénéficier du même enseignement et recevoir les mêmes diplômes que les étudiants à plein temps du collège. (...)

Le principe directeur de la Commission des libérations conditionnelles est d'encourager le détenu à devenir un citoyen respectueux des lois et de l'aider dans cette voie en lui accordant la liberté conditionnelle.

D'autres notions ont contribué à l'établissement de cette ligne de conduite, dont voici les principales: considérer le délinquant plutôt que l'infraction; traiter le délinquant comme une personne et non comme le membre d'un groupe; apprécier chaque cas objectivement, selon les mérites et les circonstances dont il fait l'objet; faire preuve de souplesse et éviter l'application des règles d'usage intransigeantes ou arbitraires; faire preuve de bon sens, de sens pratique et d'objectivité dans les rapports que l'on entretient avec les détenus; dispenser une surveillance appropriée en vue d'assurer la protection du public et d'aider le libéré conditionnel.

Il y a encore bien d'autres éléments importants aux yeux de la Commission lorsqu'il s'agit d'octroyer la libération conditionnelle; ce sont, par exemple, la nature et la gravité de l'infraction et s'il y a ou non récidive, le comportement actuel et passé du délinquant sa personnalité; la possibilité qu'une fois libéré le détenu récidive et, dans ce cas, les conséquences que cela pourrait entraîner pour la société; les efforts qu'a faits le détenu pendant son incarcération en vue de s'amender par l'étude et la formation professionnelle, etc. (...)

Au pénitencier de Collins Bay, on a accordé 204 permissions pour un total de 293 jours de congé au cours d'une période de trois mois. De ce nombre, deux détenus ne sont pas rentrés alors qu'ils y étaient tenus. Ils ont été retrouvés par la suite et on les a ramenés à l'institution.

Toutefois, le pourcentage de congés qui connaissent le succès à Collins Bay s'est élevé à plus de 99 p. 100, c'est-à-dire que moins d'un pour cent des détenus mis en liberté ne sont pas rentrés à l'institution. (...)

propos d'actualité

Seule une attaque nucléaire déclenchée sur une grande échelle constitue une menace militaire, directe et extérieure, à la sécurité nationale du Canada. Un équilibre stratégique stable réduit considérablement la possibilité que l'URSS et les Etats-Unis s'engagent délibérément dans une guerre nucléaire, l'équilibre agit comme une dissuation mutuelle. Nous sommes loin d'un système théorique idéal de maintien de la paix mais, tout en continuant à participer aux pourparlers sur le contrôle des armements, le Gouvernement est convaincu qu'il n'y a rien qui puisse remplacer ce système à l'heure actuelle. Le Canada doit donc s'efforcer d'appuyer le système actuel et de s'assurer qu'il continue à être efficace.

Les intérêts du Canada sont étroitement liés à ceux des Etats-Unis en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord. Même si au cours d'une guerre nucléaire générale, aucune ogive nucléaire ne devait tomber effectivement au Canada, une attaque stratégique contre les Etats-Unis qui causerait la mort de plus de 100 millions de personnes aurait des conséquences catastrophiques pour notre pays.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

A la plus grande stabilité des dernières années s'allie désormais le ferme propos de tenter de régler les problèmes qui mettent aux prises l'Est et l'Ouest par voie de négociations, bien qu'il soit trop tôt pour en évaluer les chances de succès. Des entretiens officiels et officieux sont présentement en cours entre les Etats-Unis et l'URSS sur une foule de sujets de portée mondiale. D'importance fondamentale, les conversations sur la limitation des armements stratégiques semblent manifester des signes d'une entente possible. Viennent ensuite les conversations des quatre puissances sur la question de Berlin, où les E.U. et l'URSS tentent, avec le concours de la France et de la Grande-Bretagne, de résoudre l'un des principaux points de litige laissés par la Seconde Guerre mondiale.

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig
Montréal 126
849-6381

Octobre 70 un an après

Adaptation française par
Jean-V. Dufresne — Jean Paré
Jean-Pierre Fournier
Armande Saint-Jean
de RUMOURS OF WAR
par Ron Haggart et Aubrey E. Golden

Le premier récit complet: heure par heure - jour par jour - déclaration par déclaration - document par document - et la première analyse sérieuse de
LA CRISE D'OCTOBRE
et du dilemme d'un État démocratique qui pour sauver la liberté suspend des droits inscrits dans la Grande Charte.

296 pages — $3.95

CENTRE D'EXAMENS DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTRÉAL
800 Place Victoria - Suite 2420
MONTRÉAL, Qué. Tél. : 866-6551

Examens et concours français :

*B.E.P.C. (Brevet d'études du Premier Cycle) : clôture des inscriptions le 25 février 1972
*BACCALAURÉAT : clôture des inscriptions : le 25 février 1972
*LICENCES (LETTRES MODERNES et ANGLAIS) : clôture des examens le 30 novembre 1972
*C.A.P. (CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE) : clôture des inscriptions le 10 janvier 1972
*C.A.P.E.S. et AGRÉGATIONS : clôture des inscriptions le 14 janvier 1972

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig
Montréal 126
849-6381

Claude Fohlen
Qu'est-ce que la révolution industrielle?

Quel est ce mystérieux déclic qu'on appelle: la croissance économique, "take off", décollage, développement, révolution industrielle ? Quelles en sont les causes ? Un spécialiste de l'histoire des États-Unis, professeur à la Sorbonne retrace toutes les explications qui ont été proposées.

Co-édition Laffont—HMH
320 pages—$4.50

Des jeunes élèves de l'Ecole buissonnière, à Outremont, travaillent fébrilement à compléter "leur morceau" de l'immense mosaïque de la Vierge de Nël actuellement exposée au Musée des Beaux Arts où se poursuit, jusqu'au 5 décembre prochain, l'exposition NOEL 71. Cette oeuvre, conçue par la directrice de l'école, Mme Jacqueline Pinel-Tremblay, a été exécutée par 52 jeunes enfants d'âge pré-scolaire et scolaire. Le musée est ouvert tous les jours de la semaine de 10h à 16h45; le dimanche de 14h à 14h45. Exceptionnellement, mercredi prochain, le musée sera ouvert jusqu'à 21h45.

Les policiers font des perquisitions après l'explosion de la camionnette

Une dizaine de perquisitions ont été effectuées hier soir par les détectives de la section anti-terroriste dans leur enquête sur l'explosion d'une bombe qui a détruit une camionnette de la police de Montréal, jeudi soir, rue Saint-Dominique dans le nord de la ville.

Un porte-parole de la police de Montréal a confirmé que des descentes avaient été effectuées dans la métropole, mais il n'a pas voulu donner de précisions sur les résultats obtenus.

Entre-temps, les spécialistes de la section technique de la police ont poursuivi leurs recherches sur les débris de la camionnette afin de connaître la composition de l'engin qui a fait explosion. Aucun rapport définitif n'a été établi; toutefois, à première vue, les détectives croient qu'il s'agit d'une bombe composée de plusieurs bâtons de dynamite, reliés à une pile et à un système d'horlogerie.

L'enquête qui a été entreprise aussitôt après l'attentat, vers 22 h. jeudi, a permis d'établir que l'engin avait été déposé sur le siège avant de la camionnette alors que celle-ci était stationnée en face du poste de police no 18, où étaient situés les bureaux de la section anti-terroriste jusqu'à ces derniers mois.

Le véhicule était stationné à cet endroit depuis moins d'une heure lorsque la bombe a fait explosion. La camionnette qui sert au transport des détenus entre les postes de police, venaient tout juste de sortir des ateliers municipaux où l'on avait effectué certaine réparation.

Enfin, les policiers ont établi que l'incendie qui a éclaté quelques minutes avant l'explosion dans une épicerie au 6795 de la rue Saint-Laurent, était purement accidentel. Jeudi, on avait cru que les terroristes aient pu mettre le feu à cet immeuble avant d'aller déposer la bombe.

L'engin qui a fait explosion, selon un porte-parole de la police, n'avait rien de commun avec celui qui a été découvert il a trois semaines, sous l'automobile d'un pompier, près du poste de police no 3, à Rosemont.

Cette bombe était composée de quelque bâtons de dynamite, d'un détonateur et d'une mèche. Les auteurs de l'attentat avaient allumé la mèche en la déposant sur place mais, à cause de certaines difficultés, seul le détonateur avait fait explosion. La police avait alors pu récupérer la dynamite.

Rien ne permet d'établir si les deux attentats contre les immeubles de la police sont relié. Un membres de la section anti-terroriste a précisé, hier soir, qu'aucun communiqué n'avait été émis pour réclamer la paternité de cette dernière attaque.

Par ailleurs, la garde a été doublée hier autour des différents postes de polices de la ville, ainsi qu'autour des antennes émettrices de la radio-police, sur le Mont-Royal.

Le patronat dénonce le projet de grève générale

Le Conseil du patronat du Québec dénonce avec vigueur, dans un communiqué, le projet de grève générale d'une heure que la CSN a proposé à ses membres de la région de Montréal pour appuyer les employés en lock-out du journal La Presse.

La grève générale, affirme le conseil est un outil :évolutionnaire qui vise à bouleverser l'ordre établi et à créer une certaine panique en faisant fi des lois du travail: elle n'a rien à voir avec le syndicalisme traditionnel qui est "accepté comme un élément important du bon fonctionnement de notre structure sociale."

Le Conseil du patronat s'interroge sur les mobiles de certains chefs syndicaux qui poursuivent ainsi des "objectifs personnels mal déguisés", alors que toutes les énergies doivent être consacrées à "améliorer les conditions de vie de toute la population".

La CSN n'a pas encore consulté tous les syndicats impliqués, mais le président de la centrale, M. Marcel Pepin, a annoncé mardi soir que la réponse était jusqu'ici largement favorable et que le comité de stratégie formé à cette fin pourra révéler aujourd'hui ou demain la date et les modalités de la grève.

Le Conseil du patronat rappelle aux chefs syndicaux, dans son communiqué, que les travailleurs syndiqués sont liés par des contrats collectifs qu'ils se sont librement engagés à respecter.

La grève générale pourrait causer des préjudices sérieux à la population, observe le conseil, "sans bénéfice aucun pour d'autres que les meneurs de cette action."

Et le Conseil du patronat de conclure: "L'entreprise québécoise croit, bien sûr, que le bon sens des travailleurs québécois l'emportera sur l'agitation aveugle et commandée."

La "bombe" devient un obus on ne peut plus inoffensif

La découverte d'un engin qui avait l'apparence d'une bombe, au troisième étage de l'école Pie-IX, au 10,919 de la rue Gariépy, à Montréal-Nord, vers 2h15 hier après-midi, a nécessité l'intervention des spécialistes de l'équipe des désamorceurs de la police de Montréal qui se sont mis au travail après l'évacuation de tous les élèves de cette école bilingue.

Les policiers ont découvert que la "bombe" était composée d'un obus, qui ne contenait aucune matière explosive, d'un réveille-matin, de piles et de fils électriques, le tout attaché par du ruban gommé. Ce dispositif avait été placé dans un sac de papier que des étudiants ont découvert, près d'une armoire.

Les détectives de la Sûreté de Montréal-Nord qui ont entrepris une enquête croient, à première vue, que cet incident n'est qu'une farce estudiantine.

Deux superministères vont regrouper divers services

par Gilles Lesage

QUEBEC – La création de deux nouveaux ministères a été rendue publique hier par le gouvernement, dans le contexte de la réorganisation administrative et d'un futur remaniement ministériel.

En vertu du bill 222, d'une part, le gouvernement propose la formation du ministère des travaux publics et de l'approvisionnement. En plus d'exercer les fonctions que les lois actuelles confient au ministre des travaux publics, le titulaire sera chargé de l'application de la loi du service des achats du gouvernement et de l'exécution des politiques adoptées par le gouvernement à cet égard. Le titulaire actuel des travaux publics est M. Bernard Pinard.

D'autre part, le bill 221 propose la formation du ministère des transports en remplacement du ministère des transports et du ministère de la voirie. Le titulaire exercera les fonctions remplies jusqu'à présent par le ministre des transports (M. Georges-E. Tremblay, muté à l'Office des autoroutes) et le ministre de la voirie (M. Bernard Pinard); il acquiert, en outre, compétence sur les chemins de mines, à la place du ministre des richesses naturelles, et sur les chemins de colonisation, à la place du ministre de l'agriculture et de la colonisation.

En conséquence de ces décisions, le projet de loi 222, portant création du ministère de l'équipement (fusion des travaux publics et de la voirie) a été rayé du feuilleton; et l'on ne sait ce qu'il advient au juste du projet de loi des transports (bill 23), qui a fait l'objet de cinq jours d'audiences publiques au cours de l'été.

Les porte-parole des trois partis de l'opposition se sont réjouis du retrait du bil 22, estimant que leurs critiques virulentes à l'encontre du projet, le printemps dernier, ont porté fruit, et que la volte-face gouvernementale justifie le rôle "constructif" que l'opposition peut jouer.

Le leader parlementaire de l'Unité-Québec, M. Rémi Paul, se demande par contre en vertu de quelle loi le gouvernement peut nommer un ministre délégué à l'office des autoroutes. "Est-ce que le leader parlementaire peut dire en vertu de quelle loi je ne peux pas le faire?" a rétorqué le premier ministre.

Le ministre des travaux publics et de l'approvisionnement exercera, en vertu du projet 222, les fonctions suivantes:

- effectuer ou faire effectuer tous les travaux publics requis aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie;
- assurer la garde et l'entretien de tous les édifices et ouvrages publics entretenus aux frais du gouvernement;
- pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins;
- exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à ses frais, dans la mesure indiquée par le gouvernement;
- veiller à l'application de la loi et des règlements concernant les achats du gouvernement;
- s'acquitter des autres fonctions que lui assigne le conseil des ministres.

Le nouveau titulaire des transports aura pour fonctions, selon le bill 221, d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux transports et à la voirie pour le Québec, de mettre en oeuvre ces politiques, d'en surveiller l'application et d'en coordonner l'exécution.

M. Pinard est présentement titulaire de la voirie et des travaux publics. Jeudi, il a également été nommé ministre des transports.

Il semble, selon certains, que M. Pinard retiendra finalement ce dernier poste. Mais qui alors prendra les travaux publics et l'approvisionnement? Peut-il cumuler les deux ministères, au moment même où l'on fait avorter le projet d'un ministère de l'équipement?

A ces questions et d'autres, seul le premier ministre a la réponse. Bien malin qui pourrait dire ce qu'il fera finalement, lui-même évoluant selon les événements et guettant sans cesse les réactions que suscitent les projets en gestation.

En attendant, la rumeur veut que M. Tremblay, furieux de sa rétrogradation au poste de ministre honoraire qui ne dirige plus rien, veuille démissionner. M. Bourassa ne veut pas d'élections partielles dans Bourassa (où le candidat péquiste serait M. René Lévesque ou Jacques-Yvan Morin, candidat en 1970), mais s'il y est contraint, son candidat pourrait être Me Gérard Beaudry, procureur spécial du ministère de la justice, qui fut candidat libéral dans Bourget l'an dernier.

Carlos Rey remplace Lanusse hospitalisé

BUENOS AIRES (AFP) – Le général Alejandro Lanusse, qui souffre de calculs rénaux, devra être hospitalisé et sera temporairement remplacé à la tête de l'état par le général Carlos Alberto Rey, commandant en chef de l'armée de l'air, annonce-t-on à Buenos Aires.

La transmission des pouvoirs a eu lieu au cours d'une brève cérémonie au palais présidentiel.

C'est à l'hôpital militaire de la capitale que doit être transporté le président argentin dont l'état de santé s'était brusquement aggravé dans la journée de jeudi.

C'est la grève du zèle dans les prisons

Quelque 2,400 gardiens de prison, policiers d'autoroutes et garde-chasse entreprendront en fin de semaine un ralentissement de travail pour protester contre les offres salariales "inacceptables" du gouvernement, a déclaré le porte-parole des travailleurs, M. Raymond Pion.

Le président de l'Association des agents de la paix du Québec a déclaré jeudi que la plupart des syndiqués étaient déçus et mécontents des offres.

Au début du mois les 2,400 travailleurs ont voté en faveur d'une grève du zèle si les offres patronales n'étaient pas satisfaisantes. Ils se sont prononcés contre la grève proprement dite.

Les gardiens des prisons montréalaises de Bordeaux et de la rue Parthenais auraient déjà commencé hier leur stratégie de grève du zèle. Cette grève ralentira sans doute le processus de transfert des détenus vers les tribunaux.

Selon M. Pion la grève du zèle signifie que les gardiens ne recourront pas aux grands moyens pour éviter des incidents susceptibles de créer un climat de violence.

Quant à la police des autoroutes, elle "négligera" d'arrêter les contrevenants à la loi sur la circulation et les garde-chasses peuvent à toutes fins utiles fermer les parcs provinciaux.

Les agents de la paix, qui n'ont ni le droit de grève, ni le droit à l'arbitrage obligatoire ni le droit à la syndicalisation, gagnent maintenant un salaire de $5,600 par an.

Selon M. Pion, la dernière offre du gouvernement apporterait aux travailleurs une augmentation moyenne de moins de cinq pour cent par an sur un contrat de deux ans.

les tribunaux

par Guy Deshaies

Dupuis Frères à l'amende pour publicité mensongère

Le juge Claude Wagner a condamné la compagnie Dupuis Frères Ltée à une amende de $500 après que la maison Dupuis eut reconnu sa culpabilité d'avoir trompé le public par une publicité mensongère.

Le délit porte sur le fait que Dupuis Frères, dans une annonce, publiée dans La Presse du 20 janvier 71, a prétendu que ses manteaux de vison avaient un prix courant de $1,300 alors qu'en réalité l'enquête du ministère fédéral de la consommation démontre que le véritable prix coûtant de ces articles est de $807.40.

Le juge Wagner a rendu la même sentence dans le cas de la maison Perley Co Ltd qui, elle aussi, avait annoncé des manteaux de vison d'un prix coûtant de $1,595 alors qu'en réalité le prix coûtant de ces manteaux était de $1,000.

Il s'agit d'une violation de la loi sur les coalitions qui défend de tromper le public en annonçant des valeurs fictives. Ainsi, au cours d'une solde, une maison de commerce ne peut annoncer des manteaux à $1,000 en alléguant que ces articles valent $1,300 alors qu'en réalité le prix coûtant est de $800.

Dans son jugement, bien que la sentence maximale en pareil cas soit de $1,500 d'amende, le juge Wagner est très sévère pour les pratiques de ce genre.

"Les tribunaux, écrit-il, ont le devoir de protéger le public contre l'exploitation indue des citoyens par des maisons de commerce qui donnent l'impression que pour eux les profits annuels ont plus d'attrait que le respect des lois. La Cour, ajoute le magistrat, ne désire pas, par un excès de clémence ou de naïveté, se rendre complice de cette sorte de mensonges érigés en système."

A la demande du procureur du ministère fédéral, le juge a de plus émis une ordonnance enjoignant les deux coupables de ne plus récidiver.

L'ivresse au volant n'est pas forcément une cause d'accident

Le fait d'être sous l'effet de l'alcool ou de quelque autre drogue n'implique pas, pour l'automobiliste, une culpabilité nécessaire et essentielle lorsqu'il y a accident.

Le juge Roger Ouimet a rendu hier un jugement fort intéressant à ce sujet en demandant aux jurés d'acquitter un homme de 49 ans accusé d'homicide involontaire.

Le 7 mai dernier, l'accusé, M. Lucien Mayrand, conduisait son automobile, rue Sainte-Catherine, alors que ses facultés étaient affaiblies pas l'alcool. En tournant à droite sur la rue Sanguinet, à une vitesse de 5 milles à l'heure, alors que le virage à droite était permis, un infortuné piéton se précipitait devant l'auto de Mayrand et mourait des suites de cet accident regrettable.

Voyant que l'automobiliste était en état d'ébriété, les policiers crurent nécessaire de porter une accusation d'homicide involontaire.

Mais le juge Ouimet a tenu un raisonnement aux termes duquel il n'y avait pas nécessairement un lien de causalité entre le fait de conduire en état d'ivresse et le malencontreux accident qui peut se produire et qui, vraisemblablement, se serait produit inéluctablement, le conducteur de l'auto eût-il été en pleine possession de ses facultés.

La victime, dans cette affaire, est M. Cyprien Blais, 45 ans de la rue Plessis, à Montréal.

M. Mayrand a donc repris sa liberté après plus de 6 mois de prison.

Le projet de loi sur la CUM est adopté par l'Assemblée

par Pierre Bellemare, de la PC

QUEBEC – Le projet de loi 75 concernant la Communauté urbaine de Montréal a été adopté en troisième lecture hier à l'Assemblée nationale, sur la dissidence du Parti québécois et du Ralliement des Créditistes.

Au cours du débat de deuxième lecture entrepris la veille, le député péquiste de Lafontaine a présenté une motion proposant de déférer le bill 75 à la commission parlementaire des bills privés et publics, "car il serait injuste pour les membres de la CUM d'adopter ce projet de loi sans qu'ils puissent émettre leur opinion devant les législateurs."

Les créditistes, appuyant uniquement cette motion, ont suggéré au ministre Tessier de profiter de cette éventuelle commission parlementaire pour discuter à fond de tous les problèmes "majeurs" de la CUM, et la répartition des pouvoirs et les tiraillements financiers.

A la reprise des travaux de la Chambre, hier, l'Opposition officielle, l'Unité-Québec, s'est rallié aux ministériels pour renverser la motion du PQ, alléguant que la loi de la CUM, annulés en deux occasions au coeur de la présente session, pourra l'être à nouveau pendant une session ultérieure.

L'argument de base utilisé par M. Marcel Léger, l'auteur de la motion, est que la nouvelle loi ne fait pas disparaître les écarts entre les rôles d'évaluation de chacune des villes sur l'Ile de Montréal.

Il a d'ailleurs soumis un amendement visant à rejeter l'article 1 du bill 75 au cours de son étude "article par article", mais il a été jugé irrécevable par le président du comité plénier, après une brève intervention en ce sens de M. Rémi Paul, leader de l'UQ.

"A titre d'information, a repris le ministre Tessier, il est impossible d'uniformiser les normes d'évaluation sur le territoire de la CUM sans reviser la plupart des chartes de chacune en villes qui la composent."

Il compte, sur son projet de bill 48 pour ramener toutes les villes et municipalités du Québec sous des normes uniformistes, ce qui n'est pas le cas présentement. M. Tessier pense toujours faire adopter ce bill d'ici le congé des fêtes, mais sûrement pendant la session actuelle.

Par ailleurs, le ministre des Affaires municipales a accordé par voie d'amendement à la loi, un nouveau délai à la CUM pour la présentation de son budget pour l'année 1972.

La Communauté aura donc jusqu'au 6 décembre pour le faire; le bill 75 lui donnait jusqu'au 1er décembre, alors que la loi actuelle de la CUM l'obligeait à présenter son nouveau budget le 16 octobre dernier.

en bref

OTTAWA (CP) – Le commissaire aux langues, M. Keith Spicer, a tenté de rassurer les fonctionnaires qui sont alarmés par la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral en leur disant que la dignité de l'individu entrait dans ses préoccupations et qu'il espérait qu'il y aura toujours de l'avenir pour les unilingues, anglophones comme francophones.

•

OTTAWA (CP) – M. Alastair Gillespie, ministre intérimaire de l'industrie, a déclaré aux Communes que 44,000 Canadiens ont perdu leur emploi à la suite de la surtaxe américaine de 10% sur les importations. C'est moins que prévu, dit-il. Du fonds de $80 millions créé pour contrer la mesure américaine, $2 millions seulement ont été attribués, ce qui fournira du travail à 3,000 personnes. D'autres demandes sont à l'étude continuellement.

•

TORONTO (CP) – Prêtres et laïcs devraient participer au choix de leur évêque, selon une résolution que la National Federation of Senats of Priests a adoptée lors de son assemblée annuelle. La résolution de ces prêtres catholiques anglophones du Canada a été envoyée à Rome.

•

OTTAWA (CP) – Le président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, déplore que le gouvernement fédéral ait cédé aux pressions du monde des affaires et remis à plus tard l'étude d'un projet de loi devant remplacer la loi d'enquête sur les coalitions. Il s'agit du projet de loi sur la publicité abusive sous toutes ses formes. Le ministre de la consommation et des corporations, M. Ron Basford, a promis que le bill sera soumis de nouveau à la prochaine session, après modification.

•

OTTAWA (CP) – Il arrive de moins en moins d'immigrants d'Europe mais de plus en plus des Etats-Unis. Sur un total de 94,005 durant les neuf premiers mois de 1971, comparativement à 113,323 il y a un an, 40,530 (comparativement à 59,467 l'an dernier) sont venus d'Europe et 17,270 des Etats-Unis, comparativement à 17,130 il y a un an.

Les documents fédéraux seront sous clé

OTTAWA (d'après CP) – Leur journée de travail terminée, les employés du gouvernement fédéral devront mettre sous été tous les documents confidentiels qui se trouveront dans leurs bureaux. Une directive en ce sens leur a en effet été transmise jeudi, et il est permis de penser qu'elle émane des plus hautes autorités gouvernementales.

Dès 1968, la Commission d'enquête sur la sécurité avait noté la faiblesse des mesures de sécurité dans certains ministères du gouvernement canadien. La commission avait alors établi que les ministres et les hauts fonctionnaires étaient en tout premier lieu responsables de l'application de ces mesures de sécurité.

Il est également notoire que le premier ministre, M. Trudeau, ne prise guère le fait de retrouver dans des journaux le résumé de documents confidentiels. Il y a deux ans, il avait demandé à la Gendarmerie royale du Canada d'entreprendre une enquête après qu'une journaliste de La Presse eut publié des extraits d'un rapport secret de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le gouvernement fédéral estime que des documents confidentiels ne doivent pas être connus du public. Un fonctionnaire a raconté qu'"une vague de terreur" a envahi le ministère où il travaille quand des fuites se sont produites au sujet d'un rapport qui aurait dû normalement rester secret. "Tout le monde était suspect", a-t-il dit.

•

Récemment, M. Trudeau a reproché à l'opposition d'encourager les fonctionnaires à commettre des indiscrétions. La revue "The Canadian Forum" venait de publier le rapport Gray sur les investissements etrangers au Canada. Comme un journaliste téléphonait au bureau du ministre du Revenu, M. Herb Gray, afin d'obtenir plus de renseignements sur cette affaire, un fonctionnaire lui a répondu d'une voix brisée: "Je ne peux rien vous dire, je ne peux rien vous dire. Et, s'il vous plaît, ne me citez pas."

Québec n'a reçu que des "grenailles" à la réunion d'Ottawa, affirme le PQ

QUEBEC (Par G.L.) – Au chapitre des ententes fiscales, c'est au mieux le statu quo pour le Québec, au pire un recul. Et l'alternative est la suivante: cesser de lancer de nouveaux programmes ou augmenter sensiblement ses impôts pour les réaliser.

Tel est l'avis de M. Jacques Parizeau sur la récente conférence des premiers ministres à Ottawa, laquelle portait notamment sur le renouvellement des ententes fiscales pour les cinq prochaines années, 1972-77.

Economiste et conseiller de l'exécutif national du Parti québécois, M. Jacques Parizeau fut durant près de dix ans le principal conseiller économique des gouvernements Lesage et Johnson.

Il a fait part de ses commentaires à la presse parlementaire, en compagnie du Dr Camille Laurin, porte-parole parlementaire du PQ.

Plutôt que de réclamer un nouvel élargissement de la péréquation, le premier ministre du Québec aurait dû, estime M. Parizeau, proposer de l'élargir seulement pour les provinces maritimes mais insister, d'autre part, sur un transfert net de ressources fiscales fédérales.

Il estime en gros que Québec n'a récolté que des "grenailles" et qu'Ottawa a remis les provinces à leur place, reprenant l'initiative après s'être laissé dévêtir durant une dizaine d'années.

Voici d'ailleurs l'analyse que fait M. Parizeau de la conférence de la semaine dernière.

Le Québec qui depuis plus de dix ans, a toujours été la source de toutes les pressions pour faire reculer la fiscalité fédérale, a cette fois-ci, joué toutes ses cartes sur un nouvel élargissement de la péréquation, en demandant qu'on incorpore dans le calcul, les taxes foncières scolaires et municipales. Cela aurait accru les paiements de péréquations de 440 millions la première année, dont la moitié environ aurait été versée au Québec.

L'idée remonte à plus de cinq ans et a été avancée pour la première fois par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Elle a toujours été refusée, les provinces riches trouvent que leur contribution aux provinces pauvres suffisent comme ça et que le Québec, en particulier, leur coûte assez cher.

Reprendre la même idée, c'était permettre au gouvernement fédéral d'opposer les uns et les autres, et de tirer son épingle du jeu. C'est ce qu'il a fait, dit M. Parizeau.

Il regrette que M. Bourassa ne soit pas revenu à ces idées proposées déjà aux provinces il y a quelques années par des porte-parole du Québec, dans le sens d'élargir la péréquation seulement pour les provinces maritimes en raison du fait que le rattrapage pose là plus de problème qu'ailleurs et même qu'au Québec.

L'opération étant moins coûteuse, et le Québec n'étant pas partie prenante les provinces riches pourraient difficilement s'y opposer. Le Québec pouvait alors s'allier à l'Ontario et la Colombie-Britannique pour demander un transfert net de ressources fiscales fédérales.

De cette façon, la pression des provinces sur Ottawa aurait atteint une intensité bien plus forte, estime le conseiller du PQ.

Il regrette à cet égard que les services de M. Lesage ne soient requis par le gouvernement que pour des négociations industrielles.

Quoi qu'il en soit, ayant tout joué sur une carte injouable, M. Bourassa n'a rien obtenu ou à peu près. Un ajustement technique de 18 millions sur la péréquation pour toutes les provinces. Une augmentation d'un demi point dans le nouveau pourcentage de l'impôt sur le revenu des particuliers à la suite de la réforme fiscale, pour être certain qu'on ne perd rien; 15 pour cent de l'impôt spécial à percevoir une seule fois sur les bénéfices non répartis des compagnies, (autre conséquence technique de la réforme fiscale). A cela s'ajoute une garantie de cinq ans (ou de 5,000 million) que les provinces ne recevront pas moins à la suite de la réforme fiscale qu'avec l'ancien système.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral a annoncé que ses paiements au titre de l'enseignement post-secondaire continueront encore deux ans. Après on verra. Le ministre de la Santé a suggéré une nouvelle formule de contribution à l'assurance-santé et l'assurance-hospitalisation destinée éventuellement à ralentir l'augmentation de ses paiements. Il y sera bien une caisse temporaire pour amortir le choc, mais une chose est claire, il n'y aura pas plus d'argent. Au mieux, il y en aura autant.

Dans l'intervalle évidemment le Québec est en train de faire des prodiges d'emprunt. Au cours des onze derniers mois, il a emprunté avec l'Hydro-Québec, 848 millions de dilars, et on annonce un budget supplémentaire important. En outre, la rétro-activité des augmentations de salaires actuellement négociés devra être payée, rappelle M. Parizeau.

Sans doute, le marché financier, est-il meilleur cette année qu'il ne l'a été depuis trois ans, mais pour combien de temps? Et les emprunts pour la Baie-James?

Le fait est que le renouvellement des ententes de cinq ans laisse présager pour la première fois de façon aussi nette, un nouvel équilibre. Le Québec financièrement très serré, va avoir le choix entre cesser d'avoir une politique le moindrement originale et cesser d'ouvrir de nouveaux programmes, ou augmenter sensiblement ses impôts pour les réaliser. Le gouvernement fédéral de son côté garde l'argent dont il dispose pour des programmes d'action directe dans les partitions qui lui paraît appropriée. C'est déjà visible dans le domaine du développement régional, de l'aide aux étudiants de la politique culturelle. Alors que s'accroissent prodigieusement les besoins des mjnicipalités, le sens de la dernière conférence est clair. Nous ne sommes plus loin maintenant d'interventions fédérales massives au niveau local. Ottawa est le seul gouvernement qui peut se les payer.

Il fallait d'abord qu'il remette les provinces à leur place. C'est ce qu'il vient de faire, conclut M. Parizeau.

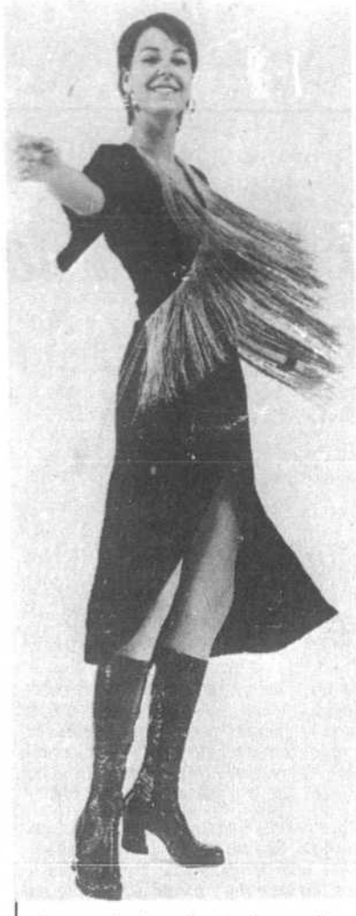

Cette création signée Jacqueline Familiant, une robe en velours noir frangée de soie lilac, fait partie de l'encan chinois collection-mode organisée par le Parti québécois et qui aura lieu ce soir, de 19h30 à 1h du matin, à la Palestre nationale. Pour homme, pour femmes, des créations québécoises de haute couture et de haute fantaisie présentées dans une ambiance de "happening" par des danseurs et musiciens. Les prix seront fixés très bas pour permettre à un plus grand nombre de personnes de gagner. La mise minimum sera de $1.00. Les recettes de l'encan serviront à financer une action intensive d'animation sociale et d'information politique dans les comtés ruraux du Québec. Plus concrètement, ces recettes défraieront le matériel audio-visuel et les frais de subsistance des animateurs et des participants des écoles.

Un chef indien s'en prend aux libéraux

OTTAWA (d'après CP) – Accusé d'avoir dilapidé les subventions du gouvernement fédéral, le leader de l'Association des Indiens de l'Alberta, M. Harold Cardinal, a reproché aux députés libéraux de brandir contre lui la hache de guerre et de transformer la Commission des affaires indiennes en un tribunal irrégulier.

M. Cardinal a comparu devant la Commission pour défendre son association qui a été accusée par M. Jean Chrétien, ministre des affaires indiennes, d'avoir provoqué la grève de 1,275 élèves de trois réserves du nord-est de l'Alberta.

M. Chrétien est venu, jeudi ajouter un autre élément au conflit en déclarant que l'Association des Indiens de l'Alberta n'avait pas su rendre compte des subventions de l'ordre de $250,000 versées par le gouvernement fédéral.

M. Judd Bachanan, secrétaire parlementaire du ministre des affaires indiennes, est revenu à la charge, hier, après avoir laissé entendre que M. Cardinal pourrait être candidat du parti conservateur aux prochaines élections.

Interrogé pendant six heures, M. Cardinal a déclaré que son association avait rendu compte de chaque cent reçu du fédéral. Les députés libéraux tentent, selon lui, de se faire du capital politique à partir de la grève des étudiants indiens de l'Alberta.

Par ailleurs, un Indien Grec, M. William Wuttunee, a affirmé hier à Calgary que le gouvernement fédéral dépensait beaucoup d'argent pour les Indiens, mais que certains dirigeants utilisaient ces "fonds pour exploiter les gens de leur sang, tout en menant un gros train de vie eux-mêmes".

Pour prouver son avancé, l'avocat de 43 ans, qui travaille à Calgary, a dévoilé que M. Harold Cardinal recevait un salaire de $18,000 par année, ainsi qu'un forfait de $12,000 pour ses dépenses.

C'est dans un livre, intitulé "Ruffled Feathers", que M. Wuttunee, ancien directeur national du Conseil national des Indiens, a fait ces commentaires.

Selon l'auteur, l'Association des Indiens de l'Alberta dépense beaucoup trop en salaires. En 1970, elle avait un budget de $971,636, dont $698,101 provenaient du fédéral, et dont $328,522 ont été versés en salaires.

D'autre part, le gouvernement de M. Trudeau a annoncé hier qu'il attendait les résultats du Conseil des six nations indiennes qui se tient à Brantford.

Les locataires du Québec s'organisent en fédération

par Jean-Pierre Bonhomme

HULL – Le congrès de fondation de la Fédération des locataires du Québec s'est ouvert hier soir à Hull avec la participation de quelque 75 organisations de locataires et d'organismes intéressés de près au logement au Québec.

Outre de jeter les bases de la fédération, le congrès veut donner aux participants l'occasion d'analyser l'ensemble de la situation du logement au Québec et d'étudier le projet de loi no 12.

Le président de l'Association des locataires de l'Outaouais et membre du comité provisoire d'organisation du congrès, M. Fabien Leboeuf, a souligné que la nouvelle fédération aura cinq objectifs:

- coordonner les activités des associations de locataires régionales et locales déjà existantes;
- encourager la création d'associations de locataires dans les régions où il n'y en a pas encore;
- diffuser toute l'information possible sur le logement au Québec;
- encourager et entreprendre la recherche qui s'impose sur le logement au Québec;
- travailler à l'élaboration et à la mise en oeuvre au Québec d'une saine politique du logement.

La fédération a été lancée par l'Association des locataires de l'Outaouais qui a reçu l'appui inconditionnel de l'ensemble des organismes sociaux de l'Outaouais. Notamment l'Assemblée générale de l'île de Hull groupant les comités de citoyens, le service social et la Confédération des syndicats nationaux.

Rappelons que les bases d'une Association nationale des locataires avaient été jetées en mai dernier, lors d'un congrès réunissant à Ottawa quelque 50 délégués représentant des associations de locataires d'habitations à loyer modique. Le congrès avait été financé par une subvention de $25,000 du ministère fédéral des Affaires urbaines.

A cette occasion, le ministre Robert Andras avait reproché aux gouvernements provinciaux et aux administrations municipales de ne pas avoir suffisamment appuyé son effort pour permettre aux locataires de participer aux décisions qui les concernent et de former des associations à cette fin.

Au cours du congrès, dont les assises avaient eu lieu à l'Université d'Ottawa, la délégation québécoise avait annoncé son intention de lancer une association québécoise de locataires.

Cette idée n'a pas eu de suite.

Devant cette situation, c'est l'Association des locataires de l'Outaouais qui a pris l'initiative de fonder une fédération québécoise. La nouvelle fédération n'aura par contre pas de lien avec l'Association nationale des locataires. Le congrès de cette fin de semaine n'a pas été subventionné et les organisateurs comptent sur les revenus d'une rencontre sociale, samedi soir, pour s'acquitter des principaux frais. Les délégués pourront déguster à cette occasion des "côtelettes de porc à la québécoise".

Les organisateurs ont toutefois demandé l'aide de la Société centrale d'hypothèque et de logement, à la municipalité de Hull, à la CSN, "pour ne pas être liés à une source unique de financement". La liste des contributions éventuelles sera rendue publique.

L'Ontario aura son conseil de la presse

TORONTO (PC) – Les éditeurs de sept quotidiens ontariens d'un tirage total de plus d'un million d'exemplaires ont annoncé leur intention de créer un conseil provincial de la presse.

Le conseil, qui étudiera les plaintes des citoyens contre la presse et cherchera à établir une éthique et des normes professionnelles, devrait entrer en activité l'an prochain.

La création de conseils de presse constitue l'une des grandes recommandations du comité sénatorial sur les organes d'information dirigé par le sénateur Keith Davey.

Les organisateurs du conseil ontarien ont expliqué que leur groupe serait formé de représentants de l'industrie et de la population, ainsi que de journalistes professionnels. Il élira un président indépendant et tous les quotidiens de la province pourront y adhérer.

Les éditeurs qui ont lancé le projet représentent les journaux Windsor Star, London Free Press, Brantford Expositor, Kitchener-Waterloo Record, Toronto Star, Ottawa Citizen et Hamilton Spectator.

Le conseil aura pour objectif d'être un moyen de communication et de meilleure compréhension entre la population et ceux qui rédigent, éditent et publient les journaux.

M. Beland Honderich, du Toronto Star, qui a été nommé président du comité provisoire du conseil, a expliqué les buts de l'initiative:

"Le conseil s'occupera des plaintes des citoyens qui n'ont pu obtenir satisfaction de leur journal local et tous les journaux membres seront moralement obligés de publier les conclusions du conseil de presse.

"Mais son but est encore plus large. Le conseil de presse servira de pont entre la presse et la population. Il travaillera à l'établissement de normes d'éthiques élevées et protégera les journaux contre les empiètements de quiconque à la liberté de presse, comme les gouvernements et les groupes de pression."

Le conseil de presse ontarien est le deuxième groupe provincial du genre à être créé au Canada. Une initiative semblable a déjà été lancée au Québec, mais le conseil n'est pas encore en activité.

■ en bref

TORONTO (PC) – Le Conseil canadien de la radio-télévision vient d'accorder à un groupe présidé par Mme Phyllis Switzer une station de télévision à ultra haute fréquence qui utilisera le canal 79. Ce sera la deuxième station UHF de Toronto. L'autre utilise le canal 19 à des fins éducatives. La nouvelle station sera à l'usage de groupes communautaires au moins quatre heures par semaine dans la période de pointe.

L'Alliance repense le rôle de l'enseignant

par Gérald LeBlanc

Pionnière du syndicalisme enseignant depuis sa fondation en 1919, l'Alliance des professeurs de Montréal tient présentement un congrès d'orientation au cours duquel seront remis en question le rôle de l'enseignant et de l'école ainsi que les structures et les objectifs du syndicalisme dans le contexte québécois actuel.

Près de 350 délégués officiels et quelque 175 observateurs participent à ce congrès d'orientation qui s'est ouvert hier soir à la polyvalente Jeanne-Mance, 4240 rue Bordeaux, à Montréal.

Les participants seront appelés à "définir le syndicalisme à l'Alliance". La brochure préparée sur ce thème du congrès invite les enseignants à une nouvelle étape dans la vie de leur syndicat.

"Aujourd'hui, de plus en plus de membres se rendent compte que la convention collective règle de moins en moins de problèmes et que l'orientation socio-politique revêt de plus en plus d'importance; d'autres n'acceptent pas cela. Suffit-il de changer l'accent et les priorités ou bien faut-il s'engager dans une voie nouvelle? Se réajuster ou se réorienter? Quoi qu'il en soit, un choix doit être fait, un nouveau consensus s'impose."

D'après la même brochure, le syndicalisme doit en effet choisir entre les deux membres de l'alternative suivante: ou accepter le système et jouer des coudes à l'intérieur des limites définies par ce même système, ou s'engager résolument dans une voie nouvelle en transformant les rapports sociaux de façon à réorganiser la société pour satisfaire les besoins des salariés.

Dans ce contexte les participants seront invités à définir le rôle de l'enseignant et de son syndicat dans la société québécoise actuelle.

A l'heure de la négociation d'une nouvelle convention collective et de la restructuration scolaire à Montréal, le congrès devra également établir les grandes priorités de l'Alliance à moyen et à long terme.

Après avoir travaillé aujourd'hui en atelier, les congressistes se réuniront demain après-midi en plénière afin de dégager le consensus et les priorités qui guideront l'action de ce syndicat qui regroupe les quelque 10,000 enseignants à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Immigration: moins d'Européens, plus d'Américains

OTTAWA (PC) – Le nombre des immigrants venant des pays d'Europe a continué de baisser de façon très marquée, mais le nombre de ceux venant des Etats-Unis a continué d'augmenter.

Selon des statistiques publiées hier, le Canada a accueilli 94,006 nouveaux venus durant les neuf premiers mois de 1971, au regard de 113,323 durant les neuf premiers mois de l'an dernier.

Le nombre des émigrants européens a passé de 59,467, l'an dernier, à 40,530. Il n'est venu au Canada que 9,060 citoyens anglais, au regard de 15,593 durant la même période de 1970. L'Irlande du Nord, l'Ecosse et le pays de Galles ont fourni 2,540 immigrants.

Par ailleurs, le nombre des Américains venant au Canada n'a cessé d'augmenter; ils ont été 17,270 à la fin des neuf premiers mois, au regard de 17,130 pour l'année 1970 entière.

C'est vers l'Ontario que se sont dirigés la majorité de ces immigrants, soit près de 50,000 d'entre eux. Ce nombre a été de 62,000 durant les neuf premiers mois de 1970.

Le Québec a accueilli environ 16,000 nouveaux venus au regard de 18,000 durant l'année dernière, et la Colombie-Britannique, 14,410 au regard de 16,598.

■ le monde du travail

Non à la CEQ

Le Syndicat des enseignants des Laurentides (SEL-CEQ qui compte 2,300 membres, se dissocie de la position annoncée cette semaine par la CEQ qui refuse de se joindre à une table unique de négociation avec la CSN et la FTQ dans la fonction publique. Contrairement à la plupart des syndicats affiliés à la CEQ, le SEL avait donné à la centrale le mandat de négocier à une table unique. Le président du syndicat, M. Jocelyn Gravel, estime injustifiées les raisons invoquées par le conseil d'administration de la CEQ qui craindrait, dit-il, de perdre son leadership au profit de la CSN. La dernière fois, explique M. Gravel, les enseignants ont négocié seuls pour finalement, au bout de 28 mois, renoncer à la plupart de leurs droits acquis. Le SEL s'interroge sur le logique de la CEQ qui nie que les enseignants soient des professionnels mais se retire à toutes fins utiles du front commun sous prétexte qu'ils sont des "travailleurs particuliers". Le SEL se dissocie donc de toute position ultérieure de la CSQ qui irait à l'encontre de la solidarité avec les autres salariés du secteur public, mais ne contexte pas à la centrale, pour l'instant, le contexte pas à la centrale, pour l'instant, le pouvoir de négocier en son nom.

URSS vs Québec

La FTQ demande, dans un télégramme au premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, que celui-ci intervienne aupres du gouvernement de la Colombie-Britannique afin qu'un contrat de fabrication de turbines pour la British Columbia Hydro soit octroyé à une usine de Lachine plutôt qu'à l'Union soviétique comme M. Trudeau l'a déjà suggéré. Le FTQ estime que la Dominion Engineering Works (DEW) de Lachine qui a présenté une soumission à cette fin, dispose d'un service de recherche et d'un équipement de qualité et emploie des ingénieurs et des travailleurs compétents. "Dans cette seule opération, 900 emplois dont 225 nouveaux sont en jeu", écrit la centrale dont un syndicat affilié, la loge 1660 de l'Association internationale des machinistes, représente les 1400 ouvriers de la DEV à Lachine.

Reprise à Domtar

LEBEL-SUR-QUEVILLON (CP) – Le travail a repris hier à l'union Domtar de Label-sur-Quevillon, après quatre jours de grève sauvage. La compagnie avait obtenue jeudi une injonction qui interdisait aux piqueteurs d'obstruer les voies d'accès à l'usine et le soir même, les ouvriers réunis en assemblée votaient 198 à 58 en faveur du retour au travail. Le Syndicat international des travailleurs du bois, de la pulpe et du papier exigeait la démission de M. Robert Garreau, directeur du personnel, qu'elle accuse de mal interpréter la convention collective.

DÉCÈS

BOURBONNAIS Earl Dr. A Montréal, le 25 novembre 1971 à l'âge de 56 ans, est décédé, le Dr. Earl Bourbonnais, époux de Françoise Perrault, demeurant au 123 Boul. du Havre, Valleyfield. La dépouille mortelle est exposée à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, 245 rue Salaberry. Les funérailles auront lieu lundi le 29 novembre en l'église St-Joseph Artisan où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de Coteau du Lac, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J.A. Larin & Fils Inc.

CHAPUT G. Maurice P.S.S. A Montréal, le 25 novembre 1971 à l'âge de 62 ans, est décédé, M. G. Maurice Chaput, P.S.S. Il laisse dans le deuil une soeur Mme Adrien Perrault (Marguerite) trois frères; William L., Paul et René, une belle-soeur Rollande Robillard, deux nièces; Mme Bertrans St-Arnaud (Mariette) et Mme Pierre Girouard (Gisèle). Les funérailles auront lieu lundi le 29 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 400 boul. Henri-Bourassa est à 1 heure 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Montréal où le service sera célébré à 2:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Désès. Arthur Reid

A l'Hôpital LaSalle, le 25 novembre 1971, à l'âge de 88 ans est décédé M. Arthur Reid, époux en premières noces de feu Bernadette Mallette et en secondes noces d'Emma Laberge, demeurant à 2 rue Arthur à Châteauguay-Centre.

Les funérailles auront lieu, lundi le 29 novembre. Le convoi funèbre partira de la résidence J. R. Reid et Fils Inc. 35 Boul. Normand, à Châteauguay Centre, à 1 heure 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à deux heures.

Inhumation au cimetière de Châteauguay Centre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C.I.R.I.E.C.
ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES de MONTRÉAL
5255 Avenue Décelles
Lundi, 29 novembre 1971 à 2:15 p.m., Salle 3066 - Assemblée Générale de la Section **Canadienne du Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique et Coopérative.**
Conférenciers invités:
Dr. Alberto Mortara
"Le CIRIEC et le Secteur Public en Italie."
Prof. D.L. MacFarlane
"Cooperation and the Canadian Wheat Pool."
Vous êtes cordialement invité à assister à ces allocutions.

COLLÈGE DE ROSEMONT
CEGEP
SESSION D'HIVER 1972
Du 31 janvier au 13 mai 1972

ANGLAIS	Test de classement
ARTS PLASTIQUES	Histoire de l'art (Panorama) - L'art des Amériques
BIOLOGIE	301 401 921 931
CHIMIE	111 101
CINÉMA	914
ÉDUCATION PHYSIQUE	Volleyball - Escrime - Judo
ESPAGNOL	101
FRANÇAIS	102 202 231 321 502 924
GÉOLOGIE	902
HISTOIRE	913 951
INFORMATIQUE	201 901
MATHÉMATIQUES	111 101 103 203 307
PHILOSOPHIE	101 201 301 401 926
PHYSIQUE	111 102 926
PSYCHOLOGIE	101 904 911
SCIENCES SOCIALES	940 944 980 921
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	Comptabilité I - Comptabilité II Droit du travail - Publicité
TECHNIQUES DE LABORATOIRE MÉDICAL	Hématologie I - Histologie humaine I

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Le 24 janvier 1972
TOUS LES NOUVEAUX DOSSIERS DOIVENT ÊTRE ENTRÉS POUR LE: 14 janvier 1972.
Pour de plus amples renseignements:
ÉDUCATION PERMANENTE
Collège de Rosemont
6400, 16ième Avenue
Montréal (408e)
Tél.: 376-1620 poste 246

in vino veritas

Côte de Beaune "Villages" Ropiteau
Bourgogne Rouge
RAQ-431 E
26 oz. $3.45
produit importé de France
Katzensprung Reisling — Blanc sec
Autriche
RAQ-531 C
26 oz. $2.80
produit importé d'Autriche

informations internationales

Londres

Livre blanc sur l'accord de Salisbury

LONDRES (AFP) – L'accord de Salisbury conclu entre sir Alec Douglas Home et le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, "ne sera confirmé et appliqué qu'une fois que le gouvernement britannique sera convaincu qu'il est acceptable pour la population rhodésienne tout entière", réaffirme un Livre blanc publié hier à Londres.

Ce Livre blanc, intitulé "Rhodésie-propositions pour un règlement", est une version élargie du document soumis la veille à la Chambre des communes par le secrétaire au Foreign Office. Il déclare notamment qu'une fois cette certitude acquise par le gouvernement britannique, "les Rhodésiens prendront les mesures nécessaires pour décréter les changements législatifs requis. Après que ces changements auront été réalisés, le gouvernement britannique recommandera au parlement (de Westminster) d'accorder l'indépendance à la Rhodésie du Sud sur cette base ainsi que la levée des sanctions qui, dans ces circonstances ne seront plus nécessaires".

Le Livre blanc comporte également le texte de la "déclaration des droits" qui fait partie de l'accord de Salisbury. Cette déclaration stipule: "Il est souhaitable que toute personne en Rhodésie bénéficie quelles que soient sa race, sa tribu, ses opinions politiques, sa couleur ou sa foi, des droits et des libertés fondamentaux de l'homme, du droit à la vie, à la liberté, à la sécurité de sa personne, à la protection de sa vie privée, à la protection contre la privation de ses biens sans compensation, à la protection de la loi et à la liberté de conscience, d'expression et d'association".

Ce Livre blanc ajoute que ces droits et ces libertés sont subordonnés à la condition qu'ils ne doivent pas porter atteinte "aux droits et aux libertés des autres ou à l'intérêt public".

Réduction des forces en Europe: initiative soviétique en cours?

MOSCOU (AFP) – Selon diverses indications recueillies tant de sources soviétiques qu'occidentales, M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se rendra à Varsovie, sans doute aux environs du 30 novembre, c'est-à-dire après le départ d'URSS de M. Walter Scheel, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, pour participer à une conférence des ministres des affaires étrangères du traité de Varsovie.

Cette conférence entérinerait un plan soviétique en dix points se présentant comme des propositions et apparemment des concessions unilatérales (liquidation du traité de Varsovie notamment) sur la question de la réduction des forces en Europe centrale.

A l'issue de cette conférence, une "communication" ferait savoir à l'émissaire de l'OTAN, M. Manlio Brosio, qu'il "peut venir à Moscou" sans qu'une invitation formelle lui soit adressée. Mais cette communication laisserait entendre que la visite de M. Brosio doit avoir lieu après la conférence de l'OTAN du 8 décembre.

Entre-temps, la substance du plan du bloc soviétique aura été discrètement portée en tout ou en partie à la connaissance de l'OTAN, de façon à ce que ses travaux en tiennent compte.

La question de savoir si l'URSS, contrairement à l'OTAN, souhaite toujours que les dossiers de la conférence européenne et de la réduction des forces soient disjointes pourrait être éclairée dans le communiqué final de la conférence de Varsovie, et trouver un écho dans celui de la conférence de l'OTAN.

Interrogé séparément sur ces deux questions par les "Izvestia", M. Scheel, se référant aux alliés de la RFA, les a liées dans sa réponse, estimant que les questions du désarmement devaient figurer à l'ordre du jour de la conférence européenne.

Réunion du conseil interarabe

Thème principal: la "bataille"

LE CAIRE (AFP) – Le conseil interarabe de défense commencera ses travaux ce matin, à 11h locales, au siège de la Ligue arabe au Caire. Cette conférence groupe les ministres de la défense et des affaires étrangères de seize pays membres de l'organisation panarabe. L'ordre du jour de la conférence a été établi par les chefs d'état-major des pays arabes, qui ont tenu à cet effet, ces derniers jours, sept heures de réunion à huis-clos.

Le général Saddeddine Chazli, chef de l'état-major de l'armée égyptienne et secrétaire général adjoint de la Ligue arabe pour les affaires militaires, a précisé, que la bataille constituerait le thème principal des débats de la réunion du conseil de défense interarabe. "Les pays arabes, a-t-il dit à ce propos, préciseront par quels moyens ils pourront contribuer à la bataille".

Castro, prêt au dialogue avec les USA mais pas avec le gouvernement Nixon

SANTIAGO (AFP) – Fidel Castro s'est déclaré prêt à ouvrir le dialogue avec les Etats-Unis, mais à condition que ceux-ci aient un gouvernement autre que celui du président Nixon.

Au cours d'une conversation à bâtons rompus avec un petit groupe de journalistes, parmi lesquels deux Américains, Fidel Castro a affirmé:

"Si un jour les Etats-Unis ont un gouvernement qui ne soit pas le représentant de l'agression et de la réaction, qui ne soit pas un gendarme international, en d'autres mots, si un jour les Etats-Unis ont à leur tête un gouvernement dévoué aux intérêts de la paix et de l'amitié, ce jour-là nous pourrons dialoguer avec lui. Mais le président Nixon n'est pas le représentant d'une telle philosophie de paix et d'amitié"

"Le peuple cubain, a souligné Fidel Castro, aspire à vivre en paix avec le peuple des Etats-Unis, à être son ami, à avoir des relations normales avec lui, des relations qui ne soient pas fondées sur la puissance ou la domination".

Parlant des Etats-Unis comme nation, Fidel Castro a estimé que celle-ci avait été la première, au 19-ème siècle, à faire une révolution moderne.

"Les Américains, a-t-il dit, ont été les Soviétiques de l'époque.

"Par la suite, les Etats-Unis devinrent expansionnistes et interventionnistes mais le peuple américain conserva ses idéaux du siècle précédent et c'est par le moyen de son idéalisme qu'il a été manoeuvré durant près de 100 ans".

"Au cours de ces dix dernières années, a ajouté Fidel Castro, le peuple américain a commencé à comprendre et c'est ainsi que le mouvement contre la guerre au Vietnam, qui s'est développé aux Etats-Unis, est devenu extrêmement fort... Aujourd'hui, le peuple américain ne peut plus être manoeuvré comme il y a dix ans".

Répondant ensuite à l'accusation formulée par certains pays latino-américains qui qualifient la politique cubaine d'interventionniste, Fidel Castro a déclaré:

"Il ne vous semble pas que c'est de l'ironie que d'accuser Cuba d'interventionnisme alors que c'est Cuba qui à été attaquée à Playa Giron, que c'est Cuba qui, à diverses reprises, a été envahie par des mercenaires!.

"Nous n'oublierons jamais, a poursuivi Fidel Castro, que c'est en Amérique centrale, au Nigaragua, au Guatémala, au Costa-Rica qu'ont été préparées les agressions contre nous et vous voudriez que nous restions les bras croisés? Non, il n'y aura de paix entre ces pays et le nôtre que s'ils mettent un terme à leur interventionnisme. Qu'ils le fassent et nous ferons de même".

En ce qui concerne la situation intérieure de Cuba, Fidel Castro a déclaré que "la révolution cubaine est définitivement consolidée".

En conclusion, le chef de la révolution cubaine a évoqué l'intégration des pays d'Amérique latine en déclarant:

"Nous nous unirons un jour et il y aura alors deux communautés sur ce continent: celle du Nord et celle du Sud.

"Les Etats-Unis ont leur idiosynchrasie, nous la nôtre. Les Etats-Unis parlent l'anglais, nous l'espagnol... Mais un jour nous nous entendrons et nous vivrons en paix. Nous aurons des relations normales et pacifiques... Cela à condition, bien entendu, que les Etats-Unis se décident à modifier leur politique."

Pour l'opposition chilienne, Castro est un 'agent électoral'

SANTIAGO (AFP) – L'opposition chilienne, visiblement agacée par la durée de la visite de M. Fidel Castro au Chili, a accusé hier le leader cubain de s'être fait "l'agent électoral" de l'Union populaire.

Le journal démocrate-chrétien "La Prensa", faisant allusion à sa visite jeudi à Rancagua où aura lieu une élection sénatoriale partielle en janvier prochain, écrit: "Fidel Castro est-il candidat à un poste de sénateur au Chili?". Le leader cubain avait, à Rancagua, dans un discours aux ouvriers et paysans, exhorté la population à soutenir la politique du gouvernement de l'Union populaire

Déjà l'opposition centriste démocrate-chrétienne et conservatrice du parti national avait critiqué les recommandations de Fidel Castro aux mineurs du cuivre de limiter leurs revendications salariales, estimant qu'il s'agissait d'une "intervention dans les affaires de politique intérieure chilienne".

Cette nouvelle attaque de l'opposition contre Fidel Castro survient quelques jours après le durcissement des relations entre le centre et la gauche chilienne provoqué par l'affrontement, la semaine dernière, d'étudiants conservateurs et de gauche. On peut s'attendre maintenant, estiment les observateurs, que les critiques contre le leader cubain se poursuivront dans les prochains jours, jusqu'à son départ au début de décembre.

Les Dix à Rome

La question que les 9 vont poser aux EU

PARIS (AFP) – Une question précise sera posée aux Etats-Unis par leurs neuf partenaires au sein du groupe des Dix (pays les plus riches du monde) mardi et mercredi à Rome: sont-ils prêts à apporter leur contribution au grand alignement des monnaies par une dévaluation du dollar?

Il n'est absolument pas certain qu'ils reçoivent une réponse d'autant que la tactique avouée de M. John Connally, secrétaire américain au trésor, depuis le début de la crise le 15 août, est précisément de laisser ses alliés dans l'incertitude de ce que les Etats-Unis veulent exactement.

En tout cas, l'idée a fait son chemin non seulement à l'extérieur des Etats-Unis, où la plupart des pays en font maintenant la condition nécessaire à un réalignement, mais aussi à l'intérieur. Et d'ailleurs, si la France demandait jusqu'à présent une dévaluation du dollar par rapport à l'or, les experts monétaires ne sont jamais, comme ils l'ont montré ces dernière années, à court d'idées et ont proposé d'autres possibilités, notamment en prenant pour base les droits de tirage spéciaux.

Au cours des deux précédentes réunions des ministres des finances du groupe, le 13 septembre à Londres et le 26 du même mois à Washington, le problème lui-même n'avait même pas été abordé, les ministres se cantonnant dans des discussions de procédure.

Cela dit, cette conférence de Rome reste dominée par un doute et une ambiguïté. Le doute vient du fait qu'elle avait déjà été repoussée une fois et que certains pays ne voyaient pas, de toute façon, au début de ce mois, quel pourrait être son intérêt.

L'ambiguïté vient de la nature de ce groupe des Dix et de la façon dont son président, M. John Connally, a annoncé la réunion qui "permettra de poursuimre les discussions sur les questions commerciales et financières internationales".

Le groupe des Dix est une émanation du Fonds monétaire international et a donc essentiellement une vocation monétaire. Or, M. Connally s'y rendra en compagnie de ses experts commerciaux et agricoles. De plus, M. William Eberle, représentant spécial du président Nixon pour les négociations commerciales, a déclaré à Genève que les Etats-Unis avaient demandé aux autres ministres de se faire accompagner par des hauts fonctionnaires spécialisés dans ces problèmes pour la préparation d'un accord global (package deal).

Tout accord monétaire serait donc lié à un accord commercial et les Etats-Unis le rappellent ainsi à leurs partenaires. Dans ces conditions, même si la discussion devait enfin se nouer vraiment après trois mois et demi de crise, il ne serait pas possible aux ministres d'arriver à une conclusion définitive qui sera de la responsabilité des chefs d'Etat, comme le prouve la préparation de conférences au sommet dans les prochaines semaines, et comme d'ailleurs affirme M. John Connally.

La réunion des ministres des finances, qui débutera mardi après-midi, sera précédée lundi par celle de leurs suppléants (hauts fonctionnaires des banques centrales et des ministères des finances) et mardi matin par une réunion des ministres des finances des pays du Marché commun.

Les Dix sont les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, le Japon, la Suède, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. Des représentants de la Suisse et du Fonds monétaire international assistent toujours à ces réunions en tant qu'observateurs.

Brejnev: statut inchangé

MOSCOU (AFP) – La session budgétaire du Soviet suprême de l'URSS a pris fin hier sans avoir décidé la création d'un "conseil d'Etat", une initiative largement attendue à la suite de fuites émanant de milieux soviétiques informés.

Sauf dans le cas où le Soviet suprême serait convoqué hors session, c'est donc en sa qualité de secrétaire général du parti, et non pas comme chef légal de l'exécutif, que M. Leonid Brejnev accueillera en mai prochain à Moscou le président Richard Nixon.

La prochaine session ordinaire du Soviet suprême devrait en effet se tenir normalement en juin 1972.

L'ordre du jour a consisté uniquement en l'adoption par le Soviet suprême des projets du plan quinquennal 1971-75, du plan d'Etat et du budget pour 1972.

Le budget pour l'année financière 1972 s'établit ainsi:

- Recettes: 173,814 milliards de roubles.
- Dépenses: 173,514 milliards de roubles.

Dans l'allocution finale qu'il a prononcée hier après-midi devant le Soviet suprême de l'URSS, M. Alexis Kossyguine a souligné "l'unanimité qui a présidé aux débats sur le projet du 9ème plan quinquennal (1971-75) et le plan d'Etat pour 1972, débats qui ont reflété l'unité morale et politique inébranlable du peuple soviétique".

Selon l'agence Tass, qui publie un résumé de la déclaration de M. Kossyguine, le président du conseil des ministres de l'URSS a mis également l'accent sur le fait que "les interventions des députés étaient empreintes du souci de renforcer la puissance de l'Etat soviétique et la satisfaction des besoins matériels et culturels du peuple."

Après avoir noté que "les députés ont approuvé à l'unanimité le programme social du plan quinquennal", M. Kossyguine a conclu:

"L'exécution de ce plan quinquennal servira le renforcement des positions internationales de l'URSS, permettra de réaliser de nouveaux succès dans la compétition économique entre le socialisme et le capitalisme. Elle signifiera le renforcement économique et défensif de l'URSS, un nouvel essor dans le niveau de vie du peuple soviétique, un pas important sur la voie du communisme."

Aucun rapport international n'a été présenté et M. Brejnev n'a pas pris la parole. Ce fait a été relevé par les observateurs d'autant que, contrairement à la constitution, cette session a été la seule – au lieu des deux prévues – tenue en 1971 par le parlement soviétique.

Premières élections depuis sept ans en Tchécoslovaquie

PRAGUE (AFP) – Pour la première fois depuis sept ans, les électeurs tchécoslovaques ont commencé hier à 14 heures – heure d'ouverture du scrutin – à se rendre aux urnes afin d'élire les 700 députés proposés par le Front national aux quatre assemblées législatives prévues par la constitution fédérative, ainsi que quelque 200,000 représentants aux "conseils nationaux" régionaux, de district et municipaux.

Le seul élément d'incertitude est le pourcentage des abstentions. Mais tout a été mis en oeuvre pour qu'il soit réduit au minimum. Le fait que – pour la première fois dans l'histoire électorale de la Tchécoslovaquie – les élection s'étendent sur deux jours (un jour ouvrable et un jour férié) permettra ce matin aux "duos d'agitation" d'aller tirer du lit ceux qui n'auraient pas encore voté et de les convaincre d'aller remplir leur devoir électoral.

Des bureaux de vote ont été installés dans toutes les gares des grandes villes afin de permettre aux voyageurs obligés de quitter leur circonscription de voter malgré tout. Dans les hôpitaux, les malades pourront déposer leur bulletin dans des urnes spécialement prévues à cette intention, tandis que des urnes portatives seront apportées au chevet de ceux qui gardent la chambre.

Les mandats des détenteurs des postes clés reconduits en RDA

BERLIN (AFP) – La "Chambre du peuple" (parlement) de la RDA, réunie hier à Berlin-Est en session constitutive après les élections du 14 novembre dernier a élu les dirigeants constitutionnels de l'Etat.

W. Walter Ulbricht a été reconduit dans ses fonctions de président du conseil de l'Etat. M. Willi Stoph, chef du gouvernement sortant, a été réélu président du conseil des ministres. Il fera ultérieurement sa déclaration gouvernementale et soumettra la liste des membres de son cabinet à l'approbation des députés.

M. Erich Honecker, premier secrétaire du PC est-allemand (SED) et numéro un du régime, a été confirmé comme président du "Conseil national de défense", poste qu'il détient depuis l'été dernier après son accession à la tête du parti.

Tous les votes ont été obtenus à l'unanimité.

Peu de changements importants sont intervenus dans la composition des divers organes.

MM. Erich Honecker, Paul Verner, membre du bureau politique du SED, et Herbert Varnke, chef du syndicat (FDGD) entrent au conseil de l'Etat. Les mandats de MM. Guenter Mittag, expert économique du régime, et Horst Schumann, ancien chef des Jeunesses communistes (FDJ) n'ont pas été renouvelés. M. Heinz Eichler, conseiller personnel de M. Walter Ulbricht, a pris dans cet organisme les fonctions de "secrétaire" abandonnées volontairement par M. Otto Groschke, autre collaborateur intime de M. Ulbricht depuis de longues années. M. Groschke a renoncé également à la députation.

Il est remplacé au bureau de l'assemblée parlementaire par M. Lischler. Enfin, M. Egon Kremz, chef des jeunes "Pionniers" entre dans le bureau de la chambre du peuple que préside à nouveau M. Gerald Goetting (CDU).

Dahr-Kohl: rien que des aspérités à gommer

BONN (AFP) – Les négociations inter-allemandes au niveau des secrétaires d'Etat semblent être entrées dans une phase décisive. Il ne resterait plus qu'à gommer "certaines aspérités".

Deux informations de source officielle ouest-allemande tendent à l'indiquer.

MM. Egon Bahr (chancellerie de la RFA) et Michael Kohl (présidence du conseil de la RDA), qui ont déjà conféré plus de vingt heures depuis mercredi dans la capitale ouest-allemande à l'occasion de leur trentième rencontre, poursuivront leurs pourparlers aujourd'hui.

La nouvelle a été annoncée hier à Bonn de source gouvernementale ouest-allemande avant même que les deux interlocuteurs aient terminé leur troisième journée de délibérations. Ce sera la première fois qu'une rencontre de travail des secrétaires d'Etat, préparée de surcroît par une réunion d'experts ayant eu lieu mardi premier à Berlin-est durera aussi longtemps.

Ceux que pour la drogue

Une subvention de $17,000 vient d'être accordée par le ministère de la santé nationale à l'hôpital général juif de Montréal afin de mettre sur pied un service de diagnostic et de soins d'urgence pour la jeunesse aux prises avec les problèmes de drogues.

Le service en question appuiera les différentes cliniques de quartier pour la jeunesse et s'occupera de trouver les moyens d'offrir des consultations et des interventions médicales et psychiatriques pour les jeunes qui perdent temporairement l'équilibre à cause d'une anxiété aigüe ou d'un état psychotique provoqués par la drogue.

L'OTAN ferme son QG à Malte

LA VALETTE (AFP) – Le quartier général des forces navales de l'OTAN., secteur Europe du Sud, à Malte, a été fermé hier.

Il avait d'abord abrité à partir de 1953 le quartier général des forces alliées en Méditerranée, dirigé par Lord Mountbatten, avant d'être affecté au seul commandement des forces navales.

Le siège a été transféré à Naples.

Le GATT approuve l'accord tarifaire entre pays en voie de développement

GENEVE (AFP) – Les parties contractantes du GATT ont approuvé hier soir, après de longues délibérations, l'accord tarifaire intervenu entre 16 pays en voie de développement. Seuls les Etats-Unis ont indiqué qu'ils étaient "dans l'impossibilité d'appuyer cette décision". Il s'agissait pour les parties contractantes d'accepter une dérogation à la règle d'or du GATT – la clause de la nation la plus favorisée – dans la mesure où les concessions tarifaires que se sont accordées les 16 nations intéressées ne sont pas étendues aux autres signataires de l'accord général.

Les réductions tarifaires, qui s'élèvent dans certains cas jusqu'à 70 pour cent, intéressent plus de 300 positions de la nomenclature de Bruxelles, représentant en volume commercial toutes origines 550 millions de dollars. Il est prévu que les conditions d'admission des autres pays en voie de développement seront fonction de la "capacité" de négociation des candidats, c'est-à-dire de leur développement économique. Les 16 pays parties au protocole sont: Brésil, Chili, Corée, Egypte, Espagne, Grèce, Inde, Israël, Mexique et Philippines.

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

SESSION DE JANVIER 1972

Les services de l'Éducation Permanente organisent les cours suivants :

COURS DU SOIR

A – COURS MENANT AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES

ANGLAIS : Introduction à la stylistique comparée du français et de l'anglais (905) Traduction (906), Introduction aux genres littéraires (911), La nouvelle (914), Le Roman (915)

ANTHROPOLOGIE : Origine et évolution de l'homme (900), Origine et évolution de la culture (901)

ARTS : Histoire de l'art (103), L'art du XIVe au XIXe siècle (203), L'art moderne (303), L'art des Amériques (403), Organisation picturale I (101), Organisation picturale II (201), Organisation spatiale I (102) Organisation spatiale II (202).

BIOLOGIE : Biologie générale I (301), Biologie générale II (401), Biologie humaine I. (921), Biologie humaine II (931).

CHIMIE : Chime générale (101), Chimie des Solutions (201) Chimie organique I (202), Chimie organique II (302).

CINÉMA : Histoire du cinéma (901), Les genres cinématographiques (930).

ÉCONOMIQUE : Introduction à l'Économie I (920), Introduction à l'Économie II (921), Monnaie et Banque (925).

FRANÇAIS : Poésie (102), Théâtre (202), Théâtre québecois (231), Roman (302), Roman québécois (331), Éléments de Linguistique (502), Littérature policière, fantastique et de science-fiction (940), Cinéma et littérature (938).

GÉOGRAPHIE : Étude régionale du Québec (221), Problèmes géographiques (902), L'Europe (903), Géographie comparée des États-Unis et de l'U.R.S.S. (906)

HISTOIRE : Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours (913), Histoire du Québec de 1867 à nos jouus (951), Histoire de Russie et de l'U.R.S.S. au XIX et XXe siècles (971), Histoire de la décolonisation et des problèmes du Tiers-Monde (983).

MATHÉMATIQUES : Initiation à la mathématique (101), Calcul différentiel et intégral I (103), Algèbre vectorielle et Géométrie (105), Compléments de mathématique (111)

PHILOSOPHIE : La pensée et la réflexion (101), La relation au monde (201), La condition humaine (301), La conduite humaine (401).

PHYSIQUE : Mécanique (101), Électricité et magnétisme (201), Ondes et physiques modernes (301).

POLITIQUE : Introduction à la vie politique (940), Les systèmes politiques comparés (941s.

PSYCHOLOGIE : Fondements psychologiques de la psychologie I (101), Psychologie générale (102), L'enfance (110), Fondements scientifiques de la psychologe II (201), L'adolescence (210).

SOCIOLOGIE : Introduction à la Société (962), Sociologie de l'art (977).

B-COURS PROFESSIONNELS :

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES : Comptabilité I (101), Comptabilité II (201), Comptabilité III (301), Droit des affaires (107), Introduction à l'Économique II (921), Marketing I (115), Marketing II (215), Monnaie et Banque (925), Personnel (112), Structure de l'entreprise (116).

– La gratuité scolaire est accordée aux étudiants pour qui ces cours constituent un perfectionnement de leurs activités.

C-PROGRAMME DE PASSAGE AU BREVET A :

D-PROGRAMMES SPÉCIAUX :
– COMMERCE INTERNATIONAL
– MATHÉMATIQUES D'APPOINT (PROGRAMMES)
– POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Le contenu de ces cours, disponible sur demande spécifique)

Les cours débuteront le 7 février 1972
Date limite d'inscription : 15 janvier 1972.

PROSPECTUS SUR DEMANDE :

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
Éducation Permanente,
625 Boul. Sainte-Croix,
Saint-Laurent 379.
Tél. : 747-6521 poste 280, 281

Suite à l'affaire Delouette

Deux ex-ministres veulent la dissolution du service français de contre-espionnage

Deux anciens ministres français, MM. Pierre Billotte et Jacques Soustelle, ont recommandé la dissolution du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) par suite du scandale provoqué par l'affaire Delouette-Fournier.

Par ailleurs, le ministre français de l'intérieur, M. Raymond Marcellin, a déclaré hier que toute la vérité devait être faite sur cette affaire. Il a promis que la France collaborerait avec les États-Unis pour faire la lumière sur cet incident.

A Newark par contre, l'impression prévaut parmi les observateurs que les autorités judiciaires ont décidé de mettre en sourdine les aspects publicitaires dont s'était parée l'affaire Delouette-Fournier aux États-Unis à son début.

Arrêté en avril pour possession illégale d'une centaine de livres d'héroïne, Roger Delouette, ancien agent du SDECE fut traduit devant le parquet de Newark où il inculpa un haut fonctionnaire de cet organisme français, le colonel Fournier.

Commentant, au cours d'une interview à la radio, les remous créés en France par les révélations de Delouette, M. Pierre Billotte, a déclaré: "Il apparaît aujourd'hui que ce que je craignais il y a un an, pour le cas où l'on ne prendrait pas les mesures concrètes que j'avais préconisées, est bien arrivé: le scandale a éclaté."

Ancien ministre de la défense, M. Billotte avait été chargé l'année dernière d'établir un rapport sur les mesures à prendre pour réorganiser le SDECE. Il vient de recommander la dissolution de cet organisme.

"Il est scandaleux, a-t-il dit, qu'on puisse se demander, aujourd'hui, si le SDECE a battu monnaie étrangère. Il est scandaleux que des journaux puissent publier des articles diffamatoires directement inspirés par des agents ou des ex-agents du SDECE. Donc cette maison n'est plus dans l'ordre républicain, et au point où elle en est, je pense de toute ma conviction qu'elle doit être dissoute."

Par ailleurs, M. Jacques Soustelle, ancien ministre, ancien "agent secret" de la France libre et ancien directeur des "services spéciaux" à Alger en 1943 et 1944, a lui aussi demandé la dissolution du SDECE.

M. Soustelle a déclaré à la station de radio "Europe no un", que la SDECE était trop politisé et que le ministre d'état chargé de la défense, M. Michel Debré, était responsable de cette politisation.

"En 1960, 61 et 62, a-t-il dit, on a détourné le SDECE de sa véritable mission (recherche de renseignement à l'étranger) pour en faire un service de police politique secrète destinée à lutter contre ceux qui, en Algérie, ne voulaient pas de l'abandon."

"Le SDECE, dont tout le monde connaît l'adresse alors que personne ne connaît celle des services de renseignements britanniques, ne fait pas sérieux", a conclu M. Soustelle en demandant sa dissolution et sa reconstitution sous une autre forme sous l'autorité du chef du gouvernement.

Le ministre français de l'intérieur, M. Raymond Marcellin, a de son côté promis la pleine collaboration de la France pour faire la lumière sur l'affaire Delouette.

Evoquant les nombreux aspects du trafic des stupéfiants et de sa répression, au cours d'une émission télévisée sur le problème de la drogue en France, M. Marcellin a affirmé que le gouvernement fera tout son possible pour que la coopération entre la France et les États-Unis "puisse fonctionner très convenablement".

Interrogé sur l'idée communément admise aux Etats-Unis selon laquelle la France est le principal fournisseur de l'héroïne sur le marché américain, M. Marcellin s'est déclaré persuadé que la pègre française était en liaison avec la pègre américaine.

"Il faut donc, a-t-il ajouté, que les deux polices française et américaine, travaillent main dans la main, et parviennent à mettre hors d'état de nuire ces deux organisations criminelles."

Portées disparues

La Sûreté du Québec est à la recherche de deux jeunes filles portées disparues. Il s'agit de Heather Lindford (à gauche) qui n'a pas été revue depuis le 29 octobre. Elle mesure 5'4", pèse 120 livres, a les cheveux blonds et les yeux bleus. Elle est née le 29 août 1956. Au moment de sa disparition, elle portait un coupe-vent en suède avec franges, des jeans bleus et une chemise de l'armée. L'autre jeune disparue s'appelle Ginette Frenette, née le 16 mai 1955. Elle est disparue le 30 août de l'Institut Carrefour de Saint-Jérôme. Elle pèse 150 livres, a les yeux et les cheveux bruns. Toute personne pouvant fournir des renseignements relatifs à ces deux disparitions peut communiquer avec la Sûreté du Québec, au 395-4120.

Quel conflit de génération?

WASHINGTON (AFP) – Le fameux "generation gap" entre les jeunes Américains et leurs parents ne paraît pas aussi profond que cela si l'on en croit un sondage que la société d'éditions Merit, de l'Illinois, vient d'effectuer dans 18,000 écoles secondaires des Etats-Unis.

Selon ce sondage, les étudiants américains tendent à se détourner de la drogue au profit de l'alcool et estiment que les parents qui maintiennent une certaine discipline à la maison sont dans leur droit.

Il n'y aurait pas plus de 50 pour cent des étudiants en faveur des relations sexuelles avant le mariage, mais pas dans n'importe quelles conditions, 35 pour cent étant résolument contre et 15 pour cent étant sans avis sur la question.

Les trois quarts des 23,000 collégiens interrogés pensent que les changements politiques et sociaux qu'ils souhaitent voir intervenir aux Etats-Unis peuvent être amenés par le système établi. Leurs priorités sont la fin de la guerre du Vietnam, la lutte contre la pollution et l'élimination de la pauvreté.

En ce qui concerne les élections présidentielles de l'an prochain, les étudiants qui se déclarent en majorité démocrates, préferent le sénateur Edmund Muskie au sénateur Edward Kennedy, mais voteraient pour n'importe quel candidat démocrate contre le président Nixon à l'exception de l'ancien vice-président Hubert Humphrey qui se fait battre par 44 contre 38 pour cent.

Ce qu'un reporter a entendu à Rahway

NDLR – Carl Zeitz, reporter de la Presse Associée, était l'un des trois journalistes admis dans la prison d'Etat de Rahway pour entendre les griefs et les exigences des détenus avant que ne prenne fin jeudi soir l'émeute de 24 heures au pénitencier. Voici son témoignage.

RAHWAY, N.J. (PA) – Il me fixait pendant que je prenais des notes. Dès que je levais les yeux de mon carnet, je croisais son regard.

"J'ai tout appris ici", a déclaré le détenu d'âge moyen d'une voix qui rappelait celle d'un avocat exposant clairement sa plaidoirie en cour.

"Tout commence au tribunal. On nous donne des sentences excessives, illégales. On ne nous donne pas la chance de nous réhabiliter."

Enfin, crachant ses mots, le détenu de race blanche a ajouté: "Ce n'est pas seulement une prison, c'est un échec, les hommes ont été enlevés pour être emprisonnés."

L'homme n'a pas expliqué pourquoi il était emprisonné et je n'ai pas recueilli son nom.

Les détenus se précipitaient pour parler aux journalistes qui avaient pu entrer dans la prison, par suite d'une entente devant mettre fin à la rébellion.

"J'ai attrapé de deux à cinq ans pour possession de 75 cents de marijuana, une cigarette à peine", a déclaré Miguel Soto.

"Seulement pour ça?"

"Oui, seulement pour ça".

Un autre détenu, Leroy Bunting, a roulé la manche de son uniforme de prisonnier pour montrer ce qu'il a appelé les traces des injections d'héroïne.

"On peut l'avoir de la police, a expliqué le détenu. C'est tout comme si on était dans la rue. Tout ce qu'on peut avoir là-bas, on l'a ici."

Selon Bunting, les distributeurs de narcotiques obtiennent leur approvisionnement des dirigeants des pénitenciers.

"C'est $10 et cinq cartons de cigarettes pour un sac d'héroïne."

Et derrière les murs de Rahway, d'après le détenu, on peut acheter de tout, depuis les stimulants jusqu'au vin.

Tous ceux à qui j'ai parlé ont affirmé qu'aucune tension raciale n'existait entre les détenus, mais ils ont accusé les gardiens de racisme.

L'un après l'autre, ils ont parlé de détenus battus, de la détention solitaire exercée arbitrairement. Certains ont même affirmé que des gardiens avaient noyé des chats qui leur appartenaient.

Les dirigeants entendaient anxieusement les détenus se plaindre des mauvais salaires et des prix exorbitants des marchandises à l'intérieur du pénitencier.

Les prisonniers reçoivent $13.50 par mois pour une semaine de six jours dans ce qu'un homme a appelé "un camp de concentration", une buanderie pénitenciaire.

Quant aux prix, ont-il expliqué, le commissaire les fixe à deux fois ceux qui ont cours dans les commerces de détail de l'extérieur. Les détenus doivent acheter toutes les nécessités courantes, depuis la pâte à dents jusqu'aux lames de rasoir et dépensent le reste de leurs $13.50 à se procurer des cigarettes et, à l'occasion, une boite de conserve de viande à 68 cents.

On a demandé aux prisonniers pourquoi ils avaient relâché les sept otages qu'ils avaient pris. "C'est par amour de la vie humaine", a répondu le détenu Herbert Smith.

Plusieurs hommes s'attendaient à des représailles physiques, malgré les assurances du gouverneur William T. Cahill qu'il n'y en aurait pas.

"Il est impossible de vivre ici sans voir les matraques", a affirmé Smith.

La situation reste confuse à T.-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) – La situation politique demeure confuse à Terre-Neuve, bien qu'un mois se soit déjà écoulé depuis le scrutin provincial du 28 octobre.

Les conservateurs affirment leur victoire, mais l'interprétation qu'ils donnent à un document juridique pourrait fort bien être contestée par les libéraux au cours de longues procédures. En interprétant ce document à leur façon, cela leur donne 21 sièges sur 42. Le New Labrador Party a remporté un siège et les libéraux vingt.

Le premier ministre Joseph Smallwood est toujours à son poste et refuse de commenter la situation. Le président des élections, M. Howard Strong, s'abstient également de tout commentaire.

Hier, un recomptage judiciaire des bulletins déposés dans Ferryland a confirmé la victoire du conservateur Tom Doyle sur le ministre de l'économique, M. John Nolan. Celui-ci a aussitôt annoncé qu'il donnerait sa démission dès la semaine prochaine. Les six autres ministres qui ont été défaits le soir du 28 octobre ont déjà remis leur démission. M. Doyle a obtenu 1,980 voix lors du recomptage judiciaire, soit trois de plus que le soir du scrutin.

Lundi il y aura recomptage dans Carbonear où M. George Clark, qui était président de la Chambre, a été défait par le conservateur Gus Rowe. La majorité de celui-ci n'est que de 73 voix.

Le dernier des sept recomptage demandés se tiendra mardi, dans St-Mary's, où le conservateur Gerald Ottenheimer l'a emporté sur le libéral Michael Maher par 83 voix.

Jeudi, le chef du parti conservateur, M. Frank Moores, a déclaré que la circonscription de St. Barbe Sud demeurait conservatrice, en dépit du fait que tous les bulletins d'un bureau de scrutin sur 34, soit le 13ème, ont été brûlés.

MM. Ed Maynard, qui a remporté le siège pour les conservateurs, et M. Moores, se basent sur un certificat qui aurait été émis par le juge M. G. Puddester de la Cour suprême.

Ce document, affirment-ils, certifie legalement les resultats du recomptage qui n'a pu être complété. A leur avis, cette mesure confirme M. Maynard dans sa position de vainqueur sur la foi d'un recomptage officiel qui lui donnait une majorité de huit voix.

Le juge Puddester a refusé de se soumettre à une entrevue pour spéculer sur la façon dont le certificat pourrait être interprété.

Le recomptage officiel des bulletins dans St. Barbe Sud, au début du mois, a donné à M. Maynard 1,756 voix et au libéral Trevor Bennett, qui avait demandé le recomptage, 1.748 voix. Quant aux 105 bulletins qui furent brûlés le soir du scrutin, à Sally Cove, ils se partageaient comme suit: 55 à M. Maynard et 50 à M. Bennett.

Jusqu'ici, M. Tom Burgess, chef du New Labrador Party, qui a été réélu dans Labrador Ouest, a promis son appui aux conservateurs. Mais il faudra nommer un président de l'Assemblée législative, de sorte qu'au mieux les conservateurs n'auront qu'une voix de majorité si les choses en restent au point où elles sont en ce moment.

La Nouvelle-Angleterre ensevelie sous la neige

NEW YORK (PA) – Des milliers d'automobilistes des Etats américains du nord-est et de l'Atlantique ont passé ta fête de l'Action de grâce dans des foyers étrangers ou dans leur voiture, une tempête de neige record ayant paralysé la circulation.

A Albany, capitale de l'Etat de New-York, il y avait hier matin deux pieds de neige. Les 15,000 fonctionnaires de l'Etat ont été autorisés à arriver en retard au travail pour avoir le temps de dégager leurs véhicules.

Selon le service national de météorologie du New Hampshire, la tempête qui s'est abattue sur l'Etat est "la pire en 2 ans". Il est en effet tombé sur cette région 18 pouces de neige.

La police d'Etat à Milford, Pennsylvanie, a abrité une centaine de personnes dont les voitures étaient emprisonnées dans 16 pouces de neiges. Des militaires ont assuré la ravitaillement des voyageurs égarés.

Un secouriste, M. John Seleski, a parcouru un mille dans la neige pour rejoindre une voiture égarée sur la route nationale 80. Arrivé sur les lieux, il a aidé une jeune mère à accoucher. – Après plusieurs heures en captivité forcée dans la voiture, la mère et la nouvelle petite fille se portaient quand même bien.

Albany a enregistré un record de précipitation de neige pour novembre, avec 22.5 pouces.

A Scheneetady, les autos-patrouilles de la police ont conduit des infirmières vers les hôpitaux.

Le Canada à Pékin

OTTAWA (PC) – Pour la première fois de son histoire le Canada exposera ses produits à une foire commerciale exclusivement canadienne qui se tiendra à Pékin du 21 août au 2 septembre 1972.

Elle occupera une aire de 100,000 pieds carrés et sera sous le patronage du ministère de l'industrie et du commerce.

Une équipe de spécialistes s'est rendue récemment en Chine où elle s'est entretenue avec les dirigeants des sept sociétés d'Etat s'occupant d'importation et d'exportation.

Les spécialistes ont constaté qu'il existe en Chine, une demande de plus en plus forte de biens d'équipement, dont la plupart sont disponibles au Canada.

Les importations par la République populaire de Chine de produits chimiques, de métaux, de minéraux, de produits du bois et l'équipement de transport et de construction, de machinerie et d'équipement d'énergie électrique augmentent constamment.

Les importations de ces produits des pays du bloc non communiste ont été de près de $500 millions en 1969.

PRÉSENTE SA TABLE D'HÔTE DE LA SEMAINE

Choix de soupe aux pois canadienne; consommé, potage du jour, vichyssoise, jus assortis, pâté maison, melon, pâté de foie de poulet, coupé de fruits.

Filet de flétan dugléré $3.95

Escalope de veau hongroise $3.95

Médaillons de boeuf vert pré $4.50

Légumes et pommes de terre du jour, desserts du petit chariot, café

Stationnement à l'intérieur après 6 h p.m.
cartes de crédit acceptées
fermé le dimanche

LA VIEILLE PORTE
RESTAURANT BAR DE DISTINCTION

ÉDIFICE DE LA BOURSE — PLACE VICTORIA
866-3057

L'enquête sur la Saint-Jean

La bande magnétoscopique ne fait voir aucun affrontement

par Urgel Lefebvre

Pendant une grosse heure, le juge Denys Dionne, qui préside l'enquête de la Commission de police du Québec sur la conduite des forces policières de Montréal lors des fêtes de la Saint-Jean, le commissaire Roméo Courtemanche, les procureurs des parties concernées, et les autres personnes présentes dans la salle 101b de la Cour du bien-être social où se déroule l'enquête ont suivi hier matin dans le plus grand silence le déroulement d'une bande magnétoscopique sur laquelle furent enregistrés les mouvements de la foule et des forces policières, Place Jacques-Cartier, et alentour, dans la nuit du 24 au 25 juin 1971, entre 23h45 et 00h45.

Les images sont assez floues généralement, plutôt grises, au sens propre comme au sens figuré. Certains ont bâillé, d'autres ont lutté contre la somnolence et ceux qui ignoraient le contenu de la bande magnétocopique ont attendu en vain l'affrontement que certains témoignages des jours précédents avaient laissé entrevoir.

On voyait par contre sur la bande magnétoscopique beaucoup plus de casques blancs et de policiers à motocyclette que semblent en avoir compté les principaux témoins... dix fois plus peut-être. Ces policiers procédaient au nettoyage systématique des places entourant l'hôtel de ville et, en autant que la bande permettait de le constater dans sa pauvreté, tout ce faisait dans l'ordre. Apparemment, pas de bâtons levés, pas de pluie de bouteilles et cendriers tombant des fenêtres de l'hôtel Iroquois.

Après l'ajournement de l'enquête à mardi prochain, 10 heures, au même endroit, un procureur a fait à un confrère l'observation suivante: "Pour une fois, nous aurions aimé voir des commerciaux de temps à autre..."

De son côté, un représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a dit qu'il n'y avait peut-être pas eu de brutalité mais qu'il avait bien hâte qu'on en vienne à demander pourquoi la police est intervenue.

Avant la présentation de la bande magnétoscopique, des techniciens sont venus expliquer à la commission comment on y avait enregistré les événements de la Saint-Jean, sans coupures, sans modifications, sans montage, sans altération, sans mixage. La caméra, installée sur une frise à la hauteur du 2e étage de l'hôtel de ville pouvait balayer un champ de 270 degrés et donner aussi bien des vues d'ensemble et des gros plans que des vues en plongée. Elle ne pouvait pas, évidemment, donner tout cela en même temps. Elle était contrôlée de l'intérieur de l'hôtel de ville par un technicien qui recevait ses instructions en définitive de l'assistant directeur Laforest, en charge de l'opération. Ce technicien a entendu lui aussi une détonation. Il a cru que cela faisait partie des festivités; qu'il s'agissait d'un pétard.

Avant l'ajournement, le juge Denys Dionne, à la demande de Me Yvon Bisaillon, procureur de la commission, a permis au constable Marcel Stutz de verser au dossier une liasse de vingt photographies qu'il a prises le 25 juin, à trois heures du matin, à l'intérieur et à l'extérieur du nouveau palais de justice, 100 est, rue Notre-Dame. Ces photos montrent des vitres brisées et des débris sur le pavé.

A quoi attribuer ce bris de vitres? Peut-être en aura-t-on une idée au cours des prochaines séances. Pour le moment il convient de rappeler que, dans le temps, d'aucuns avaient attribué à l'explosion d'une "bombe au palais de justice" la détonation que plusieurs témoins ont dit avoir entendue vers minuit trente, dans la nuit de la Saint-Jean. S'est-il vraiment agi d'une bombe ou d'une explosion d'une autre nature?

propos d'actualité

Dans le domaine de la guerre aérienne, il n'y a pas d'autre possibilité, à l'heure actuelle, que d'équiper les CF-101 d'ogives nucléaires entreprosées au Canada par les Etats-Unis en vertu d'arrangements régissant présentement l'entreposage et la garde des armes nucléaires. Les CF-101 sont armés de missiles air-air-classiques, et sont employés de la sorte, en temps de paix, à des fins d'interception et d'identification. Il demeure qu'afin de jouer leur rôle efficacement dans la défense de l'Amérique du Nord contre une attaque nucléaire massive, il est nécessaire qu'ils soient équipés de missiles air-air à ogive nucléaire. Ce n'est qu'au moyen de tels missiles que ces avions seraient en mesure de détruire les bombardiers des assaillants avant qu'ils puissent larguer leurs bombes. Ce qui veut dire que le seul système encore en usage dans les Forces canadiennes qui exige des armes nucléaires est le CF-101 Voodoo basé au Canada. La batterie de missiles sol-sol Honest John a été dissoute, le CF-104 abandonnera son rôle nucléaire de frappe en Europe à la fin de cette année, et le Bomarc sera retiré prochainement.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

Les dépenses pour la défense constituent une part importante des dépenses totales du gouvernement fédéral et ont une influence considérable sur l'économie canadienne. Ces dépenses qui représentent, en grande partie, les soldes versées aux militaires, les traitements payés aux fonctionnaires et divers paiements pour biens et services ont nettement favorisé la croissance économique du Canada. Bien que la solde des militaires et le salaire des employés civils soient décentralisés, et cela au profit de l'économie de chaque province, les achats de matériel militaire et autres fournitures ont eu tendance à se concentrer dans les régions les plus industrialisées du pays.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

Gravures couleurs de locomotives historiques pour les collectionneurs

Voici une occasion inespérée pour les fanatiques des chemins de fer, les collectionneurs de gravures anciennes ou les personnes qui ont la bosse de la décoration intérieure. Il s'agit d'un ensemble de dix lithographies couleurs représentant des locomotives à vapeur historiques, dont la plus ancienne daté de 1836 et faisait le trajet de Montréal à Laprairie sur la première ligne de chemin de fer du Canada.

Ces gravures de qualité donnent un aperçu des chemins de fer du dix-neuvième siècle. Tous les détails qui y sont montrés sont authentiques et la locomotive est présentée dans un décor naturel. Chaque gravure de 7" x 4¾" est montée avec une bordure toute prête à encadrer. Ces lithographies, d'importance majeure pour les collectionneurs, peuvent servir comme décoration murale ou se donner comme cadeau. L'ensemble coûte $5.00. Prévoir environ 2 semaines pour la livraison.

Pour les obtenir, envoyez vos nom et adresse, accompagnés d'un chèque ou mandat-poste au montant de $5.00, pour un ensemble, à:

La Compagnie de papier Abitibi Limitée,
C.P. 235, Toronto-Dominion Centre,
Toronto 111, Ontario.

v'nez fêter
NOUS AVONS TOUT C'QU'IL FAUT!

CONGRÈS
MARIAGES
BANQUETS
866-6492 local 735
Hôtel de LaSalle
1240, rue Drummond

AVIS
AUX ABONNÉS
DU DEVOIR

À tous nos abonnés de la ville de Québec et de la région.

Pour toutes difficultés concernant le service de distribution à domicile.

Composez
527-0686

AVIS D'ENCAN — AVIS D'ENCAN

AVIS DE VENTE À L'ENCHÈRE
RE: McKEOWN & DEFOSSES LTÉE (EN FAILLITE)
(THE SPORT SHACK)
Peter A. Lawrence, Syndic
(et pour ceux qui peuvent être concernés)

ARTICLES DE SPORT
ACCESSOIRES ET VÊTEMENTS SPORT
AUTOMOBILE
DOIT ÊTRE VENDU PAR:

ENCAN PUBLIC

DANS LES LOCAUX DU:
11010 BOUL. GOUIN OUEST, PIERREFONDS, QUÉ.
(CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIÈVE)

LUNDI, 29 NOVEMBRE 1971
À 10:30 A.M.

ARTICLES DE SPORT
PATINS · CASQUES · FOOTBALLS · COURROIES · SACS À BAGAGE · COLLIERS · MASQUES PROTECTEURS · SOULIERS DE FOOTBALL · COURONNES · FERRONNERIE · CASQUES DE FOOTBALL · BALLONS DE SOCCER · RAQUETTES DE BADMINTON · BALLES LÉGÈRES · NAGEOIRES · ÉQUIPEMENT DE GYMNASTIQUE · VERRES FUMÉS · CIRE · CHANDAILS ET PANTALONS DE SKI · PISTOLETS · PROJECTILES · PLOMBS · ACCESSOIRES DE NETTOYAGE À FUSIL · COUTEAU DE CHASSE · BOUSSOLE · PIÈGES · ENSEMBLES ARC ET FLÈCHES · CANNES À PÊCHE · MOULINETS · LIGNES · APPATS · SEAU À VERS · TENTES · MATELAS PNEUMATIQUES · POÊLE GAZ PROPANE · LANTERNES · POMPES À AIR · BOUTEILLES À EAU · COUSSINETS POUR GENOUX · BÂTONS DE HOCKEY · SKIS · HARNAIS · BÂTONS DE SKI · CHEMISES T · PANTALONS POUR EXERCICE · CHEMISES POUR EXERCICE · MAILLOTS DE BAIN · FILETS ASSORTIS · JAQUETTES DE SKI · CULOTTES DE GYMNASTIQUE · CHAUSSETTES · SOULIERS DE BALLON-BALAI · BAS DE HOCKEY · SUPPORTS À PATIN · GANTS DE BALLE MOLLE · FILET DE BALLON VOLANT · PANTALONS DE BALLE MOLLE · ENSEMBLES MOTONEIGE · VÊTEMENTS DE PLUIE · SOULIERS DE COURSE · TROPHÉS · BICYCLES ETC. ETC. ETC...

AUTOMOBILE
PONTIAC 1963 CONVERTIBLE

OUVERT POUR INSPECTION
MATIN DE LA VENTE À PARTIR DE 9:00 A.M.

M. GOLDSMITH & CO. LTD.
ENCANTEURS - ÉVALUATEURS - LIQUIDATEURS
TÉL: 866-5801 - Montréal, Qué.

AVIS D'ENCAN — AVIS D'ENCAN

■ nomination

OTTAWA (PC) – M. André DesMarais de Pierreville, au Québec, a été nommé secrétaire-adjoint de la division de l'information au ministère des sciences et de la technologie, dont la responsabilité est assurée par M. Alastair Gillespie.

M. DesMarais est l'auteur de plus de 50 publications se rattachant à des activités scientifiques, rapporte un communiqué, distribué, jeudi, à Ottawa.

Il est docteur en biologie de l'université Laval où il a été adjoint de physiologie à la faculté de médecine.

M. DesMarais est membre de plusieurs sociétés et associations scientifiques.

•

M. Réjean Gingras, du restaurant Vita, à Montréal-Nord, vient d'être élu président de l'Association provinciale des restaurateurs du Québec, succédant à M. Armand Marion, décédé récemment, tandis que M. Manuel Sanchez, du Château Madrid, était élu au conseil de cette association.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

AVIS LEGAL

Dame NICOLE MERINEAU GUINDON, épouse de EDOUARD GUINDON, homme d'affaires, domiciliés tous deux (2) au 2005 rue Sabatier, Montréal, P.Q. a formé contre son époux une demande en séparation de biens.

Montréal, ce 24 novembre 1971.
PARENT, LAFOREST & GIRARD
Avocats de la demanderesse.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que BENNY GLADSTONE, Administrateur, domicilié et résidant au 5614 MacMurray, dans la Cité de Côte St-Luc, District de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour la Province de Québec, pour changer son nom pour celui de BERNARD LEONARD GLADSTONE, ainsi que celui de son épouse, née Yetta Leve, et de ses enfants mineurs, non émancipés, Sandra, Baillie et Michael Allan.

GENSER PHILLIPS FRIEDMAN BEY
SIROTA PROCUREURS DU
REQUERANT

AVIS

AVIS est donné que Fernand Dubomel, Furnace Man et demeurant à 2940 Langelier, dans la cité et district de Montréal demandera au secrétaire provincial de la Province de Québec de changer son nom à Vernon Joseph Gifffin. D'autres personnes qui auront ce changement de nom sont: Dame Francis Campbell, sa femme, demeurant avec l'applicant à la même adresse et ses cinq enfants nommés Allan E. Griffin, Douglas A. Griffin, Vernon L. Griffin, Normand M. Griffin et Darlene M. Griffin.

Avocat du procureur
Norman S. Kessner.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-410244-71

LA VILLE DE MONTREAL, corporation légalement incorporée, ayant sa principale place d'affaires au 275 est de la rue Notre-Dame, dans les ville et district de Montréal,

demanderesse

contre-

MONSIEUR BERTRAND SOUCY, autrefois, domicilié et résidant au 767 rue Marin, dans les ville et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

-et

MADAME BERTRAND SOUCY, épouse de Bertrand Soucy, autrefois, domiciliée et résidant à la même adresse et maintenant de lieux inconnus,

-et-

MONSIEUR PAUL EDWAR, autrefois, domicilié et résidant au 767 rue Marin, dans les ville et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeurs

IL EST ENJOINT à MONSIEUR BERTRAND SOUCY, MADAME BERTRAND SOUCY,

Monsieur PAUL EDWAR, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 26 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes COTE, PELOQUIN & ASS.
275 est rue Notre-Dame
Montréal 127
Avocats de la demanderesse

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Les locaux du Tribunal du Travail (Ministère de la Justice) seront situés au :

255 EST CRÉMAZIE
Montréal
à compter du 30 novembre prochain

30 NOVEMBRE

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Vous êtes par ces présentes informé que "JOHN McBAIN ST. ARNAUD" demeurant à 7392 Valdombre, Ville de St. Léonard, District de Montréal, fera application au Lieutenant-Gouverneur en Conseil qu'un Ordre soit adopté changeant son nom légalement à "JOHN McBAIN BONSPIEL".

Gordon Zelman, avocat.

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
PAR SERGE TRADING INC.

PRENEZ avis que SERGE TRADING INC., demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa charte.

DATE A MONTREAL, ce 25ième jour de novembre, 1971.

MEYEROVITCH & GOLDSTEIN
Procureurs de la Compagnie

"FERNAND DAVID INC."

AVIS est par les présentes donné, que la compagnie "FERNAND DAVID INC." une corporation constituée en vertu de la loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social à Repentigny, district de Joliette, s'adressa au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Montréal, le 12 novembre 1971.

Maître Jean-Jacques Hamel, c.r.
PROCUREUR DE LA REQUERANTE
4379, rue Saint-Hubert,
Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est donné par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un Acte de Changement de régime matrimonial par M. LUCIEN SAMSON et son épouse, Dame YVETTE OLIGNY, tous deux domiciliés à 3585 rue Berne, en la Ville de Brossard, Province de Québec, sera présentée à La Cour Supérieure du District de Montréal, Division des pratiques, Chambre 2.16 du Nouveau Palais de Justice, à Montréal, le onze janvier prochain mil neuf cent soixante-douze (1972) à dix heures de l'avant-midi (10:00 a.m.) le tout, en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette Province et de ceux auxquels il se rapporte.

ROBERT BEAULIEU, Notaire,
5567 Avenue Verdun,
Verdun, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

NO: 12-017100-71

DAME BEATRICE PATRICIA JOHNSON

Requérante

-vs-

STURDY NATHANIEL COBRAN

intimé

PAR ODRE DE LA COUR

L'intimé STURDY NATHANIEL COBRAN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 10 novembre 1971

Jacques Perron
Registraire

Mes Berger & Bierbrier
3210 Peel street, suite 2102,
Montréal 112

CANAA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-814 634-71

DAME SIMONE PATRY, épouse séparée de biens de M. Hervé Provost, résidant à St-Léonard district de Montréal, et

GASTON PATRY, résidant en les cité et district de Montréal,

Demandeurs,

-VS-

JEANNINE DEZIEL, ès-qualité, tutrice du mineur Jean-Léo Déziel, résidant en les cité et district de Montréal,

défenderesse ès-qualitée

M. GERARD PATRY résidant en les cité et district de Montréal, et als.

Mis-en-causes.

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse JEANNINE DEZIEL est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'assignation de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 25ième jour de novembre 1971.

MAIRUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes Brissette, St-Jacques et Ass.,
3 ouest St-Charles
Longueuil, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-410808-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 353, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

– contre –

ALFREDO FOGLIATO, gentilhomme, 420 Whitmore, Toronto, ne possédant ni résidence ni domicile au Québec

défendeur

IL EST ENJOINT à ALFREDO FOGLIATO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-405092-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

-contre-

IMRE GARDOS, gentilhomme, autrefois, domicilié au 2155 Van Horne dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL ES" ENJOINT à IMRE GARDOS à l'intentis, duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-410498-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

-contre-

LEONARD KURCK, gentilhomme, autrefois domicilié au 4131 ouest rue Sherbrooke, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à LEONARD KURCK à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-410499-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

– contre –

ANTHONY PYTLAK, gentilhomme, autrefois du 125 rue Clandeboye, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus

défendeur

IL EST ENJOINT à ANTHONY PYTLAK à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 804 231

GERARD BOUTIN, résidant en les cité et district de Montréal,

Demandeur,

– VS –

LOUISE BAZINET, autrefois résidant en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défenderesse,

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse LOUISE BAZINET est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 24ième jour de novembre 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes Gliserman, Ackman & Ass.,
901 Bleury
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-392512-71

DAME OVILDA CHIASSON, résidente et domiciliée au 7020 rue Barinard, app. 5, dans les cité et district de Montréal,

demanderesse

– contre –

BONANZA PIZZERIA, corps politique dûment incorporé et ayant une place d'affaires au 4425 rue Bélanger, dans les cité et district de Montréal,

– et –

GILLES CARON, gentilhomme, autrefois, résidant et domicilié au 2800 de Repentigny, app. 2, dans les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeurs

IL EST ENJOINT à GILLES CARON à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Campbell, Pepper, Durand & ass.
1 Place Ville Marie
Montréal.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-410807-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, RUE CARTIER, LAVAL DES RAPIDES, DISTRICT DE MONTREAL,

demandeurs

-contre-

FEDERICO MORON APONTE, gentilhomme, domicilié à Caracas Vénézuéla, n'ayant aucun domicile ni résidence au Québec,

défendeur

IL EST ENJOINT a FEDERICO MORON APONTE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes ROY & GODBOUT
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-410806-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, RUE CARTIER, LAVAL DES RAPIDES, DISTRICT DE MONTREAL,

demandeurs

– contre –

BILL PAPAGIORGAS, gentilhomme, 106 Concord, Toronto, ne possédant aucun domicile ni place d'affaires au Québec,

défendeur

IL EST ENJOINT à BILL PAPAGIORGAS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-410808-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333 RUE CARTIER, LAVAL DES RAPIDES, DISTRICT DE MONTREAL,

demandeurs

-contre-

BERNAT BOLESLAW, gentilhomme, autrefois du 4165 rue Laval, Montréal, et maintenant de lieux inconnus

défendeur

IL EST ENJOINT à BERNAT BOLESLAW à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

Mes ROY & GODBOUT
68 boul. Cartier
suite 110
Laval des Rapides.
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-410810-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

– contre –

SIMON RODRIGUEZ MENDEZ, gentilhomme domicilié à Caracas Vénézuéla, n'ayant aucun domicile ni résidence au Québec

défendeur

IL EST ENJOINT à SIMON RODRIGUEZ MENDEZ à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-410811-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeur

-contre-

VITO PERCORO, gentilhomme, autrefois domicilié au 514 rue Gladstone, Toronto Ontario, et ne possédant aucun domicile connu au Québec,

défendeur

IL EST ENJOINT à VITO PERCORO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-406163-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

– contre –

NICOLA CHIMIENTI, gentilhomme, autrefois du 11177 boul. Pie IX dans les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus

défendeur

IL EST ENJOINT à NICOLA CHIMIENTI à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 12 017586 71

LISE RIVEST, ménagère, demeurant à 4692 rue Charleroi, appt. 3, Montréal-Nord, district de Montréal contractuellement séparée de biens de Lucien Gaury,

demanderesse

-vs-

LUCIEN GAURY, de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

LUCIEN GAURY, défendeur en cette cause, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à intention.

MONTREAL, 24 novembre 1971

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-408711-71

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LAVAL DES RAPIDES, 333, rue Cartier, Laval des Rapides, district de Montréal,

demandeurs

-contre-

LEON SUBOCZ, autrefois, demeurant au 51 rue Cuthbert, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT A LEON SUBOCZ à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Roy & Godbout
68 rue Cartier
suite 110
Laval des Rapides
Avocats des demandeurs

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnes plus bas.

Fieri Facias de Terris
Cour Provinciale – District de Montréal
No 331-689
Ex-Parte: 20936

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituee ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse, vs Dame LASKER BOSCO, défenderesse.

"Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent quatre-vingt-cinq du lot original cent quatre-vingt-cinq (185-285) et la subdivision deux cent quatre-vingt-six du lot original cent quatre-vingt-cinq (185-286) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose, ayant front sur la 25e avenue, à Laval Ouest, ville de Laval, district de Montréal.

Ainsi que le tout se trouve présentement, sans aucune exception ni réserve".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155 boulevard Je Me Souviens, en la ville de Laval, le QUINZIEME jour de DECEMBER 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal
No 795-141.

PLACEMENTS POINTE CLAIRE LTEE, corporation politique légalement constituée ayant son siège social à Pointe Claire, district de Montréal, demanderesse, vs COLIBRI CONSTRUCTION LTEE, corporation politique légalement constituée ayant un bureau d'affaires au 7600, rue Tisserand à Ville Brossard, et YVES ST-AMANT, constructeur domicilié et résidant au 7600, rue Tisserand à Ville Brossard, et Me JEAN PAUL SCHMIDT, notaire résidant au 5525, Upper Lachine Road, des cité et district de Montréal, défendeurs.

"Un emplacement ayant front sur la rue St-Urbain à Montréal, connu et désigné comme faisant partie du lot quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11 ptie 89) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte St-Louis, et mesurant vingt et un pieds et six pouces de largeur par cent huit pieds de profondeur (21'6" x 108'), mesure anglaise et borné comme suit: en front vers le sud-ouest par la rue St-Urbain, (11-154), d'un côté vers le nord-ouest par le résidu dudit lot No 11-89, en arrière vers le nord-est par une ruelle, (11-72), et de l'autre côté vers le sud-est par le lot 11-88.

Avec la maison y érigée portant le numéro civiques 4817 et 4821, rue St-Urbain, circonstances et dépendances."

Il est ordonné que tout enchérisseur devra déposer en argent un dépôt de $2,000 pour se porter adjudicataire de l'immeuble ci-dessus désigné, en conformité d'un jugement de l'honorable Juge J. E. Mitchell, en date du 30 septembre 1971.

Pour être vendu au bureau du Protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est, rue Craig, 4e étage, chambre #195, le QUINZIEME jour de DECEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal
No 806-599. LEO-PAUL PHENIX & AL., demandeurs, vs PAUL ROZON, comptable agrée, domicilié au 351 avenue Marlowe, en les cité et district de Montréal, defendeur.

"Un emplacement situé en la cité de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, comme étant la subdivision numéro quatre-cent-deux A du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatre (184-402 A) mesurant trente-quatre pieds de largeur par quatre-vingt-un pieds de profondeur, mesure anglaise plus ou moins; avec une maison y érigée portant le numéro civique 3451 de l'avenue Marlowe, circonstances et dépendances."

Pour être vendu au bureau du protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est, rue Craig, 4e étage, chambre "195, le QUINZIEME jour de DECEMBRE 1971, à DEUX heures de l'après-midi.

Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal

No 759-637. ROLLANDE PAPILLON, demanderesse, vs JACQUES VERHERLST, défendeur.

Un emplacement ayant front sur la rue Bossuet, dans le quartier Mercier de la Cité de Montréal, composé du lot numéro cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-108) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Longue Pointe, ledit lot étant de figure irrégulière et mesurant vingt-deux pieds et dix-sept centièmes (22.17') de largeur en avant, dans sa ligne sud-est, cent six pieds et soixante-quatre centièmes de pied de largeur (106.64') en arrière, dans sa ligne nord-ouest, sur une profondeur de quatre-vingt pieds (80') dans sa ligne nord est, et cent seize pieds et trente quatre centièmes de pied (116.34') dans sa ligne sud-ouest. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises, plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées, en particulier, une maison portant le numéro civique 3286 rue Bossuet et dépendances, dont le mur nord-est est mitoyen avec la propriété voisine.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue sur et contre la propriété ci-haut décrite et contre la propriété voisine, étant le lot 26.109 créée et établie aux termes d'un acte de servitude à Montréal, sous le no 1360958.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec tous les droits inhérents audit immeuble et toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y constituées, sans exception ni réserve.

Avec et sujet à une servitude de droit de vue créée et établie par les présentes, par le vendeur et l'acquéreur, sur et contre le lot ci-haut décrit en faveur du lot voisin connu et désigné comme étant le lot numéro cent sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-107) des susdits plan et livre de renvoi officiels étant la propriété du vendeur aux présentes afin de laisser subsister les ouvertures qui pourraient faire partie de toutes bâtisses érigées sur ledit lot 26.107 et qui seraient à une distance de la ligne de division entre les deux propriétés moindre que celle prévue par la loi, tant et aussi longtemps que les bâtisses érigées sur ledit lot subsisteront.

Pour être vendu au bureau du Protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est, rue Craig, 4e étage, Chambre 195, le SEIZIEME jour de DECEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 810-167.

IMPERIAL OIL LIMITED, un corps constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, demanderesse, vs Dame JACQUELINE RAINVILLE, résidant et domiciliée en la cité de Longueuil (Jacques Cartier) district de Montréal, défendeur.

Premier immeuble:

Un emplacement ayant façade sur la rue Albanie, en la cité de Jacques-Cartier, composé des lots numéros trois cent quatre-vingt-dix-neuf et quatre cent de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-399 et 400), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longueuil. Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 1111 de ladite rue Albanie.

Deuxième immeuble:

Un emplacement ayant façade sur la rue Ste-Hélène, en la cité de Jacques-Cartier, connu et désigné comme étant les lots numéros quatre cent cinquante-deux et quatre cent cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-452 et 453) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil. Avec la bâtisse dessus érigée et portant les numéros civiques 999 à 1005 de ladite rue Ste-Hélène.

Un lot vacant situé en la cité de Jacques-Cartier, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent cinquante et un de ladite subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-451) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Ainsi que lesdites propriétés subsistent présentement avec tous leurs droits, membres et appartenances, sans exception ou réserve d'aucune sorte.

Troisième immeuble:

Un emplacement situé en la cité de Jacques-Cartier, ayant front sur la rue Albanie, connu et désigné comme étant:

a) Le lot numéro un de la redivision du lot numéro deux cent cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-252-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly;

b) La totalité du lot numéro deux cent cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-253) au cadastre officiel de la paroisse St-Antoine de Longueuil, mesurant trente pieds (30') de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins;

c) Le lot numéro deux cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-254) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly;

Avec les bâtisses dessus érigées, portant les numéros 1110 et 1114 de ladite rue Albanie, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Pour être vendu "séparément", au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201 Place Charles Lemoyne, Edifice Montvat, Longueuil, P.Q. le QUINZIEME jour de DECEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif,
Cour Supérieure,
Montréal, le 25 novembre 1971.

Le shérif adjoint,
Paul St-Martin.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 1107" concernant

EXCAVATION DES BOUCHURES NO 2 ET NO 3 À LA VOIE FERRÉE, VOIE MARITIME, AMÉNAGEMENT DE WELLAND, NOUVEAU TRACE - ENTRE PORT ROBINSON ET RAMEY'S BEND

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normal de l'Est, le jeudi 23 décembre 1971.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission,et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 26 novembre 1971

Le secrétaire,
L.E. Béland

VILLE DE SAINT-BASILE-LEGRAND

VENTE POUR TAXES 1971

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, en l'Hôtel de Ville de Saint-Basile-le-Grand, 204 rue Principale, MARDI, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1971, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts et les frais, plus les frais encourus subsequemment a moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.
Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Noms et Adresses des propriétaires,	Cadastre	Subdivision
THIFFAULT, Edmond 376 boulevard Richelieu, Saint-Basile-le-Grant.	P35*	

* PARTIE DU LOT ORIGINAIRE (NO. PTIE 35) – Paroisse de St-Joseph de Chambly, située entre le chemin de front et la rivière Montréal, mesurant (75') de longueur et borné comme suit: – à l'ouest par le chemin public, à l'est par la rivière Montréal, au nord par le terrain de Elphège Tessier ou représentants et au sud par partie dudit lot 35 restant à Antonio Cantin ou représentants.
Avec bâtisses dessus érigées.

VILLENEUVE, Irenée 410 rue Principale, Saint-Basile-Le-Grand.	P384*	

* UNE PARTIE DU LOT ORIGINAIRE (NO. Ptie 384) – Paroisse de St-Bruno, de forme triangulaire, mesurant (245') dans sa limite nord-est, (132.7') dans sa limite sud-est, et (278.63') dans sa limite nord-ouest qui longe un vieux chemin abandonné, mesure anglaise, bornée au nord-est par la rue Principale, au sud-est par une autre partie du lot no. 384 et au nord-ouest par un vieux chemin ABANDONNE.
Avec bâtisses dessus érigées.

TRILLON Construction (1966) Ltd., 574, Powell, Montréal, P.Q.	394 . . . . . 6 Paroisse de St-Bruno.	
LUSSIER, Emilien 2171 Marc Vimont, Ville de Laval.	397 . . . . . P127*, 128	

* a/ LA PARTIE NORD-OUEST DU LOT (NO. 397-Ptie N.O. 127) – Paroisse de St-Bruno, mesurant (32.5') de largeur sur une profondeur de (94.025') dans la ligne sud-est et (95.05') dans la ligne nord-ouest, bornée en front par le Boulevard Jean-Charles Michaud; en arrière, vers le nord-est, par partie du lot originaire 398 ou ses subdivisions, du lot 397-127; et de l'autre côté vers le nord-ouest par le lot 397-128 du même cadastre.
b/ LOT (NO. 397-128) dudit cadastre.

FORTIN, Gilles 806 Cherrier, App. 2, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 73 Paroisse de St-Bruno.	
FORTIN, Gilles 806 Cherrier, App. 2, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 77 Paroisse de St-Bruno.	
FORTIN, Gilles, 806 Cherrier, App. 2, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 78 Paroisse de St-Bruno.	
E.S.O.N., a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 175 Paroisse de St-Bruno.	
E.S.O.N., a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 176 Paroisse de St-Bruno.	
E.S.O.N. a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399. . . . 186 Paroisse de St-Bruno	
E.S.O.N., a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 187 Paroisse de St-Bruno	
E.S.O.N. a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 188 Paroisse de St-Bruno	
E.S.O.M. a/s M Paul Lemay 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399. . . . 189 Paroisse de St-Bruno	
E.S.O.N. a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 190 Paroisse de St-Bruno	
E.S.O.N. a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 . . . . . 191 Paroisse de St-Bruno.	
E.S.O.N., a/s M. Paul Lemay, 6565 Marquette, Montréal, P.Q.	399 192

SAINT-HENRI

Des jeunes chômeurs veulent mettre sur pied une coopérative de jouets

par Solange Chalvin

Le chômage qui sévit un peu partout au Québec afflige particulièrement les zones ouvrières. Saint-Henri a largement sa part du gâteau. Selon certains observateurs, il y aurait des zones où 40 pour cent de la population est en chômage. Bref, il y a du travail sur la planche pour les travailleurs sociaux désireux de faire participer les chômeurs à des projets de "retour à la vie normale" du gouvernement du Québec ou d'"initiatives locales" du gouvernement fédéral.

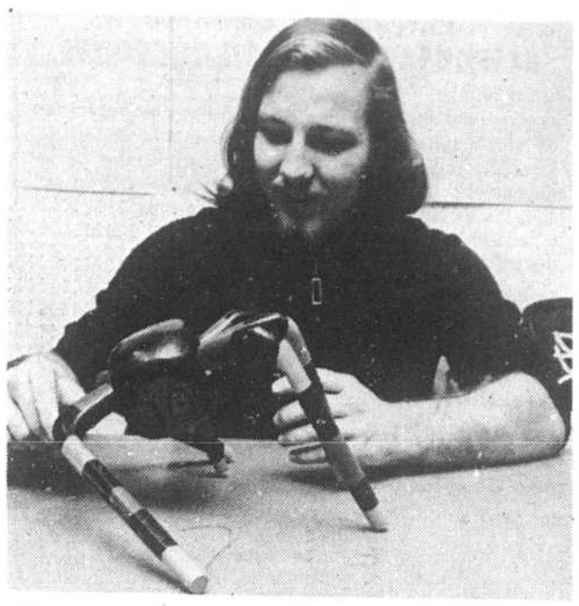

Créer un beau jouet, solide, coloré, éducatif, répondant aux goûts et besoins des enfants québécois. (Photo Claude Léger)

C'est ainsi que Mme Gisèle Desormeaux à l'emploi des Services sociaux Saint-Henri a tenté pendant près d'un an, avec un autre travailleur social, M. Yves Bédard, de regrouper les jeunes chômeurs de Saint-Henri pour connaître leurs aspirations face au travail. A l'occasion de multiples réunions, ces jeunes de 19 à 25 ans ont réalisé que leurs connaissances sont insuffisantes pour leur permettre d'être engagés même comme apprentis dans les métiers de leur choix. Obligés d'accepter un emploi souvent précaire où les chances d'avancement sont minimes, ils le quittent rapidement. Seule une formation professionnelle supplémentaire et l'aide de centres d'orientation, peuvent les aider à occuper une place active dans la société.

D'un groupe initial d'une centaine de jeunes chômeurs, il ne reste qu'une vingtaine au bout de l'année, prêts à mettre sur pied un projet d'atelier qui réponde non seulement à ce qu'ils peuvent faire, mais aussi à ce "qu'ils aimeraient faire" dans la vie. Ce projet qui consistait dans la fabrication de produits non manufacturés au Québec, aurait requis un personnel permanent de six membres et un minimum de machinerie de menuiserie et de mécanique. Il aurait donné du travail à une trentaine de jeunes de 18 à 25 ans, et aurait pu être financé à même les projets de "retour à la vie normale" du gouvernement du Québec. Malheureusement, il n'a pas reçu l'appui de la directrice des Services sociaux Saint-Henri qui nous a dit, dans une entrevue, que ce projet ne lui avait jamais souri. Elle le considérait trop coûteux et pas sérieux. Toutefois, Mlle Rivard l'a présenté à la direction des projets spéciaux du ministère des affaire sociales à Montréal. De son côté, le responsable de la division des projets de "retour à la vie normale", à Québec, nous dit n'avoir jamais eu vent d'un tel projet. Qui croire?

Bref, le projet a avorté et à la suite de la mise à pied de la responsable, Mme Desormeaux, faute d'octroi pour poursuivre ce projet, ce dernier aurait pu connaître une mort certaine. Mais les jeunes en ont décidé autrement. Avec leur travailleuse sociale, désormais en chômage comme eux, ils ont repris le projet pour le transformer en coopérative ouvrière de production de jouets éducatifs. Il y a une semaine, le nouveau projet a été présenté dans le cadre du programme fédéral "Initiatives locales".

"Si les étudiants ont réussi à décrocher des salaires pendant les vacances avec Perspective-Jeunesse, je ne vois pas pourquoi, on ne réussirait pas," me dit l'un des jeunes chômeurs. Ils ont consulté des hommes d'affaires, des propagandistes du mouvement coopératif, un psychologue, et en attendant l'octroi fédéral, ils étudient les jouets déjà en vente, se réunissent, écoutent des conférenciers, afin de créer un produit original correspondant bien aux jeux des petits Québécois.

La coopérative de jouets, l'espoir d'une vingtaine de jeunes de Saint-Henri qui attendent la réponse d'Ottawa à leur projet intitulé Association coopérative ouvrière de production des amis du Québec. (Photo Claude Léger)

Par groupe de deux ou trois, ils visitent les usines de jouets, les magasins, maternelles et garderies, afin de se familiariser avec les jouets déjà utilisés et dont la majorité sont fabriqués à l'étranger.

"C'est devenu leur affaire, leur raison de vivre", nous dit Gisèle Desormeaux qui assiste à leurs réunions, intervenant si peu que les jeunes prennent en fin de compte toutes les initiatives et décisions.

Ils ont entre 18 et 25 ans; ils ont quitté l'école en 9e, 10 ou 11e année; ils sont chômeurs, reçoivent des allocations d'assistance, travaillent occasionnellement; certains ont tenté de retourner aux études, sans succès. D'autres se sont butés à des formulaires d'emploi rédigés en anglais exclusivement, etc. Ils souhaitent travailler pour gagner leur vie, nous ont-ils dit, mais travailler à quelque chose qui "leur" appartienne, et auquel ils croient.

Leur projet de coopérative Association coopérative ouvrière de production des amis du Québec (ACOPAQ), est à l'heure actuelle entre les mains des responsables des "Initiatives locales" qui devront prendre une décision d'ici quelques jours.

Signalons que les quartiers Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles où vivent une grande majorité de chômeurs, ont déjà envoyé plusieurs projets de travail à "Initaitives locales" afin d'aider leurs jeunes chômeurs à mieux passer l'hiver.

"Nous sommes prêts à travailler tout de suite, me dit un jeune "dead man" de Saint-Henri, et si l'octroi fédéral nous aide à mettre sur pied notre atelier de jouets, nous ne lâcherons pas. La coopérative continuera de vivre par elle-même, quand les octrois cesseront, car ce sera "notre affaire" et non pas celle d'un patron inconnu".

Toujours le même désir à Saint-Henri, aussi bien chez les jeunes que les ainés: la participation.

Enfance exceptionnelle

Un rôle de leadership à assumer

par Renée Rowan

"Il ne nous est plus possible de continuer à nous préoccuper de la santé, du bien-être et de l'éducation des exceptionnels en négligeant de nous compromettre socialement et politiquement", a affirmé hier soir M. Charles Caouette devant les quelque 1,500 délégués venus de toutes les parties du Canada et de l'étranger pour assister au IXe congrès du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) qui s'ouvrait hier, à Montréal, à l'hôtel Bonaventure.

Nous ne pouvons, a dit le responsable de la section psychologie scolaire de l'Institut de psychologie de l'université de Montréal, nous présenter devant les exceptionnels les mains liées, comme si nous étions nous-même prisonniers du système, comme si nous ne pouvions faire plus que de déplorer les injustices sociales dont ils sont victimes.

"Parce que nous sommes des professionnels engagés au service de l'enfance exceptionnelle, parce que nous sommes aussi des spécialistes en sciences humaines, dans cette société qui est remise en question et qui s'effrite, nous avons des responsabilités particulières et très lourdes, nous avons un leadership à assumer dans la présente révolution humaniste et culturelle, nous avons un nouveau rôle à jouer dans l'édification d'une société nouvelle."

Ce rôle, M. Caouette l'a défini comme "le lobby du futur". Le futur, a-t-il dit, dépend déjà des choix qui se font présentement au niveau des grandes politiques.

Or, autant les politiques gouvernementales que les politiques de recherche scientifique doivent répondre davantage à des préoccupations d'ordre humain et social qu'à des préoccupations d'ordre économique et technologique.

"Si nous négligeons d'assumer nos responsabilités propres au plan de l'action sociale et politique, nous ne contribuons pas davantage à l'orientation de changement social que ne le font le chômeur ou l'assisté social des zones grises. Ceux-ci ont au moins l'avantage d'être connus à Québec, et même à Ottawa (ils ont au moins ça en commun avec le premier ministre du Québec) et ils ont au moins le mérite de nous rendre conscients des inégalités et des injustices sociales, de l'aliénation humaine qui persistent toujours et dont nous sommes partiellement responsables."

Parlant du rôle du CQEE, M. Caouette est d'avis que cet organisme ne doit pas seulement répondre à des besoins d'échanges, de ressourcement ou de perfectionnement professionnel. Le CQEE doit devenir un moyen d'action, un levier, un haut-parleur pour transmettre le message qu'il a à transmettre. "Sur le plan social, nos responsabilités dépassent l'immédiat, nos responsabilités concernent aussi les générations à venir. Le futur du Québec dépend pour une bonne part de notre insertion et de notre action sociales."

Il est impossible, a-t-il poursuivi, que plus de 1,000 spécialistes en sciences humaines, dont l'activité professionnelle rejoint des milliers d'individus qui s'impliqueraient davantage socialement ne puissent contribuer à modifier le cours de l'histoire au Québec.

"Le futur est en train d'être déterminé par les politiques qui s'élaborent actuellement et nous avons un lobbying à faire en regard de ces politiques. Nous avons un lobbying à faire dans l'élaboration d'une stratégie de changement global. Nous avons un lobbying à faire parce que nous préoccupant de l'humain et d'enfants handicapés, nous devons veiller à ce que la société nouvelle respecte les valeurs et les aspirations fondamentales de l'être humain, à ce que la société assure les conditions nécessaires au maintien et à la promotion de la santé physique, mentale et sociale de notre collectivité".

Par déformation professionnelle, à cause de leurs spécialités les plus souvent définies en fonction d'anomalies ou de handicaps, les spécialistes ont peut-être eu trop tendance par le passé à faire de l'enfant qui avait un handicap un enfant handicapé, a conclu le conférencier. "Ce faisant, pour mieux répondre aux besoins spéciaux de l'enfant exceptionnel, nous avons possiblement négligé ou relégué au second plan ses besoins d'enfant tout court, ses besoins normaux, besoins qui sont exactement les mêmes que ceux que nous ressentons, et à l'égard desquels nous éprouvons de profondes frustrations dans la société actuelle."

La mésadaptation à la vie sociale est attribuable à des causes multiples et se manifeste sous des formes variées et souvent nouvelles comme le "dropout", l'absentéisme, la consommation des drogues, etc.

Ce sont ces causes et les manifestations du phénomène de la mésadaptation que les participants au congrès du CQEE continueront à étudier en ateliers de travail aujourd'hui et demain.

M. Munro répond à M. Caouette

Le revenu annuel garanti, trop coûteux, n'est pas la solution

OTTAWA (d'après CP) – Le ministre de la santé et du bien-être social, M. John Munro, a déclaré aux Communes que le gouvernement préfère utiliser son argent dans le dessein de créer de nouveaux emplois plutôt que d'instituer le régime du revenu annuel garanti.

Selon M. Munro, il est utopique de croire que le gouvernement est en mesure d'appliquer en même temps et efficacement les deux formules, surtout depuis que le coût du revenu garanti a été établi à $2 milliards par année.

De plus, a ajouté le ministre de la santé, rien ne nous assure que cette formule soit le remède à tous les maux, même si j'ai été moi-même tenté de le croire par le passé.

M. Munro répondait ainsi aux députés créditistes qui ont reproché au gouvernment d'avoir omis de proposer une mesure législative afin d'instituer un régime de sécurité économique et sociale capable de placer tous les Canadiens au-dessus du seuil de la pauvreté.

Le principal artisan de la proposition créditiste, M. Réal Caouette, préconise un système qui accorderait à toute personne âgée de 18 ans ou plus et gagnant moins de $15,000 par an une garantie sans condition de $1,800 aux célibataires et de $2,500 aux gens mariés.

M. Stanley Knowles (NPD–Winnipeg North-Centre) s'est prononcé en faveur d'un régime de revenu annuel garanti à condition qu'il soit accessible à toutes les familles et que les riches en assument les frais par voie d'impôt.

M. Knowles s'est fermement opposé à un système applicable aux seules personnes pauvres, sous le seul prétexte qu'elles étaient nécessiteuses.

Le porte-parole conservateur en matière de pauvreté, M. Jack Marshall (Humbert–St. George's – St. Barbe) a déclaré qu'en 1968 le gouvernement libéral avait décidé de combattre la pauvreté et que c'était là une des priorités de son programme. Le problème a cependant été oublié quelque part en chemin, a-t-il dit, au point où il est devenu une pure perte de temps.

M. Marshall a demandé d'étudier pourquoi le gouvernement avait décidé d'écarter cette priorité, quelles étaient les raisons qui motivaient le ministre de la santé à croire que le Canada ne pouvait se payer le luxe d'un programme de sécurité du revenu et pourquoi les pauvres ne pouvaient être logés ailleurs que dans les villes.

M. Munro a alors déclaré qu'il était fatigué des demandes simplistes en vue de l'établissement d'un programme global de sécurité du revenu.

Personne n'a encore défini clairement et de façon concise un programme valable, a ajouté M. Munro, et le programme des fonds de retraite du Canada, le régime de l'assurance-chômage et le fonds de pension aux personnes âgées demeureront certainement en application.

Après avoir demandé de restructurer les gouvernements municipaux, opération propre à apporter une solution au problème de la pauvreté, M. Rosaire Gendron (L–Témiscouata) a également traité la motion créditiste de simpliste et démagogique.

M. Gendron a brossé un tableau des réalisations gouvernementales depuis quelques années, s'appuyant, entre autres sur la sécurité sociale qu'assurera la mise en vigueur du Livre blanc.

La répartie de M. Gendron a fait bondir M. Adrien Lambert (PC–Bellechasse) qui a déclaré ne pas accepter que la solution créditiste soit simpliste et démagogique.

Il a soutenu que les députés créditistes étaient aussi sérieux que les députés libéraux et que c'était faire preuve d'hypocrisie que de défendre un système qui maintient 20 pour cent de la population dans la pauvreté.

En le maintenant, il faudra bâtir des prisons car un tel système est générateur de violence.

Or, selon lui, il serait moins coûteux d'établir un système de revenu annuel garanti que de construire des prisons à $32,450 par prisonnier et d'enfermer les prisonniers à $10,000 par année chacun.

Le gouvernement a reconnu qu'il devait s'appliquer à créer des emplois puisque l'entreprise privée ne peut le faire seule.

Hull craint de devenir une autre "banlieue d'Ottawa"

La Société nationale des Québécois de l'Outaouais soutient que l'application du plan de développement de la région de Hull, tel que proposé en 1969 par la Commission de la capitale nationale, nuirait économiquement et culturellement aux francophones et ferait de la ville de Hull "une banlieue d'Ottawa".

C'est en effet, il y a deux ans que la CCN a remis au ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, un rapport analysant les perspectives d'avenir de la région de Hull. Ce rapport, intitulé "Hull: 1969-95" est demeuré secret jusqu'en mai dernier, alors que la SNQO et la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec en révélaient le contenu au cours d'une conférence de presse.

La Commission de la capitale nationale estimait notamment qu'il fallait créer dans la région de Hull-Ottawa "un ensemble urbain homogène, fonctionnel et grandiose, qui donne à la capitale un cachet propre à rendre les Canadiens fiers de ce qu'ils bâtissent ensemble". Selon la CCN, l'aménagement de ce territoire devait "traduire les objectifs nationaux de l'unité sociale, de la dualité linguistique et de la diversité culturelle".

La société de l'Outaouais s'élève avec force contre cette conception du développement de la région de Hull. Dans un communiqué adressé cette semaine aux premiers ministres canadien et québécois et à une dizaine de ministres et maires, elle affirme que "l'économie et le bien-être matériel de l'Outaouais québécois seraient mieux servis si le gouvernement fédéral construisait ses édifices plus à l'intérieur de notre territoire".

"Les villes de Lucerne, Aylmer, Touraine, Pointe-Gatineau et Gatineau pourraient alors se développer, favorisant ainsi l'implantation d'industries nouvelles, l'essor de la construction domiciliaire, l'établissement de nouveaux commerces sur leurs territoires".

Dans son rapport, la Commission de la capitale fédérale notait aussi que l'on devait préserver et enrichir les structures sociales et "le caractère canadien-français" de Hull. Disant s'appuyer sur des chiffres contenus dans ce rapport, la SNQO déclare pour sa part que, dans l'hypothèse la plus favorable, les francophones ne représenteront plus que 42 pour cent de la ville en 1996.

"Il n'est pas difficile d'imaginer ce qui se produira. Nous perdrons purement et simplement l'initiative sur notre territoire, avec tout ce que cela implique de difficultés et de vexations... Les anglophones pourront travailler à Hull sans avoir à apprendre le français, tandis que les francophones de la ville se retrouveront dans la même position que toutes les minorités françaises du Canada."

MM. Fournier et Parent ne s'entendent pas

HULL (PQ) – Un projet visant à regrouper la ville de Hull et les municipalités environnantes en deux comunautés uebaines et trois communautés rurales a provoqué des réactions opposées de la part de deux ministres du Québec.

M. Roy Fournier, solliciteur général et dputé de Gatineau, a déclaré que le projet était prématuré et contenait de graves anomalies. M. Oswald Parent, ministre des Affaires intergouvernementales qui représente Hull à Québec, a dit par contre qu'il approuvait le regroupement des 32 municipalités de la Communauté régionale de l'Outaouais.

M. Fournier a soutenu que l'objectif du plan avait été oublié et analysé de façon négligente. Il a assuré les quatre maires de son comté de sa protection avant que le projet ne devienne loi.

M. Parent croit au contraire que le plan profiterait à Hull parce que cette municipalité pourrait se développer plus facilement.

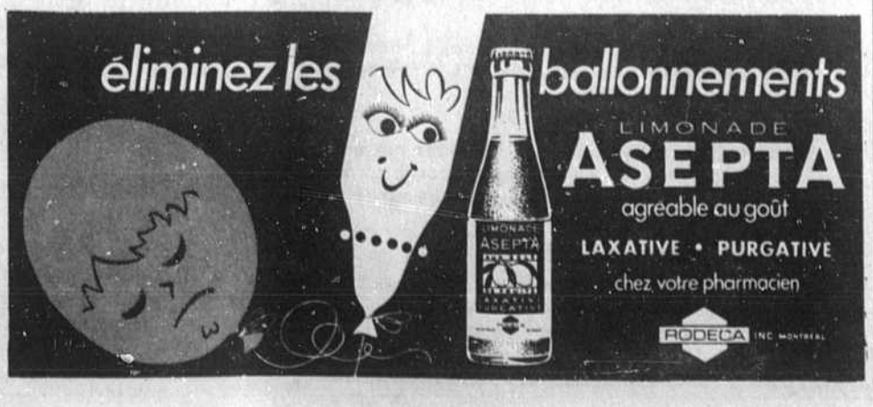

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Faites une
session d'études
plus profitable
que d'habitude!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès . . . et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des congrès du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

les MOTS CROISÉS du Devoir

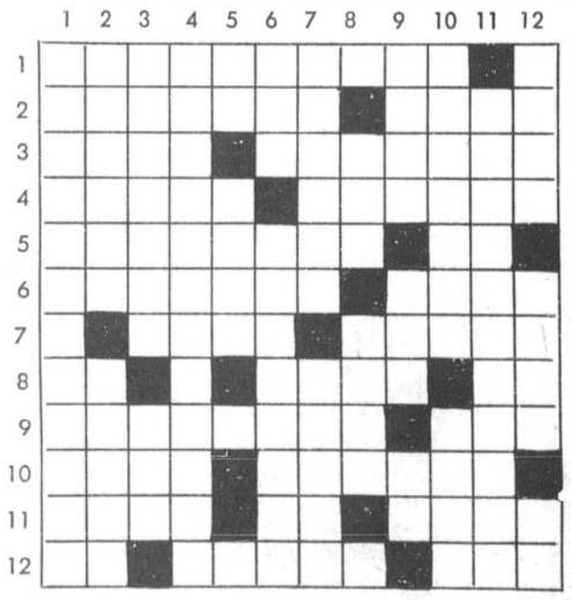

Horizontalement

1 – De l'Irlande.
2 – Bouger. – Enlever.
3 – Couguar. – Arbre.
4 – Souveraine. – Plante ligneuse.
5 – Relative à l'urètre. – Numéro.
6 – Déversoir d'un étang. – Vêtement féminin.
7 – L'anc. Archipel. – Vapeur d'un liquide en ébullition (plur).
8 – Magnésium. – Plante potagère. – Sert à lier.
9 – Reproduction à échelle réduite, mais fidèle dans ses proportions et son aspect d'un appareil, d'un décor, etc. – Solipède.
10 – Qui jouissent de la béatitude éternelle. – De l'Ionie.
11 – Fait périr par asphyxie dans un liquide quelconque. – Etain. – Notion que l'esprit se forme de quelque chose.
12 – Terre-Neuve. – Arrêt ou ralentissement d'un liquide organique qui circule. – Orient.

Verticalement

1 – Avec imprudence.
2 – Fera mourir par le supplice de la roue. – Décoration.
3 – Ce qui éclaire les objets et les rend visible. Pronom relatif.
4 – Qui produisent des avantages.
5 – Numéro. – Grand lac.
6 – Convenu. – Stérilisa.
7 – Tégument qui entoure la graine de l'if. – Enlevons.
8 – La plus vile populace. – D'une manière avantageuse ou satisfaisante.
9 – Poisson plat. – Suc tiré d'une chose par pression. – Deux.
10 – Fait un éternuement. – Poète grec de l'époque primitive.
11 – De l'Europe.
12 – Filet sous les oves d'un chapiteau. – Suit une action en justice. – Sert à lier.

Solution d'hier

Carrières et Professions

VOIR EN PAGE 13 POUR AUTRES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le groupe de Physique d'État Solide du département de Génie Physique offre un poste de technicien diplômé ou de démonstrateur selon les qualifications.

Le candidat doit avoir au minimum un diplôme de technicien dans une des spécialités de l'électronique.

Une préférence sera donnée au candidat qui aura une bonne expérience dans les laboratoires d'enseignement et de recherche.

Les qualifications importantes seront l'habileté à dépanner des instruments électroniques, aptitudes à la construction de nouveaux appareils. L'imagination et l'ingéniosité seront des qualités appréciées.

Toutes candidatures doivent être envoyées avant le 6 décembre à :

LE DIRECTEUR
Département de Génie Physique
École Polytechnique
2500 Marie Guyard
Montréal, P.Q.

La Commission Scolaire de la Cité de Lachine

recherche un

ORTHOPÉDAGOGUE

Entrée en fonction: Immédiatement.

Tâche:
- Travailler à l'intérieur d'une équipe de spécialistes à réaliser un programme d'évaluation psychoscolaire des élèves du niveau élémentaire.
- Travailler à l'élaboration d'un programme académique pour le secteur de l'enfance inadaptée.
- Enseignement clinique à des élèves souffrant de troubles d'apprentissage.

Qualifications:
- Posséder un diplôme universitaire en orthopédagogie.
- Être bilingue.

Salaire:
Selon l'expérience et les qualifications.

Le candidat adresse sa demande et son curriculum vitae avant le 10 décembre au :

Service du personnel
170, 15e avenue
Lachine 600

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

CHEF, EMBAUCHAGE

($10,620 - $12,950)

Fonctions :

Assurer un programme efficace et complet de recrutement, de sélection et d'engagement. Il cherche à établir des liens qui pourraient fournir des employés pour répondre aux besoins de l'Université.

Assumer la supervision des cinq autres membres de la section de l'Embauchage.

Compétences :
- Baccalauréat
- Aptitudes pour le travail administratif et la supervision
- Quelques années d'expérience dans un service de personnel, dont 1 an à un poste dans le domaine du placement.
- Bilingue (français et anglais).

Veuillez faire demande par écrit, en toute confiance, à :

M. P. Hébert
Service du Personnel
110, rue Wilbrod
Ottawa 2, Ontario
K1N 6N5

LA CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC (CRPUQ) CHERCHE UN

DIRECTEUR EXÉCUTIF

Cet important organisme universitaire québécois recherche un dirigeant bilingue extrêmement dynamique, doué d'une vaste expérience du milieu universitaire québécois et d'une solide compétence administrative.

Il aura pour tâche d'appliquer les directives de la Conférence et de mettre en pratique ses politiques administratives, financières et pédagogiques ; de veiller à la bonne marche des activités des divers comités de la Conférence ; de préparer et de gérer le budget de l'organisme ; d'engager et de diriger le personnel ; d'entretenir des relations avec les organismes du monde de l'enseignement supérieur, tels le Ministère de l'éducation, le Conseil des universités, l'Association des universités et collèges du Canada, etc.

Le candidat choisi recevra un traitement de l'ordre de celui d'un doyen. Aux émoluments fondés sur ses qualifications et son expérience s'ajouteront de nombreux avantages sociaux.

Les candidatures et curriculum vitæ devront être adressés avant le 15 décembre 1971 au

Président
LA CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC
6600 chemin de la Côte-des-Neiges
bureau 300
Montréal 249, Québec

la Baie D'HUDSON

CRÉDIT COMPTABILITÉ

Positions intéressantes comme Stagiaire à la Comptabilité et au Crédit dans un de nos magasins à rayons situés dans des villes importantes de la Côte Nord du Québec comme Baie Comeau, Hauterive, Gagnon, Schefferville, Labrador City, etc. . .

Les postulants devront être sérieux, bilingues, posséder au moins un diplôme du cours secondaire et être agés de moins de 30 ans. Une personne ayant de l'expérience bancaire ou de l'expérience avec une compagnie de finance serait préférée.

Salaire intéressant basé sur l'expérience et plan complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire à:

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Service du Personnel,
33, rue Elgin,
Place Bonaventure,
Montréal 114, Québec.

La Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la Région de Montréal-Sud

requiert les services d'une personne pour le poste suivant :

ADJOINT AU DIRECTEUR

- Superviser la formation relevant du Centre
- Diriger le personnel
- Tenir a date les dossiers du personnel
- Étude des requisitions
- Rediger et soumettre a son superieur les rapports relatifs à ses responsabilites
- Participer a la preparation du budget

Qualifications:
- 15 annees de scolarite
- 5 annees d'experience dans l'enseignement professionnel ou dans l'administration.

Lieu de travail:
Centre de Formation Professionnelle
300 Boul. Casavant
St-Hyacinthe, Que.

Date d'entrée au service:
Le plus tôt possible.

Date limite du concours:
15 decembre 1971.

Faire parvenir curriculum vitae (diplômes, attestations, etc.) à :

M. Pierre-Paul Beauregard, Directeur général
Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la Région de Montréal-Sud
Casier Postal 443
St-Hyacinthe, Qué.

SIMTEC INDUSTRIES LTÉE
SUPERVISEUR GÉNÉRAL

Suivant un refinancement et l'établissement d'un second programme de R & D supporté par le gouvernement, cette compagnie d'instruments électroniques est à la recherche d'un superviseur général pour faire partie de son nouvel exécutif. Celui-ci sera responsable des achats, de la production, de l'entretien et du trafic avec un accent spécial sur la planification et la cédule de travail pour l'usage optimum de l'usine et du personnel. Il sera responsable pour les travaux d'assemblage électronique, du bon fonctionnement de l'atelier d'usinage et de la production des semiconducteurs; il devra avoir de l'expérience au moins dans deux de ces trois domaines.De plus, il devra avoir de l'expérience dans les méthodes modernes de production et doit avoir présentement un salaire variant de $10,000 à environ $12,000.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur général,
Simtec Industries Ltée,
3400 est, boul. Métropolitain,
Montréal 455, Qué.

GÉOPHYSICIEN

L'Hydro-Québec est à la recherche d'un géophysicien pour participer, au sein d'une équipe de spécialistes dans les sciences de la terre, à l'investigation de sites pour l'emplacement d'ouvrages hydroélectriques et de travaux publics. Il est essentiel que le requérant possède une bonne connaissance de prospections sismiques et électriques et plusieurs années d'expérience dans ces spécialités.

FONCTIONS
La tâche comprend la recommandation de programmes appropriés et la direction technique pour la réalisation des investigations. Le titulaire devra se tenir au courant des plus récents développements dans son domaine et au besoin, concevoir de nouvelles méthodes.

EXIGENCES
- Être post-gradué en géophysique d'une université reconnue.
- Posséder une spécialisation dans l'application de la géophysique de préférence à la géotechnique.
- Une bonne connaissance du français est souhaitable.
- Être prêt à se déplacer rapidement à travers la province.

LIEU DE TRAVAIL
Le titulaire du poste résidera au siège social à Montréal et devra superviser les investigations géophysiques réalisées à l'échelle de la province.

À NOTER:
Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible, en mentionnant le numéro D/G-1-216 sur leur demande à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Embauchage - 10e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128 (Qué.) Canada
(514) 875-4311, poste 218

TRAVAILLEURS SOCIAUX

(Cour et O.C.)

Certains postes bilingues

15 Cartier, Pointe Claire Qué.
Tél.: 695-5251

Traducteur—Régisseur

Une société financière d'Ottawa, d'envergure nationale, recherche un traducteur–régisseur possédant une connaissance approfondie des deux langues officielles. Le candidat, qui détiendra un diplôme universitaire en lettres, aura plusieurs années d'expérience comme traducteur et devra posséder les qualités nécessaires pour administrer un service de traduction. Le candidat choisi pour remplir ce poste bénéficiera d'avantages sociaux généreux et travaillera dans d'excellentes conditions. Les appointements dépendront des aptitudes du candidat. Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Case 1622, Le Devoir

LE C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

demande

PROFESSEURS

(temps plein - partiel ou chargé de cours)
pour le début de la 2e session, 3 février

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Cours:
- Marketing II (410-215)
- Commerce de détail (410-129)
- Recherche commerciale (410-127)
- Publicité (410-119)
- Personnel (410-112)
- Droit des affaires (410-107)

Faire parvenir curriculum vitae avant le ***3 décembre 1971*** *en spécifiant le statut désiré, à:*

Le Secrétaire général
C.E.G.E.P. de Saint-Laurent
625, boul. Ste-Croix
Montréal 379

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

Le bureau du personnel de la Clinique de l'Université de Sherbrooke (C.H.U.) est à la recherche d'INFIRMIÈRES :

1./ D'un coordonnateur (trice) d'activités en soins infirmiers pour les soins ambulatoires (cliniques externes et urgence).

2./ D'un coordonnateur (trice) d'activités de soins (service de nuit)

3./ D'un moniteur (trice) au bloc opératoire.

Les fonctions détaillées, les exigences spécifiques et les conditions de travail seront fournies sur demande.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "curriculum vitae" détaillé avant le 15 décembre 1971 à :

La Direction du personnel,
Responsable secteur emploi,
Clinique de l'Université de Sherbrooke,
Centre hospitalier universitaire,
SHERBROOKE, Qué.

université du québec à trois-rivières

Offre d'emploi

DÉPARTEMENT D'INGÉNIERIE

Génie électrique :
professeur en électrotechnique et domaines connexes.
Doctorat en Sciences et espérience souhaitables

Enseignement et recherche

Génie médical :
professeur-chercheur
Doctorat en Sciences, génie médical, expérience clinique appréciée

Salaires :
Selon l'expérience et l'échelle en vigueur à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Le Directeur,
Département d'Ingénierie,
Université du Québec à Trois-Rivières,
Case Postale 500,
Trois-Rivières, P.Q.

Les réponses doivent parvenir avant le 31 décembre 1971.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Spécialisation produits pharmaceutiques
- Tests d'identité
- Analyses de contrôle

Expérience nécessaire.

Salaire selon qualifications et expérience.

Écrire à: **Gérant du laboratoire**
C.P. 700, Station Youville, Montréal 351

PAVILLON DE L'ENFANCE
RESPONSABLE DE LA VIE DE GROUPE

Fonctions:
Responsable dans un centre d'accueil de l'élaboration et de l'application des programmes d'éducation auprès de 35 enfants âgés de 1 à 12 ans. Il est responsable de la direction du personnel éducateur et des surveillants de nuit. Il maintient les relations avec les parents, les écoles et les services sociaux en vue de favoriser le bien-être des enfants.

Qualifications:
Avoir un diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation et posséder environ 10 ans d'expérience connexe.

Disponibilité du candidat:
Le plus tôt possible.

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 décembre 1971 à:

Directeur général
Pavillon de l'Enfance
90, rue Louise
Longueuil, Qué.

L'HÔPITAL SAINT-MICHEL DE BUCKINGHAM

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS:
Relevant de la Directrice générale;
- organise et dirige l'administration du personnel;
- élabore et applique des politiques de recrutement, de sélection, d'embauchage, de formation, de promotion et de congédiement des employés;
- assure l'application des conventions collectives;
- agit à titre de conseiller auprès des titulaires des différents départements et services dans l'élaboration et l'application des politiques concernant l'administration du personnel.

LE CANDIDAT:
Détient un diplôme universitaire en relations industrielles ou en sciences de l'administration ou en administration hospitalière ou l'équivalence.

SALAIRE:
Selon les échelles en vigueur dans le milieu hospitalier. Expérience considérée.

Faire parvenir curriculum vitae en l'espace d'une semaine à:

Soeur Edith Boucher, Directrice générale
Hôpital Saint-Michel
Buckingham, P.Q.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

(Montréal)

ANALYSTE DE SYSTÈMES

Fonctions:
Concevoir, développer et implanter des systèmes ordinés de traitement d'information relatifs à la fabrication et à la diffusion d'émissions de télévision.

Qualités requises:
Détenir un diplôme universitaire, posséder une très bonne connaissance de l'informatique au niveau de la conception et du développement de systèmes ordinés, avoir une expérience variée avec les problèmes de la production dans l'entreprise manufacturière et être familier avec les techniques modernes de gestion appliquées à l'allocation des ressources et à la gestion des stocks.

Traitement:
Echelle de traitement à déterminer selon la compétence (formation et expérience) du candidat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service de la planification du personnel
C.P. 6000,
Montréal 101, Qué.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

SUPERVISEUR, AVANTAGES SOCIAUX

Le Service du personnel de l'Université d'Ottawa requiert immédiatement les services d'un superviseur, avantages sociaux.

Fonctions principales:
- Supervise, administre et assure l'établissement des avantages sociaux de l'Université selon les règlements et procédures en vigueur.
- Étudie tout nouveau développement concernant son secteur de travail.

Compétences requises:
- Diplôme universitaire dans un domaine semblable ou connaissances et expérience équivalentes.
- 5 ans d'expérience dans un domaine semblable dont 3 ans dans l'administration des avantages sociaux.
- Connaissance des règlements légaux régissant les avantages sociaux.
- Qualités d'administrateur et de superviseur.
- Bilingue (français - anglais).

Salaire: $7,280 à $8,880.

Envoyer vos demandes par écrit à :

Mme S. Schingh
Service du personnel
110, rue Wilbrod
Ottawa 2, Ont.
K1N 6N5

Carrières et Professions

PHARMACIEN LICENCIÉ

entre 30 et 40 ans, avec expérience
Bonnes conditions de travail.

Adresser curriculum vitae à:
Case 1628, Le Devoir

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Le poste:
Assumer la direction du service du personnel au sein d'une importante entreprise manufacturière. Les diverses responsabilités se situent au niveau des relations de travail, de la négociation des conventions collectives, de l'administration des salaires, de l'embauchage et de la formation du personnel.

Le candidat:
Diplômé universitaire de préférence en relations industrielles, il doit être bilingue, posséder un minimum de 3 années d'expérience connexe dans un poste responsable et être intéressé à faire partie d'une équipe de direction jeune et dynamique.

Salaire: Selon les qualifications et l'expérience, bénéfices marginaux intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1625, Le Devoir

DIRECTEUR SERVICE DU PERSONNEL

Notre dient, un très large manufacturier de tricots, est à la recherche d'un diplômé universitaire dynamique et bilingue pour diriger le service du personnel et des relations industrielles. Les responsabilités indueront l'administration des politiques, avantages sociaux, et programmes de développement humain.
Le postulant choisi sera familier avec tous les aspects de l'administration du personnel, y compris les négociations syndicales, et aura prouvé qu'il sait concilier ressources humaines et techniques. Salaire selon qualifications et expérience.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à :

ALLEN ETCOVITCH ASSOCIATES LTD.
Psychologues industriels
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 402
Montréal 111, Québec
514-845-3288

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
à montréal

Offre d'emploi

titre : **Technicien de laboratoire classe 2 affecté au Département de Chimie.**

fonctions : L'employé assiste le personnel enseignant dans la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire et de stage.
- Il est en charge d'instruments hautement spécialisés, à savoir la résonance magnétique nucléaire, la spectrométrie de masse et la spectrographie d'émission; à l'aide de ces instruments, il aura à entrer et sortir les informations désirées.
- Dans l'exécution de ses fonctions, il peut être appelé à diriger et à surveiller un personnel de rang inférieur.
- Il peut également être appelé à effectuer des travaux d'entretien et d'amélioration des appareils, instruments et outils électro-mécaniques.

exigences : Avoir obtenu avec succès un diplôme d'études post-secondaires équivalent à quatorze (14) années de scolarité en technologie (spécialisation en chimie) et posséder trois années d'expérience dans le domaine
ou
Détenir un D.E.C. spécialisé dans les techniques correspondant aux exigences du poste à remplir et posséder trois années d'expérience dans le domaine.

traitement : Dans une échelle de salaire se situant entre $6,211.00 et $7,962.00 dépendant dés qualifications et de l'expérience.

Seules les demandes recues avant le 4 décembre 1971 seront retenues.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au
Directeur du personnel
Université du Québec à Montréal
335 ouest, Ste-Catherine
Suite 6060
Montréal 111, Qué.

REPRÉSENTANT

Compagnie d'équipement d'emballage et de manutention recherche jeune homme de 23 à 35 ans, bilingue, ambitieux et dynamique, possédant expérience dans la vente industrielle. Automobilenécessaire. Bon salaire de baseet commissions. Programme completde bénéfices marginaux.

Adresser curriculum vitae à :

B.L.W. Inc.
1525 Mazurette
Montréal 355

La Commission Scolaire Catholique de Granby

recherche les services de

- **un professeur pour groupe d'enfants de 6 ans**
- **un professeur de 7e année**
- **un professeur bilingue (anglais-français) pour école élémentaire**

Exigence:
Brevet d'enseignement (A si possible)
Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant le 2 décembre au :

Directeur du personnel
Commission Scolaire Catholique de Granby
385 Principale
Granby, Qué.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

(Recherches et développement)

On demande un gradué en électronique avec expérience industrielle en circuits et en instrumentation sophistiquée pour oeuvrer dans un service de recherches et développement.

Le candidat doit pouvoir fournir des preuves de ses propres innovations.
Âge de 25 à 40 ans.
Bilingue.

Adresser curriculum vitae à:
Case 1627, Le Devoir

ASSURANCE-VIE

ADJOINT DEMANDÉ

Compétences:
- Connaissance de l'assurance-vie.
- ou de la vente de fonds mutuels
- capable de recruter.

Offres:
Salaire de base + commissions + bonis
Bureau + secrétaire + bénéfices sociaux

Notre personnel est au courant de cette annonce

Envoyer curriculum vitae à:
Case 1623
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Compagnie Québécoise ***Confidentiel***

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a ete creee spécialement dans le but d'etablir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée a midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
434 est, rue Notre Dame,
Montreal - Tel. 844-3361

Competence:
Bernard Lutz

ARCHIVISTE MÉDICALE (A.M.A.) CHEF
ARCHIVISTE MÉDICALE (A.M.A.)

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue Montigny
St-Jérôme, Qué.

GÉRANT-ADJOINT DE PROPRIÉTÉ

Assister à la gérance d'un large complexe d'appartements à Montréal. Position inclue la responsabilité du personnel, contrôle des contrats de travail pour la propriété, relations avec les locataires et collections.

Expérience nécessaire; doit être parfaitement bilingue; possibilités d'avancement; bénéfices marginaux.

Envoyer curriculum vitae complet à :
Case 1630, Le Devoir

Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska

recherche un

PROFESSEUR de MATHÉMATIQUES

(masculin) - sec. IV et V

Exigence:
Diplôme universitaire avec spécialisation en mathématiques ou l'équivalent.

Adresser demande écrite avant le 3 décembre à:

M. Paul A. Giguère, Directeur
Services au personnel
C.S.R. de l'Yamaska
2270 Mailhot
St-Hyacinthe, Qué.

COLLÈGE ALGONQUIN
LA FACULTÉ DE COMMERCE

recherche pour janvier 1972

DES PROFESSEURS

qui peuvent enseigner en français les matières suivantes

ÉCONOMIE
Finances des corporations,
Économie de gestion, Économie urbaine Concours No. 12271

ANALYSE QUANTITATIVE DES AFFAIRES
Statistiques, Recherche opérationnelle,
Mathématiques financières Concours no. 12371

Les nominations se feront selon les titres et l'expérience.
L'échelle de salaire (présentement en révision) est de $6,570. et $14,840.

Faites parvenir votre demande, par écrit, au :

Service du personnel,
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G IV8

La Commission Scolaire de la Ville de Beloeil

demande

PRINCIPAL - ADJOINT

pour une école élémentaire française (maternelle à 7e année)

Critères de sélection pour le poste :
- Etre légalement qualifié
- Avoir un minimum de 3 ans d'expérience dans une institution reconnue
  Posséder un minimum de 15 ans de scolarité

Salaire: Selon l'entente provinciale.

Entrée en fonction: Début décembre.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur des Études
Commission Scolaire de la Ville de Beloeil
850 Laurier
Beloeil, Qué.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

ANALYSTES DE LA RECHERCHE -

SPÉCIALISTE EN DROIT,

SPÉCIALISTE EN ÉCONOMIQUE ET EN STATISTIQUE,

SPÉCIALISTE EN COMPTABILITÉ

Traitements jusqu'à $23,278

Bureau des corporations

Ministère de la Consommation et des Corporations

Ottawa

La Direction de la recherche sur les corporations (Bureau des corporations, ministère de la Consommation et des Corporations), a été établi en vue d'étudier et de proposer des changements aux lignes de conduite et aux programmes du gouvernement en ce qui concerne les lois appliquées par le Bureau, en matière de faillites, corporations, coopératives, valeurs mobilières des sociétés marques de commerce, droit d'auteur et brevets.

FONCTIONS : établir les méthodes à suivre; recueillir et analyser des données; analyser les systèmes existants en vue d'en faire la synthèse avec des modèles proposés; planifier les mesures à prendre.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : diplôme d'université en droit ou en économie et en statistique ou en comptabilité; connaissance globale d'au moins quelques-unes des lois appliquées par le Bureau, ainsi que ses lignes de conduite et ses programmes; bonne connaissance des sources de renseignements et de données économiques, sociologiques et juridiques; connaissance de l'informatique; aptitude à présenter des problèmes à des groupements d'intérêts et à en discuter avec eux.

Les personnes qualifiées à la recherche d'un poste intéressant doivent faire parvenir un résumé détaillé, avant le 18 décembre 1971, à l'adresse suivante :

CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Référence à rappeler : 71-430-44.

POSTE VACANT
INGÉNIEUR INDUSTRIEL DEMANDÉ

Par important manufacturier d'équipement d'air climatisé et de chauffage.
Nous recherchons un ingénieur industriel avec expérience dans la fabrication de métal en feuilles et de rouleaux de fil métallique. Doit posséder français et anglais couramment.

Répondre en toute confiance à:
CASE 1631, LE DEVOIR

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY
Postes ouverts

I/ Chef de groupe en sciences morales et religieuses
Exigences :
- Brevet d'enseignement
- Expérience dans l'enseignement des sciences religieuses au secondaire

II/ Psychologue scolaire
Exigences :
- Membre de sa corporation professionnelle
- Expérience du milieu scolaire souhaitable

Lieu de travail :
Polyvalente De Mortagne, Boucherville.
Entrée en fonction : Janvier 1972.

Prière de faire parvenir toute demande le ou avant le 10 décembre au :

Bureau de l'embauchage
C.S.R. de Chambly
2, boul. Desaulniers, suite 504
St-Lambert, Qué.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

BIBLIOTHÉCAIRE ANALYSTE

La Bibliothèque centrale requiert immédiatement un analyste de méthodes et systèmes en vue de la mécanisation progressive des opérations et du traitement automatique de l'information.

Compétence dans le domaine de la bibliothéconomie de prime importance, sinon essentielle.
Bilingue (français & anglais).

Salaire de $7,810 à $15,280 selon l'expérience.

S'adresser à:

Paul Drouin, O.M.I.
Bibliothécaire en Chef
165, rue Waller
Ottawa 2, Ontario
K1N 6N5

PROFESSEUR

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (FINANCE)

Le service de l'Éducation Permanente du Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur en techniques administratives à temps complet, option finance, à compter du 17 janvier 1972. Le candidat devra voyager, les cours étant organisés dans différentes localités desservies par le Collège.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire en administration, spécialisation "finance".

SALAIRE : Suivant la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au :

Service du Personnel
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
GASPÉ, Qué.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

POSTE: Directrice de l'École des Sciences Domestiques

FONCTION:
Répondant directement au Vice-recteur académique, la Directrice est responsable de toute l'École des Sciences Domestiques.
Elle doit, en collaboration, voir au niveau de l'Ecole au contrôle des programmes, aux procédures académiques, au recrutement du personnel enseignant, aux promotions, à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, etc. Elle doit analyser les besoins de son Ecole, travailler au rehaussement des standards académiques, voir à recycler le personnel et s'intéresser à la recherche.

La Directrice représente son École au Conseil académique et au Sénat académique.

QUALIFICATIONS:
Les candidates doivent posséder une expérience suffisante dans l'enseignement, la recherche et l'administration. Les candidates doivent aussi être bilingues et de préférence être titulaires d'un doctorat.

TRAITEMENT:
Rang professoral et salaire à négocier.

Les candidates doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avant le 15 janvier 1972 à:

Docteur H. Schweiger
Vice-recteur académique
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick

Collège du Vieux Montréal

BIBLIOTECHNICIEN

Pour le Centre de Ressources didactiques

Fonctions :
Sous la responsabilité du coordonnateur des acquisitions et de la classification, monter et opérer un département de publications gouvernementales (à l'exception de la référence); cette personne aura aussi certaines responsabilités du département des périodiques.

Qualifications :
Détenir un diplôme en bibliotechnique ou équivalent à quatorze (14) années de scolarité.

Salaire :
Selon la convention collective en vigueur au Collège.
Maximum: $6,770.00.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 3 décembre au :

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 129.

Collège du Vieux Montréal

Bibliothécaire professionnel

Pour le Centre de Ressources didactiques

Fonctions :
Sous l'autorité du coordonnateur du Service d'animation pédagogique, le candidat ou la candidate choisi(e) sera responsable des domaines du prêt et de la référence dans chacune des quatre (4) bibliothèques de pavillon tout en assumant la responsabilité de bibliothécaire de la principale bibliothèque du Collège.

Qualifications :
Détenir un diplôme de bibliothécaire professionnel;
Être familier(ère) avec le domaine de l'audio-visuel;
Expérience minimum d'une année dans une bibliothèque.

Salaire :
Selon les normes du Ministère de l'éducation.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 3 décembre au :

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 129.

INGÉNIEUR DES VENTES

Recherche ingénieur diplômé pour la promotion et la vente d'appareillages électriques dans tout le Canada.

Bonnes connaissances de base requises dans le domaine de la très haute tension et de la basse tension. Nécessité d'être bilingue et plus de 5 ans d'expérience.

Salaire selon expérience et qualifications.

Poste de direction assuré.

MERLIN GERIN (Canada) Ltée

a/s M.A. Wiedenhoff
6485, rue Magloire
St-Léonard, Qué.
Tél.: 325-8510

Coupe Grey: Calgary légèrement favorisé

VANCOUVER (PC)—A la veille du grand match annuel de football pour la coupe Grey, symbole du championnat canadien à ce sport depuis 1909, les experts et observateurs semblent favoriser légèrement les Stampeders de Calgary, champions de l'Ouest, pour vaincre les Argonauts de Toronto, champions de l'Est. Une des raisons est peut-être le fait que près de la moitié des joueurs de l'Ouest en seront à leur troisième tentative pour gagner le trophée offert par le gouverneur-général Albert Henry George Grey, quatrième comte de ce nom.

Quinze des présents Stampeders participèrent à la finale de 1968 alors qu'Ottawa gagna au compte de 24-21. Pas moins de 24 ont pris part à la finale de l'an dernier contre des Alouettes de Montréal qui gagnèrent par le pointage de 23-10. Les vétérans du Calgary ont une moyenne d'expérience de 7.4 années; trois en ont 11, soit Wayne Harris, Larry Robinson et le quart-arrière Jerry Keeling. Il y a encore Jim Furlong qui, lui, a 10 ans d'expérience.

Les Argonauts, eux, n'ont pas participé à la coupe Grey depuis 1953.

Don Jonas, le quart-arrière des Blue Bombers de Winnipeg qui a été choisi le meilleur joueur de toute la ligue Canadienne de football avant-hier soir, a prédit que Calgary gagnerait par 7 points.

Jonas, lorsqu'il reçut son trophée Schenley, était très ému et révéla qu'il avait pensé à prendre sa retraite lorsque Toronto le laissa tomber en l'échangeant au Winnipeg. "Devant ce trophée, je suis certes heureux de ne pas l'avoir fait", a-t-il expliqué.

Argos: couvre-feu sévère

Le pilote Leo Cahill croit que ses Argos de Toronto réalisent assez l'importance de la classique de la coupe Grey pour respecter le couvre-feu.

o Lors d'une conférence de presse, Cahill a révélé qu'il leur avait imposé un couvre-feu à minuit jusqu'à ce soir, alors qu'ils devront entrer à 11h. p.m.

"Les capitaines d'équipe s'occuperont de vérifier l'heure, mais je suis sûr que les joueurs réalisent l'importance du match.

"Nous représentons l'Est. J'ai reçu un télégramme, ce matin, du maire de Toronto, nous demandant de ramener la coupe à la maison".

Pour marquer l'importance du match, la direction a fait visionner le film de la classique de l'an dernier, en plus d'afficher les portraits du trophée partout dans le vestiaire.

Cahill a raison d'être inquiet au sujet de l'importance du match pour ses hommes, car sept de ses neuf recrues sont américaines.

Cahill a révélé que, avant le début de la finale de l'Est contre Hamilton, les joueurs avaient inscrit sur leur casque le slogan suivant: "Cette saison finit le 28 novembre".

Le pilote a laissé entendre que le quart-arrière Grey Barton, inactif depuis quelques semaines en raison d'une fracture à un doigt, jouerait possiblement demain.

A l'occasion de cette première classique sur du gazon artificiel Cahill a dit que, après avoir évolué dans la boue à Toronto, ses hommes se croyaient au ciel lors des exercices sur le gazon du stade Empire.

Lors de cette conférence, à laquelle a aussi assisté Jim Duncan, pilote du Calgary, les deux pilotes s'en sont tenus aux compliments à l'endroit de leurs rivaux.

"Nous avons énormément de respect pour le quart Jerry Keeling, la défensive du Calgary et leurs demis Hugh McKinnis et Jess Mims," a dit Cahill.

Joe Visuk, qui avait raté l'avion la veille en raison d'un embouteillage de circulation, a rejoint les Argos hier, "mais, en toute justice pour les gars qui sont arrivés à temps, nous devrons lui imposer une amende", a conclu Cahill.

Les opinions de Jim Duncan

Le pilote Jim Duncan, des Stampeders de Calgary, soutient que l'expérience antérieure dans la classique de la coupe Grey n'aura aucune valeur demain.

"Je ne crois pas que cette expérience compte beaucoup dans un tel match même si elle compte beaucoup dans les séries éliminatoires."

Calgary a affronté les Riders de Regina au cours des cinq dernières séries finales de la CFQ, "ce qui est devenu des séries formidables", a dit Duncan.

"Mais, en toute franchise, il n'y a rien comme la classique elle-même.

"Ainsi, après avoir vaincu Regina la dernière fois, il n'y avait pas autant de célébrations dans notre vestiaire que l'an dernier."

En 1970, les joueurs étaient heureux de remporter le titre dans l'Ouest, mais ils sont plus intéressés à remporter le titre canadien cette année.

Afin de ramener le trophée à Calgary pour la première fois depuis 1948, les Stampeders devront arrêter le demi Bill Symons, des Argos, "car c'est lui qui s'est avéré la différence lors de notre défaite de 18-7 contre Toronto cette année".

Duncan a ajouté que ses hommes devront aussi surveiller le demi Leon McQuay, qu'il qualifie "de coureur le plus excitant dans la LCF cette année".

Par ailleurs, Duncan n'est pas inquiet des 33 échappés des siens cette saison, soit un de moins que les Riders d'Ottawa, "qui ne sont pas ici alors que nous y sommes".

Duncan ne prévoit pas le blitz de la part des Argos, mais sera prêt en conséquence.

Selon Duncan, son centre-arrière Hugh McKinnis affiche présentement la tenue qui lui a valu le titre de recrue de l'année en 1970.

Enfin, il a révélé qu'il avait lui aussi imposé un couvre-feu à ses hommes, sans préciser les heures convenues.

De Toronto à Vancouver

Le match sera disputé à Vancouver mais cela n'empêche pas la ville de Toronto d'être témoin d'une frénésie grandissante, notamment de la part des partisans des Argonauts.

Les entreprises de location de télévision et les services de buffet de Toronto sont actuellement surchargés de travail.

Quiconque désire se rendre sur la côte du Pacifique pour assister à la classique annuelle du football canadien devra toutefois agir rapidement. En effet, tous les billets de la plupart des lignes aériennes ont été retenus et un porte-parole de CP Air déclarait: "Tout ce que nous pouvons promettre pour l'instant est d'inscrire les noms de nos prochains clients sur les listes d'attente".

Air Canada déclare pour sa part être "très, très occupé".

La compagnie ferroviaire CNR a annoncé qu'elle avait ajouté des wagons à ses convois à destination de Vancouver.

L'enthousiasme et la frénésie qui côtoient la classique annuelle de la Coupe Grey semblent en quelque sorte atténués cette année à Vancouver.

En effet, les habitants de la ville, conscients du fait que par le passé la présentation de la grande finale du football canadien a donné lieu à des manifestations peu familières de vivacité collective, conservent généralement un certain calme.

En 1966, soit la dernière fois que le match de la Coupe Grey a été disputé à Vancouver, 689 personnes au total ont été arrêtées alors qu'elles prenaient part aux émeutes de la fin de semaine.

Cette année, des mesures ont été prises afin d'éviter que ne se reproduisent ces incidents fâcheux. La parade, habituellement présentée dans les rues de la ville le jour même du match, aura lieu aujourd'hui et n'approchera pas le centre urbain.

La police municipale a rédigé un document de 30 pages sur les mesures de sécurité qui seront adoptées au cours du weekend et tout en refusant d'en dévoiler le contenu, elle annonce qu'elle assistera "discrètement" aux festivités.

"Ceci est une fête et non une confrontation", a déclaré le directeur-adjoint de la force policière M. Tom Stokes.

"Si les gens désirent fêter en circulant dans les rues et si les partisans de Calgary parcourent les rues à cheval, ils peuvent le faire", d'ajouter M. Stokes.

Selon les prévisions, près de 36,500 personnes se présenteront au Stade Empire pour 4:30 p.m. HNE demain alors que le gouverneur général du Canada procèdera au botté officiel d'ouverture.

LA COUPE GREY (EN BEAUTÉ) AUX ALOUETTES ! Il y a beau côté à toute chose et, pour les amateurs de football de la métropole, la déconfiture 1971 des Alouettes aura, avant-hier soir-nuit, été compensée par le fait que Debra Barbagallo, une étudiante de 19 ans du collège Loyola (en sciences politiques) et "Mlle Alouette" de cette année, a été choisie "Mlle Coupe Grey". Elle a donc, elle, vaincu les 8 autres clubs de la ligue Canadienne représentés par autant de beautés. (Téléphoto PC)

Lisez marabout-auto
LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Les choix de "M. Lee" à B.B.

Avant le programme d'hier soir, notre sélectionneur avait désigné 66 gagnants en 260 courses pour une moyenne de 25.4%. Voici maintenant ses choix pour le programme de ce soir:

1ère course: 1—She Will Freeze (9); 2—Party Frost (4); 3—Lee Tag (7).

2ème course: 1—Bim Beau (4); 2—Black Tar (3); 3—Brave Sir (1).

3ème: 1—Pearl Mir (4); 2—Hal Dew (8); 3—Shepherds Delight (5).

4ème: 1—Scotty Temple (2); 2—Robert Volo (1); 3—Carben Bunter (5).

Quinielas suggérées: roulette 2-1-5.

5ème: 1—Knight Surprise (2); 2—Irish Dean (6); 3—Gold Band (5).

6ème: 1—Victory Dawn (4); 2—Barre Bruce (5); 3—Uncle Phil (3); 4—Syndys John (9).

Quinielas suggérées: roulette 4-5-3-9.

7ème: 1—Master Cleao (3); 2—Easter Dancer (2); 3—Queen's Lafayette (6).

8ème: 1—The Goat (3); 2—Jet Mar Mic (2); 3—West River Eggaway (8).

9ème: 1—Putnam (6); 2—Speed To Burn (5); 3—Lilas Mir (2).

10ème: 1—Norman Drummond (4); 2—Hela Legrand (9); 3—Red Colby (5).

ENJEU: $200 EN BANQUE: $71.70

Ce soir, "Monsieur Lee" mise la somme de $50 de la façon suivante:

pari double, $2 sur la combinaison 9-4;
à la 3ème, au mutuel, $2-0-0 sur le no 4;
à la 4ème, $6 sur la quiniela-roulette 2-1-5;
à la 5ème, au mutuel $2-0-0 sur le no 2;
à la 6ème, $2 sur la quiniela 4-5;
à la 7ème, au mutuel, $2-0-0 sur le no 3 et $0-4-4 sur le no 2;
à la 8ème, $6 sur la quiniela-roulette 3-2-8 et, au mutuel $4-6-0 sur le no 3;
à la 9ème, au mutuel, $2-2-2 sur le no 6;
à la 10ème, $2 sur chacune des exactas 4-9 et 9-4.

Les sports à la pige

La 1ère ASSEMBLEE générale de l'Association des éducateurs physiques de Montréal, sous la présidence de Jean-Claude Fortier, de la Palestre Nationale, aura lieu mardi soir prochain au local de la CSQ. Il y sera alors question de l'élaboration à donner à cet organisme dont Défi "76", qui se veut une préparation entière et complète pour les JO de Montréal, des rapports de l'Association, des états financiers...

Le CANADA a accepté une invitation de la Chine pour envoyer une équipe de joueurs de badminton y disputer des rencontres hors-concours. L'invitation a été acceptée par D. Allan Fitz-Patrick, de Montréal, président de l'Association canadienne de badminton. Deux joueurs constitueront sans doute l'équipe canadienne qui se rendra dans ce pays en mai prochain fort probablement. Deux étoiles chinoises de ce sport viennent tout juste de terminer une tournée à travers les grandes villes du pays.

HERVE FILION avait encore besoin de trois victoires avant-hier pour égaler son propre record du monde de 486. Il a conduit quatre chevaux à la victoire à la piste Freehold jeudi après-midi avant de remporter trois autres courses le soir à la piste Yonkers, de New York, ce qui a porté son total de vainqueurs à 483. Il devait conduire sept chevaux hier-après-midi à Freehold.

LE CLUB DE SKI ROSEMONT amènera ses membres au Mont Sutton dimanche prochain. Le départ se fera comme d'habiture à 7h au métro Henri-Bourassa et le dernier arrêt sera une heure plus tard à la station Berri-Demontigny. Pour renseignements: Jean Donald, à 725-3539 ou Huguette, 688-0061.

VOICI LES DERNIERS résultats de la ligue de curling des Etoiles, rencontres disputées hier au Club Mt-Royal: I. Kerr, Royal-Mtl, 14, W. Horsburgh, Mt-Royal, 5; S. Bradford, Pte-Claire 10, L. McInnie, Lachute, 5; R. Bouchard, Glenmore 9, D. Morris, Glenmore, 8; D. Crowe, Mt-Bruno 9 et P. Bradshaw, Witlock, 6; L. Tobin, Calodenia, 9 et M. Weismueller, Ste-Anne, 7.

Le CANADA a subi une autre défaite hier au championnat amateur de baseball, présentement disputé à La Havane. Il a perdu 8-1 contre le Mexique. Dans les autres rencontres, Cuba a défait Panama 5-1, Micaragua l'a emporté 3-2 sur Porto-Rico et la République dominicaine a défait les Antilles Néerlandaises 6-2.

L'UN DES PLUS GRANDS CONDUCTEURS de courses sous harnais au monde, Joe O'Brien, sera définitivement à la table d'honneur du cinquième dîner annuel des Célébrités sportives qui aura lieu le vendredi 10 décembre à l'Hôtel Reine-Elizabeth. D'origine canadienne, O'Brien passe pour un des plus grands noms dans le sport des courses et cette année il fut nommé au Temple de la Renommée à Goshen, New-York. L'an dernier, il a été nommé au Temple de la Renommée des sports au Canada. O'Brien détient plusieurs records dont celui du plus grand nombre de triomphes en moins de deux minutes. C'est également lui qui est régulièrement dans le sulky de la grande championne trotteuse, Fresh Yankee, une millionnaire dans le monde des courses sous harnais. Propriété de Duncan MacDonald, de Sydney en Nouvelle-Ecosse, Fresh Yankee a déjà gagné plus de un million de dollars en bourses soit le premier trotteur d'origine nord-américaine à devenir millionnaire. Au cours de sa carrière, O'Brien a remporté des courses aussi prestigieuses que le Trot International, le Hambletonian, le Little Brown Jug. Il a établi un autre record cette année en pilotant l'ambleur Steady Star à un électrisant mille en 1.52 à la piste Lexington, le plus rapide mille dans toute l'histoire des courses sous harnais. O'Brien joindra donc à la table d'honneur les Gordie Howe, Ferguson Jenkins, Henri Richard, Mark Kosmos, Ron Hunt, et Joe Frazier.

Championnat mondial cyclisme

Au Québec en 1974

GENEVE (AFP) — Les championnats du monde de cyclisme sur route et piste professionnels, amateurs et femmes, ont été attribués pour 1973 à l'Espagne et pour 1974 au Canada.

Les championnats du monde de "cyclo – cross" professionnels et amateurs se disputeront en 1973 en Grande-Bretagne.

Les championnats d'Europe juniors 1973 auront lieu en Allemagne fédérale, à Munich.

Ces décisions ont été prises hier matin à Genève par le congrès de l'Union cycliste internationale.

Guy Morin

Le point de vue canadien pour l'organisation des championnats du monde cycliste de 1974 au Canada a été défendu par le président de l'Association canadienne cycliste, Guy Morin, qui avait mis le congrès en demeure de se décider immédiatement, "sinon, le Canada se verrait dans l'obligation de retirer sa candidature".

De son côté, Pierre Charbonneau, coordonnateur des deux olympiques 1976 qui auront lieu à Montréal, a précisé que l'Association canadienne de cyclisme supporterait 76 pour cent des frais de transport des concurrents, que l'épreuve sur route des championnats mondiaux aura lieu sur le parcours prévu pour les J.O. de 1976, et que la construction du vélodrome débutera en 1972.

Rosewall défait Laver

DALLAS (Texas) (AFP) — L'Australien Ken Rosewall, le plus ancien des professionnels sous contrat (37 ans), a renversé les pronostics en battant son compatriote Rod Laver 6/4 1/6 7/6 7/6 pour remporter le championnat du monde de la "World championship tennis" hier à Dallas.

Devant plus de 7,000 spectateurs rassemblés dans le "Memorial Auditorium" de la cité texane, le "scientifique" Rosewall s'est imposé, grâce à son sang-froid, dans les deux "tie-brakers" du match qui décidèrent des deux derniers sets. Il s'est ainsi assuré le premier prix de $50,000 tandis que Laver, avec les $20,000 réservés au finaliste battu, est officiellement devenu le premier joueur de tennis à avoir accumulé plus d'un million de dollars de gains au cours de sa carrière ($1,006,947).

La finale de Dallas mettait un terme au championnat mondial de la "WTC" doté d'un million de dollars de prix et composé de 20 tournois préliminaires qui qualifièrent les huit premiers joueurs d'un classement général aux points pour la phase finale disputée à Houston et Dallas.

Les Jeux de Munich de 72 ne seront pas si ruineux

ESSEN (AFP) — Les Jeux Olympiques d'été 1972, dont la "facture" se monte à près de $606 millions ne seront pas ruineux pour les contribuables ouest-allemands comme certains l'ont prétendu. Des recettes dépassant les $20 millions sont déjà assurées.

Willi Daume, président du comité d'organisation, Herbert Kunze, secrétaire général de ce comité, et Guenther Bantzer, bourgmestre de Kiel, la ville des régates, ont fourni, à Essen, diverses précisions à cet égard, lors d'une conférence de presse tenue à la "Villa Huegel", ancienne résidence de la famille Krupp.

Ils ont précisé que le total des frais se monte à 205 millions, dont $30 millions pour les aménagements entrepris à Kiel. Ils seront couverts jusqu'à concurrence de $113 millions par diverses rentrées, ventes de billes, droit de télévision, loterie, droit d'utilisation de l'insigne des jeux, émissions de timbres et de pièces de monnaie etc.

Les classes publiques qui auront à fournir la balance recupéreront environ la moitié de cette somme au titre de divers impôts payés par les organisateurs, notamment la TVA, lors des achats de matériaux pour les travaux.

Daume a mis en valeur que la majeure partie des frais étaient imputables à des dépenses d'équipement urbain et que celles engagées pour les équipements purement sportifs n'avaient guère dépassé les devis initiaux, malgré l'augmentation des prix à la construction. Le coût des installations munichoises stades, piscines, halles, stands de tir, etc. atteint ainsi aujourd'hui 570 millions de DM alors qu'il avait été évalué au départ à 500 millions, a-t-il assuré.

A Kiel, où les premières estimations se montaient à 70 millions, les dépenses se chiffreront, comme déjà dit à 95 millions, dont 13 ont été consacrés à la modernisation du théâtre local qui hébergera un important programme culturel.

Le président du comité d'organisation a en outre fait état de l'intérêt suscité à l'étranger par le toit-tente recouvrant une partie du stade olympique, la piscine et la halle des sports à Munich pour justifier le recours à cette technique révolutionnaire.

Ce toit, qui vient de subir sa première "épreuve de force" en soutenant sans dommage les premières chutes de neige de la saison, est le plus grand, du genre au monde avec ses 74,800 mètres carrés, mais aussi le plus cher entre 140 et 160 millions de DM, ce qui lui a valu de nombreux détracteurs.

À la ligne de choc, demain !

TORONTO

7 – Joe Theismann, quart-arrière
9 – Mike Eben, flanqueur
11 – Tony Moro, ailier offensif
12 – Ivan McMillan, botteur
14 – Dave Raimey, demi défensif
15 – Harry Abofs, demi offensif
16 – Dave Cranmer, demi inséré
17 – Peter Paquette, demi défensif
18 – Greg Barton, quart-arrière
19 – Zenon Andrusyshyn, botteur
24 – Leon McQuay, demi offensif
25 – Dick Thornton, demi défensif
26 – Tim Anderson, demi défensif
27 – Marv Luster, demi défensif
30 – Chip Barrett, demi défensif
31 – Dick Alridge, secondeur
33 – Bill Symons, demi offensif
44 – Paul Desjardins, centre
51 – Roger Scales, garde offensif
52 – Larry Brame, secondeur
53 – George Wells, ailier défensif
57 – Charlie Bray, garde offensif
59 – Joe Vikuk, garde offensif
60 – Danny Nykoluk, bloqueur offensif
65 – Ellison Kelly, bloqueur offensif
66 – Jim Corrigall, ailier défensif
68 – Jim Stillwagon, bloqueur défensif
69 – Dave Knechtel, bloqueur défensif
72 – Jim Henderson, ailier offensif
75 – Mel Profit, ailier offensif
76 – Gene Mack, secondeur
77 – Peter Martin, secondeur

CALGARY

10 – Gerry Keeling, quart-arrière
11 – Howard Starks, demi défensif
12 – Jim Lindsay, quart-arrière
15 – Larry Robinson, botteur, demi défensif
17 – Rudy Linterman, demi offensif
19 – Jesse Mims, demi offensif
20 – Jon Henderson, ailier éloigné
21 – David Crabbe, secondeur
22 – Terry Wilson, demi défensif
24 – Frank Andruski, demi défensif
27 – Reggi Holmes, demi défensif
28 – Jim Sillye, botteur, demi offensif
31 – Hugh McKinnis, centre-arrière
45 – Basil Bark, centre
47 – Fred James, bloqueur défensif
51 – Granville Liggins, garde offensif
54 – John Forzani, garde offensif
55 – Wayne Harris, secondeur
57 – John Atamian, garde offensif
60 – Jim Bond, bloqueur offensif
61 – Craig Koinzan, ailier défensif
63 – Lanny Boleski, bloqueur offensif
67 – Dick Suderman, ailier défensif
70 – Jim Furlong, secondeur, botteur
71 – Brian Marcil, secondeur
72 – Gerry Shaw, flanqueur
73 – Joe Forzani, secondeur
74 – John Senst, ailier éloigné
75 – Al Rankin, flanqueur
76 – Herm Harrison, ailier offensif
77 – John Helton, bloqueur défensif

DE QUOI PRENDRE UN COUP ! Wayne Harris, Don Jonas et Terry Evanshen, de g., à d., accordent de larges sourires aux photographes après avoir gagné les trophées Schenley 1971 accordés respectivement au meilleur joueur de ligne (Harris), au meilleur joueur de la ligue Canadienne (Jonas) et au meilleur joueur canadien (Evanshen), choix traditionnellement faits durant "la semaine de la coupe Grey". (Téléphoto PC)

On aurait pu sauver la vie de Jo Siffert

LONDRES (AFP) — M. Barry Foot, responsable de la lutte anti-incendie sur le circuit anglais où Joseph Siffert a trouvé la mort, a déclaré que le pilote suisse serait encore probablement en vie si les extincteurs des sauveteurs avaient fonctionné normalement après le tragique incident de Brands Hatch le mois dernier.

M. Foot a expliqué qu'aucun des trois extincteurs dont disposaient les sauveteurs n'a pu fonctionner et c'est la raison pour laquelle aucune personne n'a pu approcher la BRM en feu dans les cinq minutes qui ont suivi l'accident.

Or, si les extincteurs avaient fonctionné normalement, le feu aurait été éteint en l'espace de 10 secondes, ce qui aurait sans doute sauvé la vie au pilote suisse car, selon les conclusions d'une première enquête, Siffert est mort asphyxié au bout d'une minute.

Un médecin légiste, le docteur Keith Randall, a confirmé que s'il n'y avait pas eu d'incendie Siffert n'aurait pas trouvé la mort. De son côté le directeur des services de sécurité sur le circuit de Brands Hatch a déclaré que l'équipement de lutte anti-incendie avait été essayé par les fabricants le 21 octobre, trois jours avant la course.

B. Beitz candidat

ESSEN (AFP) — Berthold Beitz, ancien fondé de pouvoir des acieries Krupp, aujourd'hui président de la Fondation du même nom et du "comité-régates" au sein du comité d'organisation des Jeux d'été 1972, a implicitement confirmé qu'il était candidat au Comité international olympique. Questionné à cet égard lors d'une conférence de presse ayant eu lieu à Essen, Beitz a laconiquement répondu: "Ce serait un grand honneur que d'être admis au C.I.O.".

EN BREF

ZURICH - Reuter — Muhamed Ali affrontera l'Allemand Juergen Blin dans un match de 12 rondes ici le 26 décembre. Il recevra une garantie de $330,000 et Blin, $45,000. Blin n'a jamais été mis K.O. en 40 matches.

Knudson joue 66 et atteint la 3e place

HILTON HEAD ISLAND, C. du S., (PA) — Mac McLendon, un golfeur du circuit américain ayant connu peu de succès, a joué une ronde de 67, hier, pour prendre la tête du peloton du tournoi Heritage de $110,000. McLendon, qui n'est même pas parmi les 100 meneurs au classement des gains cette année, a un total de 138 après 36 trous joués sur le difficile parcours Harbour Town de 6,655 verges à normale-71 qui longe l'océan. McLendon n'avait pas participé à un tournoi depuis 2 mois et n'a gagné que $17,002 jusqu'ici cette saison.

Bob Lunn, 68 hier, était seul en 2ème place avec 139, suivi du dangereux Jack Nicklaus (69) et du Canadien George Knudson. Celui-ci a joué le meilleur compte de la journée, 66, pour atteindre la 3ème place en compagnie de Nicklaus et Bob Smith à 140.

Hale Irwin, meneur après la 1ère ronde, n'a pu faire mieux que 73 et se retrouve à 141. Arnold Palmer, qui manqua 6 coups roulés de 10 pieds ou moins sur les 9 premiers trous, a réussi un compte de 74 qui lui donne un total de 143 pour les deux premières rondes.

Lee Trevino, qui eut un surprenant haut pointage de 78 avant-hier, a fait une remontée en jouant 71, ce qui le laisse néanmoins à 11 coups du meneur.

McLendon eut un aigle au 2ème trou et était 4 coups sous la normale après les 4 premiers trous. Il se contenta ensuite de jouer 2 Bogeys, 2 oiseaux et 10 normales. "Sur un parcours aussi difficile et après un départ comme celui que j'ai eu, jouer de façon conservatrice était tout indiqué", a-t-il expliqué.

HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
Demain à 7:30 heures p.m.
KITCHENER
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

LE DEVOIR

Montréal, samedi 27 novembre 1971

Cahier ARTS et LETTRES

En disant "non" à l'Opéra du Québec

M. Simoneau déclencherait une opération balayage

par JACQUES THÉRIAULT

La démission de Léopold Simoneau de son poste de directeur artistique de l'Opéra du Québec a provoqué un véritable raz de marée, tant dans le milieu musical québécois qu'au gouvernement du Québec. Depuis que LE DEVOIR a publié cette nouvelle au début de la semaine, les commentaires ont fusé de toute part. On dit que "ça va sauter", qu'on va pouvoir "crever l'abcès une fois pour toutes", et que la décision de M. Simoneau provoquera vraisemblablement "une grande opération balayage".

Cette question a même été soulevée, mardi après-midi à l'Assemblée nationale, par M. Jean-Noël Tremblay qui,

M. Léopold Simoneau, le directeur artistique démissionnaire de l'OQ.

il faut le rappeler, avait annoncé son intention de créer une compagnie de théâtre lyrique au Québec en juillet 1967. Ce dernier a insisté pour que M. François Cloutier fasse un rapport sur les causes de la démission inattendue de M. Simoneau. Le ministre des affaires culturelles a alors répondu au député de Chicoutimi qu'il ne le pouvait pas encore, attendant de rencontrer les parties concernées.

Mais, M. Tremblay est revenu à la charge en demandant s'il pouvait nier ou confirmer le fait qu'il aurait rencontré deux membres de la corporation de l'Opéra du Québec et qu'il leur aurait donné raison contre M. Simoneau. M. Cloutier a reconnu avoir effectivement rencontré certains membres du conseil d'administration de l'OQ, mais il a nié qu'il leur ait donné raison.

Le coup d'envoi

Le premier coup de barre a été donné dimanche dernier, au moment où le désaccord opposant le conseil d'administration de l'OQ et son directeur artistique a été connu. M. Simoneau confirma avoir effectivement remis une lettre de démission au conseil d'administration de l'OQ. Pourquoi? A ce moment-là, Léopold Simoneau préférait garder le silence: il devait avant tout rencontrer le ministre des affaires culturelles. Le lendemain, la rencontre avait lieu à Québec.

Pendant ce temps, à Montréal, le président du conseil d'administration de l'OQ, M. H. Marcel Caron, faisait connaître sa position. Il y était question d'une assemblée, au cours de laquelle le conseil d'administration "a défini la structure de l'organisation en vue de réaliser les objectifs établis depuis la fondation". Le texte précisait également que M. Simoneau avait remis sa démission à l'OQ le 17 novembre (M. Caron s'est abstenu de dire pourquoi), demandant qu'elle soit déposée au début de l'assemblée.

"Ce poste de directeur artistique pouvait être maintenu, modifié ou aboli à cette assemblée par décision du Conseil", dit encore M. Caron. Et il ajoute: "C'est par un vote unanime que ce poste a été modifié. Le 18 novembre, j'ai donné suite au désir unanime des membres du Conseil en offrant le poste de conseiller artistique, tel que nouvellement défini, à Monsieur Simoneau, et j'attends sa réponse".

Le feu vert

La réponse, on la connaît maintenant: c'est "non". Après en avoir discuté avec le ministre des affaires culturelles, M. Simoneau revient de Québec avec une déclaration fracassante qu'il remet aux journaux. Ne pouvant douter un seul instant de l'intégrité d'un homme tel que M. Simoneau, le ministre Cloutier lui aurait donné le feu vert et endossé le bien-fondé de ses accusations.

La bombe est amorcée. Le directeur artistique démissionnaire donne deux raisons expliquant sa démission.

"La première est essentiellement d'ordre artistique et professionnel, dit-il. Quelques membres de la corporation de l'Opéra du Québec m'ont enjoint, et ce pour des raisons inexplicables, d'offrir l'entière responsabilité musicale et la direction orchestrale de notre première production de la saison 1972-73, soit "Rigoletto", à un jeune chef d'origine étrangère qui, n'ayant à ce jour jamais dirigé d'opéra, n'a donc pas encore démontré sa compétence dans le domaine de l'art lyrique".

"La seconde raison, poursuit M. Simoneau, en est une qui découle de la politique et des directives maintes fois énoncées par le ministre des affaires culturelles et les officiels de l'OQ, y compris le soussigné, à savoir que cette institution avait été créée pour aider au développement de la culture des Québécois, que ses objectifs premiers étaient, d'une part, d'accorder la priorité à nos artistes et, d'autre part, de maintenir la plus haute qualité dans ses productions. Pour ma part, je pouvais soumettre la candidature d'au moins quatre chefs canadiens d'expérience pour l'engagement en question, dont deux du Québec".

Une affaire trouble

En attendant la réaction du conseil d'administration de l'OQ, Léopold Simoneau refuse de commenter plus longuement les motifs de son départ. Mais, il ajoute: "Au cours des prochains jours et des prochaines semaines, vous allez certainement en savoir plus long sur cette affaire. Le dossier n'est pas encore fermé..."

En effet, personne n'a encore répondu clairement à l'une des questions majeures de cette affaire, à savoir pourquoi les membres du conseil d'administration de l'OQ se sont rencontrés le 17 novembre (en l'absence de M. Simoneau) pour "étudier la structure de l'organisation et une résolution portant sur les obligations contractées par la Régie de la Place des Arts, antérieurement à la formation de l'Opéra du Québec" (déclaration officielle de M. Caron). Si la Place des Arts, qui produisait des spectacles de théâtre lyrique, avait déjà fait signer des contrats, pourquoi s'est-on subitement décidé à en discuter dix mois après la création de l'OQ? Est-ce qu'on aurait pas dû normalement négocier dès le moment de la création de l'OQ?

Quels sont ces engagements? Le jeune chef italien dont parle M. Simoneau est-il parmi ceux-là? Si oui, l'Opéra du Québec a-t-il à honorer des engagements contractés par la régie de la Place des Arts, alors qu'il n'a pas hésité à résilier "sèchement" ceux qu'il avait pris avec des chanteurs canadiens pour les trois représentations du "Il Trittico" de Puccini à Québec?

Une attitude cavalière

Cette affaire du "Il Trittico" mérite, d'ailleurs, d'être portée à la connaissance du public. Les contrats avaient été envoyés aux artistes en janvier 1971, avant même la création juridique de l'Opéra du Québec. En plus d'assurer des représentations à Montréal, les artistes devaient participer à trois représentations de l'ouvrage à Québec, les 18, 20 et 22 décembre. C'était dans les clauses du contrat, qui stipulait également que les artistes ne seraient pas payés pour les répétitions devant se tenir entre le 15 novembre et le 22 décembre.

Plusieurs chanteurs canadiens auraient, semble-t-il, refusé des engagements, parce qu'ils se disaient qu'il fallait faire preuve de souplesse envers

M. H. Marcel Caron, président de l'OQ

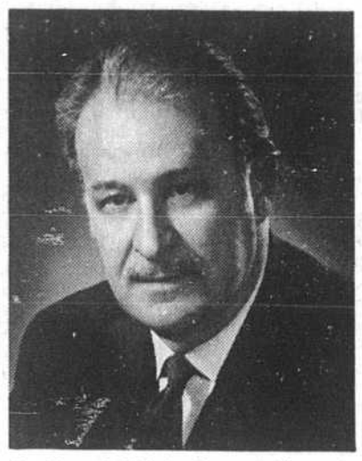

M. Marcel Piché, vice-président de l'OQ

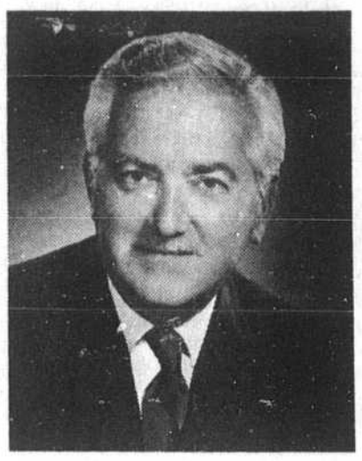

M. Gérard Lamarche, directeur général de l'OQ

une jeune compagnie d'opéra et parce qu'ils croyaient qu'ils ne devaient pas égorger "l'enfant dans son berceau".

Mais, voilà que quelque temps après, les artistes reçoivent une lettre signée du directeur général de l'OQ, M. Gérard Lamarche.

'A cause de difficultés financières, dit M. Lamarche dans cette lettre, le gouvernement du Québec et la corporation de l'Opéra du Québec ont décidé de ne pas présenter "Il Trittico" à Québec".

On n'offrait aucun dédommagement aux artistes, comme cela se fait actuellement. Et quelques jours plus tard, une autre lettre signée par M. Lamarche parvenait aux artistes. On leur demandait de commencer les répétitions le 8 novembre, en expliquant que Carlo Maestrini (le metteur en scène) exigeait plus de répétitions.

Comme les contrats étaient signés, on se demande pourquoi l'Union des artistes n'est pas intervenue pour rappeler la régie de l'OQ à l'ordre? Si on refuse de résilier des contrats avec des artistes étrangers, on devrait normalement respecter ceux de nos artistes, ceux-là même pour qui cette nouvelle troupe de théâtre lyrique a été fondée.

Déjà, de la rouille...

En somme, après moins d'un an d'existence, l'Opéra du Québec s'est déjà engagé dans une ornière. A en juger par les déclarations de M. Simoneau, le conseil d'administration de l'OQ ne représenterait que les personnes dont il est composé, ayant loisir de former des comités... et d'engager des artistes qui ne répondent pas aux critères préalablement définis. C'est le cas de ce jeune chef italien que le Conseil tentait d'imposer à M. Simoneau depuis le mois de septembre, avec un acharnement mystérieux que le chroniqueur de La Gazette n'a pas hésité à expliquer en ces termes: "Une rumeur, que M. Simoneau n'a ni confirmée ni démentie, voudrait que le choix de ce chef ait été établi à partir d'une amitié personnelle avec un membre du conseil d'administration de l'OQ, plutôt que sur sa compétence personnelle".

Prônant une politique accordant la priorité aux Québécois, le gouvernement aura-t-il compris l'importance de cette affaire? Se décidera-t-on à dépoussiérer les coulisses des organismes musicaux qu'il subventionne?

Tant qu'on ne viendra pas au chevet de la musique malade, le Québec restera ce pays où l'on improvise plutôt mal que bien, où la musique est en train de devenir un appendice dérisoire. Diriger la musique n'est ni une charge, ni un bonheur, ni une voie de garage: c'est une fonction. Et, cette fonction a besoin de spécialistes.

Après avoir serré les dents depuis le début de sa nomination à l'OQ, Léopold Simoneau vient de les montrer. Parce qu'il ne tenait pas, dit-il à la fin de sa déclaration, "à se rendre coupable d'une infraction sérieuse au mandat qu'on m'avait confié et, partant, d'irresponsabilité".

A la lumière de ces informations, on se demande maintenant comment le vice-président de l'OQ, M. Marcel Piché, a pu signer les lignes suivantes dans le programme de "Samson et Dalila": "Priorité aux nôtres, bien sûr, quand ils ont la compétence. Quant elle leur manque, la leur faire acquérir de la même façon qu'on le fait ailleurs" C'est un peu comme si on avait dit aux Québécois: "Ce que vous voyez en vitrine, vous ne le trouverez pas à l'intérieur".

Mais, le rideau vient de se lever sur le premier acte de ce drame, fort probablement inspiré de "Salomé". Reste à savoir quelle tête le ministre des affaires culturelles demandera qu'on lui apporte...

Au Cégep-Show, 500 jeunes gorges ont gazouillé

un reportage photographique de ROBERT GUY SCULLY et CLAUDE LÉGER

Jeudi soir, l'amphithéâtre médiéval du CEGEP Vieux-Montréal est sorti du Moyen-Age, où ses murs de pesante brique jaune semblaient l'avoir relégué à jamais. La brique s'est sentie légère comme du stuc, colorée comme du terrazzo, mais pure comme du marbre. Et les murs ont senti toute la chaleur d'un gazouillis collectif. Qui gazouillait? Au début, seul Raoul Duguay – Luoar Yaugud a pu émettre quelques sons en crypto-latin et en crypto-germanique. Bientôt, le violonneux Philippe Gagnon faisait entendre sa voix nord-ontarienne, et soudain, 500 jeunes gorges vibraient, la perruche qui niche au fond du coeur de chaque cégépien s'est mise à battre de l'aile.

Ce qui ne fut pas fait sans difficulté. Les spectacles donnés par l'auteur de "Lapokalipso" peuvent épuiser le maître des cérémonies, et exigent la bonne foi de l'auditoire. Raoul fit lever tout le monde pour chanter l'hymne "national-international - universel - cosmique - cellulaire", l'hymne Toulmonde.

Cet hymne, comme savent les membres d'un Club Richelieu sur la Côte-Nord, qui furent appelés récemment par Raoul à le chanter, consiste en une seule énonciation, "O", modulée à plusieurs fréquences. Sentant la tension collective, il commanda ensuite le silence total. Il l'obtint. Il commanda les cris de la salle, afin que toute agressivité se dissipe. Il l'obtint. A partir de ce moment capital, personne ne commanda plus à personne. Dans ce vieux théâtre du 200 ouest, Sherbrooke, tout le monde était devenu Toulmonde.

Ce genre de miracle se produit à presque tous les spectacles du grand Luoar. Dans un silence chaleureux et confiant, la poésie reprit ses droits et le poète parla. Il conta la Genèse: les oreilles qui poussaient de partout, qui s'écoutaient. Le néant qui devenait être à mesure que les yeux poussaient et regardaient. Regardaient-ils les oreilles? Pas exactement; disons que "l'oeil écoutait et que l'oreille regardait". Alors le silence "n'en pouvait plus de s'entendre". Et un coeur se mit à battre, les bouches poussèrent, la parole naquit. Une parole aussi limpide que celle du gazouillis infoniaque rendu populaire par Duguay, mais qui, comme on le sait maintenant, appartient à... Toulmonde.

En quelques minutes de parole superbement maîtrisée, le maître a retrouvé, comme un enfant le ferait, la prononciation de certains mets fondamentaux: Maman, apocalypse. En prononciation à travers son hésitation, il en retrouvait le sens, et le communiquait. Dans un tel contexte, aucun mot, aussi galvaudé fut-il dans nos discours de tous les jours, aucun mot, dis-je, "ne voulait rien dire". Ils avaient chacun leur message à offrir.

C'est grâce, donc, à un poète qui se refuse à la préparation, qui improvise tout, depuis son jeu de trompette jusqu'à son jeu verbal, que de telles découvertes se font en amphithéâtre. "Le temps est là, pi je coure dedans" disait-il, à la fin de sa Genèse. On constatera sur notre photo du bas qu'il n'avait pas oublié, non plus, d'apporter son "Encyclopédie Rien". Contrairement à "Lapokalipso", ce tome de 3,333 pages n'est pas édité au Jour. C'est un livre qui s'écrit, comme une vie se vit. Chaque jour, quelqu'un fait

un dessin ou un poème sur une des pages blanches.

A date, 600 ont été remplies, par les Walter Boudreau, les Chamberland, Pélo, et par un ministre libéral de l'Education, Guy Saint-Pierre. "Un jour, nous expliquait le trésorier de cette sagesse collective, l'Encyclopédie Rien deviendra l'Encyclopédie Toutte, la brique se joindra aux autres tomes, pour former une maison où l'Homme pourra demeurer, un Homme entièrement transparent. Une Encyclopédie avec une poignée de porte".

Le fleuve de son improvisation n'a pas mené le poète sur les rives d'un de ses mondes préférés, le Wéziwézoland. Pas une fois, il ne fut question de wéziwézologie, par exemple, alors que pendant d'autres spectacles cet élément enrichit le dialogue. Pourtant, Raoul n'aura pas été déçu. Il aura joui d'un maximum d'expressivité, parce que le duo violoniste-violonneux Tremblay-Gagnon avait accepté de l'accompagner sur ses instruments en acier inoxydable. Ce qui aura permis un bon set carré vers la fin de la soirée. Et remarquez que le spectacle que le duo donnait à la Casa, plus tard dans la nuit, ne fut pas terni pour autant. Là aussi on dansa.

En première partie du spectacle, une Pauline Julien en excellente forme, qui semblait vouloir mettre les jeunes cégépiens au défi d'aimer. Raoul, bien sûr, vint leur montrer comment on relève un tel défi. Mais le message, dans les deux cas, avait une saveur différente: plus politique chez Pauline, plus global chez Luoar. Deux chansons du spectacle Julien ont beaucoup plu: ce sont les chansons de cet aimable subversif Jean-Claude Germain. Il y en a une, au moins, que vous pourrez réentendre: Juliette Moquin la chante, dans le "Rodéo et Juliette" à l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui.

Ce genre de Cégep-Show, malheureusement, ne passe qu'une fois dans un lieu donné. Du point de vue de la créativité, il prend néanmoins plus d'importance que tous les théâtres traditionnels, puisque les jeunes s'y rendent en masse, et que tous les nouveaux créateurs "qui ont quelque chose à dire" ont l'air de s'y donner rendez-vous.

Acte 1, scène 1: Pauline Julien réchautte son monde

Acte 1, scène 2: le violoniste et le violonneux se réchauffent

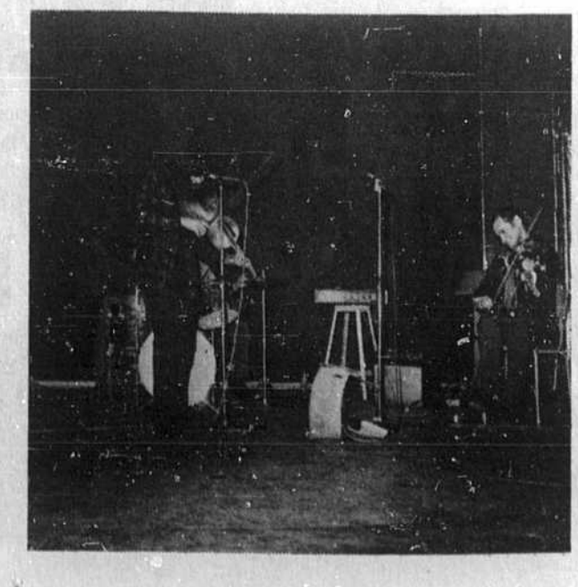

Acte 2, scène 1: entrée du poète, qui gigue comme un fou

Acte 2, scène 2: le poète explique l'Encyclopédie Rien, de 3,333 pages

à Noël offrez
cadeaux marabout
LIVRES LUXUEUSEMENT PRESENTES EN COFFRETS CADEAUX
À PRIX MODIQUES EN VENTE PARTOUT

arts lettres

lisez
LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Théologie

Harvey Cox: à quand la fête...

par PIERRE SAINT-MARTIN

Qui ne s'amuse aujourd'hui à chercher ce qui ne va pas chez l'homme contemporain? Chacun a sa théorie, des fervents de la nature aux marchands de bonheur de tout acabit. On accusera le stress, la bombe atomique ou les Chinois. Toujours est-il que les diagnostics different selon les points de vue de chacun. Si nous avons fait allusion à ces docteurs en tout et en bien autres choses, c'est que le dernier livre de Harvey Cox, **La Fête des fous,** nous semble tenir quelque peu de la même médecine: vous ne le saviez peut-être pas, mais si le monde va si mal aujourd'hui, c'est qu'il a perdu le sens de la fête et qu'il ne célèbre presque plus. Si le christianisme manque de vie, on en trouvera facilement l'explication dans le livre d'Harvey Cox: le rite a remplacé la fête, le christianisme a perdu sa réserve de fantaisie.

Il y a plus: un globalisme de plus ou de moins, ça n'a pas de quoi affoler personne. Mais il faut voir comment l'un succède à l'autre: on annonçait encore hier la mort de Dieu, on n'avait que le mot "sécularisation" à la bouche pour expliquer une nouvelle situation culturelle et religieuse et il fallait de toute évidence penser à "un christianisme non-religieux pour un monde devenu adulte". Il fallait épurer le christianisme, le dégager des contaminations religieuses qui l'avaient envahi. Il n'en fallait pas plus pour que les symboles de la religion traditionnelle deviennent suspects en même temps qu'était décriée de toutes parts la religion populaire. Il fallait assumer, comme on disait, les conséquences de la sécularisation universelle.

Cela pouvait sans doute paraître bien structuré au plan théorique et le thématique de la sécularisation a effectivement séduit les intellectuels. Ce fut l'époque des colloques sur "la foi sans religion", "le chrétien de l'ère séculière". Mais rien n'y fit, on ne réussit pas alors à passer de la sécularisation (relative d'ailleurs) des structures sociales à la sécularisation de la vie. Cette religion sécularisée ne pouvait que devenir le dada de certains intellectuels. Portée par la mode, elle le devint en effet. Par ailleurs, quand on vide une religion de ses rites, ses dévotions, ses symboles, son imagerie, ses coutumes, ses fêtes, quand les manifestations extérieures du sentiment religieux ont été chassées du temple, il y a fort à craindre que la religion disparaisse à son tour.

Plus profondément encore, il y avait sous les thèses de la sécularisation une confiance équivoque et inébranlable en la toute-puissance de la raison humaine. Chaque époque se fait ses dieux: la nôtre a chanté sur tous les tons les grandeurs de l'homme technique et planificateur pour qui le progrès n'était qu'une question de temps. Mais, même au milieu de l'émerveillement provoqué par les conquêtes de la science, l'homme risquait avec sa super-puissante raison d'oublier et de ne plus savoir pourquoi il vivait.

De ce cheminement, d'un extrême à l'autre, Harvey Cox pourrait être le témoin privilégié, de "La Cité Séculière" (1965) à "La Fête des Fous" (1971). Plutôt qu'au contenu particulier de "La Fête des Fous", nous nous intéressons en premier lieu aux grandes lignes de l'évolution des idées de Cox depuis "La Cité Séculière".

On s'en souviendra aisément, "La Cité Séculière" accueillait très généreusement la rationalité moderne: la grande ville, la "mégalopolis" devenait pour l'homme un lieu de plus grande liberté où il pourrait choisir et édifier à son gré son propre réseau de communications. Cette grande ville devenait surtout dans l'optique nouvelle, le symbole même de la sécularisation. Citant "von Peursen", Cox définissait la sécularisation comme "un phénomène de libération du contrôle religieux et métaphysique sur la raison et le langage de l'homme" (La Cité Séculière, Casterman, p. 31) Cox poursuivait alors ainsi lui-même: "C'est ainsi que le monde renonce à porter des oeillères, c'est ainsi qu'il brise les symboles sacrés et les mythes surnaturels (Ibidem, p. 32). Selon notre auteur, la sécularisation "a relativisé la conception religieuse du monde et, de ce fait, l'a rendue inoffensive". (Ibid. p. 32). Ces textes en disent long sur l'espèce de climat qu'a suscité l'aventure de la sécularisation; ce qui nous fait aussi percevoir le manque de sens critique que révèle un texte comme celui de "La Cité Séculière". En effet, on y perçoit une confiance illimitée en l'homme moderne et sa technologie; on y célèbre avec vigueur les avantages de la grande ville alors que de toutes parts les citadins crient au secours; l'anonymat et la mobilité de la grande ville ne créent pas que des hommes libres, tant s'en faut! De même que le malaxage caractéristique de la mégalopolis déracine souvent les personnes, menace leur identité et les acculе à une solitude forcée et stérile.

En fait, sur plusieurs fronts, l'homme pragmatique et séculier doit enregistrer des échecs. Il doit au moins ravaler une partie de son credo: jamais plus il ne pourra poser le comment sans s'interroger immédiatement sur le pourquoi; la technique et la science n'ont pas produit les fruits escomptés et, si elles ont permis aux hommes de réaliser des grandes choses, elles ne lui ont pas parlé de lui-même. Nous sommes aujourd'hui beaucoup plus renvoyés aux questions du sens, des fins, de la qualité de la vie, de la conception de l'homme.

Cela, Harvey Cox était bien placé pour s'en apercevoir. A peine cinq ans après **La Cité Séculière,** son essai sur **La Fête des Fous** vient célébrer la fête et la fantaisie dont notre société "technico-rationnelle" (ou notre civilisation industrielle) a grandement besoin. C'est ainsi que, selon H. Cox, seules la fête et la fantaisie peuvent nous délivrer du monopole de l'empirisme. Mais une objection saute aux yeux dès le départ: pourquoi vouloir fêter tandis qu'il n'y a rien à fêter? Pour l'auteur de **La Fête des fous,** si on se permet de parler de fête et de célébration dans un monde qui accumule la haine et la mort, c'est à cause d'espoir envers le monde de moderne; pour Cox, "célébrer la vie en dépit de la mort, c'est une affirmation d'espoir et même de foi" (**La Fête des Fous,** p. 10)

Toutefois, le drame de notre civilisation "technico-rationnelle", c'est justement d'avoir tué la fête et, avec elle, l'espoir. Bien rares sont en effet les activités de l'homme urbain qui font appel à la fantaisie, à l'imagination ou à la célébration. Plus encore, l'imaginatif et le fantaisiste sont le plus souvent soupçonnés, car leurs styles de vie heurtent de front la rationalité de notre société. On demande à chacun de travailler et non de rêver. Il faut produire et non imaginer: l'humanité-robot n'est peut-être pas si loin qu'on pense. Cox pose le diagnostic général suivant: l'imagination s'est rétrécie, la fête est quasi anéantie, la fantaisie est suspecte; "notre recours aux fêtes est rare et obsessionnel, nos imaginations sont prévisibles et politiquement impuissantes. Ni les unes, ni les autres ne savent inspirer une véritable transformation sociale" (Ibid, p. 15). Autrement dit, nous devenons insensiblement prisonniers de notre propre image de société et des images que nous renvoient sans cesse les mass-média. Comment alors penser sérieusement à l'innovation?

Dans un monde incapable de susciter l'innovation, la fête et la fantaisie doivent absolument revivre. Elles permettent de s'arracher à l'éternel **statu quo;** la fête délivre du présent en faisant revivre les origines, "nous apaisons l'histoire sans la fuir" (Ibid. p. 61); pour un moment, sans doute rempli de possibilités créatrices, nous cessons de faire pour être. Nous nous souvenons alors que nous ne sommes pas captifs de l'histoire et que nous possédons un avenir...

Cet avenir nous pouvons le créer et le rendre possible par le moyen de la fantaisie. Autrement sans fantaisie, "le style d'une civilisation devient soit formé et ossifié, soit obsédé par la mode" (Ibid. p. 86). Ici revient avec force la nécessité des fonctions de la religion qui doit secréter la fantaisie; la religion affectionne en effet les symboles, le mystérieux, les transmutations d'images familières et créatures de rêves... En ce sens, le rite libérateur devient une "fantaisie incorporée", concrète, vivante, et collective, par lequel la religion donne aux individus de quoi créer la fantaisie: un rite libérateur procure la structure formelle à l'intérieur de laquelle la liberté et la fantaisie peuvent serpenter (Ibid, p. 93). A l'intérieur du rite, "les gens peuvent vibrer et pirouetter à leur gré". (Ibid, p. 99).

Cette fantaisie, développée surtout par la religion, se révèle selon Cox d'une grande importance au niveau politique. C'est ainsi que la fantaisie, comme l'art, est guettée par les détenteurs du pouvoir. Pour éviter de faire face au changement on taxe les utopistes d'irréalistes et d'irresponsables. Pourtant la fantaisie, qui s'inspire de la religion, ajoute les visions aux moyens et permet de "voir" l'avenir... toutes choses nécessaires à la politique.

La recherche d'H. Cox nous ramène loin des postulats enthousiastes de **La Cité Séculière.** Le monde religieux se profile également loin derrière nous et s'immerge dans les brumes des théories dépassées. Si bien des choses ont changé dans la pensée de Cox, l'essentiel y demeure, i.e. son infatigable espoir dans le monde moderne, qui rend son oeuvre particulièrement dynamique. Par ailleurs, cela n'aide pas toujours à l'équilibre de la pensée et au déroulement systématique de la réflexion.

Les lettres françaises

"Venises" de Paul Morand

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Je plains Casanova. Il est né à Venise, y a connu les aventures que l'on sait et est mort, vieux et fatigué, en Bohème, bibliothécaire d'un comte autrichien. Le prince de Ligne l'a vu, un jour, au château de Dux, devenu la fable de la domesticité. Naître à Venise, c'est aussi vouloir y mourir. Toutes les autres villes seront lieux d'exil. M. Paul Morand, vieux Parisien, n'échappe pas à la règle. Veuf de l'Europe, ainsi qu'il l'écrit lui-même, il a pris le soin de noter les instants les plus doux de la liaison qu'il a eue avec de multiples Venises. Paul Morand aime les cités lacustres. Il a écrit et récrit son **"Londres".** La Tamise, qui est une mer, joue dans la capitale anglaise le rôle d'une Adriatique mouvante, brumeuse et nordique. Entre l'eau et la pierre, c'est le même échange d'affection et de culture. Ni l'Adriatique ni la Tamise ne coulent, comme à Paris la Seine ou le Danube à Vienne, ou ici le Saint-Laurent, le flux et le reflux situent en quelque sorte une ville en-dehors du temps, au centre du mécanisme transformateur de la terre. Les inondations parisiennes font que Paris ressemble à Venise. Le Doge épousait la mer pour la dominer et l'apaiser.

Ceux qui liront les **"Venises"** de Paul Morand retrouveront leur bonheur. Il a eu l'extrême chance d'y être amené par ses parents. Souvenons-nous que Proust, lui, y entraîna sa mère. Les réactions des deux écrivains sont fort différentes. Morand lie le destin de Venise au sien d'abord, à celui d'une Europe qui sombre, ensuite. Proust voit en Venise (influence de Ruskin) le symbole de l'éternelle durée de l'art. Venise est tout cela à la fois. Paul Morand souligne le côté humain de l'entreprise vénitienne. Il s'y trouve, grand seigneur de l'esprit, à son aise comme homme et comme piéton, à la recherche de sa propre mesure. C'est la mer qui aura épargné à Venise le sort des autres villes. Dans **"Venise, portrait historique d'une cité",** deux jeunes historiens français, P. Braunstein et R. Delort, démontent la fabrication historique de la ville, repliée sur elle-même et forcément aristocratique, par besoin de survivre. Il n'est pas surprenant que Venise soit en passe de disparaître à une époque qui, sous prétexte de démocratie (en réalité pour plaire à des démagogues - à tout avis li. Le portait de Venise doit accompagner la lecture de Paul Morand. Le vieil académicien juge Venise à chacune des étapes de sa vie; les historiens en soulignent l'organique épanouissement.

En réalité, chacun a sa Venise intérieure. Pensons à Jean-Jacques Rousseau, à George Sand et Musset, plus près de nous au Thomas Mann de **"Mort à Venise".** Il faut bien reconnaître que c'est aussi une ville qui, dans l'esprit, est liée non seulement à la notion de perfection esthétique, mais aussi à celle d'échec. Gustav von Aschenbach y mourra, comme Musset y perdra ce qui lui restait d'idéalisme. La parfaite beauté, en dernière analyse, diminue ceux qui l'aiment. Venise est sûre de son pouvoir. C'est comme en amour. Pour s'arracher à elle, il faut un effort suprême de la volonté. Mais qu'elle appelle de nouveau et l'on accourt. Paul Morand raconte comment des générations entières de Français se sont précipitées, les unes assurant le relais des autres, vers la découverte du secret de Venise. De Montaigne à Reynaldo Han, c'est tout un monde... Paul Morand semble affectionner Venise au printemps et à l'automne. Il faut l'éviter l'été, lorsqu'elle regorge de touristes. Le rêve serait d'aller y passer l'hiver, y vivre comme le font les Vénitiens. Lire, flâner, rêver, manger, traverser la lagune dans la brume et le froid, voir venir et repartir les navires, n'entendre parler que l'italien aller visiter les villas des environs, penser à Rilke à Duino, au baron Corvo près du Grand Canal. Le rêve ne serait-il pas plus beau, plus émouvant que la réalité? J'ai vu Venise, pour la première fois, par jour de pluie. Sur des trottoirs de bois, les gens passaient, arborant des parapluies multicolores. Jusque dans la tristesse d'un après-midi d'automne, la joie. Au contraire de Paul Morand, je n'y connaissais personne. Peu liant, je suis reparti n'y ayant rencontré que Peggy Guggenheim et sa cour de roi Pétaud. Venise, pour moi, c'est aussi la découverte de Max Ernst.

"Qui jamais mettra le Temps en déroute?" Paul Morand se pose la question et, d'une certaine façon, Venise donne la réponse. Sauver Venise? On fait appel à l'Occident tout entier. Cela ne fait que confirmer le caractère résolument universel d'une ville qui a toujours voulu se situer, au milieu des eaux, à la croisée des chemins de toutes les cultures. Venise a été fabriquée par des hommes, presque sans machines; les ouvriers enfonçaient des pieux de bois à la main, pour affermir le sol. Ils y sont parvenus parce que leur volonté fut la plus forte. Pendant des siècles, Venise a formé ses ingénieurs, ses géographes, ses marins. La mer l'entourait et la protégeait à chaque tournant de son histoire. Napoléon, qui l'a détruite lui est venu de la mer, étant Corse, mais par l'Autriche. Il représentait l'homme du Nord, soucieux de s'emparer d'une parcelle de la civilisation méditerranéenne. Depuis lors, Venise s'enfonce dans la mer. Nos machines lui donnent le coup de grâce. Les Vénitiens eux-mêmes, qui sont restés marchands, devraient commencer par supprimer les moteurs sur les canaux. Ils vendent leur ville pierre par pierre et puis crient au massacre. Le vaporetto, c'est la négation du livre de Paul Morand. A quoi sert-il de mobiliser les poètes et les hommes d'Etat qui savent lire si rien, à l'intérieur de la ville, n'est remis en question? Paul Morand termine son livre sur une évocation de Trieste, qui est la porte de l'Asie. Elle ouvre sur Venise. Dans l'univers des symboles, qui est, de tous, le plus important, Venise représente la fine pointe de ce que nous avons voulu devenir au cours des siècles. Sa lutte contre la mort nous touche en profondeur. Nous survivrons ou périrons avec elle. C'est pourquoi le livre de Paul Morand, c'est chacun de nous qui eût pu l'écrire.

• **Paul Morand. "Venise". Editions Gallimard, Paris 1971.**
• **P. Braunstein et R. Delort. "Venise, portrait historique d'une cité." Editions du Seuil, Paris 1971.**

LES GRANDS BALLETS CANADIENS
Soirées du MAURIER
ÉPARGNEZ 20% ETUDIANTS MOITIE PRIX

ABONNEZ-VOUS *DES MAINTENANT*
2 SPECTACLES DYNAMIQUES

HOMMAGE STRAVINSKY
4, 5, 6 FÉVRIER
JEU DE CARTES - Brian MacDonald
SYMPHONIE DE PSAUMES - Fernand Nault
L'OISEAU DE FEU : Maurice Béjart

SOIRÉE D'OEUVRES NOUVELLES
10, 11, 12 MARS
CÉRÉMONIE - Musique: Pierre Henry
Chorégraphie: Fernand Nault
DEUX AUTRES CRÉATIONS
(seront annoncées plus tard)

(Lettres d'imprimerie, s.v.p.)
Nom . . . . . Tél.: . . . . .
Adresse . . . . . App. . Zone . .
(S.V.P. Indiquer votre choix)

☐ VENDREDI 4 février 10 mars
☐ SAMEDI 5 février 11 mars
☐ DIMANCHE 6 février 12 mars
Toutes les représentations sont à 8.30 P.M.

	Prix Régulier	Série d'abonnement Adulte	Étudiant
Corbeille A-D Parterre DD-T	~~$12.00~~	$9.60	$6.00
Loge Mezzanine 11-20 Parterrre U-Z Corbeille E-J	~~$10.00~~	$8.00	$5.00
Loge Balcon 21-30 Mezzanine A-H	~~$ 8.00~~	$6.40	$6.40
Balcon A-D	~~$ 6.00~~	$4.80	$4.80
Balcon E-G	~~$ 4.00~~	$3.20	$3.20

Ci-inclus _____ pour _____ abonnements d'adultes à $_____ chacun. Abonnements étudiants à $_____ chacun. S.V.P. émettre votre chèque ou mandat à l'ordre de: Les Grands Ballets Canadiens ou portez à votre compte Chargex No._____
Date d'échéance de votre carte Chargex_____
Banque:_____ la somme de $_____ Signature_____

Prière d'inclure une enveloppe de retour affranchie et adressée à:
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
5415 Chemin de la Reine-Marie, Montréal 248.
Renseignements: 487-1232

PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Parution aux PUL

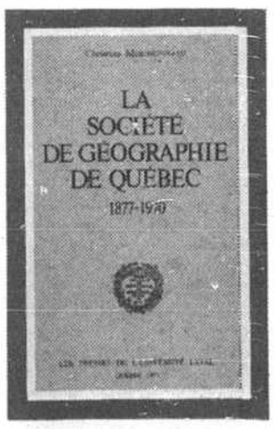

Les Presses de l'université Laval publient sous la signature de M. Christian Morissonneau, une histoire de la société de géographie du Québec depuis ses débuts jusqu'au temps présent. L'ouvrage a été accepté comme thèse de maitrise à l'université Laval.

OUVRAGES DES MEILLEURS AUTEURS CANADIENS

COLLECTION DU "NÉNUPHAR"

BARBEAU (Marius)
Le Rêve de Kamalmouk $3.50

CHOQUETTE (Robert)
Oeuvres poétiques (2 tomes) chaque tome $4.00

CONAN (Laure)
Angéline de Montbrun $2.50

DESROCHERS (Aflfred)
À l'ombre de l'Orford $2.00

PLUS DE 30 TITRES

DESROSIERS (Léo-Paul)
Les Engagés du Grand Portage $3.50
Les Opiniâtres $2.00

FOURNIER (Jules)
Mon encrier $5.00

FRÉCHETTE (Louis)
Mémoires intimes $3.50

FRÉGAULT (Guy)
La civilisation de la Nouvelle-France $4.00

GARNEAU (Saint-Denys)
Poésies complètes $3.00

GRANDBOIS (Alain)
Né à Québec, Louis Jolliet $3.00
Les voyages de Marco Polo $3.00

GROULX (Lionel)
L'Appel de la race $3.50

GUEVREMONT (Germaine)
Marie-Didace $3.50
Le Survenant $3.50

MORIN (Paul)
Oeuvres poétiques $3.50

NELLIGAN (Émile)
Poésies complètes $4.00

NEVERS (Edmond de)
L'Avenir du peuple canadien-français $5.00

RINGUET (Philippe Panneton)
Trente arpents $3.50
L'Héritage et autres contes $3.50

ROQUEBRUNE (Robert de)
Cherchant mes souvenirs $4.00
Quartier Saint-Louis $3.00
Testament de mon enfance $3.00

SAVARD (Félix-Antoine)
L'Abatis $3.00
Le Barachois $3.50
La Dalle-des-Morts suivi de La Folle $4.00
Menaud, maitre-draveur $3.00
La Minuit $3.00

TACHÉ (Joseph-Charles)
Forestiers et voyageurs $3.50

THÉRIAULT (Yves)
Ashini $3.00

FIDES
245 est, Dorchester, Mtl - 129 861-9621
Accessible par deux stations du metro Berri et Champ-de-Mars

VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR

LA CUISINE ET L'AMOUR
par ROSE HUBERT
• Cent recettes aphrodisiaques • Cocktails et menus de circonstances
• Par l'auteur de COMMENT LIRE DANS LES LIGNES DE LA MAIN
En vente partout au prix $3.00 - distribue par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montreal 129 - Tel. : 849-8328. (si ligne est occupee : 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

arts lettres

Les lettres étrangères

L'Espagne aimée et trahie

par NAIM KATTAN

Juan Goytisolo est l'un des écrivains espagnols les plus marquants de sa génération. Né à Barcelone en 1931 il a été profondément marqué par la guerre civile espagnole. Sa mère fut tuée lors d'un bombardement fasciste. Son oeuvre est déjà considérable. On a traduit de lui en français huit ouvrages. Il réside en France, à Paris et dans le Midi, et il fait également des séjours en Afrique du Nord.

Comment l'invasion de la péninsule ibérique en 711 par les Musulmans fut-elle possible? La légende attribue à la lascivité de Rodrigue, dernier roi des Goths, le désastre du Royaume. Celui-ci aurait violé la fille du comte Julian, gouverneur de Ceuta, et pour se venger Don Julian ouvrit les portes de la Péninsule aux armées musulmanes. Il trahit ainsi son roi et sa patrie.

C'est à partir de cette légende, que nombre d'historiens considèrent grotesque, que Juan Goytisolo a écrit son oeuvre la plus ambitieuse, la plus passionnée et la plus violente. Le narrateur, personnage anonyme, regarde les côtes espagnoles. Il se trouve à Tanger et ne quitte pas cette ville. Il décrit minitieusement les cafés, les souks, les rues. Il est accompagné par un jeune adolescent arabe, Tariq. Son monologue est plein de fureur. L'Espagne réelle est loin, de l'autre côté du détroit. Le pays rêvé se construit par son histoire, ses traditions et sa langue. Et c'est ce pays-là qu'il s'emploie à détruire.

"La patrie est mère de tous les vices: pour s'en guérir radicalement et au plus vite, le meilleur remède consiste à la vendre, à la trahir: la vendre?: pour une assiette de lentilles ou pour une mine d'or, pour beaucoup ou pour rien: à qui?: au plus offrant:... quelle patrie?: toutes celles du passé, celles du présent, celles du futur: les grandes et les petites, les puissantes, les misérables; vente à la chaîne, délit perpétué, trahison permanente et active."

Son guide dans les rues tangeroise porte le nom du chef qui conduit les armées arabes à la conquête de l'Espagne, Tariq Ibn Ziyad. C'est son initiateur à la reconnaissance de son pays et, en même temps, à sa trahison. Goytisolo fait participer à son ouvrage, d'une manière involontaire, un grand nombre d'écrivains et de poètes espagnols. Leurs textes font partie du sien. Et si l'Espagne est une oeuvre elle est contradictoire et les parties qui composent le texte se contestent l'une l'autre. S'il s'en prend à tous les mythes de l'Espagne la noblesse, l'honneur, la religion, les tabous sexuels, Goytisolo le fait avec la puissance et l'humilité du poète.

"Les vers mirifiques du Poète t'incitent à la trahison: ceinturer le mot, briser la racine, forcer la syntaxe tout violenter: prêt à le traverser: incliner la tête et fermer, oui, fermer les yeux."

L'écrivain trouve dans le langage tout à la fois la liberté et l'asservissement. Aussi, toute oeuvre devrait-elle être ouverte? Il faut toujours recommencer et repousser la tentation de l'oeuvre terminée où tout est expliqué, où le poète, au lieu d'obéir au texte ne fait que l'interpréter. Il reste toujours de l'autre côté du rivage. Le pays qu'il entrevoit est hors d'atteinte. S'il traverse le Détroit il emportera tout un bagage de mots et de traditions détruisant ainsi le pays réel. Or, pour être libre, il faut pouvoir inventer le pays. L'Espagne réelle est celle dite dans le texte. Elle est contradictoire et se conteste elle-même. L'acceptation conduit à la mort, ou pire, à ce profond sommeil qui lui ressemble, sommeil fait de satisfaction de soi, de résignation à un héritage. C'est alors que Julian doit ouvrir les portes de la cité à l'envahisseur, et le poète le traître qui introduit l'étranger. L'Espagne qu'invente Goytisolo est celle que tout poète tente de créer afin de lui échapper pour la refaire à l'infini.

"Don Julian" de Juan Goytisolo (traduit de l'espagnol par Aline Schulman) Editions Gallimard, Paris.

Le journaliste Claude Decotret publie à l'Actuelle un roman intitulé "Mourir en automne", qui se termine au moment où les mesures de guerre sont invoquées. L'auteur tente, sans grand succès à notre avis, de mêler la réalité de l'octobre 70 à une intrigue fictive. Il s'agit néanmoins d'un courant moderne très intéressant, dont l'écrivain américain Truman Capote s'était fait le défenseur il y a quelques années. Nous avons voulu le commenter dans cet article.

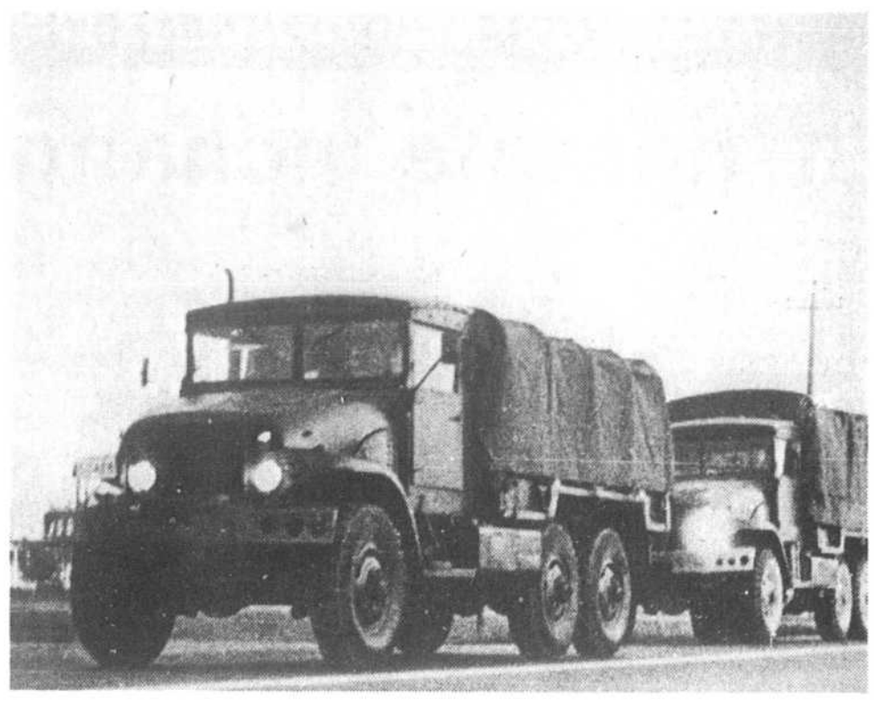

Le roman par la réalité: une vraie solution?

par ROBERT GUY SCULLY

Les romanciers et les apprentis-romanciers sont évidemment les premiers à constater la perte de vitesse (entendez: la perte de public) de leur art. Malgré la fausse désinvolture de certains, tous s'en inquiètent, et chacun réagit à sa façon. Aucun ne propose une solution globale, puisque cette perte de vitesse, inexorable, ressemble trop à la mort sûre et lente des institutions ou des créations humaines qui vont à l'encontre de l'Histoire. Jacques Ferron peut traiter de haut, dans un de ses livres, les théories de McLuhan. D'ailleurs McLuhan n'est pas le propriétaire de ses théories, d'autres ont exprimé plus humblement les mêmes vérités. Mais Ferron peut se permettre de ne pas leur répondre, premièrement parce qu'il est notre meilleur écrivain, il a un fort public, et deuxièmement parce qu'il ne participe pas vraiment du problème. Il appartient à cette génération d'hommes pour qui le roman véhiculait des valeurs essentielles, monopolisait le récit populaire, et la fiction à portée idéologique. Pourquoi se sentirait-il angoissé? Le jeune romancier si, il est déchiré par ce mouvement de l'Histoire. Son art a connu de vastes auditoires, il en connaît maintenant à peine autant que la musique électro-acoustique: 800 personnes selon mon collègue Jacques Thériault. C'est justement le chiffre de vente d'un roman au Jour.

Par contre, pour qui se sent le goût, le talent et la volonté de composer un récit, le roman représente un débouché immédiat idéal. On ne peut pas, de but en blanc, faire du cinéma ou même du théâtre. Mais on peut écrire son roman seul, et le soumettre à un éditeur qui se chargera du reste. Il me semble donc intéressant de recenser les principales réactions du romancier. J'en vois quatre, deux "extrémistes" et deux "modérées". Le romancier proclame qu'il n'écrit qu'en attendant de faire du cinéma ou de la télévision, et le moment venu, il plonge. A l'autre extrémité, ce romancier qui refuse catégoriquement de faire de l'audio-visuel, qui se voit comme un "pur", dont le destin est lié à celui de la littérature, for better or for worse. Le modéré ou bien cherche à s'éloigner de l'audio-visuel, dans le but de découvrir une fois pour toutes l'essence de l'écrit; il rêve de ne jamais copier les autres arts, ni de leur ressembler, mais de créer une oeuvre qui sera totalement littéraire; ou alors, il suit la logique inverse, et recherche de nouveaux procédés qui le rapprocheront du film ou des techniques de télévision, dans l'espoir de toucher plus de lecteurs. Ces quatre démarches, bien sûr, seront le plus souvent inconscientes, et le romancier n'avouera jamais le mobile profond de son idéologie littéraire.

Quand Truman Capote lança l'idée d'un "non fiction novel", il voulut l'illustrer en écrivant "In cold blood", roman tiré entièrement de la réalité. D'autres l'ont suivi, Mailer notamment. Or cette école s'inscrit dans la quatrième démarche que nous décrivions, qui cherche un rapprochement avec les formes audio-visuelles du récit, les formes les moins littéraires, elles qui ont formé le goût de l'homme contemporain. Il n'est pas étonnant que ce soient les Américains qui aient mené le bal, car leur tradition romanesque a toujours frôlé le réel et le vécu, de plus près que la tradition européenne. Que l'on compare simplement un Whitman à un Hugo, un Miller à un Camus. Aussi, le cinéma a contribué de façon plus authentique à la mythologie américaine. D'ailleurs n'a-t-on pas vu, tout récemment, Norman Mailer se mettre à faire des films avec grand enthousiasme, presque en reniant les lettres? Bref, ceux qui cherchaient à relancer le roman venaient de trouver là une méthode à approfondir.

Inversement, d'autres romanciers pouvaient continuer avec regain d'énergie à produire des genres que le cinéma avait assimilé: roman-suspense policier, politique-fiction, science-fiction, voire le roman pornographique. Ceux qui voulurent perfectionner l'idée lancée par Capote trouvèrent au moins un raffinement: non pas une intrigue fondée complètement sur des événements réels et connus de tous, mais une histoire qui s'entrenouerait avec des faits de l'actualité. Cette façon d'écrire se distingue du traditionnel roman historique, auquel elle s'apparente, précisément par son côté actuel, journalistique. A partir de "La princesse de Clèves" au 17ième siècle, on osa reconstruire le passé. Maintenant, on ose reconstruire le présent. Ou plutôt, comme disent certains critiques, on se fait du capital littéraire grâce à un événement trop connu. En effet, il se cache là-derrière une certaine facilité: la structure du roman se trouve ni plus ni moins préfabriquée la thématique également. L'auteur n'a qu'à tisser les fils de ses personnages, et sa toile est complète.

On ne choisit pas n'importe quel morceau d'actualité, cela va sans dire. On préfère un événement qui ait touché à peu près tout le monde. Au Québec, et même au Canada anglais, la crise d'octobre 1970 était indiquée pour ce genre de chose. Ainsi, le romancier anglophone Bian Moore a vite pondu un livre intitulé "The revolution script". J'ai aperçu il y a quelques mois, dans les kiosques de Montréal, un roman très bon marché, d'un français simple, de fabrication artisanale, qui narrait la crise en changeant à peine les noms. Malheureusement, je n'ai pu le retrouver. Il s'agissait sûrement d'un authentique roman "populaire", sans maniérismes, une application pure, en quelque sorte, de la technique roman-réalité. Reste le cas du "Mourir en automne" de Claude Decotret.

Un cas différent, puisque l'Actuelle n'a rien d'un éditeur marginal. Les maquettes sont de haute qualité, la distribution est assurée par le réseau de Sogides. Et le prix ($2.50) suppose une oeuvre substantielle, deux ou trois heures de bonne lecture. Pourtant, on se rend compte qu'ici il y a une soixantaine de pages de texte, et que la crise d'octobre occupe en réalité le dernier chapitre. Est-ce un mauvais exemple, alors, du roman "réel"? Certainement. Mais une rapide étude nous apprendra peut-être ce que serait un bon roman écrit à partir du même événement.

L'auteur a donné à un de ses personnages, Gilbert, le rôle du terroriste. Il le rattache ensuite à l'héroïne, Anne-Marie, en nous signifiant qu'ils se sont aimés, mais que sa politisation à lui, ne peut pas la satisfaire, elle. Bon. Ce conflit est légitime, il permettra à Gilbert d'exposer le point de vue du politisé, et préparera sa participation du dernier moment (...et du dernier chapitre) à l'enlèvement de Pierre Laporte. L'auteur, de toute évidence, partage les opinions d'Anne-Marie, et non celles de Gilbert. Il insère même un troisième personnage, fuyant et flou au possible, Bernard, non-politisé également. Bernard remplacera Gilbert dans le coeur d'Anne-Marie, puis semblera perdre sa faveur, encore que rien de tout ceci ne soit ni clair ni convaincant.

Or, il fallait justement être convaincant. La politisation de Gilbert, par exemple, constitue le seul background proprement romanesque aux événements factuels d'octobre. Ce ne sont pas ces vagues descriptions de l'idéal politique (pp. 18 et 37), ni les diatribes puériles (pp. 38 et 58) qui vont nous convaincre des mobiles d'un terroriste. Par contre, les conversations de Bernard et d'Anne-Marie sur la futilité de la politisation ont un ton plausible. Ce qui me porte à croire, une fois de plus, que les vues de l'auteur s'expriment par la bouche de l'héroïne. Mais alors, il pouvait écrire sur ce thème de la non politisation, et passer carrément à côté de la crise!

Ajoutons à cette ambiguïté fondamentale, des fautes graves: les felquistes de la Hutte Suisse parlent comme des membres d'un comité de lecture; à deux reprises ils "s'agglutinent" autour de la table; des affiches "captivent désagréablement" Anne-Marie, puis un bonhomme la "lorgne avec lubricité". Deux scénarios invraisemblables: bataille entre McGilliens et felquistes, puis une partouze subite. Un seul passage réussi, soit le monologue "mixé" de Bernard, à la page 74. Des exergues de Ginsberg, Beckett, et al, trop fréquents et mal venus. Des titres à chaque chapitre, soufflés. Et surtout, la longueur! Pour faire passer chacune de ses scènes et des personnages, M. Decotret aurait dû écrire trois fois plus de prose, étoffer sa mince plaquette. Rien ne convainc, parce que tout arrive si vite.

Un bon roman sur le même sujet, je crois, aurait donné plus de place aux participants felquistes, policiers, politiques, journalistiques.

En 200 feuilles de texte, au lieu de 75, il y aurait eu moyen d'intégrer les éléments d'une intrigue Anne-Marie-Gilbert-Bernard. Mais il fallait respecter, à mon avis, la proportion entre les éléments factuels, ou bien ne pas les utiliser du tout. Rendre à César...

Cependant lorsqu'on imagine ce prototype du roman-réalité, on découvre finalement que la télé ou le cinéma ferait probablement mieux, grâce à la caméra, au son, au rythme, à certaines techniques de montage. Et qu'à cause de cela, le "non-fiction novel" à son meilleur sera toujours le parent pauvre de l'audio-visuel. La littérature est ailleurs.

LIVRES
rares, épuisés ou d'occasion.
Catalogues adressés sur demande.
JEAN GAGNON
28, rue des Jardins B.P. 653 H.V.
QUÉBEC, 4 Tél.: 418/523-6760
Depuis 18 ans au service des lecteurs.

LA BOUQUINERIE
1629 ST-DENIS 842-1507
LIVRES USAGÉS
ACHAT-VENTE
POSTERS
DACTYLOS
ARTISANAT
OUVERT À PARTIR DE MIDI

LA LIBRAIRIE QUÉBECOISE
1567A, St-Denis 842-3604
ACHAT
LIVRES USAGÉS
VENTE
Litt. française et canadienne
40 A 60%
DE RÉDUCTION SUR LA MAJORITÉ

POUR UN CHOIX UNIQUE EN
• BIBLIOPHILIE
• ÉDITIONS NUMÉROTÉES
• RELIURE D'ART
LISTE SUR DEMANDE
Filliol
tous les beaux livres
2818, AVENUE WILLOWDALE, MONTRÉAL 250 • TÉL. 737-6075

"Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal"
1971-72

- RÈGLEMENTS -

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.); (1971)
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 16 heures, le 11 janvier 1972, date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée.

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
Édifice Jacques-Viger
700 est, rue Craig, suite 112, Montréal 127, (Québec).
Tél. 866-4114 et 872-2074

UNE NOUVELLE REVUE

Le Courrier pédagogique québécois

REVUE TRIMESTRIELLE CONSACRÉE À L'HISTOIRE, AUX SCIENCES HUMAINES ET AUX QUESTIONS PSYCHO PÉDAGOGIQUES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE ANDRÉ LEFEBVRE, DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR AGRÉGÉ, FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

Michel ALLARD :	Le rôle de l'enseignant
Bernard LEFEBVRE :	L'école active et les programmes d'études au Québec
Solange CIMON et Agnès RENAUD :	Le milieu humain à l'élémentaire
Un groupe d'enseignants de Val d'Or :	Ma maison: plan d'une leçon à l'élémentaire
Denise MONETTE-LEDUC :	Le problème des élèves de voie allégée au secondaire
Jacques QUINTAL :	L'initiation à l'histoire en Secondaire I-II préparation et première leçon
André LEFEBVRE :	Mes élèves, l'histoire et moi
Marc-Aimé GUERIN.	Les matathèmes didactiques du professeur André Lefebvre

COUPON D'ABONNEMENT
Je désire m'abonner pour ... ans (s) au Courrier pédagogique québécois
Nom .....
Adresse .....
Ci-inclus $5.00 par ☐ chèque ou ☐ mandat
Guérin, éditeur limitée,
4440 Saint-Denis,
Montréal 131, Qué. 843-6241

arts lettres

Publication prochaine (HMH)

"L'homme inchangé" de la société contemporaine

par PLACIDE GABOURY

Avant-propos

Tout homme a sa vision du monde. Et comme tous ceux qui sont d'une maille avec l'univers des choses, ma perception est le fruit d'un biais initial. Il n'y a pas de raison pour que je voie le monde de telle façon, ma vision est la prémisse d'où je pars pour tirer d'inévitables ou hésitantes conclusions. Je défends, comme chacun, mon préjugé. Je crois même, comme je tâcherai de le montrer au cours de cet essai, que tout homme est malgré lui fidèle à son point de départ, à cette première et vive saisie du réel qui ouvre la grande aventure de la vie.

Dès la naissance, chacun de nous se lie au monde, et cette liaison est à la base de toute relation, de toute amitié, de toute entreprise. Ainsi, chacun ne peut qu'être fidèle à sa vision du départ, et ne fait que la défendre, la rationaliser, l'ériger en système. Je ne cacherai donc pas que ma vision est partiale et partielle, qu'elle est fondée sur cette expérience pré-rationnelle qui se fixe dans les brèves années d'après la naissance: elle est une foi. Ce n'est pas notre raison qui nous ouvre le paysage, mais plutôt celui-ci qui nous ouvre notre raison et lui présente un materiau déjà constitué. Et lorsqu'apparaît celle-là, elle ne peut que confirmer les "faits" que voici. Elle dit à sa façon analytique, systématique, ce que le corps et la psyché avaient proclamé dès le premier baiser avec le monde: "Comme cela est bon!"

Cette vision du monde n'est donc pas scientifique, mais sapientielle. Et comme toute vision du monde est regard sur l'homme, ce livre est point de vue sur le monde de l'homme. Aussi deux images de l'homme reparaîtront-elles souvent au cours de cet essai: celle de l'aquarium, celle de la banquise.

L'homme est en aquarium. Cela veut dire principalement deux choses. Premièrement, qu'on ne peut en sortir pour s'imaginer ce que serait voir l'aquarium de l'extérieur, et que l'on ne peut vivre en dehors de cet enclos. Deuxièmement, que ce serait illusion de s'imaginer comprendre ce qui se passe chez un autre parce qu'on verrait clairement le poisson à travers la transparence de l'eau. Le sens de l'homme ne peut être saisi de l'extérieur, mais de l'intérieur et au dedans de ses limites. C'est par implication plutôt que par explication, que l'homme est connu.

L'homme est aussi une banquise: la part submergée est la plus importante, et elle fonde autant qu'elle soutient, la partie qui émerge: le domaine des apparences. Les comportements ne sont que des indicateurs, ils n'atteignent jamais l'expérience et celle-ci n'est jamais totalement exprimable, c'est-à-dire, transposable.

* * *

Ce livre s'articule en deux temps. Dans le premier temps, on voit comment l'homme est inchangé, comment cet être programmé et enfermé dans des limites qui le fondent, demeure inchangé. C'est aussi le moment de crever allegrement les mythes de la "métamorphose explosive de l'homme". Le second temps, qui constitue la majeure partie du texte, examine de quelle façon l'individu est engagé à changer s'il veut survivre.

L'homme inchangé

"Nous vivons dans un age pourri. Les jeunes ne respectent plus leurs parents. Ils sont effrontés et impatients. Ils passent leur temps aux tavernes et n'ont aucune maîtrise d'eux-mêmes". (Inscription sur une tombe égyptienne d'il y a 6000 ans, citée par Buckminster Fuller, I Seem To Be A Verb.)

Il semblerait que l'homme soit désormais entré dans une nouvelle phase, qu'il ait acquis une nouvelle conscience, des forces telles qu'il ne soit plus un être accidentellement changé, mais en profondeur, depuis la base jusqu'au faîte. Un nouvel homme, ce produit de la technologie, du psychédélisme, des hallucinogènes, de l'ère spatiale, de la maîtrise parfaite sur la matière-énergie? Et s'il n'est pas encore transmué, l'homme d'aujourd'hui serait-il en voie de le devenir? Teilhard de Chardin, Buckminster Fuller, Marshall McLuhan, Herbert Marcuse, et les autres utopistes tels que Richard Landers, B.F. Skinner, Arthur C. Clarke, Herman Kahn, Sam Keen, Norman O. Brown, Timothy Leary, Bertrand de Jouvenel, auraient-ils raison contre les annonciateurs du désastre, George Orwell, H.G. Wells, Jacques Ellul, John Wilkinson, Norman Mailer?

Parce que l'homme vit plus longtemps connaît mieux les secrets de la génétique, de l'espace, du temps, qu'il peut fabriquer des super-computers, inventer des matériaux sur mesure, parce qu'il connaît les mécanismes du corporel, du psychique, ainsi que leurs secrets entretiens, qu'il peut guérir la plupart des malaises, explorer son univers intérieur avec une lucidité jamais encore atteinte, parce que l'homme a acquis un sens nouveau de son unité foncière, des valeurs sensorielles et mystiques, et enfin, une conscience aiguë des liens tissant ensemble toutes choses, de la valeur de la personne, de la nécessité pressante d'une amitié liant l'homme, les bêtes et la terre – pour toutes ces raisons, l'homme serait-il changé?

Les propagandistes du psychédélisme – Timothy Leary, Norman O. Brown, Paul Goodman, Ralph Gleason, Alan Ginsberg, les disparus Jimmy Hendrix et Janis Joplin – tous les défenseurs de l'ivresse par hallucinogènes, de la nouvelle chimie, de la mutation par la drogue, ont soutenu que l'homme peut se changer par ces moyens miraculeux, que sa transformation n'est plus simplement superficielle. Certains parmi eux, en particulier Alan Watts et Timothy Leary, voient le dépassement de l'homme (de ses contraires raison-instinct, bien-mal, vie-mort, amour-haine) dans le retour au mysticisme, notamment celui de la tradition bouddhique. D'autres, tels Sam Keen, Norman O. Brown plongent dans l'exploration du corps du sensoriel: ils y trouveraient, au moyen des expériences de groupes ("T-Groups"), des attouchements gradués, des "confessions" non-verbales, des incursions dans la danse, de la spontanéité gestuelle, de la libération d'aspirations enfouies, de cris et d'actes étouffés, ils déclencheraient ainsi la naissance d'un nouvel homme, que Herman Kahn appelle sensoriel ("sensate"). Pour les plus convaincus, la drogue est un sacrement qui transforme l'être en l'unissant à l'univers, en dissolvant toutes les hostilités, en faisant de l'individu un "champ" de sympathié universelle.

Les jeunes de ce temps se sentent à la fois impuissants contre l'ordre établi et héritiers d'un monde dont ils ne veulent pas. Ils sentent que tout va dans un sens contraire à leurs aspirations, que leur destin est sans rémission: on leur a préparé, croient-ils, un univers de haine, pollué, injuste, alors qu'ils veulent un monde de paix, de loisir heureux, de célébration, de créativité, de mystique, de soul, une société sans préjugés et libre de nécessités matérielles. Ce qui les navre le plus, c'est que les hommes ont en main les moyens de faire arriver ce royaume désirable, mais eux, les jeunes, à la fois impatients et empêchés, voient leur sang s'emplir de poissons ou se répandre vainement dans des guerres inutiles. Ils se découvrent sans armes, sans force, sans argument, contre le monolithe moderne.

Mais elle oublie par contre certaines réalités, cette jeunesse avide et festive. Elle oublie la nécessité de vivre à l'intérieur de limites reçues, dont tout homme hérite en entrant en ce monde. Elle oublie que pour personne, le monde n'est offert sur un plateau d'argent et n'est dans un état idéal à la naissance. Elle rejette la nécessité de l'institution – non pas de telle ou telle, mais de l'institution comme phénomène social, comme habitude collective inévitable. La nécessité de lutter à l'intérieur des institutions, de les critiquer sans arrêt, empêchant qu'aucune d'elles ne devienne un absolu.

Cette jeunesse ne voit pas la nécessité de respecter chez l'homme l'existence simultanée d'antipodes: la liberté et la loi, la spontanéité et la discipline, l'individualité et la société, la raison et l'instinct, la tendresse et la rigueur, l'unité et la variété. Finalement elle oublie que la jeune génération, pas plus que ses ascendances, n'est sans défaut. Elle n'a pas ceux de ses aînés, mais elle en a d'autres. Le jour où elle pourra se passer de toute drogue peut-être faudra-t-il la reconnaître comme une mutation nouvelle, mais jusque là, elle se montre aussi empoisonnée que toute autre. L'homme est pollueur justement parce qu'il est pollué, et la jeunesse n'y échappe pas. Mais elle rejette allégrement tout le blâme sur "les autres": les aînés d'au-dessus de trente ans, l'"Establishment", les institutions, le complexe militaire-industriel, le gouvernement, l'école, la moralité, l'argent. Pourquoi ne pas accuser l'homme tout simplement – puisque c'est lui qui produit et reproduit ces défauts, qui prolonge la chaîne inextricable des causes et des effets? L'homme, c'est-à-dire, chacun des membres de la race humaine, les jeunes au même titre que les adultes.

Le hippie, comme en général la jeunesse d'aujourd'hui et le groupe d'adultes qui en épousent les attitudes, ne semblent pas accepter l'homme tel qu'il se présente. Ils voudraient à la fois la libération et le moyen magique d'y parvenir, c'est-à-dire, un nirvenand parfait et instantané. Leur art-happening est avant tout spontanéité, dégorgement, laisser-jaillir inspiré par l'éclairage de l'instant. On refuse tout contrôle, toute structure, toute méthode. On ne semble pas reconnaître les limites de l'homme. On oublie qu'il y a, en plus de la fusion chaleureuse, une opposition réelle entre les êtres et à l'intérieur de ceux-ci, qu'il y a dans chaque homme à la fois du social et de l'individuel, et une exigence d'ordre aussi impérative que le penchant à la fantaisie.

Nous l'avons vu, même dans sa façon de connaître, le hippie néglige un côté du réel: connaître, c'est pour lui savourer de l'intérieur, être englobé dans l'univers, se perdre, s'abandonner à une mer de bien-être. Mais ne sait-il pas que c'est aussi éprouver la résistance des choses, leur privilège d'exister indépendamment de l'idée que l'on pourrait s'en faire: que c'est aussi pour l'homme éprouver la résistance de ses propres limites? Connaître, c'est parfois tout simplement reconnaître ses frontières. Les matières sont murs autant que miroirs, résistance autant que désistement: même le verre est un écran, même l'eau se creuse pour faire un nid à mon corps. Les hippies oublier ces faits lorsqu'ils ignorent que les maladies vénériennes et les effets encore flottants du LSD sur les chromosomes sont des réalités que la plus belle "expérience" d'amour, le plus somptueux "voyage", ne sauraient annihiler.

La vision uniquement "franciscaine" de la réalité serait une impasse. Car même à l'intérieur d'un groupe choisi, les charmes se brisent. On ne peut suspendre longtemps les problèmes économiques ou les lois de la thermodynamique. Exclure le monde hostile, lui fermer la porte, pour remplir la chambre d'encens et d'extase, de musique et d'insouciance, est-ce possible au-delà de quelques heures? A moins de s'isoler à la campagne – où l'on trouvera aussi bouses de vaches et piqûres de guêpes. On peut rêver de créer un retrait idéal, loin de la profanité des "gens corrects", pour recouvrer un monde en quelque sorte sacré. (Le monde psychédélique serait-il devenu locus sacré remplaçant le temple de naguere?) Certes, des amoureux peuvent, pour un temps, ignorer tout le reste de l'univers; mais tôt ou tard – très tôt habituellement – quelqu'un doit s'aventurer dans le crachin pour faire les courses; les virus pénètrent la boîte de Pandore est rouverte.

La vie telle que la rêvent les hippies et leurs semblables – et qui ne l'a rêvée, comme échappatoire, comme frasque de week-end? –, cette vie serait convaincante s'il n'y avait le mal et ses séquelles. Si les hommes n'étaient pas des êtres ambigus, portant misères autant que merveilles. (Même chez les hippies, il y a les trafiquants de drogues et les meurtriers). Si tous étaient de "bons sauvages", il n'y aurait pas eu de problème et nous n'aurions pas inventé la société d'aujourd'hui avec tout ce qu'elle charrie d'immondices et de désastres.

En fait, la philosophie hippie n'accepte pas toute la réalité. Elle croit échapper à la faiblesse humaine par miracle ou alchimie. Aussi ne peut-elle offrir, pas plus que le bouddhisme Zen ou les religions orientales – qu'on se rappelle ce qu'en disait Arthur Koestler dans "Le Lotus et le Robot" –, une solution à la vie moderne dans son entier, puisqu'elle en nie la part compétitive, scientifique, institutionnelle. Les hippies semblent, en effet, vivre un seul visage de la vie, sa doublure de satin. Mais il n'est pas possible de rejeter le passé ni la société. "Les institutions, dit John P. Sisk, sont la face communale et sociale de l'homme; et elles ne sont l'Autre, l'Ennemi, que dans la mesure seulement où nous sommes aliénés vis-à-vis une part de nous-mêmes". A son tour le sociologue Nathan Glazer remarque que "rien ne peut remplacer les institutions, même si elles deviennent bureaucratiques et corrompues". En effet, si l'homme est de dimension sociale aussi bien que personnelle, il renoncerait à une part inaliénable de lui-même en refusant la société. Il retomberait dans un "pour soi" absolu, un solipsisme sans issue.

Or les hippies eux-mêmes constituent un sous-groupe – Desmond Morris l'appellerait une pseudo-tribu – qui s'est enclos dans un univers d'institutions. Le hippie est maintenant une institution: habillements, jargons, accessoires, coiffures sont commercialisés, les groupes de musique rock s'entr'imitent, chacun se conformant aux normes établies par cette "contre-culture". Au dire de David Reisman, les jeunes ne se tournent plus vers leurs aînés: ils sont captifs de leurs pairs. Ce qui leur a manqué, c'est de s'apercevoir qu'ils devenaient un corps d'institutions rivales de l'"Establishment" qu'ils abhorraient, c'est de s'être critiqués tout au long de l'aventure commencée en 1965. Il leur a manqué de reconnaître les leçons de Piaget, Fromm, Peter Berger et d'autres qui disaient que l'homme ne pouvait séparer l'héréditaire de l'appris. L'homme, c'est un passé qui se tient debout au présent. Et il est aussi impossible de séparer l'homme de son passé, que de retrancher sa raison de son instinct – et s'attendre à retrouver un homme.

Selon le sociologue George Herbert Mead, la découverte de soi-même coïncide chez l'enfant avec la découverte de la société "soi" et "société" sont deux faces d'une même médaille. En effet l'enfant découvre qui il est à mesure qu'il apprend ce qu'est la société. Selon Peter Berger, l'homme redeviendrait enfant dans la mesure où il refuserait la société comme réalite diverse et competitive, et rechercherait la protection maternelle de son monde d'enfant, global et inévitable; dans la mesure où il refuserait le pluralisme des visions qui s'accroît avec la relativisation des connaissances. Affronter la société, c'est s'affronter soi-même en tant que relié au monde; et refuser cette societé, c'est retuser une part de ce qu'on est ou pourrait être.

Le hippie, de quelque âge qu'il soit, est un adolescent figé dans sa croissance. Il est resté pris dans la phase analytique, celle du rejet global, du refus de croire aux mensonges, de la désillusion (la phase que nous appelerons plus loin la noncrédulité). Le hippie est d'emblée rousseauiste. Ce n'est pas étonnant qu'il ait été captivé par la philosophie d'un Herbert Marcuse. Il y avait d'ailleurs de l'adolescent dans Rousseau lui-même, comme nous le verrons.

Herbert Marcuse

Ce philosophe d'origine européenne fut l'éminence grise des hippies, yippies et activistes de divers poil. Il rejeta la société actuelle comme répressive de l'Eros, et vit le salut de l'homme dans la libération de cet Eros. (C'est aussi ce que recommande le psychologue Rollo May, mais sans séparer l'amour de la discipline et sans opposer l'homme à la société). Son désir de libérer l'homme de tous les complexes tissés par la machinerie moderne, uni à son espoir qu'un mouvement révolutionnaire renverse les absolutismes staliniens ou capitalistes, ont donné au professeur freudien-marxiste une large audience auprès de tous les insatisfaits et idéalistes. Son "humanisme marxiste" semble marier l'appel à la spontanéité et le désir de la contestation: "La spontanéité, avertit-il, ne suffit pas. Il faut aussi une organisation".

Le désir profond de Marcuse est de changer l'homme. Non seulement les institutions, mais aussi et davantage les hommes, dans leurs attitudes de fond, leurs instincts, buts et valeurs. Changer les aspirations des hommes conditionnés en libérations de non-conditionnés. Il veut changer les besoins agressifs de l'individu: ceux qui l'assujettissent à l'appareil capitaliste (et marxiste) de la production, en changeant du tout au tout les valeurs en cours et l'usage qu'on fait de la technologie. Il faut faire la révolution pour diminuer les salaires, supprimer le luxe, réduire la consommation. Et le progrès dans la démocratie n'est possible qu'à travers les mouvements militants et progressivement radicaux.

La position de Marcuse est passionnée, gonflée de rhétique, contradictoire. Il veut libérer l'Eros, pour arriver à la civilisation du loisir, mais il propose d'y arriver par la violence, la révolution, le rejet de toute institution présente. Il faut un pouvoir pour libérer les hommes des pouvoirs établis, mais ce pouvoir, que sera-t-il, à qui appartiendra-t-il, et comment ne sera-t-il pas à son tour tyrannique – d'autant plus qu'il doit être réserve à une élite? Dans son Essai sur la libération, le théoricien critique la bureaucratie, les institutions de la société technologique, comme autant de mesures répressives, oppressives, brutales, assujettissantes, déshumanisantes. C'est le système sociétal qui seul semble avoir ces défauts. Marcuse n'applique jamais sa (méthode) critique à l'homme lui-même. Si on donnait à l'homme le bon système social, il serait changé, c'est-à-dire, enfin créateur, totalement sensibilisé à l'univers, parfaitement gratuit et généreux. Il n'est pas question de l'égoïsme, de la cupidité, de la cruauté ou de la paresse qui couvent dans l'homme lui-même, sans parler de ses limites psychologiques et existentielles.

Ces idées de tolérance et de répression se fusionnent dans l'expression contradictoire: "tolérance répressive". En effet, la répression ne peu être tolérante ni la tolérance répressive; mais celle-ci serait infiniment moins mauvaise que l'intolérance répressive. Or cela montre justement où se trouve la plaie: Marcuse n'accepte pas que l'homme soit toujours conditionné, toujours inclus et enclos dans une société, toujours pris dans un réseau de forces contraires, au milieu desquelles il lui incombre de se tenir relativement libre et créateur. Marcuse est un disciple de Rousseau. Son maître attribuait à la société la corruption de l'individu, mais Marcuse va un cran plus loin: c'est la société organisée de telle façon, tel système de vie sociale, par exemple, le capitalisme, qui corrompt l'homme. Mais l'homme comme tel est pur, noble, beau, gratuit, aimant.

En la dépouillant de toute sa frange de rhétorique, peut-être accepterait-on la thèse de Marcuse. Mais justement, elle est inséparable de sa charge verbale; son message est son langage même. Marcuse peut ainsi noircir à loisir la société actuelle et les systèmes en vigueur, il peut condamner à souhait le terrorisme que ceux-ci perpétuent.

COLLECTION MONDIALE DES PLUS GRANDS CHEFS-D'OEUVRE

Le Livre d'Art renferme 886 planches lithographiées en **SIX COULEURS** par des maîtres imprimeurs de Milan, en Italie. Il contient, en outre, environ 4,000 gravures, croquis et illustrations de sculptures en monochromie. Tous ces chefs-d'oeuvre ont été sélectionnés dans plus de 500 musées, galeries d'art, églises historiques et collections privées. Aux illustrations, s'ajoutent 650 biographies et de nombreux articles par les spécialistes de chaque école artistique. C'est la somme de 16 siècles d'art réunis dans dix volumes magnifiquement reliés. Pour tous ceux qui apprécient l'art ou veulent s'y initier, c'est une collection très précieuse à posséder.

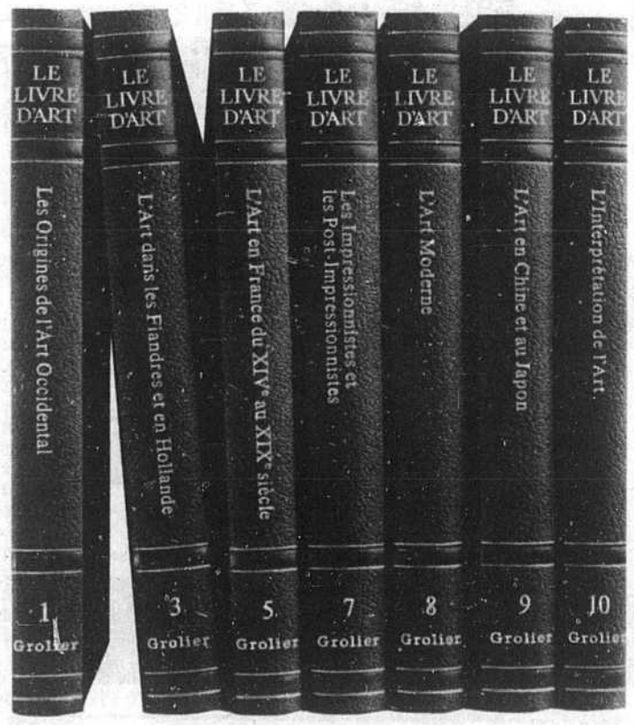

EN 10 VOLUMES

1. Les origines de l'art occidental
2. L'art en Italie jusqu'au début du XIXe siècle
3. L'art dans les Flandres et en Hollande
4. L'art en Allemagne et en Espagne jusqu'au XXe siècle
5. L'art en France du XIVe au XIXe siècle
6. L'art en Grande-Bretagne et en Amérique du Nord jusqu'au XXe siècle
7. Les impressionnistes et les post-impressionnistes
8. L'art moderne
9. L'art en Chine et au Japon
10. L'interprétation de l'art

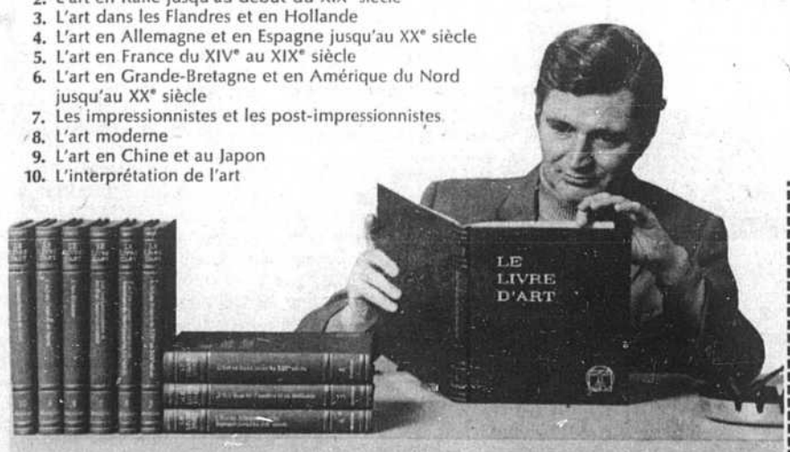

Une autre collection originale de Grolier
LA BANQUE DU SAVOIR

DÉCOUPEZ ET POSTEZ

GROLIER LIMITÉE
2405, Chemin Duncan
Montréal 306, Qué.

J'aimerais recevoir plus d'information sur la nouvelle série de 10 volumes "Le Livre d'Art". Veuillez aussi me renseigner sur le prix spécial de lancement.

LD-11-71

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Prov.____

Grolier Limitée,
2405, Chemin Duncan,
Montréal 306, Qué. Tél. 735-2521

ÉDITIONS du BORÉAL EXPRESS

Un ouvrage historique de Jean Provencher, préfacé par Fernand Dumont

QUÉBEC SOUS LA LOI DES MESURES DE GUERRE

1918

Le récit complet des émeutes de la Semaine Sainte, à Québec, en 1918 : les longues nuits de manifestations; la mort de quatre Québecois, tués par l'armée fédérale; le rôle du gouvernement fédéral et de son armée.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES $2.75

PROJECTION PUBLIQUE
en l'Auditorium de l'Office national du film
3155 Cote de Liesse
Montreal
ce lundi 29 novembre a 20h. 30
courts metrages en francais - anglais et espagnol
Entree libre Stationnement gratuit
Renseignements et programmes 283-4753

ÉGLISE DE ST. ANDREW & ST. PAUL
(coin Sherbrooke et Redpath)
DIMANCHE, 28 NOVEMBRE
7:30 P.M.
MISSA SANCTI NICOLAI - F.J. Haydn
(Dirigé par le Choeur et l'Orchestre de Erskine and American Church)

Wayne Riddell,	Chef d'orchestre
Betty Doroschuk,	Soprano
Christina Jones,	Alto
Albert Huibers,	Tenor
Leslie Hughes,	Bariton

Entrée libre — *Bienvenue*

Tudor Singers
Directeur : Wayne Riddell
L'ORATORIO DE NOËL DE BACH
le dimanche 12 décembre 1971 à 20.15 h.
Eglise St.Andrew & St. Paul coin Sherbrooke & Redpath

Solistes :	ALBERT HUIBERS	Evangeliste
	HEATHER THOMSON	soprano
	ANN GOLDEN	alto
	DAVID GORDON	tenor
	CLAUDE CORBEIL	basse

Billets: $4.00 $3.50 - Etudiants $2.00
Archambault - International Music Store
A la porte

SMCQ
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
présente
en collaboration avec l'Institut Goethe de Montréal
STIMMUNG pour 6 vocalistes
de **KARLHEINZ STOCKHAUSEN**
par "LE COLLEGIUM VOCALE" de Cologne avec la participation du compositeur
Un seul concert
Lundi 6 décembre, à 20 hrs 30
Billets $4.00 en vente: Place des Arts,
Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray, 5219 Côte des Neiges.
Il reste quelques abonnements à $10.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

---

chère janet rosenberg cher monsieur kooning
de stanley eveling,
adaptation de kate eveling et michel faure
mise en scène paul buissonneau
avec louise latraverse et georges groulx
théâtre de quat'sous
100 est rue des pins
à partir du 11 novembre
845-7277

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, *directeur artistique*
CONCERT DES LAURÉATS
Ce concert est organisé en vue de présenter le ou les gagnants du Concours OSM 1971
Ce concert vous permettra de découvrir de jeunes musiciens qui seront les vedettes de demain
Au pupitre
VICTOR FELDBRILL
Programme
BEETHOVEN : Egmont (ouverture)
KODALY: Hary Janos (suite)
et une ou deux œuvres concertantes mettant en vedette le ou les gagnants du Concours OSM
LE DIMANCHE, 28 NOVEMBRE, 20 HEURES
$1.00 — $2.00 — $3.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LES PETITS ENFANTS LALIBERTÉ
présentent **RODÉO et JULIETTE**
de : Jean-Claude Germain
avec : Nicole Leblanc - Claude Maher - Maurice Gibeau - Gilbert Lepage - Jean-Pierre Piché - Lawrence Lepage guitariste
au : **THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI**
1297 Papineau - Métro Papineau
Réservations : **523-1211**
du : **9 novembre au 12 décembre**
Prix : Étudiants semaine **$1.29**
samedi **$1.99**
autres **$2.50**

NOCTURNALES
Musique de onze heures à minuit
Faculté de musique de l'U. de M.
STIBILJ - RODRIGUE - COULOMBE SAINT-MARCOUX BOUCOURECHLIEV
interprétés par
Jean Laurendeau, Robert Leroux, Pierre Béluse, Jean Béluse, Bruce Mather, Guy Lachapelle, John Hawkins, Margot Morris.
Vendredi 3 décembre 1971
2332, boul. Édouard-Montpetit
Grand Salon du Centre Social
entré - libre

POUR TOUS
Parole gagnant du Prix Nobel de Littérature 1970
ALEXANDRE SOLJENYTSINE

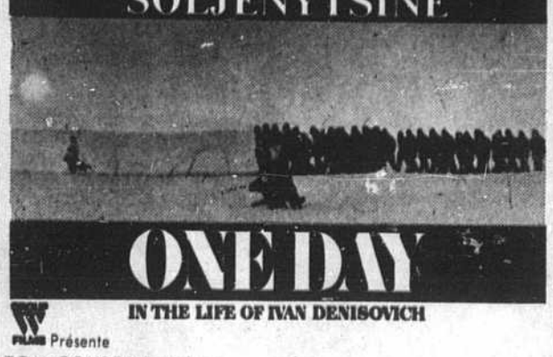

ONE DAY
IN THE LIFE OF IVAN DENISOVICH
Présente
TOM COURTENAY dans
Alexandre Soljenytsine
"ONE DAY IN THE LIFE OF IVAN DENISOVICH" avec ALFRED BURKE
PRIX D'ÉTUDIANTS : Mat. $1.00 Soir $1.50
REPRÉSENTATIONS : 12.55, 2.55, 4.55, 7.05, 9.15 P.M. DERNIER PROGRAM.
Cinema PLACE VILLE-MARIE. 866-2644
ME COMPLET 9.05 P.M. SAM. DERNIER SPECTACLE À 11.20 P.M.

LES ARCHANGES
de Dario Fo
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Wendell Dennis
Musique: Fiorenzo Carpi
avec: Jean Besré, Jacques Brouillet, Angèle Coutu, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Benoit Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.
tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Relâche dimanche et lundi. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
Seulement 20 représentations
Réservations: 288-6139
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

Place Bonaventure - du 4 au 19 décembre
exposvente - entrée libre - de midi à 22 heures

Présente
UN FESTIVAL INTERNATIONAL
De TCHÉCOSLOVAQUIE LE THÉÂTRE NOIR DE PRAGUE
Théâtre de pantomime qui utilise musique et effets sonores. Peut être vu, admiré et compris par tous les peuples du monde.
Salle Maisonneuve
Ce soir 8.30h. p.m.
Dim. 28 nov. 2.30h. p.m.
De POLOGNE Witold MALCUZYNSKI - Programme: Chopin, Liszt, Bach, Brahms.
Mardi 30 nov. 8h.30 p.m.
Billets :$2.50, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00
Du CAMBODGE BALLET CLASSIQUE KHMER
L'Orient dans toute sa splendeur
Salle Wilfrid Pelletier, dimanche 5. déc., 8.30 p.m.
Billets : $3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50
En vente : Guichets Place des Arts: CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets) sous-sol); également agences : Archambault, 500, est Ste-Catherine; Sauve Freres, 6554, St-Hubert & Galeries d'Anjou: Caisse Populaire, 4200, Adam & 2620, bd Rosemont; Ecole Conduite Metro, Station Métro, Longueuil; Bij. Legault 1087 Notre-Dame, Lachine; Bonder 1188, ouest Bernard; Bij. Charlebois 2115, est Jean-Talon: Galiper Musique 1480, est Fleury; Lib. Adonick 10827, bd Pie IX; Phar. Nuckle, Centre d'Achat Laval, 11600 bd LeCorbusier & Île Perrot; Salon Marie Line, 590, Ingrid, Fabreville; Aub. Coupon, 176, St-Eustache, St-Eustache.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE: **932-2171**
PLACE DES ARTS

---

loyola live
Chef d'orchestre
Elizabeth Haughey
ORCHESTRE LOYOLA
Lundi, 6 décembre, 8:15 P.M.
Chapelle du Collège Loyola, 7141 ouest, rue Sherbrooke
Entrée gratuite
PROGRAMME

HUMPERDINCK:	Prélude à Hansel et Gretel
SMETANA:	The Moldau
MOZART:	Piano Concerto no. 23 en La, K. 488
MENDELSSOHN:	Symphonie no. 4 en La, Op. 90, "Italien"

DERNIER SOIR pour voir
en français et en couleurs
TOUS
maurice béjart bhakti
le ballet du XXe siècle
dès DEMAIN !
3:30, 5:30, 7:30, 9:30
tous les soirs 7:30, 9:30
Avant la tragédie ...
la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie de son époux ROMAN POLANSKI
Vos incisives me chatouillent... la gorge!
14 ANS

'LE BAL DES VAMPIRES'
En Français en scope et couleurs
à la **Comédie Canadienne**
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

---

theatre du rideau vert
4664, rue ST-DENIS (MÉTRO LAURIER) Rés. 844-1793
Une féerie qui restera gravée à jamais dans la mémoire de vos enfants!
Un spectacle éblouissant pour toute la famille!

Adaptation théâtrale et mise en scène : **Yvette Brind'Amour**
d'après le conte de Lewis Caroll
Dans le rôle titre **Louise Turcot** entourée d'une pléiade de comédiens.
Scénographie : Claude Girard
Costumes : François Barveau
Musique : Claude Savard
Chorégraphie : Daniel Seillier
alice au pays des merveilles
Les 18, 19, 26, 28, 29, 30 déc.
et les 1er, 2, 4, 5, 6 janv.
En matinée à 14h. 30 - soiré - 2 janv. à 19h.
Prix des billets : $2.25 - $2.75 - $3.00 - $3.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

---

14 ANS

Elliott Gould
Un film de Ingmar Bergman
"The Touch"
2e sem.
YORK 937-8978
1487 STE-CATHERINE O.
HORAIRE 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 P.M. DERNIERE REPRESENTATION 9.00 P.M.

ÉTUDIANTS NTC ÉTUDIANTS NTC
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
BILLETS DISPONIBLES POUR DEMAIN (19h. 30)
LE CRI DE L'ENGOULEVENT
de GUY DUFRESNE
JEAN-PIERRE MASSON — LOUISE LAPARÉ
PASCAL ROLLIN — MONIQUE JOLY
JACQUELINE PLOUFFE — RAYMOND BELISLE
mise en scène
GILLES PELLETIER
décors CLAUDE FORTIN — *costumes* RENÉE NOISEUX-GURIK
DU 12 OCTOBRE AU 1er DECEMBRE
1200 rue Bleury *Renseignements:* 866-1964
NTC ÉTUDIANTS NTC ÉTUDIANTS

"Fiddler on the Roof"
On The Screen
BILLETS RÉSERVÉS EN VENTE TOUS LES JOURS de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES
Mercredi - Samedi 2.00 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi - Samedi 5.30 P.M. $4.00
SOIRÉES
Lundi a Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES JOURS FÉRIÉS
2.00 P.M. tous les jours du 27 dec. au 30 dec. $4.00
VEILLES DE NOËL ET DU PREMIER DE L'AN
5.30 P.M. 9.00 P.M. - $4.00
JOUR DE NOËL & PREMIER DE L'AN
2.00 P.M. 5.30 P.M. 9.00 P.M. $4.00
UNITED ARTISTS
COMMANDES POSTALES - SERVICE PROMPT
PREMIÈRE MONTRÉALAISE LE 14 DÉC.
PLACE DU CANADA VIA CHATEAU CHAMPLAIN
861-1431 1010 LAGAUCHETIERE OUEST

Marlene JOBERT — Jean-Paul BELMONDO
POUR TOUS
8e Sem.
LES MARIÉS DE L'An Deux
musique de MICHEL LEGRAND
HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.
CINÉMA DE PARIS 861-2996 — FLEUR DE LYS 288-3303

"Un chef-d'oeuvre" - le Figaro
18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
11e Sem.
Version Française
EN COULEUR
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

LE MARIAGE COLLECTIF
COULEUR
18 ANS Adultes
5e sem.
aussi
SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE
CANADIEN 523-5180 — PLAZA 274-6155

arts spectacles

Les lauréats du Concours OSM '71

Au terme de trois jours d'audition au cours desquels les membres du jury ont entendu près de quarante jeunes musiciens, les lauréats du Concours OSM ont été choisis hier, en fin d'après-midi.

– Malcolm Lowe, un violoniste de Régina (18 ans), s'est mérité le premier prix de $1,000 (bourse Hector-Aline Perrier);

– Dennis Brott, un violoncelliste montréalais (21 ans), a reçu un deuxième prix de $500, offert par les Amis de l'Art;

– Les pianistes montréalais Mimi Poirier (19 ans) et Robert Bercovitch (23 ans) se sont mérité un troisième prix ex-aequo ($400), offert par le Comité féminin de l'OSM.

Les six autres concurrents qui se sont produits à l'épreuve finale ont reçu $100, chacun. Parmi eux figuraient un flûtiste, un corniste, un hautboiste, un soprano et deux pianistes.

Un concert couronnera ces trois journées d'audition, demain soir au théâtre Maisonneuve. Au cours de cette soirée on entendra le "Poème" de Chausson, avec le violoniste Malcolm Lowe, le "Concerto en si mineur" de Dvorak, avec Dennis Brott, ainsi que le "Concerto en sol majeur" de Ravel, avec la pianiste Mimi Poirier.

L'Orchestre Symphonique de Montréal sera sous la direction du chef canadien Victor Feldbrill (notre photo).

Les membres du jury étaient Jacob Siskind (Gazette), Eric McLean (Montréal Star), Claude Gingras (La Presse) et Jacques Thériault (Le Devoir). Les musiciens montréalais bien connus Mario Deschênes et Pierre Rolland se sont joint aux critiques montréalaises pour l'épreuve finale.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT c
9.00 Yogi et Popotame c
9.30 Le roi Léo c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Tour de terre c
11.00 Robin-Fusée c
11.30 Lassie c
12.00 L'homme de Picardie c
12.30 Le monde en liberté c
"La vie sauvage en Afrique" c
1.00 Tennis c
2.00 Théâtre français
"La fin de la nuit" (d'après le roman de F. Mauriac)
4.00 La France vue du ciel
"La méditerranée" c
5.00 Département "S" c
6.00 Caméra-moto
"L'Hotellerie"
6.30 Téléjournal c
6.50 Politique fédérale
"Le Nouveau Parti démocratique" c
7.00 Cent filles à marier c
8.00 La soirée de hockey
"Pittsburgh à Montréal" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Masculin c
11.30 Cinéma
"F.B.I. contre Borgia" (film policier-Américain 1966) c
1.00 Cinéma
"La nuit s'achève" (mélodrame-Français 1950)

CFTM 10

8.55 Mire-Musique
9.00 Fusée X15
9.30 Capitaine Scarlet c
10.00 Sentinelle de l'air c
11.00 Super-Héros
11.30 Escadrille sous-marine c
12.00 Bon week-end c
1.20 Mes amis les animaux c
1.30 Voyage – Information c
2.00 Jeunesse en forme c
3.00 Sur le matelas
4.00 Patrouille du Cosmos c
5.00 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Pop 71 c
7.00 Jeunesse c
8.00 Ça prend un voleur
"Radioguidage" c
9.00 Le Virginien
"La montre de nos pères" c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 En pantoufles
"Scandale à la cour" (comédie-Américain 1960) c
12.30 En pantoufles
"Spartacus le gladiateur" (Italien 1952)
2.00 Dernière émission
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

8.17 Standby Six c
8.30 Arthur and the square knights c
9.00 Rocky and his friends c
9.30 Super six c
10.00 Tween set
10.30 Lost in space c
11.30 Reach for the top c
12.00 Klahanie c
12.30 Sports international
1.00 Children's Cinema c
2.00 Grey cup festival c
3.00 Grey cup parade c
4.30 Sports weeks c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Update c
6.30 Replay c
7.00 Let's call the whole thing off c
7.30 The Sam Etcheverry Show c
8.00 Hockey
"Pittsburgh à Montréal" c
10.30 Countrytime c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs
11.21 Night report and week-end in sports
11.35 Cine-Six
"None but the brave" (1965)
1.20 Final report and weather

CFCF 12

6.45 Montreal Bulletin Board
7.15 The Pacemakers c
7.30 Ultraman c
8.00 Hercules
9.00 Spiderman c
9.30 The Flintstone c
10.00 Dastardly et Muttles c
10.30 Penelop Pistop c
11.00 The Pink Panther c
11.30 Underdog c
12.00 Cool McCool c
12.30 Star trek c
1.30 Saturday at the movies
"Anything can happen" (comédie 1952)
3.30 Grand prix wrestling c
4.30 Wide world of sports c
6.00 Like Young c
7.00 Rollin on the river c
8.00 Academy Performance
"Journey to the far side of the sun" (science-fiction 1969) c
10.30 Love American Style c
11.30 The CTV National news c
11.48 Pulse c
12.30 Saturday night feature movie
"The birds" (drame 1963) c
2.30 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Laurel et Hardy
9.30 Le prince Saphir c
10.00 Le jour du Seigneur c
11.00 D'hier à demain
"La tragédie de Berlin"
12.00 La semaine verte: Emission agricole
12.15 Les quatre saisons c
12.30 Les travaux et les jours
1.00 Format dimanche
1.30 Invitation aux loisirs c
2.00 Le français d'aujourd'hui
2.30 Cinquième dimension
3.30 Défilé de la coupe Grey c
4.00 Match de la coupe Grey à Vancouver c
7.15 Téléjournal c
7.30 Quelle famille c
8.00 Les beaux dimanches
"Aznavour en scène"
"Le combat d'une vie: John Diefenbaker"
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports dimanche c
11.00 Politique atout
11.30 Cinéma
"Démocratie en péril" (histoire – Français)

CFTM 10

9.45 Mire-musique
9.55 Horaire-bienvenue
10.00 Mon martien favori c
10.30 Musique canadienne c
12.00 Bon dimanche c
1.30 Ciné-dimanche
"Enquête de l'inspecteur Morgan" (policier – Américain 1959)
3.00 Le choc des idées c
4.00 Citoyens du monde c
4.30 Télé-Quilles c
5.30 Coup de filet c
6.00 Commando du désert c
6.30 Les joyeux naufragés c
7.00 Flipper c
7.30 Bonne soirée c
8.30 De bien belles choses c
9.30 Brigade criminelle c
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Le Saint: "Antiquité" c
12.00 Dernière édition
12.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.53 Standby Six c
10.00 Skippy the bush Kangaroo c
10.30 Insight c
11.00 T.B.A.
12.00 Once upon a country
12.45 A way out c
1.00 Analog
1.20 Country Canada c
2.00 T.B.A.
4.00 Grey cup game c
7.30 Jimmy Stewart c
8.00 The Flip Wilson Show c
9.00 Sunday at nine c
10.00 Weekend c
11.00 The National c
11.15 Nation's business
"Le nouveau Parti démocratique" c
11.21 Night Report
11.37 Cine-Camp:
"Midsummer night's dream" (drame – 1935)z
12.30 Final report and weather

CFCF 12

7.00 Montreal bulletin board
7.30 Cross Roads c
8.00 Cathedral of tomorrow c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledominica
12.30 Continental miniature
1.00 The Flintstones c
1.30 Hercules
2.00 Under Attack c
3.00 The Garner Ted Armstrong program c
3.30 Grey cup forecast c
4.00 Grey cup game c
7.30 The mod squad c
8.30 From a bird eye view c
9.00 W5
10.00 Mannix c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie
"The price of fear" (drame 1956)
2.00 Sign Off

UN FILM CONÇU

Suite de la page 22

de choisir un personnage issu d'une existence entièrement déracinée.

Alors j'ai pensé à un juif, dont toute la famille aurait été liquidée pendant le nazisme. Il s'était d'abord enfui aux Etats-Unis avec un vague parent, puis en Israël, d'où il était à nouveau parti. C'est un homme complètement déraciné. Et c'est lui qui est mis en relation avec ce monde profondément ancré dans ses traditions et qui tire toute sa substance des traditions.

Vous utilisez souvent les mêmes acteurs d'un film à l'autre. Dans "The Touch", vous faisez appel pour la première fois à un acteur étranger, Elliott Gould. Pourquoi lui, précisément? Comment l'avez-vous choisi?

Quand on a vu un acteur trois minutes, ou peut-être une minute, ou dix secondes, on sait si on a envie ou non de travailler avec lui. On sait qu'il est un véritable acteur ou un pseudo-acteur. C'est intéressant de travailler avec tous les vrais acteurs. A mon avis, où que tu ailles dans le monde, tu découvres que les acteurs forment une catégorie uniforme de gens qui ont les mêmes passions et les mêmes besoins. Les vrais acteurs. C'est pourquoi un nouvel acteur ne pose jamais aucun problème.

J'ai vu Elliott Gould par hasard, dans un film, et le rôle que j'avais écrit pour "The Touch" était au fond très différent. Mais brusquement j'ai senti que j'avais là un "acteur". Et c'est une chance qu'il ait à la fois et tout de suite, voulu et pu faire partie de ma distribution. Par la suite il s'est révélé que nous éprouvions tous deux une joie colossale à travailler ensemble.

Vous étiez sûr de votre choix, rien que d'avoir vu ce film?

Je l'aurais été si je n'avais vu qu'une seule minute du film. C'est comme ça. Sur ce point on ne se trompe jamais.

séquences

la revue qui parle du cinéma, des réalisateurs et des films

maintenant en vente dans les kiosques

$0.75

cinéma

ALOUETTE: "Hello Dolly" 12.30 – 3.00 – 5.45 – 8.20.
ANJOU: "Les petites filles modèles" 2.50 – 6.15 – 9.60. – "Chaleur" 1.15 – 4.40 – 8.05.
ARLEQUIN: "Couple marié cherche compte marié" 1.25 – 4.45 – 8.05 et "Lesbos l'amour au soleil" 2.50 – 6.10 – 9.30.
ATWATER (Cinéma I): "The French connection" 1.00 – 3.15 – 5.20 – 7.25 – 9.35.
ATWATER (Cinéma II): "Carry on again doctor" 12.50 – 3.25 – 5.30 – 7.30 – 9.35.
BIJOU: "Le spécialiste" 1.10 – 4.40 – 8.10. – "Sept fois par jour" 2.53 – 6.23 – 9.53.
BONAVENTURE: "Interplay" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.
BERRI: "Le mirage de la vie" 2.00 – 5.55 – 9.45 et "Un soupçon de vison" 12.30 – 4.05 – 8.00.
SALLE BREBEUF: "L'extravagant docteur Dolittle" 2.30 – 6.30 – 9.15.
CANADIEN: "Le mariage collectif" 1.30 – 4.25 – 7.25 – 10.20 et "Scènes de chasse en Bavière" 12.00 – 2.55 – 8.40.
CAPITOL: "Man in the wilderness" 12.30 – 2.50 – 5.00 – 7.10 – 9.20.
CHAMPLAIN: "Love Story" 12.30 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.45.
CHATEAU: "Les anges nus" 12.40 – 3.35 – 6.35 – 9.60 et "Avides de sensations" 2.00 – 5.00 – 8.00.
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "Beotherhood of Saban" 2.65 – 6.00 – 9.20 et "Fragment of fear" 1.10 – 6.25 – 7.60.
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES (cinéma II): "Carnal knowledge" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00 – 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 10.00.
CINEMA V: "Vive la Muerte" 7.30 – 9.30 – Dim. 1.30 – 5.00 – 7.30 – 9.30.
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00 – 3.15 – 5.15 – 7.25 – 9.30.
COMEDIE-CANADIENNE: Sam: "Bhakti" 7.30 – 9.45 – Dim: "Le bal des vampires" 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Let it be" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30 et "Le messager" 1.10 – 3.15 – 7.25 – 9.30.
ELECTRA: Voir Château.
ELYSEE: Salle Eisenstein: "Vent d'Est". Salle Renais: "Le distrait" 7.30 – 9.30 (pour les deux salles): Dim., lundi 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
FESTIVAL: Voir Cinéma Cinq.
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00 – 10.00 – Dim. 2.00 – 4.00 – 8.00 – 10.00.
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45 – 2.55 – 5.25 – 7.30 – 9.30.
JEAN-TALON: "Georges et Frédéric" 8.15 – Dim. 1.30 – 4.50 – 8.15 et "Laissez vous croquer" 6.45 – 10.20 – Dim. 3.30 – 6.45 – 10.20.
KENT: "Been down sollong" 1.30 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.25 et "Stiletto" 5.35 – Dim 3.35 – 7.30.
LOEWS: "The organisation" 10.35 – 12.45 – 3.00 – 5.10 – 7.20 – 9.35.
LUCERNE: "Soldier blue" 5.35 – Dim. 1.30 – 55.35 – 9.30 et "Stilitto" 5.35 – Dim. 3.35 – 7.30.
MERCIER: "Feux croisés sur Broadway" 12.30 – 4.20 – 8.10 et "La bataille de la Neretva" 2.05 – 5.55 – 9.45.
MONKLAND: "The owl and the pussy cat" 3.00 – 6.30 – et "Doctor's wives" – 1.15 – 4.45 – 8.15.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MIDI-MINUIT: "Y'a plus de trou à Percé" Dim à vendredi 2.05 – 5.55 – 9.40 et "Boulevard du Rhum" Dim à vendredi – 12.00 – 3.45 – 2.35.
OUTREMONT: Sam: "The loneliness of the long distance runner" 4.30 et "La Mégère apprivoisée" 7.00 et "Who's afraid of Virginia Woolf" 9.30 et "The Grisson gang" 12.00.
PALACE: "Stewardess" 12.50 – 2.14 – 3.40 – 5.10 – 6.40 – 8.10 – 9.40.
PAPINEAU: Dim: "The circus" 2.00 et "Un homme et une femme" 9.30 et "vivre pour vivre" 7.00 et "la sévère du Mississipi" 9.30.
PRGALLE: Voir Midi-Minuit.
PAPINEAU: "Point limite zéro" 2.45 – 6.05 – 9.35 – "Et puis ri... je t'aime" 1.00 – 4.00 – 7.45.
PARISIEN: "L'homme orchestre" 10.30 – 2.35 – 4.40 – 6.55 – 9.10.
PLACE DU CANADA: "The go-Between" 1.00 – 3.10 – 5.35 – 7.20 – 9.30.
PLACE VILLEMARIE: Grand cinéma: "Born to win" 1.05 – 2.55 – 4.45 – 6.35 – 8.35.
PLAZA: Voir Arlequin.
PUSSYCAT: "Yellow Bird" 12.15 – 2.40 – 5.10 – 7.35 10.00 et "A piece of her action" 1.30 – 3.35 – 6.25 – 8.40.
RIVOLI: Voir Arlequin.
SAINT-DENIS: "Mon oncle Antoine" 12.35 – 2.55 – 5.15 – 7.35 – 9.40.
SEVILLE: "Loving and laughing" 1.25 – 2.35 – 5.35 – 7.25 – 9.25.
SNOWDON: "Come back Peter" 1.40 – 3.40 – 5.40 – 7.40 – 9.25.
VAN HORNE: "Devils" 1.15 – 3.15 – 5.10 – 7.10 – 9.15.
VENDOME: "Trafic" 12.45 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.45.
VERDUN: "Sam: "Prologue" 7.30 – 9.30 – Dim: "Le clan des siciliens" 7.30 – 9.30.
VERDI: Sam: "Prologue" 7.30 – 9.30 – Dim: "Le clan des siciliens" 2.00 – 4.05 – 8.05.
VIEUX MONTREAL: Studio A "Kes" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.15 – 9.30 Studio B "Les maudits sauvages" 1.00 – 3.10 – 5.20 – 7.30 – 9.45.
VILLERAY: "Les tous volants" 1.00 – 5.50 – 9.45 et "Docteur ne coupez pas" 12.10 – 4.05 – 8.05.
WESTMOUNT SQUARE: "All the night noises" 1.2 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.30.
YORK: "The touch" 1.00 – 3.00 – 5.50 – 7.10 – 9.20.
WESTMOUNT: "Joe Hill" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche Sam Dim Lundi.

LES GALERIES

L'Apogée (37, rue de l'Eglise Saint-Sauveur-des-Monts) Graveurs du Québec, du 3 décembre au 3 février.
Art-Lenders (318 avenue Victoria) peintures de Monique Hénaut, jusqu'au 30 novembre. Fermé dimanche et lundi.
Art et Style (896 ouest, rue Sherbrooke), peintures de Stanley Cosgrove, Goodridge Roberts et A. Sherrif Scott.
Galerie B (2175, Crescent, 2e étage) oeuvres graphiques de Hans Hartung, Alvers, Arf, Chagall, Miro, Tapies et J.-P. Lemieux. 11h à 18 h du mardi au samedi.
Galerie Boutique Soleil (Vieux-Montréal) Reliefs petit format, jusqu'au 15 décembre.
Galerie d'art Claude Bérubé (1217 Fort) Emaux. 13 h à 6 h. jusqu'à 21 le dimanche.
Galerie Bienvenue (Place Bonaventure) Gerua Matejka-Felden du 8 décembre au 8 janvier.
Galerie Dominion ((1438 ouest, Sherbrooke) sculptures d'Alice Winant et de maîtres contemporains.
Galerie Martal Seymour Segal du 2 au 15 décembre.
Galerie Gauvreau (1194 ouest, Sherbrooke) sculptures par Esther Wertheimer.
Galerie Gilles Corbeil (2175 Crescent) huiles, aquarelles et pastels de Philip Surrey.
Galerie Libre Frank Valmont du 17 nov au 7 déc.
Galerie Lipped (2159 Mackay) Art Dogon et du Mali.
Galerie de Montréal (2060 Mackay) sculptures par Yves Trudeau.
Galerie Morency (1564 Saint-Denis) huiles, dessins et aquarelles par Otto Bohm. Tous les jours, sauf le dimanche.
Galerie Moos Calder
Galerie 3 (451 Saint-Sulpice) Pastels et première edition de serographie de Fernand Leduc – tous les jours de 11 h à 6 h. Dimanche de 2h. à 5h.
Galeries Waddington (1456 ouest, Sherbrooke) Greg Curno jusqu'au 4 décembre.
Gemst Gallery(538 ouest Sherbrooke) voyages et peinture figurative par Kriegoff, Suzon Coté Robin Culien. Pilot, Fortin et le Groupe des Sept.
Guide canadienne des métiers d'art (2025 Peel) céramique par Mary Bergeron.
Maison des arts de la Sauvegarde (160 ouest, Notre-Dame) Pier Bourgeault jusqu'au 30 décembre.
Musée des Beaux-Arts de Montréal (1379 ouest, Sherbrooke
Musée d'art contemporain (cité du Havre)Le peintre dans la ville de Philip Surrey, jusqu'au 28 novembre. Rétrospective Vasarely jusqu'au 4 décembre Tous les jours de 10h à 18 h sauf le lundi
University Sir George Williams (1455 boul. de Maisonneuve) rétrospective Adrien Hébert, jusqu'au 27 novembre.
Centre culturel de Verdin Les Ayotte jusqu'au 20 décembre.

théâtre

THEATRE DE QUATSOUS: "Chère Janet Rosenberg, cher monsieur Kooning" 20h30.
NOUVELLE COMPAGNE THEATRALE AU GESU: "Le cri de l'engoulevent" de Guy Dufresne à horaire irrégulier.
PATRIOTE A CLEMENCE: "Tout le monde est heureux". 20h30
RIDEAU VERT: "Barouf à Chioggia" de Goldoni – du mardi au vendredi à 20h samedi à 19h et 22h, dimanche à 19h.
THEATRE SANS FIL: He-Zop", atelier de marionettes geantes, samedi à l'Ecole Samuel de Champlain 20h30 dimanche à l'Ecole Lionel Groulx 20h30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Les p'tit" enfants, Laliberté présente "Rodéo et Juliette" de J.C. Germain 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: relâche
SALLE MAISONNEUVE: Black Théatre de Prague – samedi – 20h30 et dimanche à 11h.30 Concert gala Du Concours OSM – 20h30.
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les archanges" de Dario F. – du mardi au vendredi à 20h15. Samedi à 16h45 et 20h.45. relâche lundi.

SALLE RESNAIS
"A vous couper le souffle". –NEWSWEEK
14 ANS
ADRIFT
Paula Pritchett
nouveau film de JAN KADAR
EASTMANCOLOR
sous-titres anglais

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
14e SEMAINE
POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
Un film de PIERRE RICHARD
EASTMANCOLOR
LE DISTRAIT

LE COMITÉ DU QUÉBEC POUR LA SAUVEGARDE DE VENISE VOUS INVITE À ASSISTER À LA
SEMAINE VÉNITIENNE
QUI SE TIENDRA DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 1971

Le Théâtre du Rideau Vert *présentera* EN SOIRÉE DE GALA
BAROUF À CHIOGGIA DE CARLO GOLDONI
au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts
le mardi 7 décembre 1971 à 20 h. 30
Une réception suivra.

CINEPIX *présentera* en première montréalaise
ANONIMO VENEZIANO (version anglaise)
au cinéma Place Bonaventure
le jeudi 9 décembre 1971 à 20 h. 30

L'Ensemble Claude Gervaise *présentera un*
CONCERT de MUSIQUE VÉNITIENNE
à la Salle Claude Champagne (200 rue Bellingham)
le samedi 11 décembre 1971 à 20 h. 30
Une réception suivra.

Prix $10.00 par Spectacle ou $25.00 pour les trois
Les personnes qui assisteront aux trois manifestations participeront automatiquement au tirage, le 11 décembre, d'un voyage Montreal-Rome pour deux personnes via Alitalia et d'un séjour d'une semaine à l'Hôtel Danieli à Venise (ou deux semaines pour une personne).
Renseignements: 849-2368 Billets: 937-9677

Le combat d'une vie

John Diefenbaker
L'histoire de John Diefenbaker tient toute entière dans la notion de combat. Combat pour devenir député, combat pour devenir chef de parti, combat pour devenir premier ministre, combat pour demeurer chef de parti.
Aux Beaux Dimanches
Le 28 novembre
à 21 heures
(en couleur)

Le dimanche 28 novembre	19h30 Quelle famille!
	20h00 Aznavour en scène
	21h00 Le combat d'une vie
	22h00 La flèche du temps
	23h00 Politique atout

SOYEZ DANS LE COUP...
REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2

Pour finir l'année joyeusement, Gabriel Drouin et Henri Bergeron vous invitent à ne pas manquer les trois prochaines émissions de la divertissante série "Invitation au Loisir" le dimanche 28 novembre à 13h 30 et les dimanches 5 et 12 décembre à 16 heures.
Réseau français de RADIO-CANADA

INVITATION AU LOISIR

Présenté conjointement par l'Hydro-Québec et l'Association Canadienne de l'Électricité

Gagnant des prix Golden Hugo
pour le meilleur film et Silver Hugo pour le meilleur scenario au 7e Festival de Chicago.

LE MIEUX C'EST... MON ONCLE ANTOINE
POUR TOUS

Jacques Gagnon – Jean Duceppe
CLAUDE JUTRA
Prod. O.N.F. 2e Semaine
Dist. Gendon Films
METRO ST-DENIS - DE MONTIGNY
SAINT-DENIS
1394, ST-DENIS, 849-4211

AUJOURD'HUI et DEMAIN
DERNIÈRE FOIS À MONTRÉAL!
3.00-7.00-9.00 p.m.
18 ANS Adultes

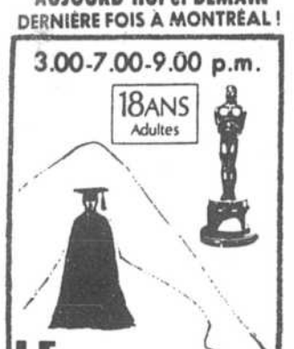

LE LAURÉAT
de MIKE NICHOLS
DUSTIN HOFFMAN
COULEUR
ADMISSION: $1.50
ÉTUDIANTS ET ÂGE D'OR: $1.00
salle émile legault
cegep st-laurent
613 boul. STE-CROIX, ST-LAURENT

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢
Aujourd'hui (SAMEDI) seul.
4:30 "Loneliness ofthe Long Distance . . ."
7:00 LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE de Zeffirelli avec Liz Taylor et R. Burton
9:30 Who's Afraid of Virginia Woolf de Nichols avec Liz Taylor et R. Burton
MINUIT: "The Grissom Gang"
DEMAIN (dimanche) seul.
2:00 "The Circus" (de Chaplin)
4:30 "UN HOMME ET UNE FEMME"
7:00 "VIVRE POUR VIVRE"
9:30 "Le SIRÈNE du MISSISSIPI"
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

CE SOIR, CE SOIR! le film de Robin Spry
"PROLOGUE"
v.o. anglaise, s.-t. français
avec John Robb, Élaine Malus
dès DIMANCHE: Alain Delon dans le film de Verneuil
"LE CLAN DES SICILIENS"
à 7:30 et 9:30
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

EXPRESSION CORPORELLE
SESSION INTENSIVE
3, 4, 5 DÉCEMBRE
LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENR.
461 ST-SULPICE — MONTRÉAL 125
Renseignements: 843-8768

arts

spectacles

Entrevue

Un symbole révolutionnaire qui chante

par BO WIDEBERG

"Joe Hill", le dernier film du célèbre réalisateur de "Elvira Madigan", Bo Widebergest actuellement à l'affiche du cinéma Westmount. Le sujet du film, de par sa tendance politique, risque d'en décevoir plus d'un. Bo Wideberg s'explique ici.

Qu'est-ce qui vous a attiré, dans le personnage de Joe Hill?

Pour Adalen 31, c'était un événement historique, avec ses ramifications, qui m'avait attiré. Cette fois, le film est centré sur un seul personnage qui symbolise en soi toute une époque: l'histoire sanglante du syndicalisme américain, en 1965 et pendant les années suivantes.

C'est formidable d'avoir pu étayer mon récit sur Joe Hill sur des bases historiques, parce que personne ne peut prétendre que j'en ai rajouté et que j'ai trop noirci les bourgeois furieux.

Dans toutes les périodes de l'histoire, on a eu recours à des symboles d'une interprétation facile. Joe Hill a été un symbole remarquable, d'autant plus remarquable qu'il chantait au lieu de faire des discours!

Ce que je veux dire, c'est qu'un type qui fait des discours, c'est bien; mais un type qui chante, c'est mieux.

Vous avez dit une fois que vous trouviez trop inefficace les manifestations qui se déroulent en Suède.

Je n'ai jamais recommandé systématiquement les manifestations violentes. J'ai peur du romantisme révolutionnaire, qui est souvent déplacé. Un peintre suédois a trouvé une excellente image pour exprimer cela: l'oppression est exercée constamment par celui qui est dessus, mais celui qui est dessous n'en prend conscience que lorsqu'il essaie de se relever. En Suède, je trouve complètement absurde de parler sérieusement d'une révolution sanglante. Ce sont des bêtises.

Bien entendu nous devrons quand même partager. Nous avons d'autant plus de chances de pouvoir le faire que nous avons proportionnellement beaucoup d'argent sur ce point. Pour moi, il n'y a qu'une seule manière de faire: poser concrètement les questions. Es-tu prêt, tout de suite, à descendre un capitaliste que tu connais s'il refuse de partager sa fortune et son pouvoir? On doit être capable de répondre "oui" à cette question, si l'on veut continuer à parler de révolutions sanglantes.

Ces grandes manifestations qui se sont déroulées il y a quelques années, les révoltes de la jeunesse en France et en Allemagne, les jeunes révoltés suédois, ne se produisent plus. Ce ne sont plus que de petits groupes qui s'agitent, mais plus de grandes manifestations...

Je compte sur ceux qui ne manifestent pas et en fait ne perdent pas leur temps. Ils utilisent peut-être d'une manière plus efficace le temps qu'ils auraient passé à défiler devant une Ambassade.

"Joe Hill" va bientôt sortir. Vous allez être accusé d'utiliser la politique à des fins de divertissement. Quelle sera votre réaction?

Positive. C'est exactement mon but. Non pas d'utiliser la politique à des fins de divertissement, mais par le divertissement d'amener les gens à s'intéresser à certaines questions qui m'intéressent.

Mais le film est bien un excellent moyen de communication.

Il y a des messages que l'on transmet d'une manière plus efficace sous forme de tracts que sous forme de films.

Cela m'est complètement égal d'être attaqué par quelques fractions inefficaces. Je compte uniquement sur le résultat. Je sais que je travaille avec le cinéma dans le cadre des institutions, dans le cadre du capitalisme, subventionné par l'argent d'une marque de whisky... Mais je travaille dans ce cadre pour pouvoir atteindre un public marginal qui ne serait pas intéressé par ce que je fais si en même temps je ne lui offrais pas une distraction.

Par exemple, prenez un type de Boston, aux États-Unis, qui va voir un film avec John Wayne, qui représente le parti de Nixon... Le cinéma affiche complet parce que le film intéresse beaucoup de gens et parce que John Wayne attire le public... Il se met à pleuvoir au moment où mon type quitte le guichet, sans billet. Le cinéma suivant donne mon film. Il s'agit alors de l'attirer pour qu'il puisse s'intéresser d'une manière générale au problème. Mais on ne peut pas commencer en trompettant les justes opinions. On ne peut pas proclamer ce qu'il faut penser. Il faut créer un problème qu'il sera passionnant de pénétrer. Autrement c'est foutu. Les films politiques peuvent être drôlement inefficaces.

Il existe des films politiques doctrinaires, considérés comme inefficaces, et des films politiques émotionnels, ceux que vous représentez. Ils sont considérés comme efficaces. Votre objectif final, c'est d'émouvoir les gens, de les remuer, pour qu'ils s'élèvent contre le pouvoir?

Je tiens beaucoup à l'admirateur de John Wayne qui, par erreur, s'est glissé dans le public de mon film. Je veux le garder jusqu'à la fin. Mais alors il y a un problème, car je dois faire attention à ne pas être trop divertissant. Il faut que quelque part l'admirateur de John Wayne découvre mon intention!

Vous consacrerez-vous toujours aux films politiques?

Non, mon prochain film traitera des bouchons de champagne...

Jusqu'où doit on travailler uniquement pour son plaisir et jusqu'où doit-on travailler pour participer à la lutte? J'ai réalisé Joe Hill par exemple, tout simplement parce que je trouvais amusant de la faire. Si l'on ne trouve pas de plaisir à faire quelque chose, c'est qu'il y a quelque chose qui ne marche pas. Si la lutte des classes n'est pas drôle, qu'elle aille au diable, si le socialisme n'est pas drôle il peut aussi aller se faire voir. C'est tout simple.

Vous avez dit que le socialisme était devenu ennuyeux...

Je ne peux pas recommander un système social parfait, je ne veux pas proposer de système pour une société idéale, mais je m'efforce énergiquement de suggérer une orientation. On a vu tellement d'exemples d'échecs du socialisme, qui devient alors pire que la pire oppression capitaliste. Ce qui me désole avec la Suède, c'est qu'elle est une société sans idéologie, d'où bien entendu les hésitations de la jeunesse, avec comme conséquence le développement pris par la drogue, par exemple. La société n'offre aucune alternative valable. Une société doit pouvoir se vendre d'elle-même à ceux qui croient en elle et elle doit fonctionner pour apporter des améliorations. En Suède il n'y a pas d'idéologie et je ne suis pas sûr non plus que, lorsque nous prenons des mesures concrètes, nous apportions des améliorations.

Avec votre enthousiasme, n'avez-vous pas envie de faire de la politique active?

Non, je suis trop ignorant. Jusqu'à ce que je tourne mon prochain film, je vais faire des études. Il y en a d'autres qui sont plus capables de devenir des hommes politiques. Et comme moyen d'expression de mes opinions "politiques" je n'ai pas choisi de distribuer des tracts, mais d'utiliser le cinéma. Je choisis ma tactique d'après mon moyen d'expression, je ne fais pas l'erreur de distribuer des tracts à partir d'un écran de cinéma. C'est absurde, c'est cher, c'est un moyen d'expression qui ne se prête pas à ce genre de message.

En ce qui concerne l'influence de la musique sur le public, vous avez presque été "corrompu".

Si on veut. Là, je suis entièrement dénué de scrupules. Dans Joe Hill j'essaie d'être un peu sans scrupules. Mais ça dépend de ce qu'on entend par "sans scrupules". Au fond cette musique n'est pas correcte, mais je m'en sers quand même parce qu'elle est efficace. J'agis d'une manière émotionelle et je présente mes films, en quelque sorte comme un baba au rhum.

La musique est le rhum qui imbibe le gateau, un peu sec sans lui. Un baba au rhum sans rhum, ca ne vaut rien: ce n'est que par le rhum qu'il est baba au rhum. Alors la musique doit être le rhum, naturellement.

Vous savez exactement ce qui fait dresser les oreilles du public...

Mais oui. Et c'est aussi dangeureux. Si on a réussi plusieurs fois, ça risque de devenir une routine, qui ne porte plus sur les gens. Il s'agit de trouver quelque chose de nouveau. Je pense que j'y suis arrivé dans Joe Hill, où le one-step de la scène finale est complètement inattendu. Bien entendu, j'essaie de causer une surprise. Quelle est la signification d'un film qui ne surprend pas, où l'on voit une scène en sachant exactement comment sera la suivante?

A quoi bon aller voir ce film?

Quand on est surpris d'entendre une seconde voix dire quelque chose d'aussi spécieux que celle qu'on vient d'entendre: c'est à ce moment que ça se passe. Et alors, il y a la musique, la musique que l'on n'attendait pas. Il faut créer un effet de surprise.

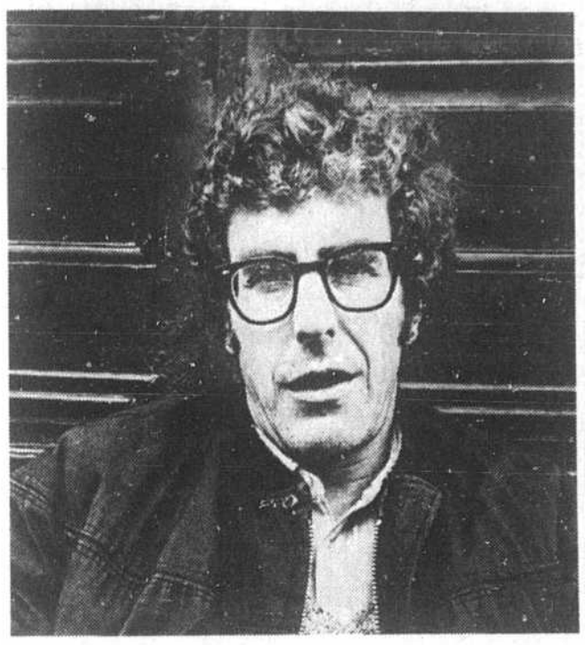

Bo Wideberg, réalisateur de "Elvira Madigan" et de "Joe Hill"

En vedette: José Molina Bailes Espanoles

Du 22 novembre au 18 décembre
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

Samedi 27 - Dimanche 28 Novembre
2.30 - 6.30 - 9.15 p.m.
Un spectacle pour toute la famille
Laissez les soucis du monde, pour passer 3 heures inoubliables
POUR TOUS
REX HARRISON
L'EXTRAVAGANT DOCTOR DOLITTLE
SALLE BREBEUF
5625 DECELLES
Tél. 731-1297

QUATUOR GUARNERI
de réputation internationale
Dim. 28 nov. - 16h. 30
Billets: $5.
Étud. (6 à 25 ans) $2
Pro-Musica - 1270 o. Sherbrooke
845-0532

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129 Tél. 842-2112
REPRÉSENTATION SPÉCIALE À MINUIT
ENTERTAINING MR. SLOANE

Le Théâtre de Blatilu
présente
La Fête de Bardassin
jeu-spectacle pour les enfants de 4 à 8 ans
au Patriote à Clémence
1474 Ste-Catherine E.
sam. dim. 2.00 h. p.m.
admission: $1.00 (gratuit pour les adultes qui accompagnent les enfants.)
Rés: 523-1131, 521-6666

5e SEMAINE
POUR TOUS
les maudits sauvages
de Jean-Pierre Lefebvre
avec Pierre Dufresne, Nicole Filion, Rachel Caillhier
EASTMANCOLOR
Studio A
"Excellent travail de démystification." Léandre Bergeron
Studio B ANGLAIS
PETER McENERY EASTMANCOLOR
18 ANS Adultes
Entertaining Mr. Sloane
de DOUGLAS HICKOX
Sur semaine, début des représentations à 5h.20
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier)
861-7863

théâtre du rideau vert
du MARDI au VENDREDI 20h.
SAMEDI: 19h. et 22h., Dimanche 19h.
SOIRÉE DE GALA AU BÉNÉFICE DE VENISE
Place des Arts
7 décembre, 20h. 30
Billets: $10.00
barouf à chioggia
de goldoni
Mise en scène GIOVANNI POLI
avec Jean-Marie Lemieux, Mireille Lachance, Guy Hoffman, Françoise Lemieux, Jean Perraud, Marthe Choquette, Georges Carrère, Arlette Sanders, Hubert Gagnon, Lene Scoffie, Victor Desy, Ronald France, Jacques Thisdale
TOUS LES DIMANCHES
théâtre enfants
14 h. 30 MARIONNETTES
de P. Reginbald et N. Lapointe
"BARBE BLEUE"
entrée $1.00
15 h. 30 THÉÂTRE
"FRIZELLIS ET GROS GUILLAUME"
Comédie d'André Cagiou
entrée $1.00
Rés. 844-1793
4664 rue St-Denis
Metro Laurier, sortie Gilford

Cinémas ODEON

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITE
18 ANS
"Le merveilleux, l'exquis et tendre film de Louis Malle - SON CHEF-D'OEUVRE"
- PARIS-MATCH

5ième SEM.
Le Souffle au Coeur"
DE LOUIS MALLE
EN COULEURS
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
1.00 - 3.05 - 5.15
7.25 - 9.30

THE BEATLES
POUR TOUS

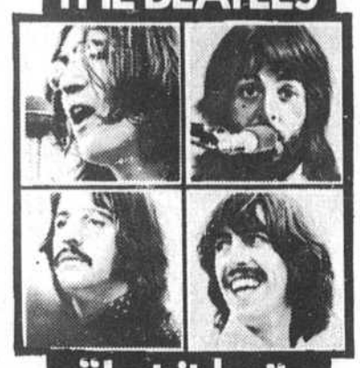

"Let it be"
EN COULEURS
PREMIÈRE FOIS SOUS-TITRES FRANÇAIS
LUN. - VEN.: 7.30 - 9.30
SAM. - DIM.: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

PALME D'OR
8ième SEM.
POUR TOUS
julie CHRISTIE
Le Messager
(THE GO-BETWEEN) de JOSEPH LOSEY
COULEURS
SEMAINE: 7.30 - 9.30
SAM. - DIM.
1.10 - 3.15 - 5.20
7.25 - 9.30
VERSION FRANÇAISE
SEMAINE - 5.30 - 7.30 - 9.30
SAM. - DIM.
1.00 - 3.10 - 5.15
7.20 - 9.30
VERSION ORIGINALE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

L'Opéra du Québec
Il Trittico
de Puccini
les 29 novembre, 1, 4, 6, 9 et 11 décembre

Une distribution entièrement canadienne avec
Clarice Carson, *soprano*
Sylvia Saurette, *soprano*
Tadea Pylko, *mezzo-soprano*
Jean Bonhomme, *ténor*
Bernard Turgeon, *baryton*
Napoléon Bisson, *baryton*

Mise en scène: Carlo Maestrini
Direction musicale: Franz-Paul Decker

Excellentes places disponibles
Prix des billets: $7.00, $9.00, $10.00

Une production de l'Opéra du Québec en collaboration avec la Régie de la Place des Arts et avec la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Avec l'aimable autorisation de l'éditeur et détenteur des droits d'auteur G. Ricordi & Co. (Canada) Ltd.

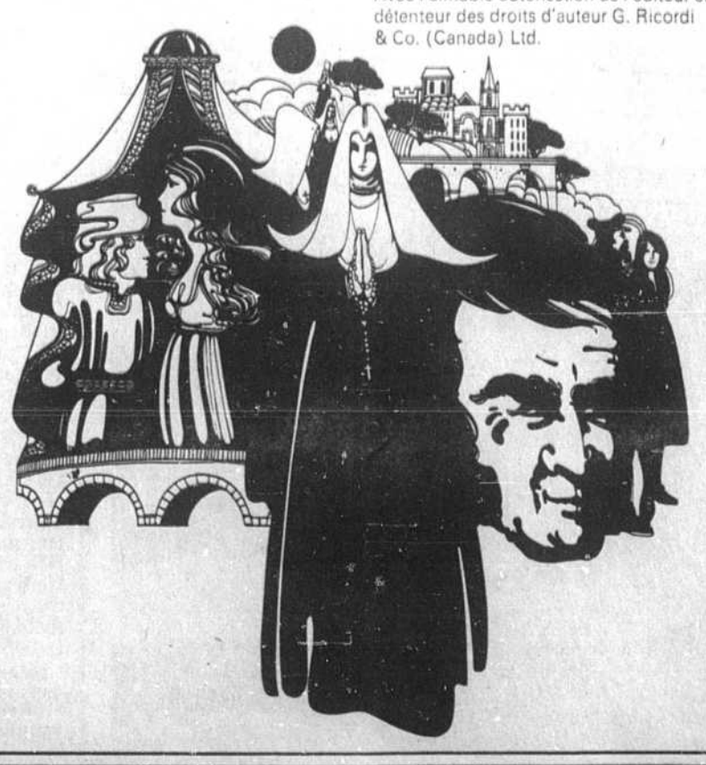

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

arts spectacles

Wilhelm Reich et Makavejev

Les avatars d'une "oeuvre ouverte"

par JEAN-PIERRE TADROS

On a trop souvent accusé le Bureau de surveillance du cinéma de laxisme, on lui a trop fréquemment reproché d'accepter tous les films, et à commencer par les plus "pornographiques" (sans que l'on soit pour autant capable de dire ce qu'est un films "pornographique"), pour que l'on passe sous silence la "prudence" qui caractérise certaines décisions de la Commission du BSC. Or, celle-ci vient de se manifester à nouveau, cette semaine à l'occasion du film "WR – Les Mystères de l'organisme", dont le réalisateur n'est personne d'autres que le yougoslave Dusan Makavejev. Et qui dit Makavejev, dit naturellement "Switchboard Operator", "A Love Affair" et "Innocence Unprotected", films que chérissent tous les amateurs de "grand" cinéma.

Milena ou les affres du bavardage

Or, le dernier film de Makavejev est en train d'être passé au peigne fin par le BSC. Un premier visionnement a, en effet, laissé prévoir que ce film pourrait poser des problèmes quant au consensus social; il a été refusé en première instance. Il doit donc revenir en révision devant l'ensemble de la Commission qui ne se prononcera qu'après avoir épluché toute la documentation réunie sur le film. C'est cette procédure qui avait été suivie lors de l'examen du film danois "Quiet days in Clichy" et s'était poursuivie pendant plusieurs mois avant qu'un visa lui soit accordé avec les résultats que l'on sait.

Mais qu'est-ce que "WR – Les Mystères de l'organisme", et pourquoi ce film a-t-il créé tant d'émois? Car il suffit de lire les critiques qui nous viennent de New York, pour nous rendre compte que le dernier film de Makavejev est un film qui appelle la controverse.

Un film génial et cinglant

Il faut commencer par admettre que ce film vous met drôlement à l'épreuve. Car il vous désarçonne de telle manière, qu'après un premier visionnement on ne sait plus trop quoi penser. C'est évidemment génial, cinglant, fantaisiste et désinvolte; mais qu'a donc voulu dire le réalisateur? Et la question on se la pose avec d'autant plus d'angoisse, que durant tout le film on s'est vu ballotter entre le documentaire et la fiction, entre le sexe et la politique, entre les Etats-Unis de Nixon et l'URSS de Staline, sans oublier naturellement la Chine de Mao; bref on en sort fasciné, mais aussi mal à l'aise.

Et c'est finalement ce qu'a voulu le réalisateur. Car son film est avant tout une oeuvre ouverte, qui réclame donc de chaque spectateur qu'il opère lui-même la synthèse. D'où ce malaise qui vous prend à la fin du film.

Au départ, il y a bien "WR", c'est-à-dire Wilhelm Reich, cet obscur disciple de Freud qui finit ses jours dans une prison américaine, et dont on commence tout juste à découvrir l'importance. Et c'est ainsi que la première partie du film se développera comme un documentaire sur Reich. Mais très vite on bascule dans une paraphrase satirique des théories de Reich. Que s'est-il passé?

"Si j'ai entrepris des recherches sur Reich, nous dira Makavejev, c'est parce que je crois qu'on peut trouver chez lui les réponses aux plus importantes questions. Il y a en effet chez lui les bases d'une organisation sociale qui n'est pas fondée sur l'esprit d'initiative et de compétition comme le veut le modèle américain, pas plus qu'il ne l'est sur le modèle soviétique qui confie à l'Etat la destinée de ses citoyens. Reich ouvre une troisième voie, qui m'apparaît d'autant plus intéressante qu'il avait eu la possibilité de connaître les avantages et les inconvénients des grandes puissances".

"J'ai donc entrepris une recherche sur les théories de Reich, sur la vie qu'il a menée dans un petit village du Maine, ce qui m'a amené à amasser pas mal de documents aux Etats-Unis. Au départ je prévoyais en effet réaliser un documentaire sur Reich, dont les théories auraient été illustrées par le biais de la fiction. Mais cela s'est révélé en fait impossible".

"De retour en Yougoslavie, je me suis aperçu, en particulier, qu'il me manquait des documents pour illustrer la fin de la vie de Reich. J'ai donc été amené à donner beaucoup plus d'importance à la fiction qui a ainsi cessé d'être simple illustration. D'où son côté loufoque, fantasque. C'est ainsi devenu l'histoire de deux jeunes filles, l'une capable de faire l'amour, alors que l'autre, qui croit à l'amour libre, ne sait faire que des discours".

A la table de montage

"Mais le film a vraiment pris corps sur la table de montage. C'est là, en effet, que je me suis aperçu que je ne pouvais apporter aucune conclusion au film, qu'il me fallait laisser les portes ouvertes. C'est là que je me suis réellement rendu compte que le documentaire initial avait pris d'autres dimensions. J'ai donc été amené à y inclure les scènes sur la révolution sexuelle que nous avions tourné à New York pour nous amuser, pour nous détendre."

"Et c'est au montage que nous nous sommes aperçus que les scènes politiques étaient finalement des plus érotiques; alors que les scènes érotiques prenaient des connotations nettement politiques. C'est ainsi que Jackie Curtis, le travesti du film, nous est clairement apparu comme le symbole de la perte totale d'identité."

"Ce que je comprends moins, par contre, ce sont les réactions passionnées que mon film a soulevées un peu partout dans le monde, de la Yougoslavie aux Etats-Unis; même s'il a reçu dans chacun de ces pays le visa des censeurs. En Yougoslavie, ce sont les vieux partisans qui se sont sentis attaqués. Ils n'arrivaient pas à comprendre que l'on compare ainsi Staline à un pénis."

"Aux Etats-Unis, par contre, on m'a accusé d'avoir maltraité Wilhelm Reich. Je trouve cette réaction assez ironique, lorsque l'on sait la piètre estime dans laquelle les Américains ont toujours tenu Reich. On m'a également accusé de caricaturer les Etats-Unis, en ne privilégiant que quelques aspects de la révolution sexuelle américaine. Mais, moi, je vais deux fois par semaine au cinéma, et la plupart du temps je vois des films américains: Neuf fois sur dix, les Américains me disent donc que penser. Mais lorsque l'on se permet de leur dire, une seule fois, ce que l'on pense d'eux, ils deviennent furieux. Ainsi va le monde."

Et Makavejev demeure un incroyable cinéaste. Ce qui choque finalement dans son dernier film, ce n'est pas tant les scènes érotiques – certaines, il faut bien l'avouer, assez surprenantes – que la façon nonchalante avec laquelle le cinéaste nous laisse, après avoir agité devant nous certains problèmes des plus cruciaux. La politique; l'érotisme; Reich... Mais quoi faire avec tout cela?

A vous d'en faire la synthèse. Et c'est ça finalement qui gêne. S'il est un film qui demande la participation, c'est bien celui-là. Un film, en tout cas, à ne pas censurer.

Jackie Curtis, symbole de la dépossession culturelle

D'un écran à l'autre

Quand intellectualisme et lyrisme se partagent le grand écran

par JEAN-PIERRE TADROS

Les cinéphiles n'ont qu'à rester sur leur faim. "Deep End", de Skolimowsky, n'aura à peine eu le temps de prendre l'affiche au cinéma Kent qu'on l'aura retiré. C'était peut-être l'un des rares films à voir, et assez curieusement ça a été le désastre financié de la semaine. Comme quoi art et finance ne font pas nécessairement bon ménage.

SUNDAY, BLOODY SUNDAY, de John Schlesinger, avec Glenda Jackson, Peter Finch et Murray Head. Au cinéma Avenue.

On attendait avec une certaine impatience ce dernier film de John Schlesinger, non pas tellement parce que l'on avait hâte d'admirer les prouesses du réalisateur de "Midnight Cowboy", mais bien plutôt pour juger des dons de scénariste de Penelope Gilliatt. La preuve est maintenant faite, Penelope Gilliatt a su rester à l'écran la fine intellectuelle qu'on avait découvert à travers ses articles critiques et ses romans. Mais cette constatation lui vaut malheureusement un film, car jamais film ne m'aura paru aussi consciencieusement intellectuel.

Il faudrait peut-être préciser que cette intrigue à trois personnages est si savemment tissée qu'on ne peut s'empêcher d'en admirer toutes les subtilités. Et l'on finit par en oublier le cinéma. Ce qui est déjà grave.

Ce qui intéresse en effet le scénariste, ici, ce ne sont pas les personnages en tant que tels, mais les relations qui les unissent, le jeu de communication qui arrive à s'établir entre eux et qui est maladroitement souligné cinématographiquement par des plans de Centrale téléphonique, un peu comme si vous suiviez la marche de l'appel à travers les fils.

Le sujet accroche néanmoins par son audace: un jeune homme divisé entre sa maîtresse, une divorcée d'un certain âge (et fort bien rendu par Glenda Jackson), et son amant, un médecin assez séduisant sous les traits de Peter Finch. On passera de l'un à l'autre, en découvrant au fil des jours – qu'on égrenera méthodiquement – la difficulté de ses relations.

Le départ pour l'Amérique (car l'action se déroule en Angleterre) résoudra alors bien des problèmes. Et au spectateur d'en tirer la morale. Un sujet marginalement scabreux vaut au film une certaine clientèle; quant aux intellectuels, ils n'auront aucune raison de rechigner contre une denrée qu'on croyait réserver jusqu'alors à la France.

JOE HILL, film suédois de Bo Wideberg. Avec Thommy Berggren. Au cinéma Westmount.

Le temps des "Amérique insolite" est passé; ou plutôt cet insolite, on va la chercher maintenant dans ce qu'il y a de plus quotidien, dans les faits divers, et aussi dans l'histoire. Bo Wideberg a donc décidé de nous raconter l'histoire d'un de ses compatriotes, Joseph Hillstrom, qui émigra en 1902 aux Etats-Unis. Et c'est alors le dur contact avec la réalité quotidienne que Wideberg nous décrira avec le brio cinématographique qu'on lui connaît. Ce sont aussi les longues randonnées à travers les Etats-Unis, à la recherche du travail, alors que les aventures sont malheureusement plus faciles à trouver. Et c'est finalement la découverte, par Joe Hill, de la nécessité de l'action politique. Voilà donc un de ces nouveaux immigrants socialistes, comme les Etats-Unis des années trente en ont connu à la pelle.

Pas tout à fait, néanmoins, car Joe Hill est épris d'opéra; il sait chanter. Et c'est comme cela qu'il s'apercevra (et cette découverte nous donne droit à une scène assez cocasse) que pour attirer l'attention des gens, il n'y a rien comme les chansons. Les discours, même à cette époque, ennuyait apparemment tout le monde. Il chantera donc l'unité de la classe ouvrière sur la place publique. Nous voilà alors en plein lyrisme révolutionnaire.

Les intentions du réalisateur sont, certes, fort louables. On s'en rendra compte en lisant l'entrevue que nous reproduisons ici. Mais la démonstration que nous en donne Wideberg, qui se rapproche beaucoup plus d'"Elvira Madigan" que de "La Bataille d'Alger" comme il fallait si attendre, est fort peu convaincant.

La révolution par la chanson n'est pas pour demain.

L'enfance retrouvée

On ne compte plus les films que l'on réalise actuellement avec des jeunes adolescents. Je pense, en premier lieu, à l'admirable "Mon Oncle Antoine" qui fait les beaux jours du cinéma St-Denis.

Il y a aussi, le film de Louis Malle, "Le Souffle au coeur" qui est, quoi qu'on en dise une merveilleuse chronique de l'adolescence. Fait avec beaucoup d'humour, et un sens aigu de l'observation, le film n'en demeure pas moins ambiguë. J'ai beau retourner les dernières séquences de toutes les manières, elles me restent tout aussi énigmatiques. Mais l'état de rire de la fin est aussi sublime qu'imprévisible. (Au Crémazie)

Je laisse pour la fin le film le plus merveilleux qu'on est consacré à un adolescent depuis Jean Vigo, et il s'agit naturellement de "Kes" de Ken Loach, actuellement à l'affiche au Cinéma du Vieux-Montréal. On lui reproche de n'avoir pas de sous-titres. Mais qu'importe, ce qu'il y a à comprendre est dans l'image. Une image merveilleuse de simplicité qui nous raconte la passion d'un jeune garçon pour un faucon. D'une poésie et d'une vérité à vous couper le souffle. Je m'arrête donc. Mais aller le voir.

Entrevue

Un film conçu comme un portrait de femme

par INGMAR BERGMAN

Le dernier film d'Ingmar Bergman, "The Touch", qui voit Elliott Gould, archéologue américain pour la circonstance, tomber amoureux de Bibi Anderson, paisible ménagère suédoise, laissera sceptique bien de ses admirateurs, et en particulier ceux qui avaient aimé "Une passion". Il s'explique ici sur la nature de son film. "The Touch" est actuellement à l'affiche au cinéma York.

Quand on lit le scénario de "The Touch" on trouve qu'il diffère sensiblement de précédents films. En particulier il semble raconter une histoire beaucoup plus "banale" que les précédents.

Oui, "The Touch" se veut banal, quotidien. Le film est conçu à l'origine comme un portrait de femme. Et il ne s'agit pas d'une femme splendide, magnifique, glamoureuse. Elle est une brave bourgeoise qui vit une existence colossalement protégée dans un monde énormément séparé du monde et des catastrophes mondiales, des courants d'air et des neuroses qui nous entourent.

Il s'agit de la femme d'un médecin dans une petite ville de province. Elle et son mari ont une excellente situation économique, ils vivent bien, ils ont deux beaux enfants, ils habitent une belle maison. Tout est parfait d'une manière presque gênante. L'intéressant pour moi, c'était justement de dépeindre cette femme, de faire son portrait dans une situation donnée. Aussi, j'ai dû m'occuper de toute une série de détails terriblement concrets. Et c'est de ce concret absolu que naît l'histoire. Elle est absolument impensable sans ces accessoires concrets qui l'entourent. Toute stylisation est écartée.

Est-ce l'idéal de vie bourgeois, traditionnel, ou quelque chose d'identique que vous voulez atteindre, soumettre à une critique?

Je crois qu'on réagit automatiquement à sa manière de vivre. Mais à mon avis, c'est une question de goût. J'estime que c'est sans intérêt. La critique est formulée sans acrimonie ni haine; elle se dégage automatiquement du sujet.

A la fin du film, la femme essaie de motiver sa décision de rester avec son mari, dans son foyer. Elle parle de son devoir et de tout le reste, ce qui d'ailleurs est peut-être vrai. Alors son amant lui dit: "Tu mens". Il le lui répète trois fois. Ensuite, libre au spectateur de choisir de quel côté il veut être. Ment-elle ou dit-elle la vérité? Choisit-elle la voie du devoir en renonçant à une vie aventureuse et passionnée, mais vivante, pour retourner à son monde de féeries? Ou bien choisit-elle le devoir amer en vivant un amour qu'elle n'a jamais proprement matérialisé? Ment-elle ou dit-elle la vérité? Cela m'est parfaitement indifférent.

Mais il doit tout de même manquer quelque chose dans son existence, pour qu'elle s'abandonne avec une telle intensité à sa passion pour cet homme qui entre dans sa petite vie feutrée.

Evidemment. Elle cherche cette blessure, elle cherche cette passion. A l'instant, elle est prête et avec l'assurance d'un somnambule elle se plonge le couteau dans le coeur. Le couteau qu'il tient, n'est-ce pas. Et elle l'enfonce aussi profond que possible et elle tourne même plusieurs fois le couteau dans la plaie. La question qui se pose est alors; cela lui suffit-il maintenant, revient-elle ensuite avec une expérience humaine?

Je ne veux pas faire de l'ironie à propos du milieu dans lequel elle vit. C'est presque inutile, il est ironique en soi. Il est extrêmement facile de lui trouver des aspects sarcastiques dissimulés. Je me suis contenté de vagues allusions. C'est en effet le milieu dans lequel j'ai grandi et j'y ai vécu si longtemps que je le connais très bien.

Comment se fait-il que vous ayez choisi un acteur étranger pour tenir le rôle de l'amant? Avez-vous imaginé dès le début que ce serait un étranger qui entrerait dans sa vie?

Ce devait être un personnage venant d'un pays absolument exotique. Je trouvais un peu exagéré de faire appel à un homme de couleur. Mais l'essentiel pour moi était

Suite à la page 20

Galeries d'Art

EXPOSITION
LORNE BOUCHARD, R.C.A.
Jusqu'au 4 déc.
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 SHERBROOKE OUEST, 288-7306

NOUVELLE GALERIE
GALERIE 'B'
Gravures et multiples
EXPOSITION DE DÉCEMBRE
LITHOGRAPHIES DE JEAN PAUL LEMIEUX
Affiches célèbres de peintres Albers - Chagall
Lichtenstein - Matisse - Picasso - Vassarelly - Warhol - etc....
2175 rue Crescent (2ème étage) 844-6950
11 hres à 18 hres du mardi au sam.

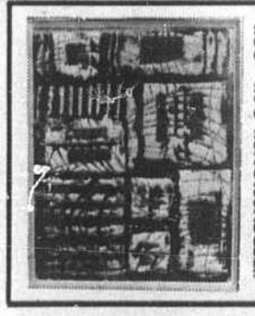
"PERCUSSIONS" 24" x 20"
122 PEINTURES DE
Michon
DEPUIS 1954
À L'ATELIER DU PEINTRE
TOUS FORMATS AU MÊME PRIX D'ARTISTE: $135.00
671-4528
(BROSSARD)

"LE PLAFOND DE L'OPÉRA DE PARIS" DE MARC CHAGALL À VENDRE
C'est en effet l'un des cadeaux prestigieux parmi des centaines d'exclusivités mondiales, que vous propose la
GUILDE DE L'ART 524-0884
3447 ST-HUBERT MTL 132
Envoyez 35¢ pour votre catalogue

Pour vos cadeaux de Noël.
Offrez une gravure d'artistes du Québec
Grandes variétés encadrées et non encadrées.
L'APOGÉE
Galerie d'art
37, de l'Église, Saint-Sauveur-des-Monts
Ouverts tous les jours 227-3229

Exposition de Dessins Originaux
de l'ÉCOLE DE PARIS,
comprenant des eaux-fortes, des gravures, des lithographies, ainsi que des gravures originales de 1840 sur acier
'BARTLETT'S
Jusqu'au vendredi 31 décembre
au Foyer des Arts, au neuvième étage, chez
EATON

GALERIE III
vous invite à voir les pastels et la première édition de sériegraphies de
F. Leduc
GALERIE III
451 St-Sulpice
Vieux Montréal
842-1861
Heures d'ouverture :
Tous les jours : 11h. à 6 p.m.
Dimanche : 2h. à 5 p.m.

galerie libre
FRANCK VALMONT
Pastels et huiles
jusqu'au 7 décembre
288-6080 - 2100 rue Crescent

LOUIS PAUL
PERRON
DERNIÈRE JOURNÉE
GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) Tous les jours 9 a.m. - 6 p.m. vend. jusqu'à 9 p.m. samedi jusqu'à 5 p.m. Fermé le lundi. 277-2179

PERRON
LOUIS-PAUL
DERNIÈRE JOURNÉE
GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) Tous les jours de 9 a.m. - 6 p.m. vend. jusqu'à 9 p.m. samedi jusqu'à 5 p.m. Fermé le lundi 277-2179

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Jeune fille aimant les enfants pour légers travaux de maison, 2 enfants. Bonnes conditions de travail. Bon salaire. Tél.: **733-8659.** 29-11-71

ANIMAUX A VENDRE

GRIFFONS Korthals enregistrés de grande qualité. Portée vigoureuse et bonne santé. Enregistrement d'origine et piqûre fournis. Tél: **538-5191** soir, ou écrire C.P. 159, Sutton, P.Q. 1-12-71

ANTIQUITE A VENDRE

Armoire en pin, décapée. Tél.: **388-7859** 29-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET; 3 pièces: mobiliers: chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit; cuisine, 5 morceaux arborite; chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: $295. Accepterait $12. par mois. **738-4761.** 3541 Van Horne, appt.1. 1-12-71

Salle à manger ancien, comprenant: vaisselier, bahut, 6 chaises, table et télécouleur Admiral avec cabinet. Tél.: après 6 p.m. **738-3725.** 29-11-71

OUTREMONT; mobilier de chambre Louis XV, tapis Kalabar, bibelots, lampes de table, secrétaire Louis XV, collection de tableaux canadiens, lits de bébé. Tél: **273-8981** 28-11-71

APPARTEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 3320 Côte Ste-Catherine, coin Decelles, grand 3½, avec balcon, $120. chauffé, taxes d'eau incluses, non meublé. **342-1784, 733-9544.** 29-11-71

AVE CLANRANALD 5827a, 2½ pièces, genre studio conviendrait à deux jeunes filles ou jeune couple. Tapis cover-all, bien éclairé, cuisinette comptoir, semi sous-sol donnant sur jardin. $100 non meublé, cependant frigidaire et cuisinière compris. Tél.: **489-6096.** 7-12-71

LONGUEUIL: 3½ – $100. 4½ – $125. 5½ – $145. Grandes pièces, chauffées, eau chaude, taxes payées, concierge etc. Téléphoner immédiatement **679-0770.** 29-11-71

CHRISTOPHE-COLOMB 6652: 1½, 2½, 3½, meublés, neufs, libre immédiatement. 20-12-71

Spacieux 3 pièces, joliment meublé, électricité, eau chaude, taxes payées, réfrigérateur-cuisinière. Quartier résidentiel, proximité Université Montréal. Pour couple responsable $135. Tél: **342-4381** 29-11-71

APPARTEMENT A LOUER

MONTREAL-NORD: spacieux 1½ 2½ – 3½ – 4½ – ascenseur, piscine, bail, taxes payées. Tél.: **321-3167** ou **482-7743.** 27-12-71

4½, $185. non meublé, chauffé, appartements "Le Cardinal", 3250 Ellendale, app. 114. Tél.: **737-7064** après 4 p.m. 29-11-71

CHEMIN COTE STE-CATHERINE: 7½, 1er février, Outremont, grand luxe, duplex-pierre, tapis mur à mur, plafonnier cristal, miroirs, cheminée marbre, jardins immenses. Ménage fait $400. **733-6149** 29-11-71

APPARTEMENT A PARTAGER

À PARTAGER
4½ pièces modernes dans Rosemont à partager avec étudiant ou autre.
– Personnes sérieuses seulement
– Loyer raisonnable.
Tél: 722-5277 29-11-71

Chez garçon, chambre à louer pour 1 ou 2 jeunes hommes sérieux, travailleurs ou étudiants. Tél.: **634-6180** Lachine. 29-11-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

CENTRE-VILLE: 4½ pièces, meublé, chauffé, $100. par mois de février à juin. Tél.: **937-1344** 30-11-71

APPARTEMENT A VENDRE

ESPAGNE, Candia, splendide appartement 1,400 p.c. tout confort, cuisine, 3 chambres, coin salle à manger, salon, buanderie, 3 balcons, ascenseur, garage, bord de mer, proximité orangeraie et montagnes. Cour de tennis, parc attractions-enfants. Prix définitif: $18,000. Possibilité crédit. Ecrire Case 140, Le Devoir. 29-11-71

AUTO A VENDRE

FIAT 124, station wagon. 1968. très bonne condition, $450. Cause départ. Tél: **482-5903** soir. 30-11-71

CHEVROLET, Caprice, 1969, propriétaire $2,500. Tél: **744-1119** 29-11-71

VOLVO 1970, 142S, 12,000 milles, radio AM-FM, $1,975. Tél: **322-0119** 4-12-71

MERCEDES 200, 1969, particulier, excellente condition, pneus à neige, prix raisonnable. Tél.: **692-8135.** 29-11-71

VOLVO, 1967, 123GT, overdrive, tachymètre, radio, bonne condition. Tél.: après 6 p.m. **321-6669.** 29-11-71

CHEVY II, 1964, seulement 37,000 milles, conduite par une femme, en très bonne condition. Tél.: samedi-dimanche **484-4711** ou **737-2358.** 29-11-71

BUICK Skylark, 1966, toit rigide vinyl noir, automatique. Tél.: **277-7904** Particulier. 29-11-71

ARTICLE A VENDRE

Tapis de salon, 3, dessins orientaux, couleurs attrayantes. Aussi tapis de passage, jamais utilisé. Tél.: **739-0162.** 29-11-71

Lit continental – bon marché. Bureau de vanité – grand miroir – bon marché. Articles divers: Bottine ski – homme – grande pointure – chariot, chaufferette – cause départ. Tél.: **733-2737** Privée. 29-11-71

Table de téléphone, blanc et or, polisseuse électrique "Arrow", berçante chromée rembourrée à neuf. A bas prix. Tél.: **384-8906** 3-11-71

A VENDRE

Meuble-étagère, 10' x 7', merisier fini teck, unité modulaire. Excellent état. $650. Tél.: **739-9693.** 29-11-71

Porte aluminium neuve 32" x 72", pentures à droite, prix à discuter. Tél: **255-8282** 29-11-71

PEINTURE À L'HUILE
SUZOR CÔTÉ
Grandeur: 4' x 8'
Tél: 739-1596
29-11-71

BUREAU A LOUER

MÉDECINS
2000 p.c., situés Jean-Talon près Christophe-Colomb, à proximité hôpital Jean-Talon et métro.
Climatisation centrale. Peut accommoder 4 médecins avec salle de diagnostique attenante à chaque bureau, salle d'attente spacieuse avec espace pour réceptionistes.
Loyer $600. par mois. Bail à discuter.
Tél.: 271-3022
30-11-71

ST-JACQUES OUEST (57): ascenseur, location de choix, loyer gratuit jusqu'à mai 1972. Bail de 3 à 5 ans. Tél.: **843-3359, 482-7743.** 27-12-71

CHALET DEMANDE

Pour un mois pendant la période des Fêtes, minimum 4 chambres à coucher, foyer. A 1:30 hre. environ de Montréal. Tél.: **843-5728.** 29-11-71

CHALET A LOUER

A 35-64e avenue, Lac Bleu, St-Hippolyte, 5 milles sortie 20, 5 pièces meublées, toutes commodités, foyer, idéal motoneige. Tél. **844-7096** ou sur les lieux. 2-12-71

ST-DONAT: chalet avec foyer, 5½, meublé, chauffé, 300' du montepente de La Réserve. Pour famille seulement $1,250. saison. Tél.: **689-5971** 29-11-71

MORIN HEIGHTS: chalet d'hiver pleinement équipé, pour groupe jusqu'à 20 personnes. $700. saison hiver. Tél.: **352-3911** 29-11-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean-Marinier **731-3501** ou **326-2559** 27-12-71

COURS PRIVES

Apprenez l'ESPAGNOL dans la conversation. Cours privés au petit groupe, débutants, intermédiaires, avancés, par professeur espagnol. Méthode accélérée, efficace, à prix modique. Prenez une leçon gratuite sans engagement, téléphoner maintenant pour renseignements **739-4291** 30-11-71

CHAMBRE ET PENSION

Pension personnes âgées de classe distinguée, dans belle maison, chambre privée, grande terrasse, bonne nourriture, infirmières en permanence. Tél: **382-3479** 4-12-71

COMMERCE DEMANDE

Homme d'âge moyen désirant partir en commerce. Je vous offre le temps, les finances, l'expérience en administration et en relations industrielles. Si vous avez des problèmes du côté ventes, finance, résultats peu nombreux, ou trop d'occupations, écrivez-moi à Case 141, Le Devoir. 29-11-71

COMMERCE A VENDRE

BOUTIQUE de vêtements pour dame, Boucherville, pour inventaire seulement. Tél.: **655-8810** ou **655-5543** 29-11-71

ST-BRUNO, fleuriste bien située, local spacieux, bonnes affaires. Temps idéal pour acheter. Doit vendre cause santé. Renseignements **653-2616** soir. 1-12-71

DUPLEX A LOUER

VILLE D'ANJOU spacieux triplex, haut 6½, bas, 5½, demi sous-sol 3½, chauffés, près écoles, églises et centres d'achats. Tél: **482-7743.** 1-12-71

NOUVEAU-ROSEMONT: luxueux et grand bas-triplex pour exécutif. 6 pièces, passage-marbre, 2 salles bains, salle jeux-marqueterie, bar, foyer, poêle, laveuse-vaisselle. $275. Tél.: **256-2903** 29-11-71

LONGUEUIL: rez-de-chaussée, duplex, semi-détaché, neuf, 5½ grandes pièces, plus salle de jeux avec foyer, très moderne, inclus laveuse de vaisselle, chauffage, eau chaude, toutes taxes. Prix $200. (6½ avec garage $210). Tél.: **679-0770.** 29-11-71

LONGUEUIL: haut de duplex, semi-détaché, neuf, 5½, très grandes pièces, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées. Prix $155. Prêt immédiatement. Tél.: **679-9112.** 29-11-71

OUTREMONT: spacieux 5½, 1er plancher, salon 27' salle à manger, 18' x 18', avec balcon et vue sur parc, salle de lavage, garage. Libre 1er décembre **322-9939.** 29-11-71

OUTREMONT 1815 Ducharme, haut-duplex, 7 pièces, chauffé, eau chaude, redécoré, garage, occupation immédiate $250. Tél: **738-5550** 29-11-71

DUPLEX A VENDRE

Cause départ: LAVAL, duplex "Médaillon", 2-5½, 1-3½, salle de jeux, garage double. SCHL 8½%, propriétaire. Tél.: **676-4535.** 9-12-71

PROPRIÉTAIRE TRANSFÉRÉ !
NOUVEAU-ROSEMONT: 36' x 46'. luxueux triplex pour exécutif, avec bachelor. Revenu excellent. Bas: 6 grandes pièces, passage-marbre, salle de jeux-marqueterie, foyer, bar, garage double. Prix demandé: $54,500.
Tél: 256-2903 29-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

Secrétaire médicale de Direction, expérience hôpitaux, bureau médecins, cliniques externes, médicales. Connaissance travail social, sciences humaines. Bilingue. Aptitudes à diriger. Désire poste permanent. Ecrire Case 142 Le Devoir. 29-11-71

Secrétaire médicale, dictaphone, 3 ans d'expérience, cherche travail en clinique ou bureau privé. Tél.: **342-4513** 29-11-71

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421** 29-11-71

DIVERS

NOUVEAUTE: "les caractères" un jeu "intelligent - astucieux - humoristique", 8 couleurs, 260 pièces. En vente dans les grands magasins. Editeur: SAC Inc., 630 Bernard, Chomedey, Québec. 30-11-71

DIVERS

Mesdames, mesdemoiselles. Gymnastique suédoise, relaxation. Prenez des leçons assistées chez-vous. A la leçon ou abonnement. Pour informations: Mme Rody, **849-7075** soir et samedi **524-2410.** 30-11-71

FOURRURE

Magnifique collection de luxueux chapeaux de fourrure. Tél: **931-4790** 30-11-71

Manteaux: Seal Hudson, loutre, castor, $50. – $60. – $80. Robes haute couture, bas prix. Tél.: **679-7295** 29-11-71

Petite cape vison certifié, taille 12 ans, $100. 2 chapeaux vison et Hudson Seal $20. chacun. Tél.: **731-8151** avant-midi. 29-11-71

FEMME DEMANDEE

Assistante dentaire
(Montréal-Nord)
De préférence avec expérience, parlant français, anglais, italien. Apparence soignée.
Écrire curriculum vitae à:
CASE 147 LE DEVOIR
1-12-71

HÔPITAL NOTRE-DAME DE LOURDES
1870 boul. Pie IX
recherche
- **INFIRMIÈRES AUTORISÉES**
- **GARDE-MALADES AUXILIAIRES**

pour remplacement service du soir et de nuit.
Tél.: entre 9 a.m. - 3 p.m.
527-4595 local 32
1-12-71

SECRETAIRE LEGALE demandée de préférence avec expérience – Tél.: **849-5311** 1-12-71

HOTESSE pour restaurant français, expérience et bonne connaissance du service de table nécessaires. 25-35 ans. Tél.: **842-3481.** 30-11-71

SECRÉTAIRE BILINGUE
Organisme national recherche pour ses services français une secrétaire bilingue expérimentée, capable de prendre des initiatives et de travailler sur dictaphone. Nous exigeons vitesse et précision. Une parfaite connaissance du français.
Traitement $450. Avantages sociaux d'usage.
Écrire détails donnant: âge, formation, expérience à:
CASE 143, LE DEVOIR
29-11-71

- **INFIRMIÈRE AUTORISÉE**
- **GARDE-MALADE AUXILIAIRE**

Pour service de 4 à minuit. Hôpital enfance exceptionnelle.
Téléphoner entre 8-4 p.m.
Chomedey 688-1633
29-11-71

SECRETAIRE avec expérience comme dactylo et ouvrage général pour bureau de comptables. Ecrire donnant salaire et curriculum vitae à Case 148, Le Devoir 1-12-71

RESPONSABLE DE POOL DES DACTYLOS
5 ans d'expérience dans la sélection des risques d'assurances accidents, biens.
S'adresser à: **878-1611**
29-11-71

HOMME DEMANDE

VENDEUR
Vendeur d'expérience dans le béton. Salaire plus commission. Bilingue.
Envoyer curriculum vitae à:
Case 144, Le Devoir
3-12-71

HOMME DEMANDE

GERANT DE TERMINUS, doit posséder expérience et avoir fait ses preuves. Ecrire Case 145, Le Devoir. 2-12-71

COMMIS D'EXPÉRIENCE
TROIS-RIVIÈRES
On demande commis d'expérience en pharmacie.
Bonnes conditions de travail.
Ecrire Case 146, Le Devoir
27-11-71

TEXAS REFINERY CORP. OF CANADA LTD.
offre l'occasion de faire revenu élevé PLUS boni de vacances et excellente échelle de bénéfices, à homme sérieux, résidant région de Montréal. Expérience non essentielle. Ecrire par avion au:
Président, Dept. AC, P.O., Box 70, Station R, Toronto 352, Ont.
29-11-71

REPRÉSENTANT
demandé par manufacturier canadien, pour les ventes de procédé de prévention incendie par fil.
Doit être fréquemment en contact avec les architectes, les ingénieurs en construction et les contracteurs électriciens.
Faire parvenir curriculum vitae complet au:
Gérant des ventes,
Neeco Industries Ltd,
47 Baywood Road,
Rexdale, Ontario 1-12-71

Hommes demandés pour la fonction de
CONTREMAÎTRE
dans notre manufacture de biscuits située à Longueuil
Toutes personnes possédant une expérience en tant que contremaître sont invitées à communiquer avec le Bureau du Personnel à:
674-4971
ou écrire à:
GEORGE WESTON LTD.
Bureau d'emploi,
C.P. 40, Station A.
Longueuil, Qué.
1-12-71

TECHNICIEN EN INSTRUMENTATION
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Travail dans laboratoire d'hydraulique; entretien des appareils; développement de nouveaux instruments électroniques. Réalisation de montages et prise de données expérimentales.
Diplôme de technicien professionnel requis. Expérience dans un laboratoire désirable.
Faire application par écrit seulement à:
Directeur de la Division d'Hydraulique
Ecole Polytechnique
2500 avenue Marie-Guyard
Montréal 250. 29-11-71

BELLE OCCASION
dans notre département de
PRIX DE REVIENT
Nous avons une position disponible pour un homme possédant les qualifications suivantes:
- Age 25-35
- Doit être bilingue
- Expérience récente en comptabilité
- Posséder initiative et sens des responsabilités.

C'est une position de grande occasion pour le candidat qualifié.
Les intéressés devront nous faire parvenir en toute confidence leur curriculum vitae et salaire désiré à
GEORGE WESTON LTD.
Gérant du Personnel,
C.P. 40, Station A,
Longueuil, Qué. 1-12-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

OPERATEURS (TRICES) demandés avec expérience pour manufacture de manteaux. Travail permanent. S'adresser: 305 Bellechasse, 2e étage. 1-12-71

COORDONNATEUR(TRICE) EXÉCUTIF
Pour corporation de citoyens
Le candidat doit:-
- Etre parfaitement bilingue.
- Etre familier avec les organisations de citoyens.
- Avoir un minimum d'expérience en relation avec gouvernements, agences et en administration.

Écrire à: **Eric Harris**
8175A, Durocher,
Montréal 303
donnant curriculum vitae
29-11-71

HOMME DEMANDE

La Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la Région de Montréal-Sud
requiert les services d'une personne pour le poste suivant:

COMMIS À L'ADMINISTRATION

– Superviser le personnel auxiliaire
– Administrer la petite caisse
– Assister le Trésorier-archiviste dans l'application du système de contrôle interne (achats, inventaire, entretien des immeubles)

Qualifications:
– 11 années de scolarité de préférence avec études en comptabilité ou tenue de livres
– 3 années d'expérience dans un travail de comptabilité et l'administration générale.

Lieu de travail: Centre de Formation Professionnelle
300 Boul. Casavant
St-Hyacinthe, Qué.
Date d'entrée en service: Le plus tôt possible
Date limite du concours: 15 décembre 1971
Faire parvenir curriculum vitae (diplômes, attestations, etc.)à:

M. Pierre-Paul Beauregard, Directeur général
Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la Région de Montréal-Sud
Casier Postal 443
St-Hyacinthe, Qué.

HOMME OU FEMME DEMANDE

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS:
Besoin de volontaires pour projets
- Vieillards (Mtl)
- Locataires et Assistés sociaux (Drummondville)
- Coordination d'organismes (Valleyfield)
- Assistés sociaux (Rive-Sud)
- Affaires municipales (Rive-Sud)

Critères: 18-28 ans, relations humaines, expériences pertinentes, connaissance du milieu.
Allocations de $320. à $420. par mois. Bénéfices marginaux.
Tél.: Lise Duplessis
(514) 678-5370
29-11-71

LOCAL A LOUER

Bureau-salle de montre à louer, air climatisé, stationnement, bâtisse à l'épreuve du feu. Près Décarie et Boul. Métropolitain. 5050 De Sorel, **735-4521** 30-11-71

LOGEMENT A LOUER

RUE SHERBROOKE EST 2458: près métro Frontenac, face parc Baldwin, chauffé, 4½ pièces fermées, tapis mur à mur $110. Tél: Claude Grenier **844-2573** jour, **658-4944** soir. 3-12-71

Près Boul. Rosemont, 5755 Louis Veillot, bas-duplex, $200. par mois. Tél: **255-6659** 29-11-71

MAISON A LOUER

ST-BASILE LE GRAND: cottage semi détaché, 7 pièces, 2 salles de bains, ménage frais fait, $150. par mois. Libre immédiatement. Tél. **679-5034** 30-11-71

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

Maison de haut prestige, hiver-été, 6 chambres à coucher, complètement meublée et équipée, sur immense et magnifique terrain paysagé, façade sur Lac Magog, quelques minutes des meilleures pentes de ski, près autoroute Cantons de l'Est et Université Sherbrooke. $45,000. Tél.: **484-4509** 29-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: **288-2332** J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

LASALLE; Riverside Park, luxueux triplex complètement détaché, grand terrain, vue sur le fleuve, construction solide, façade en marbre blanc, salle de jeux, foyer etc. Propriétaire. Offre raisonnable acceptée. Tél: **365-0318** 29-11-71

COTE-DES-NEIGES: près Université Montréal, 2 duplex: Darlington 2-7; Lacombe 2-6 revenu $7,000. pierre-brique, central, sous-sol fini, foyer, garage chauffé. Tél.: **738-5456.** Propriétaire. 29-11-71

CHOMEDEY: 8 logements de 4½ pièces, hypothèque 8¾%, revenu: $10,400. Comptant $5,500. Prix $68,000. Tél.: **322-3349.** 29-11-71

AHUNTSIC: cottage, 10 pièces, pierre-brique, aluminium Alcan, vue sur rivière, grand terrain, garage, chauffage radiant, sous-sol fini, 10 minutes métro, $45,000. Comptant $12,000. Balance à discuter. Tél.: **389-1343** sur semaine après 6 p.m. seulement. 29-11-71

MONTREAL 7967 Berri, près métro Jarry, triplex 1-7, 2-4, garage situé entrée sur rue, système, semi détaché, propriétaire. Tél.: **271-7747.** 29-11-71

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT EN HAUT: Paroisse St-Germain, cottage détaché, 10 pièces, 5 chambres, grande salle de jeux, 2 garages, possession immédiate. Tél.: **521-0114** 30-11-71

MONT-ROLLAND: 9 pièces, 2½ salles de bains, foyer, chauffage central, grand terrain, taxes peu élevées. $19,500. Bonnes conditions pour vente rapide. Tél.: **438-7381.** 29-11-71

ST-BRUNO: magnifique bungalow moderne, style ranch, 6 chambres à coucher, piscine, garage double, endroit exclusif sur flanc montagne. Cause décès. Valeur $58,000. Tél.: **653-2910.** 29-11-71

ST-SAUVEUR DES MONTS: 95 rue Carmen, 4 chambres à coucher, salon avec foyer, cuisine moderne, sous-sol fini avec salle de jeux. $17,000. Tél.: **272-5019.** 30-11-71

VILLE D'ANJOU
Occasion exceptionnelle
Spacieux triplex, 6½, 5½, 3½, $22,500 et plus, près écoles, églises et centres d'achats. Paiement $2,000 et plus. Hypothèque 6¼% à 7%.
Tél: 482-7743 1-12-71

FRANCE
Splendide propriété Sud-Ouest de la France, 47 hectares, 44 cultivables plus 3 de bois. Point d'eau alimenté par source. Maison habitation au centre. Route nationale à proximité. Prix 450,000 francs.
Inf.: 845-1845
28-11-71

PROPRIETE A REVENUS A VENDRE

DOIT VENDRE: 29 triplex avant le 31 décembre; quelque soit le comptant, tous loués. Idéal pour petit investisseur. Coût déductible de vos impôts. Tél: **526-4141, 679-0770.** 29-11-71

Vendrais ou échangerais propriété à revenu, 54 appartements, meublés, neufs, tous loués. 6652 Christophe-Colomb. 20-12-71

PLAZA ST-HUBERT: 21% rendement, après remboursement de capital, 29 appartements, toujours loués. Hypothèque 7¼%. B. Bélanger, courtiers **524-6221.** 30-11-71

TERRAINS A VENDRE

DOMAINE RENAUD: Laval, terrain boisé, 11,500 pieds carrés, tous services. Tél.: **688-0667** 29-11-71

VETEMENTS A VENDRE

Marchandise de vêtements pour dame, à vendre en bloc. Prix coûtant. Tél.: **655-8810** ou **655-5543** 29-11-71

SPORTS

Inscrivez-vous maintenant pour des leçons d'équitation (style anglais) chez SANS SOUCI INC. Débutants et avancés. Attention individuelle. Chevaux bien dressés. Excellentes facilités. Grand manège intérieur. Pour renseignements Yvonne Félix **842-8061** ext. 55 ou soir et week-end **1-826-3503-50.** 4-12-71

TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE. Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier cri.
DROLET TAILLEUR
-SPECIALISTE-
Habits et costumes sur mesures
351 est RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532** 29-11-71

APPARTEMENTS A LOUER

La Place du Cercle
a la station de métro **SHERBROOKE**
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi a 9 p.m. Information
Sam., dim. jusqu'a 6 p.m. 849-5365
1½, 3½, 4½ A PARTIR DE $130
AIR CLIMATISE • ELECT. TAXES INCLUSES
28-11-71

Un concept nouveau dans l'habitation

- Mail de boutiques à l'intérieur
- Piscine ouverte à l'année
- Salles de sauna
- Patinoire
- Câble de TV gratuit
- Portier affable
- Nombre d'autres caractéristiques de luxe

LOYERS RAISONNABLES
Studios et bachelors, appartements de 3½ et 4½ pièces.
Maisonnettes penthouses à deux étages de 4½ et 5½ pièces.
Visite de 11 a.m. à 9 p.m. chaque jour. Fin de semaine, 11 a.m. à 6 p.m.
ROCKHILL
4858 Côte des Neiges
731-6444
29-11-71

FEMME DEMANDEE

SECRÉTAIRE EN PUBLICITÉ
Secrétaire demandée pour département de publicité. Expérience en traduction de l'anglais au français nécessaire, doit avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.
IMPRIMERIE DUMONT INC.
9130 Boivin, LaSalle - Tél: 366-4580

OCCASION INTÉRESSANTE
LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
(Westminster, Côte St-Luc)
demande
UNE SECRÉTAIRE
pour son service de la comptabilité.
Personne intelligente avec 3 années d'expérience de travail de bureau, pouvant prendre la dictée, dactylo, transcrire les rapports financiers et s'occuper de la classification des documents.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Semaine de 5 jours. Excellents bénéfices.
Salaire: $5,300 à $6,700 par année selon expérience.
Pour entrevue, veuillez appeler:
Mme C. Baratta 488-2551 poste 332 30-11-71

PROPRIÉTÉ À VENDRE

SUITE CHANGEMENT SITUATION FINANCIÈRE DOIT VENDRE IMMÉDIATEMENT
Magnifique duplex neuf, jamais habité, comprenant: 5½ pièces, bar, sous-sol fini, garage double, bachelor, terrain clôturé.
Emplacement exceptionnel dans Ahuntsic, etc.
Appeler: **Bureau 861-1811 local 142**
Résidence 667-6044 (après 6 p.m.)
29-11-71

IMMEUBLE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CETTE RUBRIQUE
APPELER
MME MICHELINE TURGEON
844-3361

PROPRIÉTÉ À VENDRE

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 à 4 p.m.
4765 AVENUE ROSLYN
Cottage détaché en pierre "Dutch Colonial", 4 chambres à coucher en haut. Hall d'entrée au milieu den. Très beau jardin $39,500.
Alfred Stehr 482-1382.
29-11-71

POINTE-CLAIRE
Superbe maison avec magnifique vue sur le lac St-Louis. N'attendez pas, elle est l'unique, poutre au plafond, foyer naturel, 4 salles de bain, plusieurs extras. On demande **$59,500.** Suzanne Marchildon 684-4171 ou 684-9369.
LMM. WESTGATE
courtiers 29-11-71

BOUL. PIE IX: Non-meublés. Revenu $47,500. Comptant $50,000. Aubaine.
FABRE près St-Zotique, 5 ans, un bijou, revenu $15,000. Comptant $10,000. Vraie aubaine.
ROSEMONT: Garçonnière de 12 appartements, baux annuels garantis, 7 ans, revenu $16,386. Hypothèque à 7%, due 1984. Comptant $10,000 accepterais échange duplex ou triplex.
AHUNTSIC: 20 logements, 2 ans, jamais de vacance, revenu $28,716. Comptant $25,000.
IMM. GEORGES BERGERON
COURTIERS **721-7122**
30-11-71

PROPRIÉTÉ A REVENU À VENDRE

AUBAINE DU CONSTRUCTEUR
22 appartements, 6 magasins. Comptant **$25,000.** Revenu: **$45,540.** Prix: $260,000. Toute offre sérieuse considérée.
B. BÉLANGER, courtiers
524-6221 30-11-71

L'OEIL SUR LES ROUTES

Les semaines de trappe de Tourbec

par Urgel Lefebvre

"L'Hydro-Québec parle de démolir Labrieville... Mais pourquoi n'en ferait-on pas le premier village vacances-familles du Québec? Il y a là tout ce qu'il faut: piscine, installations pour le curling, le patin, le tennis, la balle-molle, le ski, la pêche, le canotage, la voile, l'alpinisme, les randonnées en montagne..."

Sylvain Tremblay, du Conseil des loisirs Côte-Nord, n'en finit plus d'énumérer les attractions que pourrait offrir aux familles québécoises, au cours des douze mois de l'année, le village de Labrieville qui sera complètement abandonné avant longtemps et que l'on pourrait, à très peu de frais, transformer en village vacances-familles. Il y a dans ce village 116 logis en bon état et munis de tous les services.

Je l'écoute parler avec ferveur de ce projet, tout en dégustant de cet excellent "caribou" que l'on sert à l'Imprévu de l'hôtel Iroquois. Et je me demande si, en fin de compte, on n'aurait pas à se féliciter d'avoir agi à Labrieville avec plus de célérité qu'à Val Jalbert où les maisons du "village fantôme" ne sont plus récupérables pour la plupart et ne forment qu'une attraction touristique.

Sylvain Tremblay en est venu à me parler de Labrieville lorsqu'il m'a fourni certains détails sur les "semaines de trappe" organisées durant le temps des fêtes pour les jeunes de 18 à 25 ans (étudiants, travailleurs etc.) comme dernières réalisations du programme Découverte du Québec de Tourbec, le bureau de tourisme des étudiants du Québec.

Pourquoi ne ferait-on pas du village vacances-familles de Labrieville l'un des prochains projets de Perspectives-Jeunesse? demande Sylvain Tremblay.

On voit qu'il y tient à son projet. Peut-être est-il enthousiasmé par le fait que l'an dernier les "semaines de trappe" avaient attiré une cinquantaine de personnes et que, cette année, le nombre des jeunes Québécois qui vont participer à cette expérience peu commune est passé à 120.

Les participants ont été répartis en cinq groupes, de façon à vivre, selon leurs intérêts, des types d'expérience différents. Sylvain Tremblay et Réjean Séguin, de Tourbec, décrivent à tour de rôle ces types d'expérience.

Deux groupes se rendront à l'auberge de jeunesse le Nord-du-Nord, à Sault-au-Mouton, entre Tadoussac et Baie-Comeau. En plus de faire du ski et de la raquette, ils auront l'occasion de tendre des collets avec un guide indien.

Deux autres groupes, plus intrépides, se rendront près de Manic V en compagnie de trois trappeurs montagnais de Bersimis sur des territoires qui leur appartiennent. Ils établiront un campement sous la tente et, raquettes aux pieds, suivront leurs guides dans leurs activités quotidiennes. Ils apprendront à reconnaître les pistes des animaux, à fabriquer et à poser des pièges, à dépecer le gibier et à traiter les peaux brutes. Ils vivront de viande de castor et de "banik", sorte de pain assez lourd.

Un dernier groupe décollera à bord d'un Cessna de l'un des lacs gelés qui entourent le barrage de la Manicouagan et se rendra en pleine forêt sauvage, à plus de 200 milles de la Côte Nord, dans la région du lac Tétipiska. Il partagera la cabane faite de terre et enfouie dans le sol d'une famille de Montagnais qui vit en permanence de la trappe.

Il y aura deux départs: l'un le 26 décembre (retour le 4 janvier) et l'autre le 15 janvier (retour le 21). Les participants ne débourseront que $29 pour le séjour à l'auberge de jeunesse le Nord-du-Nord et $49 pour la "semaine de trappe". Ces prix incluent tous les frais de transport, hébergement, repas, guides, équipements, etc.

Le coût minime de ces vacances s'explique par la collaboration du haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports qui a permis à Tourbec de rejoindre cette année plus de 350 jeunes Québécois avec son programme Découverte du Québec.

Quant à l'auberge le Nord-du-Nord, c'est la première auberge de la jeunesse qui soit ouverte douze mois par année. Elle peut accueillir 30 personnes, mais les groupes doivent réserver deux semaines à l'avance et, comme on a pu le constater, du 25 décembre au 25 janvier l'auberge est réservée par les "semaines de trappe". On peut y faire de la raquette, du toboggan, de la trappe, du ski de randonnée, du ballon sur glace, du patinage. Tout est compris dans le prix de séjour qui est de $4.50 par jour ($3.75 si on a un sac de couchage). Renseignements: Sylvain Tremblay, Conseil des loisirs Côte-Nord, 334 de Puyjalon, Hauterive, P.Q. – tél.: 589-5774.

Qui peut utiliser l'auberge de la jeunesse? Les institutions scolaires pour classes de neige, activités parascolaires, retraites ou conseil d'école, études pédagogiques, dynamique de groupe, classes de géographie, géologie, botanique; les groupements intermédiaires pour réunions, stages, rencontres récréatives études; les mouvement de jeune pour camps régionaux camps de fin de semaine, stages de formation; tous les autres groupes; les individus pour fins de semaine de raquette, de ski de fond, de photographie, de toboggan.

La station de Morzine-Avoriaz

Le directeur des services officiels français du tourisme au Canada, M. Max Chamson, a offert ces jours-ci une réception à l'occasion du passage à Montréal de M. P. Vitalis, directeur de la station de Morzine-Avoriaz, en Haute Savoie.

Cette station est l'une des premières qui furent créées en France pour le ski. Elle est située dans le nord des Alpes françaises, à 39 milles de l'aéroport international de Genève-Cointrin et à 3,200 pieds d'altitude. En janvier et février, la température moyenne y est de 23F et l'ensoleillement est bon.

La station de Morzine est pourvue d'un excellent équipement hôtelier car, avec Avoriaz, elle compte 10,500 lits répartis dans 70 hôtels, 734 chalets et appartements à louer. Pour se distraire, il y a cinq cabarets, trois cinémas et une bibliothèque.

La plus haute altitude de la région est 8,083 pieds. Le domaine skiable comprend 50 milles de pistes de ski (la dénivellation la plus importante est de 3,917 pieds): neuf milles de pistes de ski de fond ou ski nordique. Les très bons skieurs disposent de huit pistes noires, les bons skieurs de onze pistes rouges, les skieurs moyens de sept pistes bleues, les débutants de trois pistes vertes.

Il se fait du ski sans frontière avec les stations suisses de Champéry et Morgins, liaison avec remontées mécaniques, 25 à 31 milles de pistes de ski en supplément.

Les remontées mécaniques comprennent: le téléphérique du Pleney, créé dans les tout premiers en 1935, celui de Nyon créé en 1959 et celui d'Avoriaz créé en 1961; une télécabine, six télésièges et 25 téléskis.

La station a 116 moniteurs de ski et elle est en outre équipée d'une patinoire naturelle de 1,152 verges carrées et de tout ce qu'il faut pour l'aviation de montagne.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une brochure en couleur sur la station de Morzine-Avoriaz, s'adresser aux Services officiels du tourisme français, 1840 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal (tél.: 931-3855) ou à M. Pierre Vitalis, Office du tourisme, 74-Morzine, France.

Montréal-Miami en Boeing 747 avec Air Canada

Air Canada étend le confort des gros Boeing 747 à sa ligne Montréal-Miami. C'est le premier service du genre entre le Canada et la Floride.

Le 747, qui a fait son apparition dans la flotte d'Air Canada le printemps dernier, est fort apprécié des voyageurs qui empruntent les services de la Société à travers le Canada ainsi que vers Paris et Londres.

Le vol no 600 quotidien sans escale quitte Montréal à 9h15 pour atteindre Miami à 12h30; au retour, le départ de Miami a lieu à 14h20 et l'arrivée à Montréal à 17h25.

Air Canada assurera également une liaison quotidienne aller-retour par DC-8 entre les deux villes via Tampa à compter du 17 décembre; un vol quotidien reliera Miami à Toronto pour continuer ensuite jusqu'à Montréal.

Comme le 747 ne met que trois heures et quinze minutes à faire la liaison Montréal-Miami, il n'est pas possible d'assurer un service complet de repas. On ne présente pas non plus de long métrage, mais on offre à tous les passagers l'usage gratuit d'écouteurs, qui leur permettent de se détendre au son de la musique stéréo ou mono et d'écouter d'autres émissions.

Les écouteurs sont habituellement loués $2 aux passagers de la classe économique à bord des vols en Amérique du Nord.

échos touristiques

Après les pays francophones, les voyageurs qui s'inscriront au grand Tour d'Afrique des Voyages Hone, au départ de Montréal le 5 février, se rendront en Zambie où après un court séjour à Livingstone, ils traverseront par le pont international qui enjambe le Zambèze, comme celui de Niagara. Après un premier aperçu des fantastiques chutes Victoria, ils séjourneront à Victoria Falls; voilà peut-être le spectacle le plus grandiose du monde, un ensemble de cinq cataractes, avec le plongeon des eaux dans un immense gouffre. C'est le "tonnerre qui fume" selon les indigènes qui y ont conduit les premiers explorateurs. Le voyage sera dirigé par M. et Mme François Hone, qui ont déjà fait deux autres tours d'Afrique.

•

Le Dr Gustave Gingras, président du Collège des médecins du Québec et onze autres médecins du Québec et de l'Ontario sont de retour d'un voyage d'étude des stations balnéologiques de la Tchécoslovaquie organisé par CSA, ligne aérienne tchécoslovaque. Balnea et Slovakoterma, les deux agences qui représentent ces stations à travers le monde. Ils ont visité entre autres Piestany, dont la spécialisation est le rhymatisme, et Karlovy Vary (Carlsbad) qui se spécialise dans les cures de troubles intestinaux.

•

Le capitaine Jimmy Andrew, de BOAC, a déclaré à Toronto que les gouvernements devraient autoriser le vol d'avions supersoniques comme le Concorde au-dessus de territoires peuplés, pour une période d'essai de six mois, afin de donner au public l'occasion de juger de l'intensité du bang supersonique. Il convient, dit-il, que le public puisse juger lui-même si les avantages de l'avion supersonique l'emportent ou non sur l'inconvénient du bruit avant qu'une décision soit prise quant à l'opportunité de prohiber les vols supersoniques au-dessus des terres.

•

Voici une courte lettre que M. D. Apedaile adresse aux Montréalais: "Notre dernier Empress vient de partir. Nous, de CP Navigation, tenons à remercier la population de Montréal qui a su faire un accueil chaleureux à nos paquebots au cours des 68 dernières années. Les officiers et l'équipage de l'Empress of Canada tiennent à témoigner leur gratitude à tous ceux avec lesquels ils ont travaillé en étroite collaboration au cours des ans, et particulièrement aux pilotes du Saint-Laurent qui ont su, part tous les temps, mener le navire à bon port".

•

Puerto Vallarta, situé à une trentaine de minutes de vol de Guadalajara, que desservait déjà Air France au départ de New York, s'est ajouté aux destinations de la compagnie nationale française. Avec ses plages adossées à la jungle et perdues au fond de baies accessibles uniquement par bateau, Puerto Vallarta offre du Mexique une image qui ne ressemble en rien à celle de Mexico et se situe aux antipodes de celle d'Acapulco. Les jets d'Air France partent de New York les mercredi et samedi, à 16h30, de l'aéroport Kennedy de New York, et reviennent de Puerto Vallarta à 10h30 les jeudi et dimanche. Tous ces vols comportent une escale à Guadalajara, autre destination mexicaine d'Air France. Le prix du transport aérien vers Puerto Vallarta s'échelonne de $287.80 à $444 au départ de Montréal et Ottawa, de $325.40 à $495.20 au départ de Québec.

BIEN ENTENDU...
les VOYAGES MALAVOY vous proposent, pour cet hiver :
• leurs voyages en groupe au MEXIQUE et au YUCATAN.
• leur croisière à bord du paquebot MERMOZ.
• leur spectaculaire circuit d'AFRIQUE noire.
MAIS AUSSI...
les VOYAGES MALAVOY peuvent vous réserver:
un séjour dans un CLUB MÉDITERRANÉE
• MARTINIQUE et GUADELOUPE
Une semaine (de janvier à fin avril) US $245.00 (tous repas compris) ($266.00 pour Noel et Jour de l'An).
plus avion MONTREAL-MARTINIQUE Can. $261.00
MONTREAL-GUADELOUPE Can. $232.00
MAROC (AGADIR)
Une semaine US $163.00 tout compris plus avion Montreal/Casablanca/Agadir et retour Can. $448.00 (excursion 17-28 jours donc minimum de 17 jours outremer)
- une destination "14 SOLEILS" d'Air Canada
Exemple de tarif par personne pour séjour de 8 jours (7 nuits), incluant le billet d'avion et la demi-pension dans hôtel de première classe :
NASSAU $365. JAMAIQUE $468.
HAITI $373. BARBADES $489.
DOCUMENTATION SUR DEMANDE
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL. : UN. 1-2485
La maison aux milliers de références

AU PAYS DU SOLEIL
VACANCES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN
à la COSTA DEL SOL
dans un "Château en Espagne"
Soleil... detente... plages de sable... piscines... decor charmeur... dans le cadre de la Mediterranee
Une façon inedite de celebrer les fêtes en famille.
13 JOURS, avec auto à la COSTA DEL SOL $435
Tarif special pour enfants (2 a 11 ans) $279
Base de 4 personnes voyageant ensemble.
Logement dans un appartement de luxe en bordure de la Méditerranée.
Repas non compris : toutes facilités pour achat de l'alimentation à très bon compte.
Auto fournie durant le séjour entier à Costa del Sol.
Avion compris : Montréal/Malaga et retour
Séjours à MADRID et à PARIS au retour
Direction : M. et Mme CAMIRAND
Du 22 décembre au 8 janvier
Tous les tarifs en dollars canadiens
Plus de 60 annees d'expérience a votre service
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro a notre porte Station McGill Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h. 30 p.m. - Fermé le samedi

Pour un service professionnel voyagez la lau
MARTINIQUE
2 semaines ou le soleil parle français -vol direct via Air Canada - Hôtels ou Villas et petits dejeunes inclus - Golf et tennis gratuits
À partir de $343.
PUERTO VALLARTA : 14 jours pour seulement $349.
2 semaines sur le Pacifique - vol direct CPAir - Logement - 2 repas par jour inclus
CROISIÈRES AIR-MER :
Soyez rapidement au soleil - Volez vers les Antilles et visitez les îles en bateau.
M/S DALAMTIA - M/S ISTRA
Nombreux départs - 7 ou 14 jours. À partir de $365.
SKI ALPIN : France-Suisse - Autriche 15 jours à partir de $298.
Profitez des tarifs-groupes réduits par avion nolisé. Les prix des voyages comprennent le transport aérien-logement et hôtels ou appartements et les transferts prix minimums indiqués.
LA BARBADE ... $250. ÎLES CANARIES ... $379.
NASSAU ... $202. MIAMI BEACH ... $179
JAMAÏQUE ... $255. HAWAII ... $459.
TORREMOLINOS ... $359. HAÏTI ... $279.
SI VOUS AVEZ ATTEINT L'ÂGE D'OR VOUS POUVEZ VOYAGER À BAS PRIX
BALEARES - COSTA DEL SOL - HAÏTI
4, 6 ou 11 semaines, tout compris pour moins de $400.
VASTE CHOIX DE CROISIERES POUR L'HIVER
Voyez l'émission "INFORMATION VOYAGES" au canal 10
Tous les samedis à 1.30 P.M.
Bureau ouvert tous les soirs jusqu'à 8:30
Le samedi de 10.00 A.M. à 4.00 P.M.
3428, rue Saint-Denis, Montréal 130 Tél. 842-1751
AGENCE DE VOYAGES VIAU

PARIS 15 jrs. Avion B747, hôtel, repas, visites, excursions ... Départs fréquents. ... $340
TERRE-SAINTE. 11 jrs. Avion, hôtel repas, guides ... Départs chaque semaine ... $535.
Spécial: MEXIQUE et NOUV. ORLEANS 9-19 mars ... $545.
VOYAGES A.F.
Agences Franciscaines
500 8e Av. QUÉBEC 3, 523-0031
Montréal: 861-8634
Ottawa: 728-1983

VOLS NOLISÉS
PARIS - LONDRES - MADRID
BRUXELLES - GENÈVE
Aller-retour : $188.00
Aller simple : $120.00
TORONTO - LONDRES
Aller simple : $75.00
MEXIQUE
Aller-retour : $179.00
$219.00 (hôtel compris)
Location d'auto (Europe kilométrage illimité). $80.00 semaine.
I.O.S.T.
1434 Ste Catherine ouest Suite 303, Mtl 107
Tél. : 866-5900 ou 866-0770

VOLS TRANSATLANTIQUES
VERS L'EUROPE
A partir de $188 aller-retour
Departs pour : Paris - Geneve Zurich - Bruxelles - Amsterdam Francfort - Londres
Aussi vols aller simple vers l'Europe et de l'Europe a partir de $100.
Liste des vols sur demande
W-W-H-C
(CLUB VACANCES)
1466, rue Crescent Montréal 107,
Tél. : (514) 849-1159

AMERIQUE DE SUD
PEROU-ARGENTINE-BRESIL
17 jours:
Lima-Buenos Aires-Rio de Janeiro
U.S. $599 tarif aérien compris
Départs: 4 et 18 Février 17 Mars 1972
Aussi Deux Voyages Très Spéciaux Pour Noël et fin D'Année
21 jours:
Lima-Buenos Aires-Mar del Plata Rio de Janeiro
Voyages accompagnés tarif aérien compris U.S. $777
Départs: 15 Janvier, 5 Février, 4 Mars, 8 Avril 1972
Pour renseignements:
Voyez votre agent de voyages ou appelez: 866-9746
Ou envoyez ce coupon à:
AEROLINEAS ARGENTINAS
1155 Ouest Boul. Dorchester, Montréal 102, P.Q.
Mon
Rue
Ville Prov

Pour des vacances vraiment profitables
PARTEZ AVEC... VOYAGES MONTRÉAL
SANS PLUS TARDER, FAITES VOTRE CHOIX PARMI CES DESTINATIONS...
Aventure Sud-Américaine
via
AEROLINEAS ARGENTINAS
21 jours
PAYS VISITÉS:
Le Brésil, l'Argentine et le Pérou
Voyage accompagné de Montréal, tous frais principaux inclus
DÉPARTS LES 15 JANVIER, 5 FÉVRIER 4 MARS ET 8 AVRIL 1972
$777. US
SOL Y OLÉ!
Deux semaines au MEXIQUE
$479 US
Des vacances de luxe à prix économique - Logement en hôtels Hilton
9 nuits à Acapulco - 1 nuit à Taxco - 4 nuits à Mexico.
LA MARTINIQUE
perle des Antilles...
Une nouvelle destination qui vous fera découvrir les beautés et le charme de cette île des Antilles.
AU CHOIX : séjour d'une semaine à compter de $308. can.
séjour de deux semaines à compter de $343. can.
Les prix incluent transport par DC-9 d'Air Canada, transferts, manutention des bagages, chambre avec bain ou villa équipée, deux repas par jour, animateur durant la durée du voyage et encore plus...
Veuillez me faire parvenir votre dépliant sur le voyage
NOM
ADRESSE
VOYAGES Montréal LTÉE
L'AGENCE QUI PENSE À TOUT POUR VOUS
7190 BOUL. PIE-IX - MONTRÉAL 453 TÉL.: 376-6700
BUREAU OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H. AM. À 8H. PM.
LE SAMEDI DE 10H. A.M. À 5H. P.M.

L'OEIL SUR LES ROUTES

Semaine vénitienne

Le Comité du Québec pour la sauvegarde de Venise vous invite à assister à la Semaine vénitienne qui se tiendra du 7 au 11 décembre et qui comprend trois manifestations à $20 du couple chacune ($50 pour les trois). Les personnes qui assisteront aux trois manifestations participeront à un tirage, le 11 décembre, d'un voyage Montréal-Rome via Alitalia et d'un séjour à l'hôtel Danieli de Venise (une semaine pour deux personnes ou deux semaines pour une personne). Les trois manifestations auront lieu à 20 heures trente et seront suivies chacune d'une réception.

- Le mardi 7 décembre, le Théâtre du Rideau Vert présente en soirée de gala de Barouf à Ghioggia de Carlo Goldoni au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.
- Le jeudi 9 décembre Cinéprix présente en première montréalaise le film Anonimo Veneziano de Enrico Maria Salerno (version anglaise) au cinéma de la Place Bonaventure.
- Le samedi 11 décembre, l'Ensemble Claude Gervaise présente un concert de musique vénitienne de la Renaissance à la salle Claude Champagne de l'école Vincent d'Indy.

Des médailles commémoratives (Oselles) seront en vente à toutes les manifestations (or: $80; argent: $35; bronze: $5) et les bénéfices seront versés au Comité du Québec pour la sauvegarde de Venise. Renseignements: 849-2368.

CP Hôtels administre le Northstar Inn

WINNIPEG – A compter du 1er décembre, CP Hôtels prendra en main l'administration du Northstar Inn de Winnipeg. Cet hôtel de 29 étages est un des plus nouveaux et des plus luxueux de la ville.

CP Hôtels, le plus important groupe hôtelier du Canada, a signé un contrat d'administration à long terme avec la Western Theatres Limited, propriétaire de l'hôtel de $8.5 millions. Western Theatres appartient à 50% à la Famous Players (Canada) Corp. Ltd.

M. Peter G. McArthur, premier directeur adjoint de l'hôtel Royal York de Toronto, a été nommé directeur général de Northstar Inn. Cette nomination entre en vigueur le 1er décembre. M. McArthur compte plus de 23 années d'expérience à CP Hôtels. Le personnel actuel de 200 employes du Northstar Inn demeurera en fonctions.

"Winnipeg représente l'un des plus importants marchés de l'Ouest canadien et c'est une importante addition à notre chaîne hôtelière", a déclaré M. Ken E. MacKell, vice-président à l'exploitation de CP Hôtels dans la région des Prairies. "Nous attendions l'occasion de revenir à Winnipeg et le Northstar Inn répond à toutes nos exigences".

CP Hôtels n'exploitait plus d'hôtel à Winnipeg depuis la fermeture, en décembre 1967, de l'hôtel Royal Alexandra.

"Le Northstar Inn possède un cachet particulier, signe distinctif de tous nos hôtels et qui fait de chacun d'eux un centre d'attraction de la vie communautaire locale", d'ajouter M. MacKell. "Il offre également tout le confort et les commodités si nécessaires à la vie moderne".

L'hôtel Northstar Inn, situé au coeur de la ville de Winnipeg sur l'avenue Portage, a été inauguré en mars dernier et a une capacité latente de 276 chambres. Présentement, 181 chambres sont ouvertes au public; toutes sont climatisées et on y offre un choix de lits de grandeur king, queen ou simple.

La tour de 29 étages compte deux salles de cinéma à l'étage inférieur et neuf étages de stationnement. Les aménagements de restaurants et de divertissements comptent la salle à manger "House of Lords", au décor luxueux, et son bar attenant, le "Silver Slipper Saloon", rappelant un saloon de l'ouest par un décor approprié, et enfin un casse-croûte appelé "Snackery Coffee Shop".

Un des aménagements les plus populaires de l'hôtel est sûrement la piscine intérieure chauffée et le centre sportif Northstar. On construit présentement un bar-discothèque à côté de la piscine.

Les aménagements de congrès de l'hôtel occupent une superficie de 8,000 pieds carrés et peuvent recevoir des groupes allant jusqu'à 300 personnes. Toutes les salles de congrès sont aménagées pour la tenue de banquets. Un étage entier de l'hôtel est divisé en 15 salles de montre pour présentation de nouveaux produits.

CP Hôtels exploite au Canada une chaîne de 12 hôtels importants et doit inaugurer, en avril 1972, une hôtellerie, le Red Oak Inn, à Brandon, au Manitoba. Au printemps de 1973, la compagnie doit inaugurer dans le centre-ville de Halifax un hôtel de congrès et de villégiature. CP Hôtels dirige également la salle à manger et le salon de la tour Skylon, à Niagara Falls, en Ontario, et exploite des cuisines de l'air à Montreal et à Toronto.

CP Hôtels offre aux invités du Northstar Inn le service de réservation des chambres, système qui permet d'obtenir rapidement confirmation d'une réservation à un hôtel de la chaîne CP Hôtels ou à plusieurs autres hôtels du Canada et des Etats-Unis.

Pour vous, Mesdames qui irez à Paris

Paris, en ce mois de novembre, a revêtu ses plus beaux atours d'automne: jardins du Trocadéro, parcs méconnus de Monceau ou de Montsouris, Bois de Boulogne et de Vincennes, attirent irrésistiblement les citadins... d'autant que, faisant suite à un merveilleux printemps, septembre et octobre ont tenu leurs promesses de douces journées ensoleillées, agréablement mélancoliques...

Mais pratiques avant tout et prévoyantes, les Parisiennes se préoccupent de l'hiver, qui lui, s'annonce rigoureux. Choisir imperméables et fourrures, c'est agréable mais...difficile! car l'imperméable n'est pas redevu classique; au contraire, cette saison il se métamorphose: empruntant ses formes aux ensembles pantalon, se déguisant en veste souple à manches raglan ou en redingote militaire; il utilise soit des tissus d'été imperméabilisés, des imprimés, mais sa préférence va cependant aux tissus fourrés et matelassés...quant aux couleurs, elles sont de saison et faites pour se fondre dans les sous-bois: vert, paprika, rouille ou noir...

Les élégantes, selon la dernière livraison "d'Air France madame", seront à leur aise dans les nouvelles fourrures; suivant le reste de la mode, elles sont belles et classiques dans leur forme... silhouette mince et longue redonnant toute leur valeur aux ornements tels que cols et poignets...Valeur sûre de l'hiver, l'astrakan breitschwanz: souple comme un tissu, vous le choisirez gris flanelle, marron ou verte. A moins que vous ne préfériez un vison vert, bleu-vif ou une martre orange! cette dernière, originaire de l'île d'Okaido au Japon – est rarissime et vous ne la trouverez que chez Chombert! enfin, vous enterrerez définitivement étoles ou boléros pour le soir: vous les remplacerez par un somptueux manteau de vison ou une cape très allurée à moins que vous n'adoptiez (selon votre budget) un poncho court, un chale ou une veste ceinturée...

Etes-vous une jeune femme moderne? Alors, pour vous, les lourds parfums capiteux d'antan sont démodés...Essayez la nouvelle eau de toilette "MW" (M comme Messire, W comme Woman), d'Orlane! Aux antipodes du parfum féminin traditionnel, MW est frais, tendre, piquant, corsé, un peu masculin...MW a bénéficié de la préparation la plus attentive et la plus soignée d'Orlane: plus de 45 composants, dont le "cubebe" sorte de poivrier d'Amérique du Sud, dans sa composition! et, à peine sorti, MW aura de la concurrence: 14 nouveaux parfums doivent en effet sortir à Paris avant la fin de l'année...de quoi vous affoler quand vous viendrez faire votre choix!

Un dernier potin sur la mode...après avoir lancé la rue de Tournon – qui attire d'ailleurs de plus en plus de couturiers et de jeune clientèle – Yves St Laurent va s'installer Place St. Sulpice, rue Bonaparte, un nouveau point chaud à surveiller car nul doute que l'exemple soit suivi!

Pour vous reposer de votre shopping, allez vous détendre au cinéma avec Brigitte Bardot et Lino Ventura...Brigitte fait ainsi une rentrée sympathique et remarquée dans "Boulevard du Rhum", film d'aventure qui se passe on s'en douterait, aux Antilles, d'ailleurs, pour leurs sortie.. les parisiens n'ont que l'embarras du choix: l'Opéra a enfin rouvert ses portes, le théâtre des Champs Elysées présente jusqu'à fin novembre le "IX Festival International de la Danse", et les théâtres des boulevards ou autres présentant presque tous, des pièces humoristiques et gaies.

Un nouveau parfum! Shopping de Noël? Surveiller de près les créations de la rue Tournon et de la Place St Sulpice! Fouiner dans les grands magasins, éclatants, à l'approche des fêtes de fin d'année, de couleurs, de gaieté, de cadeaux?

●

En principe, le 1er juillet 1972, le programme d'élargissement de l'autoroute Bruxelles-Ostende sera terminé, c'est-à-dire que l'autoroute comportera six bandes, de Bruxelles à Aalter. On ne prévoit pas l'élargissement du tronçon restant, la densité du trafic y étant nettement inférieure, sauf pendant les week-ends et certaines périodes de vacances, où le sens unique pourra être instauré.

PUERTO VALLARTA
MEXIQUE
14 jours pour aussi peu que $349 de MONTREAL
Tarif aérien Aller-retour Hôtel-Repas-CROISIERE INCLUS

DATES DE DEPART
31 décembre | 7, 14, 21, 28 janvier
4, 11, 18, 25 février | 3, 10, 17, 24, 31 mars | 7, 14 avril

LE CHAT SOLEIL
vous offre
LA MER • LA PLAGE • LE PLAISIR
Accessibles grâce au confort du silencieux BOEING 727 de CP Air
CP Air repas et consommations gratuits en cours de vol.
Obtenez nos brochures et réservez chez un agent de voyages.
CAT AIR TOURS LIMITED
MONTREAL • TORONTO • CALGARY • VANCOUVER

CROISIÈRE DE LUXE
Joignez-vous à notre joyeux groupe de Montréal pour 2 semaines de détente et de gaieté.
- Départ de Montréal le 17 février
- Embarquement à New York le 18 février à bord du luxueux VICTORIA de la Incres Line.
- Escales à St-Thomas, Martinique, Grenada, Venezuela, Curacao, Bonaire, San Juan
- Retour à New York le 3 mars.

Prix par personne : de $825. à $1,200.

Renseignements et réservations
VOYAGES Constellation
215 rue ST-JACQUES Tel.: 871-3298

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille.
Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan finance Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilometrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modeles, kilometrage illimité.
Notre devise: les meilleurs prix, le meilleur service
CITROEN · PEUGEOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL
EUROP AUTO
5186 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT · VW · CITROEN · FIAT · SIMCA · PEUGEOT · VOLVO · MICRO-BUS · ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Reservations billets: Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

BIENTÔT...
IL FERA FROID
MÊME TRES FROID
Ce sera peut-être le retour à l'époque glaciaire.
Préparez un voyage aux PAYS DU SOLEIL

CAMEROUN et l'AFRIQUE FRANCOPHONE
Ouverture le 10 janvier du Centre de Rééducation et de Réhabilitation de Yaoundé
Une oeuvre du Cardinal Léger
Du 3 au 22 janvier - 19 jours - 6 pays $1,095
CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL
Aussi ROME (2 jours) et PARIS (4 jours)
Direction : Mademoiselle Hone

AUTOUR DE L'AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA
5 au 26 février - 21 jours - 8 pays $1,635
Direction M. et Mme François Hone
Automne - Du 7 au 28 octobre

DEUX VOYAGES SPECTACULAIRES
AUTOUR DU MONDE
Un ensemble fantastique de décors somptueux
Féérie - Mystère - Exotisme

PAR LE PACIFIQUE SUD
Direction : Mme Monique (Hone) Carrier
LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZELANDE
AUSTRALIE - BALI - SINGAPOUR
CEYLAN - INDE - IRAN - ISTAMBOUL - PARIS
10 février au 13 mars - 11 pays - 33 jours $2,840

TOUR DU MONDE VERS L'EST
Direction : Mademoiselle Hone
GRECE - TURQUIE - IRAN - INDE - NÉPAL - THAILANDE
SINGAPOUR - HONG KONG - JAPON - HAWAII
11 février au 16 mars - 34 jours - 10 pays $2,450

CIRCUIT DU PACIFIQUE SUD ET NORD
LOS ANGELES - TAHITI - NLLE ZÉLANDE - AUSTRALIE
BALI - SINGAPOUR - HONG KONG - JAPON - HAWAII
10 février au 16 mars - 35 jours - 9 pays $2,594

VACANCES à TAHITI - 16 jours
Deux semaines complètes dans le décor exotique et charmeur de la Polynésie française
Programme varié de promenades avec Moorea et Bora-Bora
Voyage accompagné jusqu'à Tahiti
Du 10 au 26 février $1,345
Tous les tarifs en dollars canadiens

Déjà inscrits dans l'histoire de notre agence depuis 1959
21 voyages-groupes Autour du Monde
Itinéraires individuels sur demande

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

AFRIQUE, continent magique
Si vous voulez
- quelque chose de vraiment nouveau,
- des vacances d'hiver à coup sûr ensoleillées,
- des paysages grandioses et d'immenses espaces vierges,
- approcher les réalités du Tiers Monde,
- voir dans leur habitat naturel des fauves à profusion

TOUR EN AFRIQUE NOIRE
29 janvier - 19 février
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE; KENYA - OUGANDA - TANZANIE; ÉTHIOPIE
Direction Pierre VIAU
$1,629.00 (Canadiens) absolument tout compris
avec un logement confortable, même luxueux, jusqu'au fond de la brousse ou au coeur de la forêt.

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
La maison aux milliers de références

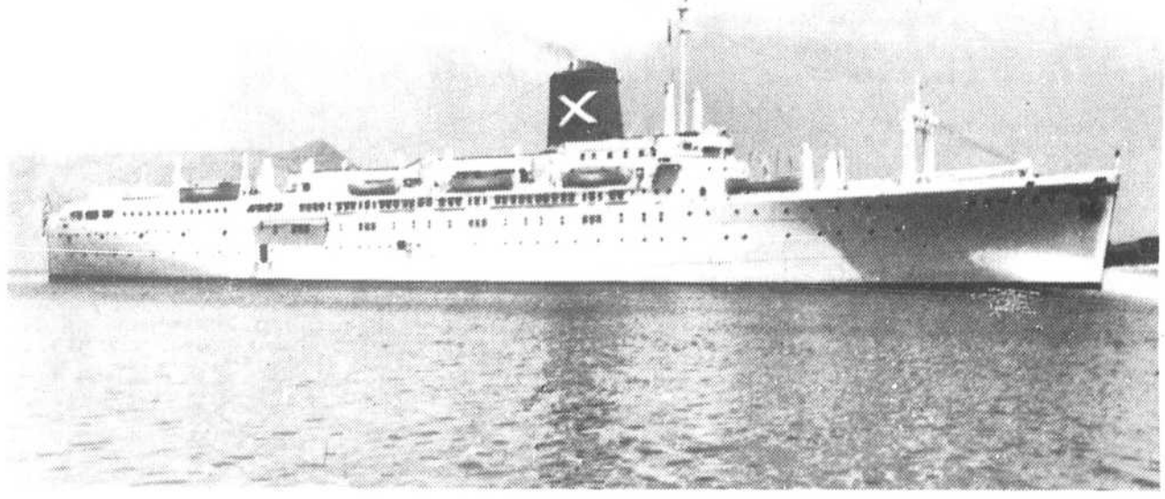

Avec les Croisières aux Antilles de KLM c'est l'été au coeur de l'hiver!

Cet hiver, éloignez-vous des grands froids grâce aux croisières Evasion de KLM dans les Antilles.

KLM vous offre cette année un choix d'itinéraires passionnants dans le cadre des «Antilles instantanées». Le terme «instantané» est approprié car, au lieu de grelotter en mer pendant trois jours à partir de New York, vous vous envolez sur KLM/ALM vers les Antilles ensoleillées, vous montez à bord du bateau et vous profitez du soleil tropical dès le premier jour de votre croisière.

Voici les croisières Evasion que vous offre KLM en 1971-1972; elles ont été étudiées pour plaire aux vacanciers canadiens.

Croisière de 8 jours à bord du S.S. Romanza. A partir de Curaçao ou de La Guaira. Cinq itinéraires différents comprenant chacun six ports. Plusieurs départs du 20 nov. 1971 au 31 mars 1972. A partir de $364 U.S.* de Montréal.

Croisière de 8 jours à bord du S.S. Regina. Deux itinéraires comportant chacun six ports. Départs tous les samedis, du 8 janv. au 6 mai 1972. A partir de $377 U.S.** de Montréal.

Croisière dans les Antilles centrales. 15 jours à bord du S.S. Romanza; départ de La Guaira le 7 janv., les 3 et 17 mars. Escale dans 9 ports des Antilles, d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud. A partir de $449 U.S.* de Montréal.

Pour obtenir une brochure intéressante en couleur sur les populaires croisières Evasion de KLM, adressez-vous à votre agent de voyages ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

**Prix au départ de Montréal incluant le transport aérien au tarif excursion de 17 jours, classe économique.
*Prix au départ de Montréal incluant le transport aérien au tarif-groupe de 50 à destination de Caracas.
Prix établis à raison de deux personnes par cabine.

KLM
KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises
1140 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 110 (Qué.)
Veuillez me faire parvenir la brochure sur les croisières Evasion de KLM dans les Antilles.
Nom _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____
Mon agent de voyages est _____
(82)

Faites ce voyage rêvé aux Antilles!
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
SUR LA MEZZANINE | BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours | METRO - PEEL

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777
*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755 Metro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 metro-peel

l'actualité économique

Des compagnies... en bref

La Union Carbide investira $13.7 millions à Beauharnois

La compagnie Union Carbide of Canada Ltd. a annoncé hier qu'elle allait investir environ $13.7 millions à son usine de Beauharnois près de Montréal. Ce montant de $13.7 sera consacré à la construction d'un fourneau où seront traités des alliages au manganèse.

Union Carbide a déclaré que ce fourneau serait à sa connaissance le plus grand du genre dans l'hémisphère occidental. Il est prévu que des subventions fédérales défraieront environ 10% du coûts de l'investissement; ce dernier sera achevé vers 1973 et assurera de l'emploi à 70 personnes, augmentant donc de 20% le niveau actuel de l'emploi (350 personnes) à l'usine de Beauharnois.

Par ailleurs, les premières installations, dans le cadre du programme contre les émanations au coût de $3.7 millions que la Union Carbide du Canada Limitée a instauré à son usine de Beauharnois, entreront en service avec une certaine avance.

Le directeur technologique du groupe des métaux et carbone, M. Zenon B. Wowk a ainsi précisé que la première fournaise sera prête à la mi-septembre 1972, soit deux mois et demi plus tôt que prévu.

M. Wowk a annoncé qu'un contrat avait été signé avec la Wheelabrator Corporation of Canada Limited. Cette société fournira le local des sacs, l'épurateur préliminaire et toutes les commandes électriques de l'installation.

La Banque Provinciale

La Banque Provinciale installera son siège administratif de Québec dans un nouvel immeuble qui s'élèvera bientôt sur un terrain que possédait la Banque au coin nord-ouest du boulevard Saint-Cyrille et de la rue Turnbull. Ce nouvel édifice de dix-huit étages, qui sera érigé voisin du Grand Théâtre sur la Colline Parlementaire, ajoutera au prestige de la Vieille Capitale et devrait être terminé en juin 1973.

La Banque Provinciale partagera le rez-de-chaussée de l'édifice avec la compagnie IBM qui sera également locataire de plusieurs étages de l'immeuble. Quant à la Banque Provinciale, elle y abritera une succursale spacieuse et moderne. Son siège administratif pour l'est de la province logera au dix-huitième étage.

M. Léo Lavoir, président et chef de la direction, a signalé que pour la Banque Provinciale, cette initiative est devenue nécessaire par suite de l'expansion de ses affaires dans la région de Québec où elle se classe au premier rang des banques à charte pour l'importance de son réseau.

Cette décision de la part de grandes entreprises de s'installer à cet endroit démontre l'importance que prend ce secteur en voie de réaménagement.

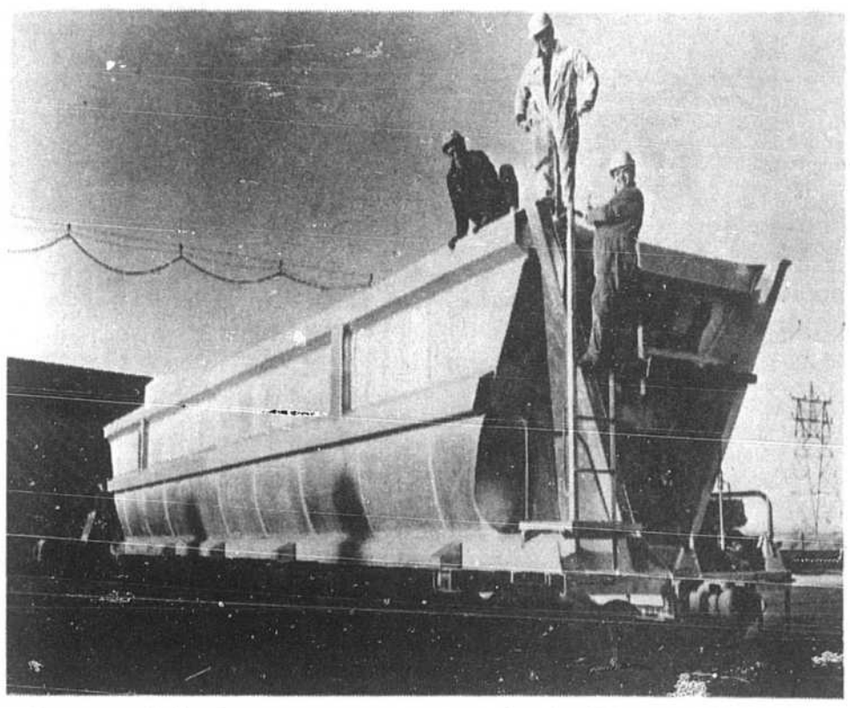

Ce wagon-trémie gigantesque peut transporter plus de 100 tonnes de charbon bien qu'il ne pèse que 21 tonnes. Ce rendement en fait le wagon le plus économique jamais construit pour le transport du charbon en vrac. Sa mise au point est une collaboration des Produits Alcan Canada et de Procor Limited, à laquelle le gouvernement fédéral a participé par un octroi en vertu de son programme d'avancement de la technologie industrielle.

Les marchés boursiers

Le Dow Jones gagne 18 points à N.Y.

– Les cours reprenaient dans tous les compartiments, à l'exception des bancaires, hier, à la Bourse de Montréal, dans une séance faiblement animée.

Les gains l'emportaient sur les pertes par 117 à 109, avec 67 valeurs inchangées.

Le volume combiné de la Bourse canadienne et de celle de Montréal a atteint 1,101,200 actions, contre 723,900 la veille.

La Banque canadienne nationale a cédé 1-4 à $13 7-8. Dans son état financier, elle a signalé des bénéfices nets de $7.10 millions, ou $1.08 par action, au 31 octobre 1971, contre $6.63 millions, ou $1.11 par action, il y a un an.

Falconbridge a gagné 1 point à $59; Hudson's Bay Oil, 1 à $41; Imperial Oil, 1 à $29 3-8; Pacific Petroleum, 1 à $27 1-4 et Shell Canada, 3-4 à $34 1-2.

Trans-Canada Pipe-Lines a cédé 1 1-2 à $63; Union Carbide, 5-8 à $12 3-8 et Southam Press, 1-2 à $68 1-2.

A la Bourse canadienne. Supertest a pris 1 point à $61; S. and L. Diversified, 3-4 à $9 et Sabina Industries Ltd. 20 cents à $2.05.

Toronto

La forte avance enregistrée par les industrielles et les pétroles de l'ouest, a entraîné une poussée des cours dans la plupart des secteurs, hier, à la Bourse de Toronto, dans une séance passablement animée.

De l'avis des analystes, cette tendance à la hausse a été fortement influencée par la brusque reprise de Wall Street, où l'indice des industrielles de Dow Jones a enregistré sa plus forte poussée depuis le 16 août.

Le volume s'est inscrit à 1.52 million d'actions, contre 1.28 million la veille. La valeur globale des transactions s'est élevée à $13.2 millions contre 10.2 millions jeudi.

Les échanges étaient lents à l'ouverture, les investisseurs préférant attendre voir dans quel sens la situation allait évolué.

A mesure que les prix montaient, les échanges s'échauffaient.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 309 à 134, avec 260 inchangées.

Les alimentaires, les raffineries de pétrole, les marchandises et les aciéries ont enregistré de fortes hausses, dans la série des 10 sous-groupes de l'indice des industrielles qui ont clôturé en progrès.

Les bancaires, les papiers, les forestières, les manufactures générales et les services publics se sont légèrement repliés.

Ford US, a cédé 3 3-8 à $63 7-8. La société a annoncé dans l'après-midi qu'elle fermait son usine de montage à Dearborn, Mich. Pour une semaine, mettant à pied près de 3,200 employés.

New York

Wall Street a connu une de ses meilleures séances de l'année, vendredi. La cote a ouvert en progrès modéré grâce à des achats d'investisseurs attirés par les bas niveaux des cours et le mouvement s'est fortement amplifié par la suite, stimulé par l'annonce d'une progression appréciable de l'indice combiné des indicateurs économiques en octobre. L'étroitesse de l'offre a contribué à la forte montée du marché. Les affaires ,ont été calmes, nombre d'opérateurs ayant fait le pont entre le Thanksgiving Day et le week-end.

En clôture, l'indice des 30 industrielles de Dow Jones s'inscrit à 816.59, en hausse de 17.96 points.

Le volume à la Bourse de New York a atteint 10.88 millions d'actions contre 11.9 millions mercredi, et à la Bourse américaine, 2.56 millions contre 2.9 millions mercredi.

Nadeau ira présenter la SDPJ en Europe

PARIS (PC) – Le président de la Société de développement de la Baie James, M. Pierre Nadeau, sera à Paris du 28 novembre au 2 décembre pour présenter le projet de la société au monde de la finance et des affaires.

Créée le 14 juillet dernier, la société de développement de la Baie James possède un conseil d'administration de cinq membres. MM. Pierre Nadeau, ancien vice-président d'une société de crédit aux consommateurs, Fred Ernst, ingénieur, Raymond Primeau, vice-président de la Banque provinciale du Canada, Lucien Cliche, avocat et ancien ministre provincial des Terres et Forêts, et Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec.

Cette société est chargée de diriger, coordonner et accélérer la mise en vigueur de toutes les richesses naturelles de la région de la Baie James.

Phase finale au GATT

Vers une relance des négociations pour la libéralisation des échanges?

GENEVE (AFP) – La phase finale de la session annuelle des parties contractantes du GATT s'est ouverte hier dans un climat d'extrême réserve. Et ce, malgré le coup de clairon donné le matin par le directeur général, M. Olivier Long. Ce dernier a laissé entrevoir la possibilité de nouvelles négociations commerciales internationales "quand la situation politique le permettra", et envisagé dès maintenant" de la préparer dans des groupes d'études discrets".

Ce "messianisme" commercial encouragé par la délégation américaine, se heurte, du côté européen, à ce qu'en d'autre lieux on appellerait des préalables. Bien que la position de la Communauté économique européenne ne fusse pas encore arrêtée en fin d'après-midi et qu'elle ait fait l'objet de consultations serrées entre les six délégations tard dans la nuit, deux préoccupations dominent les esprits, notamment du côté français:

- il ne faut rien faire qui puisse en quelque mesure que ce soit préjuger du rendez-vous monétaire des Dix à Rome, du sommet franco-allemand de Paris et du sommet franco-américain des Açores.
- Il faut constater que les mesures protectionnistes américaines annoncées au mois d'août et qui sont condamnées par le GATT bloquent, tant qu'elles existent, toute possibilité de nouvelles négociations commerciales.

Ces deux points répondent aux préoccupations de la plupart des délégations européennes, même si certaines d'entre elles, comme l'allemande, se font, par moment, l'avocat du diable, c'est-à-dire d'un compromis avec Washington. Il est encore trop tôt pour prévoir le déroulement ultérieur des délibérations des parties contractantes du GATT, mais les observateurs font la réflexion désabusée d'un délégué: "cette session se tient – involontairement – à un moment particulièrement mal choisi".

Par ailleurs, M. Long a proposé hier que les 80 pays qui assistent actuellement à la session annuelle du GATT adoptent à la fin de cette semaine une déclaration de politique commerciale destinée, selon les mots d'un porte-parole du GATT "à préparer et à faciliter une nouvelle initiative" dans le domaine de la libéralisation des échanges.

Devant les dangers sérieux qui menacent les nations commerçantes par suite de la prolongation de l'incertitude monétaire et des mesures protectionnistes, le directeur général du GATT a proposé en outre:

- Une désescalade immédiate dans le domaine des mesures protectionnistes les plus irritantes (taxes, surtaxes, contingents).
- La création d'un groupe d'étude qui devrait examiner la future politique commerciale internationale y compris les problèmes du commerce des produits agricoles et ceux soulevés par une négociation dans le cadre de l'article 24-six en raison de l'élargissement de la Communauté Economique Européenne.

M. Olivier Long, en faisant ces propositions, a tenu à souligner les dangers de la présente situation: "ce serait une illusion, a-t-il dit, de croire qu'un, deux ou plusieurs pays pourraient se tirer avec

Après des années "noires"

Cdn. Vickers a remonté la pente

Il y a quatre ans, Canadian Vickers Ltd. s'acheminait vers la pire année financière de son histoire.

Après avoir enregistré un profit de $929,000 en 1966, la compagnie connaissait un plongeon l'année suivante avec un déficit de $6,571,000.

La construction maritime était la principale source des déboires de la compagnie. Un arrêt de travail de neuf semaines vint encore compliquer la situation en 1967. Vickers perdit beaucoup d'argent sur les deux derniers navires qu'elle construisit, dont l'un était le brise-glace Louis Saint-Laurent.

Cette expérience financièrement désastreuse devait décider de l'avenir de la compagnie en tant que constructeur de bateaux, même si le coup final ne vint que plus d'un an plus tard.

En mai 1969, Canadian Vickers annonçait qu'elle se retirait complètement de la construction maritime. Ce fut une décision discutée qui fit perdre leur emploi à près de 1,000 hommes.

Mais la compagnie ne pouvait faire autrement, explique M. J. Eric Harrington, ancien ingénieur en construction qui a été président et principal administrateur depuis 1967.

Marché réduit

"Il y avait tout simplement trop de constructeurs de bateaux pour un marché trop étroit. Nous ne pouvions envisager un marché à long terme pour le genre de bateaux que nous pouvions construire avec notre équipement.

"De plus, nous ne pouvions entrer en concurrence dans la construction de bateaux à fort tonnage à cause des restrictions existant sur le fleuve St-Laurent."

Après avoir éliminé cette saignée sur les profits d'opération, la compagnie entreprit d'accumuler de nouveau des bénéfices à même des recettes beaucoup plus basses, poursuit M. Harrington.

Les ventes, qui avaient été de $75.8 millions en 1966, étaient tombées à $37.6 millions en 1969 et glissèrent à $25.5 millions l'an dernier. Mais le rendement par action augmenta à un gain net de $1.61 en 1970 alors qu'on avait enregistré une perte de $12.01 en 1967.

La compagnie était déficitaire pour le premier semestre de 1970 avec des ventes de $10,369,000. Mais la situation s'améliora sensiblement durant le deuxième semestre et elle termina l'année avec un profit de $882,602.

La réparation des bateaux demeure une partie importante de l'activité générale de Vickers. L'an dernier, la division maritime admit 57 navires en cale sèche et effectua des travaux sur un total de 187 bateaux.

Pour une large part, Canadian Vickers, filiale de la firme britannique Vickers Ltd., compte sur la croissance de sa division de machinerie lourde pour assurer la remontée de ses recettes. Sa dernière innovation se situe dans le domaine nucléaire.

M. Harrington note toutefois que le principal gagne-pain de la compagnie reste la division de la machinerie industrielle. En ces dernières années, la compagnie a diversifié ses moyens de production qui sont de plus en plus sophistiqués.

De plus, elle demeure un fournisseur régulier en vertu des programmes canado-américains de partage de la production de défense. Les contrats pour la défense représentent en moyenne 10 pour cent des ventes annuelles.

"Vers la fin de cette année, la compagnie sera en pleine production avec sa dernière commande de wagons ferroviaires, un sous-contrat comportant la livraison de 144 carrosseries de wagons pour un chemin de fer américain," dit-il.

Ford: projet de $500 millions

DETROIT (PA) – Henry ford II a dévoilé les plans d'un projet de $500 millions, qui sera réalisé sur une bande de 28 1-2 d'acres de terrain, à l'est du Centre civique de Détroit, face à la rivière Détroit.

En exposant le vaste projet M. Ford a précisé que les travaux de construction débuteront à la fin de 1972. Le projet comprend des édifices à bureaux, des maisons-appartements, des commerces, des restaurants et un hôtel cylindrique très haut.

"Nous aimerions voir dans ce secteur des magasins, des lieux de divertissements, des discothèques, tout ce que l'on voudra", a déclaré le président du conseil d'administration de la Ford Motor Co.

Il a précisé que l'idée première du projet était de donner une nouvelle vitalité au centre-ville de Détroit. L'ensemble a été confié à l'architecte John C. Portman jr., qui a créé le Centre Peachtree d'Atlanta.

M. Ford a ajouté qu'on avait déjà obtenu les options nécessaires sur les propriétés et les terrains de tous les propriétaires actuels.

Il faudra de 8 à 10 ans pour terminer ce colossal projet.

Nouvel indice de Statistique Canada

OTTAWA PC – Statistique Canada a mis à jour un nouvel indice de prix mesurant l'évolution du prix des produits et des services que les agriculteurs utilisent dans leur exploitation.

Ce nouvel indice constitue une mise à jour complète de l'ancien, abandonné parce que périmé, au début de 1970, précise un communiqué.

A l'avenir, il s'agira d'indices trimestriels et annuels de l'ensemble des prix pour l'Est et pour l'Ouest du Canada.

Les éléments compris dans le nouvel indice ont été divisés en quatre groupes, soit: Terres et bâtiments agricoles 6 éléments Machines agricoles et véhicules automobiles 11 éléments. Main-d'oeuvre agricole salariée 3 et autres produits et services 12.

Emprunts canadiens en Europe

FRANCFORT, (AFP) – Deux emprunts canadiens seront lancés dans les prochaines semaines sur le marché ouest-allemand du capital. Le premier, émis par la Nouvelle-Ecosse, sous l'égide d'un consortium bancaire international dirigé par la "Westdeutsche Landesbank Girozentrale Dusseldorf", portera sur 100 millions de dm. Il aura un cours d'émission de 99 1/2 p.c. et un intérêt de 7 3/4 p.c. La durée moyenne de l'emprunt sera 10 ans 1/2 et son rendement moyen 7.9 p.c.

De son côté, la "Hydro Electric Power Commission" de l'Ontario négocie à l'heure actuelle avec des représentants de la "Deutsche bank" les conditions d'émission d'un emprunt de 100 millions de dm. garanti par la province de l'Ontario. Cet emprunt doit être émis au début du mois de décembre. Le taux d'intérêt prévu est de 7 1/2 p.c. et sa durée totale 15 ans.

■ les bénéfices

Banque Canadienne Nationale, exercice financier finissant le 31 octobre, 1971: $7.10 millions ou $1.08 l'action; 1970, $6.63 millions ou $1.11.

Canadian Goldale Corp. Ltd., pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1971; $493,011 ou 17 cents l'action; 1970, $473,150 ou 17 cents.

Industrial Growth Management Ltd., pour les six mois finissant le 30 septembre 1971; $144,102 ou 44 cents l'action; 1970, chiffres non-disponibles.

Maritime Electric Co. Ltd., pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1971; $586,000 ou $1.88 l'action; 1970, $652,000 ou $2.10.

Saint Maurice Capital Corp., pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1971; $351,214 ou sept cents l'action; 1970, chiffres non-disponibles.

Toronto Dominion Bank, exercice financier se terminant le 31 octobre 1971; $23,342,026 ou $1.56 l'action; 1970, $18,914,918 ou $1.26.

Western Realty Projects Ltd., pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1971; $1,529,336 ou 23.7 cents l'action; 1970, $1,050,089 ou 16.4 cents.

Bill 250

Les comptables généraux licenciés craignent une discrimination

L'Association des Comptables Généraux licenciés du Québec (C.G.A.) entend faire des représentations précises lors des assemblées de la commission parlementaire "ad hoc" qui siégera suite au dépôt devant l'Assemblée Nationale du projet de loi no 250 destiné à créer un code de professions.

Tout en se déclarant d'accord avec les objectifs du projet de loi en ce qui regarde la réforme des professions et la projection du public, le porte-parole et président de l'Association des C.G.A. du Québec, Monsieur Claude Lacroix de Chicoutimi, estime que certains articles du projet dépose auraient pour conséquence de restreindre le champ d'activités qu'occupe déjà le comptable général licencié.

Parent pauvre traditionnel de la profession comptable, les C.G.A. n'accepteront plus d'être l'objet d'une certaine forme de discrimination professionnelle, situation de fait qui existe notamment depuis 1946 alors que le législateur a promulgué une loi créant une situation fausse qui se perpétue pour quelque 1,200 membres de notre groupement, a précisé monsieur Lacroix.

Alors que nous nous attendions à ce que le projet déposé corrige cet état de choses, a ajouté le président des C.G.A., le comptable agréé (C.A.) semble devoir être à nouveau privilégié par l'exclusivité dans les champs de la vérification et de la comptabilité publique.

Le code des professions est une initiative extrêmement louable que notre groupement en dossé d'emblée, a expliqué monsieur Lacroix; nous n'accepterons cependant pas que le public, actuellement première victime du fouillis qui existe dans le domaine de la comptabilité, fasse à nouveau les frais d'une loi ne répartissant pas clairement et équitablement les droits et les attributions respectives de chacune des corporations professionnelles.

Seule une loi établissant clairement les critères de compétence et les qualifications professionnelles laissera enfin au public le privilège de choisir le comptable professionnel de son choix qui répond à des exigences particulières.

A la veille de la plus grande réforme fiscale jamais effectuée au Canada, a conclu Monsieur Lacroix, alors que les compétences dans le domaine fiscal seront plus que jamais en demande, il nous apparaît inconcevable que l'on doit à nouveau au Québec se battre pour recevoir une reconnaissance équitable qui s'appuie sur soixante ans de professionnalisme et de reconnaissance continentale.

Les représentations que nous entendons faire, a enfin dit Monsieur Lacroix, seront positives et orientées dans le sens de la protection du public consommateur des services comptables professionnelles et ne viseront essentiellement qu'à l'élimination des incertitudes et des "zones grises" existantes.

TELE–METROPOLE CORPORATION

AVIS DE DIVIDENDE

Les administrateurs de cette Société ont, le 23 novembre 1971, déclaré un dividende de .07 par action ordinaire "a" et "b" payable le 20 décembre 1971 à tous les actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux, le 15 décembre 1971.

Georges Arpin
Secrétaire

Montréal,
le 27 novembre 1971

Les administrateurs de cette société ont, le 23 novembre 1971, déclaré un dividende de $3.50 sur les actions privilégiées "A" pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1971, payable le 20 décembre 1971 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 décembre 1971

Georges Arpin
Secrétaire

Montréal,
le 27 novembre 1971

FEATHEROCK INC.

AVIS DE PAIEMENT

Aux détenteurs d'obligations première hypothèque 6%, datées du 1er août 1958 et échéant du 1er août 1959 au 1er août 1973

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs d'obligations, première hypothèque, 6%, datées du 1er août 1958, et échéant du 1er août 1959 au 1er août 1973 et émises par FEATHEROCK INC. (ci-après appelée "La Corporation") en vertu d'un acte de fiducie souscrit par la Corporation en faveur de SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, dont TRUST GENERAL DU CANADA est aux droits, (ci-après appelée le "Fiduciaire") le 13 août 1958 devant Me Alain Voizard, notaire, et dont le solde en circulation est de $410,000.00 en principal, que le fiduciaire ès-qualité, conformément aux termes du susdit acte de fiducie et d'une résolution dûment adoptée le 15 novembre 1971 par les membres du Comité de Protection des détenteurs d'obligations de la Corporation, effectuera à ses bureaux sis à 10, rue St-Jacques, Montréal 126, le ou après le 22 décembre 1971 à même les fonds provenant de la réaiisation des actifs, à cette date un paiement final de 11.41% du montant principal total desdites obligations en cours, en règlement complet et final des intérêts courus sur cesdites obligations et du capital.

Le paiement sera effectué aux détenteurs desdites obligations sur présentation des obligations avec y attachés les coupons numéro 9 et ies suivants à l'endroit ci-haut mentionné accompagnées d'une lettre de transmission dont on peut se procurer une copie aux bureaux du Fiduciaire.

MONTREAL, ce 16 novembre 1971.
TRUST GENERAL DU CANADA
aux droits de SOCIETE
D'ADMINISTRATION ET
DE FIDUCIE
10, rue St-Jacques
Montréal 126 (QUEBEC)
FIDUCIAIRE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	5230	$5⅜	5¼	5½	
Alcan	4644	$15½	15¼	15⅜	+ ¼
Alcan pr	225	$24⅛	24	24	– ⅛
Algoma St	600	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Almin 2p	100	$36	36	36	
Aquitaine	700	$23	23	23	
Asbestos	3000	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Bank Mtl	3155	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Bank NS	7104	$29¼	29	29¼	+ ⅛
Banq CN	1223	$14	13⅞	13⅞	– ¼
Bq Pv Can	1315	$13	12¾	12¾	– ⅛
Bell Canad	2016	$44⅛	44½	44⅛	+ ⅛
Bell A pr	35	$51	51	51	+ ¼
Bell B pr	125	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
Bombrdier	175	$9	9	9	
Border C	1945	$8⅛	7½	8⅛	+ ¼
BP Oil Gas	8225	540	530	535	–5
Brascan	2000	$16⅛	16¼	16⅛	
BC Forest	500	$16	16	16	+ ¼
BC Phone	100	$61	61	61	
Brinco	800	495	490	495	+5
CAE Ind	100	410	410	410	+10
Calgary P	250	$25¼	25½	25¼	+ ¼
Cal 40 p	125	$92¼	92¼	92¼	+ ¼
Can Cem L	270	$44¼	44	44	
Canforge	163	450	450	450	–62
C Packrs	100	$18	18	18	
CSL	346	$39⅜	39¼	39⅜	+ ⅛
C Arena	580	$16	16	16	
Cdn Brew	652	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Cdn Cable	100	$12¼	12½	12¼	+ ¼
C Hyd p	15100	$14⅛	14¼	14¼	– ¼
C Im	6551	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
CIL	3400	$12⅞	12⅝	12⅝	
CPI pr	580	$22¼	21⅝	22	+ ½
Cdn Tire A	2000	$32	32	32	
CPLtd	7440	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Cent Dyn	700	75	75	75	+10
Chemcell	4600	430	430	430	+10
CHUM B	300	$7¼	7¼	7¼	
Cominco	1950	$18¼	18¼	18¼	– ⅛
Con Bath	4050	$5¼	5¼	5¼	– ⅛
C Text	100	$5¼	5¼	5¼	
Cons Gas	550	$18⅞	18¼	18¼	+ ⅛
Con Glass	250	$11	11	11	
Coplnd	400	390	390	390	
Crain RL	100	$10	10	10	+ ¼
Crush Int	200	$18	18	18	+ ⅛
Distl Seag	1228	$26¼	26⅞	26¼	+ ¼
Dome Pete	200	$26	26	26	– ¼
D Bridge	100	$21½	21½	21½	+ ⅛
Dofasco	1100	$21	20½	21	+ ¼
Dom Glass	550	$9½	9½	9½	– ⅛
Dom Lime	240	$7	7	7	+ ¼
Dom Store	850	$14	13¾	14	+ ¼
D Textile	1275	$18⅜	18¼	18¼	– ⅛
Domtar	2100	$10	9⅞	10	+ ⅛
Du Pont	1300	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Dupuis A	100	$5⅞	5¼	5⅞	– ⅛
Ea Svgs	600	$10½	10½	10½	+ ⅛
Falcon	1305	$59¾	58	59	+1
Fin Coll	222	$14½	14¼	14¼	
Freiman	400	$5¼	5½	5¼	– ⅛
Genstar L	200	$11⅛	11⅛	11⅛	– ⅛
Grafton	100	$19⅛	19⅛	19⅛	
Grissol F	200	$7	7	7	
Gulf Can	2900	$22¼	22⅜	22¼	+ ⅛
Hawker S	310	210	210	210	+10
Hollinger	195	$34	34	34	
Home A	535	$27½	27¼	27½	+ ⅛
Home B	325	$28½	28½	28½	+ ½
Huds Bay	500	$16⅛	16⅞	16⅞	
H Bay Co	100	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
HB Oil Gas	500	$41	40½	41	+1
Husky Oil	1225	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
IAC	1500	$18⅜	18½	18½	
Imp Oil	1097	$29⅛	28¼	29⅛	+1
Imasco Ltd	175	$18	18	18	– ⅛
Int Nickel	3428	$27⅞	27⅛	27⅞	+ ½
Int Util	3150	$38	37⅝	37⅞	+ ⅛
Intpr Pipe	475	$27¼	26⅞	27¼	+ ¼
Jamaica	5300	24	23	24	+1
Labatt	6560	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Lau Fin	3750	$9⅜	9⅛	9⅜	
Lob Co B	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
MB Ltd	100	$21½	21½	21½	
Mass Fer	625	$9	9	9	+ ⅛
Micrsyst	100	$5	5	5	
Miron A	1350	425	425	425	+55
Molson A	3353	$17	16½	16½	– ⅛
Molson B	100	$16½	16½	16½	– ⅛
Mnt Trst	400	$17¼	17¼	17¼	
Moore	1965	$34⅛	34	34⅛	+ ⅛
Morse A	400	$11¾	11½	11⅝	+ ¼
Morse B pr	100	$29	29	29	–5
NB Tel	100	$14⅛	14⅛	14⅛	
Noranda	2732	$27¼	26⅞	27¼	+ ½
NS LP	250	$10⅛	10	10	
Orangerool	500	380	355	355	–35
Oshawa A	100	$9½	9¼	9½	+ ¼
Pac Pete	600	$27¼	26¼	27¼	+1
Pancan	525	$14	14	14	+ ⅛
Peopl St	2100	$11	10¼	11	
Petrofina	300	$19	19	19	
Popular	300	140	140	140	
Pow Corp	5250	440	430	440	+15
Pow C 5 pr	100	$8¼	8¼	8¼	– ⅛
Provigo	100	$5½	5½	5½	
Rapid D	1200	415	410	415	+15
Readers D	700	$8	8	8	
Rio Algom	648	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Royal Bank	829	$26⅛	26¼	26¼	– ⅛
Royal Trst	318	$38	37¾	37¾	+ ½
St L Cem A	225	$35½	35¼	35¼	
Shell Can	475	$34½	34½	34½	+ ¼
Sh I w	100	$14¼	14¼	14¼	+ ½
Sher Wm	100	$15	15	15	
Simpsons	454	$21	20⅞	21	+ ¼
Southam	50	$68½	68½	68½	– ½
Steel Can	505	$22¾	22¼	22¾	+ ⅜
Steinbg A	3678	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Sup Elec	400	250	240	250	+10
Tor Dm Bk	1075	$26⅛	26⅛	26⅛	– ⅛
Traders A	1750	$15	14¾	15	+ ½
Tr Can PL	450	$33⅜	33½	33⅜	+ ⅛
Tr Can A pr	51	$63	63	63	–1½
Trans Mt	150	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅜
Trizec Crp	30605	165	160	165	+5
Un Carbid	300	$12⅜	12¼	12⅜	– ⅛
Velcro	170	$13½	13½	13½	+ ¼
Walk GW	5655	$38⅛	38	38	– ⅛
Webb Knp	200	35	35	35	
Weldwod	200	$11	11	11	+ ½
Westcst	150	$23	23	23	+ ¼
Weston	2200	$15½	15¼	15½	+ ½

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Ahed Music	200	440	425	440	+15
Amb Db	10000	130	115	130	
Am Met	500	115	115	115	–10
Aquabl	4750	375	355	370	+20
Belg Stand	630	$15	14⅞	15	
Berncam	100	$5⅛	5⅛	5⅛	– ⅛
Blue Bon	400	210	205	210	+5
C Goldale	1000	315	315	315	–75
Capital Dyn	200	165	160	160	–5
Comodor	100	$8	8	8	
C Div A	200	175	175	175	–25
Domco	400	475	475	475	–10
Drum Die	4600	18	15	18	+3
OldC Inv	1000	70	70	70	+2
Prefac	200	155	155	155	+5
Proflex	2000	195	175	190	–5
Reprox	7900	240	220	220	–5
S Law D	6100	60	55	60	
SXL Div	1500	$9	8⅜	9	+ ⅜
Superpck	200	250	250	250	
Suptest Pt	3800	$61⅞	61	61	+1
Unican Sec	3700	400	385	400	+5
Val Mr A	5200	165	150	150	–10
Whiterk	100	$14	14	14	
Mines et Pétroles					
Abcourt	500	35	35	35	+3
Abit Cop	500	13	13	13	–4
Acroll Ltd	10110	40	37	40	+2
AIS	4300	600	565	600	
Ajax Min	552	15	15	15	+3
Alld Min	166	315	315	315	+15
Ameran	1028	5	5	5	–1
Atl Nick	2000	25	25	25	
Avilla	1000	22	22	22	–2
Bankfield	2500	1	1	1	1½
Beltcre	1000	17	17	17	+2
Cadillac Ex	5200	125	120	120	–10
Caliper Dev	3450	325	320	325	
Candex	1000	10	10	10	
Cannon	2000	6½	6	6	– ½
Capri	3000	13½	13	13	– ½
Caprive In	2000	9	9	9	–1
C Dolsan	56100	19½	12	19½	+8½
Cons Imp	7000	6	6	6	
Dauphin	3000	6	6	6	
D Lease	5000	6	6	6	+1
Dumont	2720	34	33	34	+2
Dynco	1850	23	23	23	+1
Eagle Min	300	360	350	350	–20
Expo Iron	500	41	41	41	–7
Fall Min	7500	119	116	119	+75
Flint Rk	28900	195	188	195	+5
Galex	1500	70	65	70	
Gaspe Q	22000	50	46	49	+1
Gold Hk	9124	12	11	11	–2
G E Res	500	42	42	42	
Gr Coast	177200	430	400	410	–30
Gui Por U	1500	15	15	15	
James B	20500	17	15	17	+2
Kallio	400	420	400	420	+20
Kal Res	500	63	63	63	+1
Kingswd	9500	19	15	15	–4
Ladubor	1700	84	80	80	–4
Mdonld M	2600	6	6	6	– ½
MacLan	2000	42	42	42	+2
Mrshl Bn	500	21	21	21	–1
Maybrun	658	9½	9½	9½	
Menorah	4461	7½	6½	7½	+ ½
Midepsa	1025	17	17	17	+4
Mija Mines	6000	12	11½	11½	–1½
Mt Laur U	1700	98	95	98	+13
Mt Jamie	9000	10	10	10	
M Pleas	878	26	26	26	
Nw Form	3000	4	4	4	+ ½
NW Unisp	509	41½	41½	41½	– ½
Norco	500	81	81	81	+1
Norse	2000	73	72	73	
Nrthn QE	2500	15	14	15	+1
Nouvelle	625	7	7	7	
Pac Ni M	7500	35	34	35	–1
Panaca	3000	28	26	28	+2
Pat Silv	3000	5½	5½	5½	
Phoenix	300	685	685	685	+5
Pine Ridg	1000	11	11	11	
Probe Mn	36000	26	25	26	+1
Que Expl	10000	12	12	12	+1
Rncheria	6025	8	8	8	
StL Col	500	120	120	120	–5
St Lucie	2000	14	13	13	–1
Sabina	63000	217	185	205	+20
Sapawe	5000	4	3	4	
Scandia	600	11	11	11	+1
Sheba	7000	4	4	4	
Sil Stack	3000	32	31	31	–1
Slocan	2500	62	60	62	
Subeo	600	10	10	10	–5
Sullivan	800	238	235	238	+3
Surluga	500	6	6	6	
Tagami	3000	10	10	10	
Terrex	5607	7	6	6	–2
Timrod	1000	18	18	18	+1
Torcan	5056	10½	10	10	–1
Toronado	1000	16	15½	15½	– ½
Tower Res	1000	20	20	20	+3
Transtere	13100	15	14	14	+1
Triton Expl	4532	71	70	70	–1
Troilus min	2000	17	16	16	–3
Twent C	1200	90	90	90	+15
Wtrn Buf	500	6	6	6	+ ½
Wilm Crk	15000	38	37	37	–3
Wrightbr	5500	35	35	35	+1

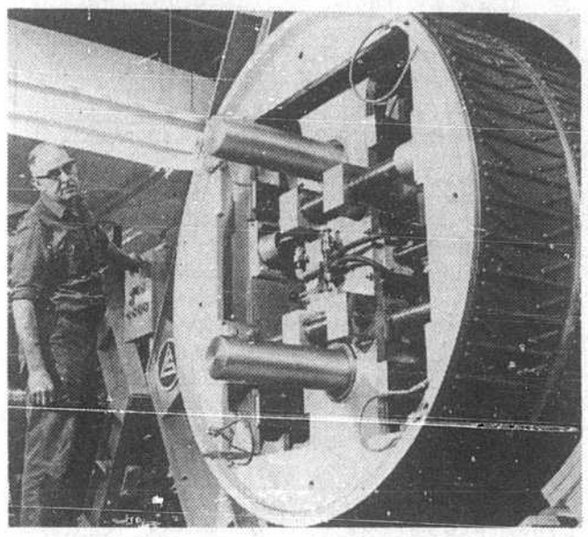

Des chenilles pour véhicules tout-terrain sortent de la presse à vulcaniser à l'usine Goodyear de Bowmanville, Ontario. Conçue par Goodyear et fabriquée à Stouffville, Ontario, la presse est la seule au Canada qui puisse vulcaniser à la fois deux chenilles d'une telle ampleur. La plupart des véhicules tout-terrain se meuvent sur roues, mais les chenilles valent mieux dans la neige profonde et les marais.

fonds mutuels

FONDS	OFF	DEM.
Acrofund	1.08	1.19
Adanac	1.92	2.11
A.G.F. Special Fund	2.42	–
All-Canadian Revenue	7.36	7.76
All-Canadian Compound	7.49	8.19
All-Canadian Dividend	8.42	9.20
All-Canadian Venture	3.27	3.58
Amer. Gen'l Growth	17.78	19.43
Am. Growth Fund	5.34	5.86
Assoc. Investors	4.90	4.95
Canada Growth Fund	4.97	5.46
Cdn. Scudder	17.48	–
Cdn. Sec. Growth	4.22	4.64
Canada Security	3.04	–
Cdn. Gas & Energy Pfd.	12.20	13.41
Cdn. Invest. Fund	4.32	4.73
Cdn. Trusteed Income	4.95	5.43
Canagex	8.48	9.17
Champion Mutual Fund	7.09	7.75
Collective Mutual Fund	5.34	5.87
Commonwealth Inter.	12.11	13.31
C.I. Leverage	3.06	3.36
Commonwealth Venture	5.54	6.09
Corporate Investors	5.01	5.48
Corp. Inv. Stock Fund	4.45	4.86
CSM Japan Fund	7.45	8.19
Dom. Compound	4.90	5.32
Dom. Equity	6.38	6.61
Dynamic	3.56	3.60
Eaton Viking	4.69	–
Exec. Fund of Canada	5.27	5.77
Fonds Collectif "A"	5.81	6.35
Fonds Collecpf "B"	5.79	5.86
Fonds Collectif "C"	7.91	8.65
Fonds Desjardins "A"	3.60	–
Fonds Desjardins "B"	4.41	–
GIS (Compound)	8.42	9.26
GIS (Income)	3.07	3.38
Growth Equity	5.64	6.19
Guardian Equity	4.47	4.91
Guardian Growth	7.84	–
Guardian Savings (1982)	10.64	11.69
Growth Oil & Gas	24.74	–
Industrial Growth	5.42	5.96
Invest Int'l Mutual	6.55	7.16
Invest. Mutual of Canada	4.93	5.40
Invest Growth	9.98	10.91
Japanese Fund	4.96	5.43
Keystone Canada	6.37	6.98
Keystone Polaris Fund	3.79	4.15
Le Fonds P.E.P.	3.37	3.67
Mutual Accumulating	4.79	5.27
Mutual Bond Fund	10.33	11.36
Mutual Growth Fund	4.31	4.74
Mutual Income Fund	4.36	4.80
Nat. Resources	6.01	6.57
Pension Mutual	7.08	7.76
Planned Resources	3.64	4.00
Principal	3.60	3.95
Provident Stock	5.02	5.49
Regent Growth	8.00	8.79
Regent Pension	5.25	5.77
Regent Venture	3.59	3.95
RoyFund Ltd.	5.08	5.29
Sav. & Inv. Can.	5.42	5.95
Sav. & Inv. Amer.	8.07	8.87
Spec	8.02	8.76
Utd. Accumulative	4.44	4.88
Utd. American	1.98	2.18
Utd. Horizon	2.46	2.70
Utd. Venture	3.43	3.77
Universal Sav. Equity	6.61	7.27

des compagnies...en bref

Canadair

L'industrie aéronautique canadienne a conclu un accord avec la société des avions Marcel Dassault pour participer à la fabrication en série de l'avion de transport court courrier Mercure. Cet accord est actuellement soumis à l'approbation des pouvoirs publics français.

Le partenaire canadien de Dassault sera la société Canadair qui a déjà participé à la construction d'éléments pour les deux prototypes du Mercure. Dassault est déjà associé à quatre pays pour la fabrication en série de cet avion: l'Italie Fiat, l'Espagne CASA, la Belgique SABCA et la Suisse Emmen, mais contrairement aux accords passés avec ces pays, ceux envisagés avec le Canada ne prévoient aucune participation au financement du programme de l'avion lui-même. La participation étrangère dans le programme Mercure s'élève à environ 38 pour cent.

Le Mercure est un avion destiné aux étapes de 125 à 940 milles. Appareil à fuselage large, il offre un confort semblable à celui des avions géants de la nouvelle génération. Deux réacteurs américains Pratt et Whitney placés en nacelle, sous les ailes, lui confèrent une vitesse de 600 milles à l'heure. Dans sa première version, il pourra transporter de 130 à 150 passagers. L'avion a effectué son premier vol au printemps dernier.

Dix exemplaires ont été commandés par la compagnie intérieure française Air Inter. La société Dassault estime que le marché mondial de cet avion est de plus de 1.500 exemplaires d'ici à 1980. Le prix unitaire de l'appareil sera d'environ 30 millions de francs $6.000,000.

Dominion Textile

Dominion Textile Limitée, de Montréal, et DHJ Industries Inc., de New York, annoncent conjointement l'établissement d'une entreprise de mise en marché qui offrira une vaste gamme de tissus pour entredoublures à l'industrie canadienne du vêtement.

L'entreprise, DHJ Canadian Ltd., fonctionnera à partir de ses bureaux situés au 1980 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal. M. A.E. Wilcox, qui a acquis une vaste expérience au service de la mise en marché de Dominion Texitle comme membre du personnel dirigeant, a été nommé vice-président et directeur général de la compagnie.

TRUST GENERAL

La Compagnie d'Assurance d'Hypothèques du Canada vient d'annoncer que Trust Général du Canada a été désigné comme "Prêteur Agréé" sous le plan hypothécaire CAHC.

Trust Général du Canada qui a son siège social à Montréal fait des prêts hypothécaires dans tout le Québec. Ses principales succursales sont situées à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Rimoiski, Hull et Chicoutimi.

Avec l'addition du Trust Général du Canada il y a maintenant 56 institutions financières qui ont été approuvées pour consentir des prêts hypothécaires assurés par la CAHC.

UAP Inc.

La compagnie montréalaise UAP Inc. a enregistré des ventes de $31,880,000 pour les neuf premiers mois (terminés le 25 septembre dernier) de son présent exercice financier en comparaison de $28,743,000 pour la même période en 1970. Les bénéfices nets de la compagnie pour cette période se sont également accrus, passant de $771.000 (93 cents par actions de classe "A") l'an dernier à $823,000 (97.5 cents par action de classe "A") cette année.

Pour le seul troisième trimestre les ventes sont passees de $10,253,000 et $11,085.000 cette année et les profits de $312,000 à $323.000.

Baisse de l'or

LONDRES, Reuter – Lonce d'or fin cotait $43,325, sur le marché européen, comparativement à $43.64 jeudi.

Baisse du dollar cdn

NEW YORK – Le dollar canadien était à la baisse de 1-32 et valait 99 23-32 en valeurs américaines comparativement à 99 47-64 la semaine dernière.

La livre sterling était à la hausse de 3-64 et valait $2.49 13-32.

MONTREAL – Le dollar américain, par rapport à la devise canadienne, est resté inchangé, hier, à $1.00 1-4.

La livre sterling aussi s'est maintenue, à $2.50.

BRUNELLE, LAMBERT et ASSOCIES INC
Conseillers en communications

Jacques BRUNELLE, ing. — Gaston LAMBERT, ing.

BRUNELLE, LAMBERT et ASSOCIES INC. annonce l'ouverture de leur bureau à Montréal. Ce dernier est situé au 800 ouest, Boulevard Dorchester. Monsieur Gaston Lambert, ing., en dirigera les opérations à titre d'ingénieur résident. BRUNELLE, LAMBERT & ASSOCIES INC. fournit des services de consultation technique dans les domaines des communications, de l'audio-visuel et de l'électronique en général.

En dépit du "gel"

GM veut hausser ses prix

DETROIT (PA) – A l'exemple des autres fabricants d'automobiles des Etats-Unis, General Motors Corp. a demandé mardi à la Commission fédérale des prix la permission de haüsser les prix de ses automobiles, camions et équipements facultatifs de modèles 1972.

Par ailleurs, la compagnie Ford a revisé sa demande de mettre en vigueur une hausse de deux pour cent et a déposé une nouvelle pétition qui porterait cette hausse à 4.4 pour cent. Ford a précisé que la première demande n'avait tenu compte que des coûts plus élevés de la main-d'oeuvre. La deuxième demande tiendrait compte des hausses de tous les coûts à rencontrer.

Pour sa part, Chrysler a demandé une hausse de 5.9 pour cent et American Motors a obtenu de la Commission des prix la permission de majorer ses prix de 2.5 pour cent.

GM a d'abord suggéré une hausse de 2.5 pour cent, mais a ajouté par la suite la demande d'un autre .5 pour cent, en tenant compte des améliorations sur chacun de ses véhicules, telles des pare-chocs plus forts et des mécanismes nouveaux de lutte à la pollution.

En annonçant la demande de GM à la Commission des prix, M. James M. Roche, président exécutif de la compagnie, a indiqué qu'il en coûtera 4.9 pour cent de plus à la GM pour construire chaque véhicule, mais qu'elle ne demandait qu'une hausse de 2.5 pour cent pour démontrer son appui au programme économique du président Nixon.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	14735	$5⅜	5¼	5½	–
Abitbi 7½p	100	$47	47	47	+ ⅜
Acklands	100	$6¼	6¼	6¼	
Acres Ltd	1324	$10½	10⅛	10¼	+ ¼
Acres A pr	660	$40	39½	39⅞	+ ¼
Acres wt	840	220	215	220	+20
Agra Ind	425	$8½	8½	8½	+ ⅛
Alta Gas T	513	$46	46	46	– ⅛
Alta G D p	35	$128½	128	128½	+ 1
Alcan	15722	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Alcan pr	6350	$24¼	24	24¼	
Algoma St	1847	$11⅞	11¼	11⅞	+ ⅜
Allarco Dv	100	430	430	430	
Alliance B	700	260	260	260	–10
Alumin pr	250	$18	18	18	
Almin 2p	540	$36	36	36	
Anglo-c pr	210	$13	13	13	– ¼
Ang CT 265	40	$33⅜	33¼	33¼	
Aquitaine	8275	$23	22⅞	23	
Args 250 p	50	$31	31	31	
Argus B pr	25	$33	33	33	
Argus C pr	250	$8⅜	8⅜	8⅜	
Asbestos	100	$28⅜	28⅜	28⅜	– ⅜
Atco Ind	125	$6½	6¼	6½	
Atl Sugar	1100	$5⅞	5⅞	5⅞	– ⅛
Atl Sug A	130	$14¼	14¾	14¾	+ ⅜
Atl Sug pr	25	$62¼	62¾	62¼	–1¼
Atl Sug w	200	120	120	120	–10
Auto El	900	$5⅞	5¼	5½	– ⅛
Auto Hard	200	$7¼	7¼	7¼	+ ½
Bahama	500	14	14	14	+ 1
Bank Mtl	8545	$16¼	16	16⅛	
Bank N S	7265	$29¼	29	29¼	+ ⅛
B Cdn Nat	700	$13⅞	13⅝	13⅞	
Bartaco	z70	450	450	450	
B Lum	18511	$16¼	16¼	16¼	– ⅜
Beaver A	1214	$16⅜	16¼	16¼	– ⅜
Bell Canad	2735	$44⅞	44⅜	44¾	
Bell A pr	311	$51	50½	51	+ ½
Bell B pr	275	$53¼	53⅛	53¼	+ ⅛
Biltmore p	z25	$7⅞	7⅞	7⅞	
Black P	600	425	420	425	+ 5
Block Bros	3525	265	260	265	
Bombrdier	410	$9	9	9	
Bovis Cor	700	155	155	155	– 5
Bow Valy	8635	$23⅞	22¾	23⅛	+ 1
Bramalea	1100	280	280	280	
Bramal w	100	160	160	160	– 5
Brascan	5595	$16½	16¼	16½	+ ¼
Brdg Tnk p	500	$32	32	32	
Brinco	3324	490	485	490	
BC Forest	z55	$16⅛	16⅛	16⅛	
BC Frest p	z10	$38	38	38	
BC Sugar	240	$17¾	17¾	17¾	
BC Sugar p	z50	$16¼	16¼	16¼	
BC Phone	250	$60¾	60½	60½	– ⅛
BCPh 4¾ p	90	$66½	66½	66½	
BCPh 4⅜ p	z10	$60½	60½	60½	
BCPh 1956	35	$65¼	65¼	65¼	
BCPh 4.84	250	$18	18	18	+ ⅜
BCPh 5.15	40	$70¼	70¼	70¾	+ ⅜
BCPh 6.80	250	$26	26	26	– ½
Budd Auto	2200	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Budd A w	z30	210	210	210	
Burns Fds	100	$12½	12½	12½	– ⅛
Burrard	200	$6	6	6	
Cad Dev	350	$7⅛	7⅛	7⅛	
CAE Ind	800	410	400	410	+ 5
Calgary P	497	$25¾	25½	25½	
Calgry P p	z20	$70	70	70	
Calgy 540 p	205	$92	92	92	
Calvrt Dle	100	81	81	81	
Campeau	1035	325	325	325	– 5
CD Sugar	416	$33½	32¾	33½	+ 1
Can Cem L	563	$44	44	44	
C Cem L p	125	$19¾	19¾	19¾	
Can Malt	400	$26½	26¼	26½	+ ⅛
Can Malt p	1200	89	89	89	
C Packrs	400	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
Can Perm	4195	$17⅜	17¼	17½	+ ¼
C Safway p	z10	$82	82	82	
CSL	244	$39¼	39¼	39¼	+ ¼
CSL pr	404	$5⅛	5	5	– ⅛
Cdn Brew	3490	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
C Brew Ap	650	$30½	30	30½	+1¼
C Cablesy	1825	$13	12¾	13	+ ½
C Cable w	300	170	170	170	+15
Cdn Can A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Curtis	1500	68	68	68	
Cdn Equty	100	$9	9	9	+ ¼
Cn Food 1p	z20	$30	30	30	
Cn Food 2p	z20	$31	31	31	
C Found pr	z100	$8	7¾	7¾	
CG Invest	300	$62	62	62	– ½
C Goldle	1250	340	320	340	+20
C Hydro	400	$11⅜	11⅜	11⅜	– ⅛
C Hyd p	15300	$14⅜	14¼	14⅜	– ⅛
C Imp Bank	4957	$22¼	22	22⅛	
C Ind Gas	3204	$9⅛	9	9	
CIL	300	$12⅜	12⅜	12⅜	
C Interurb	z50	200	200	200	
C Intrurb p	100	$7¼	7¾	7¾	
C Manoir	900	285	275	280	
C Marconi	350	305	300	300	–10
C Occdental	558	$6½	6½	6½	– ⅛
CP Inve pr	1970	$22	21½	21⅞	+ ½
CP Inve w	2375	230	210	225	+15
CP Ltd	19190	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅜
CPL $3. pr	700	$10¼	10¼	10¼	
CPL UK p	700	$7½	7½	7½	+ ½
CPL A p	2112	$10¼	10¾	10¾	+ ⅛
Cdn Tire	1140	$36½	36	36¼	– ¼
Cdn Tire A	3440	$32⅛	31⅞	32	
C Utilties	405	$36⅜	36⅜	36⅜	– ⅛
CUtil 6 pr	z5

La Poste garantie: un nouveau service de distribution pour le courrier de la première classe.

Comme son nom l'indique, la Poste garantie est fiable. C'est un nouveau service de distribution pour le courrier de la première classe, sans frais supplémentaires.

Si vous postez vos lettres de la première classe tôt dans la journée, dans n'importe quelle boîte, elles seront distribuées dès le lendemain (sauf les samedis, dimanches et jours fériés) dans la plupart des grandes villes canadiennes.

Deux heures limites: 10h. 15 a.m. et 3h. p.m.

Les levées multiples des boîtes aux lettres sont révolues. Il y aura dorénavant deux heures limites de levée.

Avant 10h. 15 a.m. N'importe quelle boîte aux lettres, du lundi au vendredi.

Si vous déposez vos lettres de la première classe avant cette heure dans n'importe quelle boîte aux lettres, rouge ou à bandes de couleurs, elles seront distribuées le lendemain dans tous les endroits indiqués sur la carte à droite ci-dessous. Ce même service vous est offert si vous postez votre courrier aux succursales postales avant 11h. 30 a.m. ou au bureau de poste principal avant 1h. p.m.

Les samedis, dimanches et jours fériés, cette heure limite est encore en vigueur pour les boîtes à bandes de couleurs.

Entre 10h. 15 a.m. et 3h. p.m. Dans les boîtes à bandes de couleurs seulement, sauf les dimanches et les jours fériés.

Vous ne pourrez peut-être pas poster tout votre courrier avant la première heure limite, surtout si vous êtes en affaires. Nous avons donc installé des boîtes spéciales à bandes de couleurs sur la plupart des artères principales de la ville, afin de vous permettre de poster plus tard votre courrier qui est destiné à la ville même ou à certains centres rapprochés.

Si vous déposez vos lettres de la première classe avant la seconde heure limite dans l'une de ces boîtes à bandes de couleurs, nous en ferons alors la distribution le lendemain dans les villes indiquées sur la carte à gauche ci-dessous. Ce même service vous est offert si vous postez votre courrier aux succursales postales avant 3h. 45 p.m. ou au bureau de poste principal avant 5h. p.m.

Ce n'est qu'un début!

Voici quelle a été la réaction de la Presse canadienne à la suite du lancement de ce programme. "Ça marche!" Elle avait posté à Toronto des lettres destinées à tous ses bureaux importants au Canada. Toutes ces lettres étaient distribuées le lendemain.

Des enquêtes menées dans les villes qui ont la Poste garantie indiquent que l'efficacité de ce service approche 100%.

Vous bénéficiez maintenant du même service. Il sera mis en vigueur le plus tôt possible dans la plupart des villes canadiennes.

Ça, c'est garanti!

Pour tout renseignement, composez: Montréal, 283-2564.

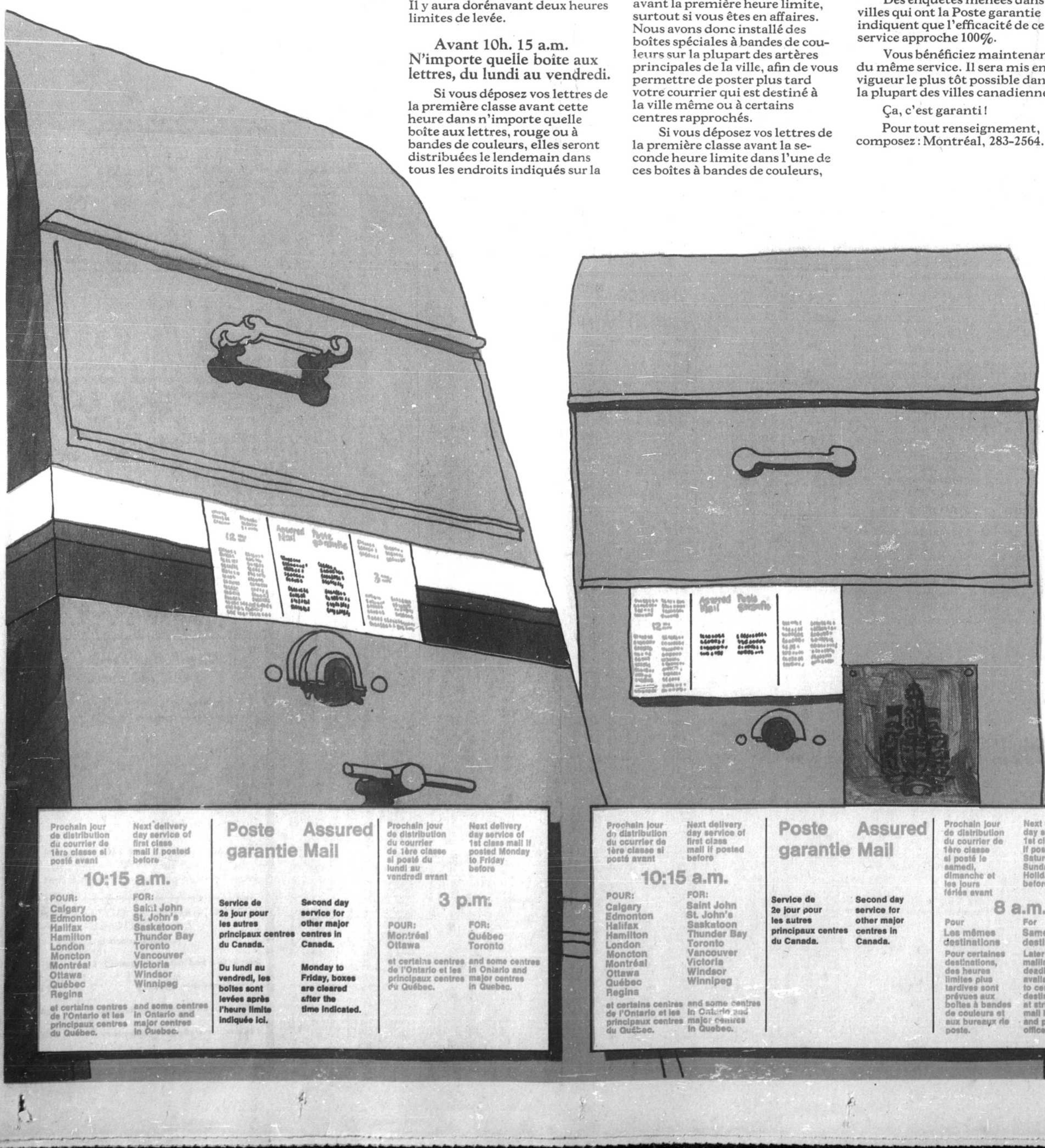

Prochain jour de distribution du courrier de 1ère classe si posté avant	Next delivery day service of first class mail if posted before
10:15 a.m.	
POUR:	FOR:
Calgary	Saint John
Edmonton	St. John's
Halifax	Saskatoon
Hamilton	Thunder Bay
London	Toronto
Moncton	Vancouver
Montréal	Victoria
Ottawa	Windsor
Québec	Winnipeg
Regina	
et certains centres de l'Ontario et les principaux centres du Québec.	and some centres in Ontario and major centres in Quebec.

Poste garantie	Assured Mail
Service de 2e jour pour les autres principaux centres du Canada.	Second day service for other major centres in Canada.
Du lundi au vendredi, les boîtes sont levées après l'heure limite indiquée ici.	Monday to Friday, boxes are cleared after the time indicated.

Prochain jour de distribution du courrier de 1ère classe si posté du lundi au vendredi avant	Next delivery day service of 1st class mail if posted Monday to Friday before
3 p.m.	
POUR:	FOR:
Montréal	Québec
Ottawa	Toronto
et certains centres de l'Ontario et les principaux centres du Québec.	and some centres in Ontario and major centres in Quebec.

Prochain jour de distribution du courrier de 1ère classe si posté avant	Next delivery day service of first class mail if posted before
10:15 a.m.	
POUR:	FOR:
Calgary	Saint John
Edmonton	St. John's
Halifax	Saskatoon
Hamilton	Thunder Bay
London	Toronto
Moncton	Vancouver
Montréal	Victoria
Ottawa	Windsor
Québec	Winnipeg
Regina	
et certains centres de l'Ontario et les principaux centres du Québec.	and some centres in Ontario and major centres in Quebec.

Poste garantie	Assured Mail
Service de 2e jour pour les autres principaux centres du Canada.	Second day service for other major centres in Canada.

Prochain jour de distribution du courrier de 1ère classe si posté le samedi, dimanche et les jours fériés avant	Next delivery day service of 1st class mail if posted Saturday, Sunday and Holidays before
8 a.m.	
Pour	For
Les mêmes destinations	Same destinations
Pour certaines destinations, des heures limites plus tardives sont prévues aux boîtes à bandes de couleurs et aux bureaux de poste.	Later mailing deadlines available to certain destinations at striped mail boxes and post offices.